
ED LEVEILLE
& CIE
MONTREAL


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

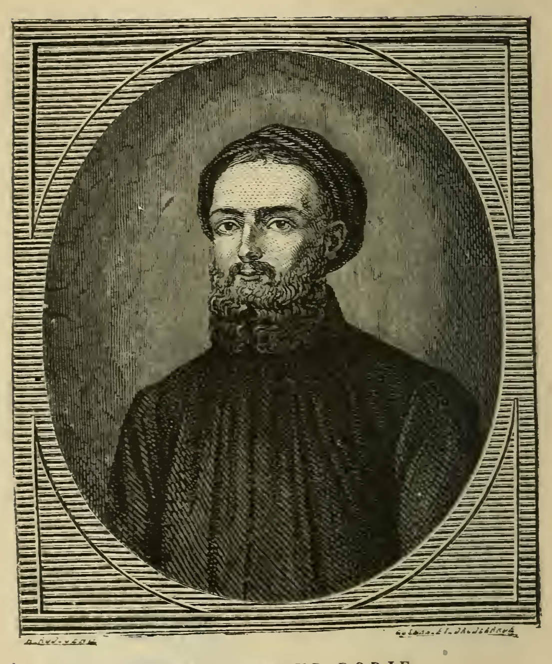


VIE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

P.-R.-U. DUMOULIN BORIE





MONSEIGNEUR BORIE

ÉVÊQUE D'ACANTHE, *in partibus infidelium*

VIE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

PIERRE-ROSE-URSULE

DUMOULIN BORIE

ÉVÊQUE ÉLU D'ACANTHE
VICAIRE APOSTOLIQUE DU TONG-KING OCCIDENTAL
DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES
MARTYR DANS LA PERSÉCUTION SUSCITÉE LE 3 JANVIER 1838

suivi

D'UN APPENDICE SUR LES MISSIONS CHEZ LES INFIDÈLES

ET D'UNE NOTICE SUR M. VACHAL

PAR UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE TULLE

Qui me confitebitur coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est. (MATTH., X, 32.)

TROISIÈME ÉDITION



LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE
LECOFFRE FILS ET CIE, SUCCESSEURS

PARIS
90, RUE BONAPARTE

LYON
RUE BELLECOUR, 2

1875

A MARIE

Conçue sans péché

REINE DES MARTYRS, REINE DES CONFESSEURS

GLOIRE, LOUANGE, RECONNAISSANCE

ET

AMOUR ÉTERNEL





PRÉFACE.

Une parole prophétique retentit sous les voûtes du temple de la cité sainte, lorsque le vieillard qui avait la promesse de ne pas mourir avant d'avoir vu le salut de Dieu, tenait dans ses mains défaillantes l'Enfant divin donné à la terre. Il sera placé, dit-il, comme un signe de contradiction. Dès son berceau, elle le poursuit, en effet, la contradiction des pécheurs. Dans les trois années de son ministère elle ne cesse de le harceler, et le conduit au Golgotha. Ses apôtres continuent l'œuvre réparatrice qu'il a commencée, et dans les tribunaux, où les traîne la

justice humaine, une voix peut s'écrier : Cette secte, il est connu que de toutes parts on s'élève contre elle. Ce n'est donc pas chose nouvelle et insolite que cette guerre déclarée au christianisme. Aussi, voyez le nom qu'il s'est donné à lui-même : *Église militante*, et voilà dix-huit siècles que cela dure.

Avons-nous l'exemple d'autre institution qui ait pu tenir contre tant d'ennemis toujours renaissants et toujours vaincus? Pendant trois cents ans les bourreaux et les bêtes féroces versent du sang, les philosophes subtilisent, puis l'hérésie se montre fourbe et audacieuse. Le relâchement des mœurs affaiblit la discipline sans altérer le dogme qui doit la régénérer un jour ; les princes, les peuples, la civilisation, la barbarie, tout vient se ruer sur l'invincible athlète : il rit des fureurs impuissantes de tant d'ennemis conjurés. On peut lui faire des blessures, mais il retrouvera ses premières forces, parce qu'il a le principe de vie en lui-même.

Le géant de la Fable renouvelait ses forces quand il touchait la terre ; un instant elle manqua sous ses pieds, il fut vaincu ; mais le géant que le Christ a jeté dans le monde prend sa

force dans les cieux. Jamais les cieux ne manqueront sur sa tête. Au jour de bataille il la relève vers les montagnes saintes : Où sont ces ennemis qui lui portaient de si rudes coups, qui disaient déjà : Il est mort? Regardez, il reste à peine un nom dans l'histoire, et ce nom est flétri!!!

Ce que l'histoire des anciens jours nous enseigne, l'histoire contemporaine le contredit-elle? Si, dans les régions civilisées, le fer et le feu n'arment pas la main des persécuteurs, ne voit-on pas qu'ils obéissent, sans le savoir ou sans l'avouer, aux idées par lesquelles le christianisme a modifié le genre humain? Reculez à soixante-dix ans seulement, voyez où étaient parvenus des hommes plus audacieux ou plus conséquents, si l'on veut.

Allons maintenant interroger ces malheureuses contrées où le christianisme, implanté d'hier seulement, n'a pas encore eu le temps de se fixer dans le sol, de se mêler aux mœurs et aux lois, qui à la longue deviennent l'expression des mœurs. Prenez la civilisation si vantée de la Chine, lisez les décrets des Néron, des Dioclétien, et dites-moi quelle différence vous trou-

vez entre les actes de ces princes, morts depuis des siècles, et ceux du Céleste-Empire? Cependant la Chine est savante, elle cultive les arts, elle a des académies; ses mœurs sont assez douces; néanmoins le christianisme y était naguère traqué, poursuivi à outrance, comme il le fut dans Rome païenne.

Il en est de même dans ce vaste monde oriental, où pèse sur les peuples la double servitude religieuse et politique. Partout où l'homme a dépouillé sa dignité d'homme pour n'être plus qu'une chose dans la main de ses maîtres, vous chercheriez en vain le progrès et l'amélioration. Là manque la liberté de l'âme, aussi bien que la liberté de corps.

Le Christ seul l'a portée sur la terre. Quand le Fils de l'Homme vous aura délivrés, vous serez alors, mais seulement alors, vraiment libres : car la liberté est inséparable de la justice, et la justice meurt étouffée par mille passions qui fermentent dans le cœur de l'homme. Qu'importent les institutions les plus libres, les chartes les plus explicites? l'oppression trouve toujours un moyen de s'introduire par la corruption! Dès que les consciences pourront être

mises à prix, il y aura des gens pour les acheter et des gens pour les vendre. Et quand la vénalité pourra se montrer au grand jour, c'en est fait de la liberté : ce n'est plus qu'une question de temps. Mais où veux-je aller par toutes ces digressions? Le voici : à dire que toujours le christianisme fut persécuté, qu'il l'est encore, qu'il le sera toujours; que toujours il triomphera, et enfin que ses persécuteurs, de quelque titre qu'ils se parent, sont les ennemis du genre humain, malgré leur semblant de philanthropie. L'Évangile est la première de toutes les chartes : elle reconnaît, consacre et proclame les droits de l'homme, mais elle proclame aussi plus hautement les droits de Dieu : *inde iræ*. Mais ne craignons rien : celui qui a proclamé ses droits saura bien les faire valoir. Il est patient, parce qu'il est éternel; mais quand l'heure est venue, le monde ébranlé frissonne et tremble sous les coups de la foudre. Des hommes ont dit : Son temps est passé; d'autres l'avaient dit avant eux. N'avons-nous pas déterré, sous les ruines accumulées par les siècles, des colonnes qui portaient cette folle inscription : En mémoire de la superstition chré-

tienne détruite! Et voilà le christianisme encore debout! Hélas! messieurs les persécuteurs, ne vous plaignez pas : le genre humain s'est réjoui de votre chute. Si le christianisme fût mort avant vous, qui aurait pleuré sur votre tombe? C'est égal, vous voulez qu'il soit mort; eh! mon Dieu, oui, il est mort, mais dans votre cœur : son flambeau s'éteint pour vous, et voilà pourquoi vous marchez dans les ténèbres.

Heureusement vous n'êtes pas tout le genre humain, aussi bien vous ne le haïriez pas tant; il ne serait pas votre cauchemar de la nuit, vos tristes préoccupations le jour. Qu'auriez-vous à craindre d'un mort? Sans doute vous ne croyez pas aux revenants? Qui sait? un philosophe de certaine trempe peut croire à tout, hormis à l'Évangile. Hobbes, s'il m'en souvient, ne croyait pas à Dieu et croyait au diable. Il avait sans doute ses raisons, mais je les ignore. Eh bien, vous qui prophétisez, après tant d'autres faux prophètes, la mort de ces systèmes qui usent les Néron et les sophistes depuis bientôt deux mille ans, allez dans ces vastes régions de la Chine, autour de laquelle gravitent vingt autres peuples tributaires. Là vous retrouverez le

christianisme aussi fécond dans les jours de sa vieillesse qu'à son premier âge. La civilisation gréco-latine avait jusqu'à un certain point préparé l'homme à la dignité où l'appelle l'Évangile. Mais, sur ces terres de l'extrême Orient, une servitude séculaire courbe les âmes. Cependant voyez ce qui s'y passe. A peine sont-elles épanouies par la foi chrétienne, et voilà ces hommes naturellement timides, sans énergie et tremblants devant leurs maîtres, devenus des héros que le fer et le feu ne peuvent dompter; et ils savent, par cet instinct que la foi met dans l'âme régénérée, faire la juste part des droits que le pouvoir veut confondre. A celui-ci ils rendent le respect, l'obéissance et l'amour que Dieu prescrit; mais si le pouvoir s'attaque à leur conscience, ils savent dire, comme les premiers-nés de leur antique mère : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Là revivent dans toute leur pureté, leur fécondité, les vertus des anciens jours. Là de glorieux témoignages sont rendus au Seigneur, derrière les verrous de la prison, sous la main des bourreaux. Là se retrouvent de ces hommes dont l'Apôtre disait : Ils étaient errants dans les

solitudes, dans les cavernes, dans les antres de la terre, des hommes dont le monde n'est pas digne. Ils ont été chargés de chaînes, éprouvés par les tortures ; ils ont péri par le tranchant du glaive ; cette victoire qui met le monde entier sous ses pieds, c'est notre foi. Mais ils n'ont pas été seuls dans cette guerre sanglante, le monde catholique a rivalisé de zèle et de dévouement pour les aider. Nous disons catholique, car, il le faut bien avouer, les sectes dissidentes n'ont pas de goût pour l'apostolat, dans les contrées où sévit la persécution. Un seul ministre osa pénétrer dans la Chine ; il fut pris, fit tout ce que l'on voulut et comprit par cette expérience que les missionnaires non catholiques font très-sagement de se tenir toujours sous l'aile des consuls et à la portée du canon de leur nation. Nous savons que toutes les promesses que fit le ministre protestant, celle qu'il avait le mieux observée, lui et les siens, c'était celle de ne plus reparaître à la Chine : il y est rentré seulement à la suite des armées victorieuses, après les traités conclus. Mais le vrai missionnaire, celui qui a reçu l'Évangile, non d'un homme, mais de Dieu, celui-là va partout ;

expulsé d'un royaume persécuteur, il y rentre sans s'inquiéter si les tyrans qui l'ont expulsé règnent encore en maîtres. Honneur à lui ! il peut dire : Nous ne sommes pas comme plusieurs corrompant la parole de Dieu. Il peut dire qu'il cherche, non des arpents de terre, non des pierreries ou de l'or, mais des âmes ; et parce qu'il est l'envoyé du bon Pasteur, comme lui il donne sa vie pour les brebis.

Tandis que notre vieille Europe, fière de sa civilisation, qu'elle doit à l'Évangile, laisse sommeiller sa foi pour se livrer à des doctrines perverses qui l'ont couverte de sang et de ruines, des peuples assis à l'ombre de la mort demandent la lumière qui les fera marcher. Chaque jour, nos missionnaires nous confient la douleur qu'ils ont eue de ne pouvoir répondre aux désirs d'une peuplade ou d'une cité. Cette Asie aux cent peuples inconnus appelle des hérauts de la bonne nouvelle. L'Amérique, l'Afrique, enfants dès longtemps déshérités, veulent rentrer dans la grande famille. Le père commun des fidèles, contemplant avec attendrissement les progrès de cette œuvre du salut, la gloire de son pontificat, fait retentir la trom-

pette sacrée et appelle au combat les forts d'Israël.

Depuis longtemps plusieurs d'entre eux sont sur la brèche, et, comme en un jour de bataille, ceux qui sont tombés ont des successeurs dignes de les remplacer. Presque toutes les Églises de l'Europe ont envoyé quelqu'un des leurs dans ces plages asiatiques où sévit la persécution. Mais la France, fidèle à ses traditions de gloire et de piété, a pris plus de part qu'aucune autre aux souffrances de ces frères lointains. Nos prêtres mouraient, il y a soixante-dix ans, moissonnés par la révolution sur le sol de leur patrie ; maintenant ils vont mourir à six mille lieues, parce que là sont des âmes à sauver. De tous les points de la France ils volent vers ces hommes inconnus, mais que la foi leur rend chers, pour les soutenir dans une lutte terrible contre un tyran qui les a voués à la mort.

Le diocèse de Tulle n'est pas resté en arrière dans ce généreux élan. Plusieurs de ses prêtres ont arrosé et arrosent encore de leurs sueurs la terre des infidèles. Un d'entre eux est mort

en prison (1), un autre a terminé ses travaux apostoliques par la mort glorieuse des martyrs. Raconter sa vie et ses combats, tel est le but de cet opuscule.

Mais, persuadé qu'un livre comme celui-ci doit faire autre chose que présenter des dates et des faits plus ou moins importants, et qu'il faut moins songer à louer les saints qu'à leur donner des successeurs, on a cru bon de marquer, autant qu'il a été possible, par quelle sainte et adorable providence Dieu a conduit ce jeune homme des langes de l'enfance aux chaînes des martyrs.

Pour atteindre ce but, il a fallu descendre à des détails, trop minutieux peut-être, pour lesquels on implore l'indulgence du lecteur, avec espérance de l'obtenir, parce qu'ils paraissent bons à provoquer de salutaires réflexions. En effet, serait-il sans utilité pratique d'étudier ces voies secrètes dont Dieu se sert pour amener ses créatures au terme où il les appelle? Combien de ces petites choses de l'enfance ou de la jeunesse qui passent inaperçues, et dans les-

(1) Voir à la fin du volume la notice sur M. Vachal.

quelles, avec un peu plus d'attention, l'on pourrait lire toute une destinée! Quoi de plus philosophique et de plus chrétien que d'arrêter ses regards sur cette action incessante par laquelle la Sagesse divine conduit les hommes à ses fins : tantôt soutenant leur faible vertu pour les encourager, tantôt les laissant faillir pour les humilier, puis les livrant à des combats où ils s'aguerrissent pour marcher à de nouvelles victoires! Sans doute les voies de Dieu échappent à nos recherches dans ce qu'elles ont de plus mystérieux; néanmoins on peut les suivre jusqu'à un certain point; et plus d'une fois un lecteur attentif s'est étonné de trouver dans le tableau du cœur d'un autre ce qui était dans le sien et qu'il n'avait jamais remarqué.

Qui sait même si cette peinture simple et sans fard d'une vie dont le commencement ressemble à celui de tant d'autres, ne changera pas quelque vague pensée, quelque naissante velléité en une généreuse résolution? Dieu se sert des plus faibles instruments pour opérer les plus grandes choses. A ce titre seul, l'auteur de cet opuscule ose le livrer au public, si tant est que

sa destinée soit autre que de faire passer quelques heures à le parcourir.

C'est venir bien tard pour dire quelque chose sur l'œuvre des Missions étrangères : tant de voix éloquentes en ont parlé ! Un mot, et ce sera tout. L'œuvre que Dieu a faite chez les infidèles semble annoncer que beaucoup sont appelés à la soutenir. Heureux et trois fois heureux celui qui entend cette voix au fond de son cœur ! Le ciel et la terre ne connaissent rien de plus grand ici-bas, puisque ç'a été l'œuvre de notre divin Maître. A celui qui a conservé son innocence, l'apostolat est un privilége, une faveur méritée par la vertu. Pour celui qui a payé le tribut à la faiblesse humaine, c'est la plus belle et la plus sûre pénitence; toutefois, dans l'un et dans l'autre, faut-il des qualités autres qu'une innocence conservée ou réparée ?

PROTESTATION.

Si dans le cours de ce petit opuscule nous nous sommes servi des noms de *saint*, de *martyr* et de *confesseur* pour désigner le vénérable serviteur de Dieu, c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles que nous l'avons fait. En cela, nous n'avons point eu dessein de prévenir la décision du Souverain Pontife, à qui nous soumettrons toujours nos sentiments, nos écrits et notre personne. Nous déclarons de plus que c'est pour obéir aux décrets d'Urbain VIII que nous avons cru devoir placer ici cette protestation.

VIE

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

PIERRE-ROSE-URSULE

DUMOULIN BORIE

CHAPITRE PREMIER

Naissance et premières années de Pierre-Rose-Ursule-Dumoulin Borie. — Ses qualités naturelles. — Une domestique lui verse de l'eau bouillante sur un bras.

Non loin de cette montagne appelée Roche-de-Vic, sur laquelle Réaumur a, dit-on, répété les expériences que faisait Pascal sur le Puy-de-Dôme, se trouve une vallée étroite, sombre et profonde.

Elle offre à l'œil des aspects assez variés, mais tous empreints de cette physionomie mélancolique

et un peu sauvage qui caractérise les contrées montueuses du Limousin. D'un côté, de vastes landes couvertes d'une épaisse bruyère se projettent jusqu'au sommet des monts qui ceignent la vallée ; ici, des roches entassées avec ce pêle-mêle qui accuse ou de grandes commotions ou le travail lent et infatigable des siècles ; sous un autre aspect, des forêts de châtaigniers, cet arbre bienfaiteur des pauvres contrées de nos pays. De l'est à l'ouest coule un petit ruisseau, dont la source est dans un étang qui occupe une grande partie du plateau voisin. D'abord timide et silencieuse, son eau s'enfuit inaperçue dans les herbes qu'elle fait croître, puis elle bondit écumante sur une pente rocailleuse ; enfin, parvenue au fond de la gorge, elle se promène lentement sur le sable et fertilise quelques prairies. Sur ces bords embellis par la main de l'homme, un canal, ombragé par diverses plantations, conduit une partie de l'eau vers une maison solitaire qu'habite une famille aisée, honnête et laborieuse, et jouissant d'une estime bien méritée. Ce pittoresque séjour où nulle voie publique n'amène de passager, où règnent le calme, la paix et le bonheur que donne la pratique des vertus chrétiennes, c'est le moulin de Cors situé dans la paroisse de Beynat, au diocèse de Tulle.

Obscur et inconnu naguère, il a vu son nom

porté jusqu'aux extrémités du monde. Cette heureuse célébrité qu'il n'attendait pas sans doute, il la doit au généreux martyr dont ces pages vont retracer la vie.

Le 20 février 1808, qui était cette année un samedi, il se fit une grande joie dans le moulin de Cors. Un nouveau convié venait de prendre place au banquet de la vie. Cet enfant, que l'élection divine a fait le premier entre ses frères, la gloire et le protecteur de sa maison, était le sixième des enfants de M. Guillaume Pradel Borie, mort depuis 1828, et de Mme Rose Labrunie, morte seulement en 1858. Cette digne femme a su trouver dans sa foi de saintes consolations au milieu des angoisses de la tendresse maternelle, et assez de courage pour faire un second sacrifice que Dieu lui a demandé.

Elle venait d'apprendre le martyre de son fils; elle écoutait, troublée d'horreur et de joie, les détails du supplice. Un autre de ses enfants, le dernier né, s'approche, l'embrasse et lui dit : « Je « pars ; Dieu m'appelle où mon frère est mort. Ma « mère, bénissez-moi... Je veux ouvrir le ciel aux « bourreaux de votre fils. » M. Henri Borie, le plus jeune frère de notre martyr, évangélise aujourd'hui les peuples de Malaisie. Leur généreuse mère a pleuré longtemps, mais elle s'est souvenue

de la mère des Machabées, et plus près d'elle, à peine à une journée de distance, elle a vu Mme Perboyre remercier aussi le Seigneur d'avoir choisi deux missionnaires parmi ses enfants, dont l'un, Louis, est mort dans la traversée (1); Gabriel, plus heureux, a porté au Houpé la palme du martyre.

Le nouveau-né, que Dieu avait marqué du sceau des confesseurs, fut tenu sur les fonts du baptême par un oncle paternel, prêtre vénérable qui avait lui-même confessé la foi dans les mauvais jours de la France, et souffert l'exil pour le nom de Jésus-Christ. L'enfant reçut les noms de Pierre-Rose-Ursule; on y ajouta le surnom de Dumoulin à cause du lieu de sa naissance.

Mme Borie, selon le vœu de la nature et de la religion, vœu sacré que respecte toujours une mère chrétienne quand les plus graves raisons ne l'autorisent pas à le violer, Mme Borie, disons-nous,

(1) Le navire qui portait Dumoulin Borie portait Louis Perboyre. La traversée de Bourbon à Batavia, écrivait M. Borie. nous a coûté bien cher: nous avons eu la douleur de voir mourir, après cinq jours de fièvre cérébrale, un jeune Lazariste (Louis Perboyre) qui conduisait six jeunes Chinois élevés à Paris. Sa piété, sa conduite si édifiante, en nous rassurant sur son bonheur, ont été les seuls motifs capables de nous consoler dans une circonstance aussi pénible. (Extrait d'une Lettre à M. Albrand, supérieur du collége général de Pinang, aujourd'hui supérieur du séminaire des Missions étrangères à Paris.)

voulut nourrir elle-même son enfant. Celui-ci, entouré de tendres soins dont une mère seule est capable, traversa heureusement les jours si pénibles de la première enfance. Il se fortifiait étonnamment, et le développement extraordinaire de ses organes annonçait déjà cette haute stature qu'il atteignit dans l'adolescence. On remarquait en lui cette grande énergie d'âme que nous retrouverons plus tard dans ses pénibles épreuves, et cependant elle était tempérée par une douceur qui contrastait singulièrement avec la pétulante vivacité de ses autres frères. Ce mélange si rare, surtout avant les premières lueurs de la raison, ne semble-t-il pas indiquer que la destinée de cet enfant ne serait pas une destinée vulgaire?

Parmi les faits nombreux où se manifestèrent ces deux qualités distinctives de son caractère, nous ne citerons que le suivant. Sa bonne mère en garantit l'exactitude, tout incroyable qu'il paraît. Dumoulin avait au plus trois ans lorsqu'une personne de service lui versa par mégarde de l'eau bouillante sur un bras; le pauvre enfant n'eut point ces paroles violentes qu'inspire ordinairement une pareille maladresse: il ne poussa point de cris et sut se contenir jusqu'à verser à peine quelques larmes. Seulement, lorsqu'on le dépouilla, le frottement de l'habit ayant enlevé le tissu détaché par

la brûlure, il dit avec un accent de douleur : « Ah ! que vous me faites mal ! » Serons-nous étonné qu'avec tant de fermeté à l'âge de trois ans, il dise, vingt-cinq ans plus tard, aux bourreaux de la Cochinchine : « Je suis de chair et d'os comme les autres ; mais c'est égal, après comme avant la torture je suis toujours content ! » Attendons tout bien d'un enfant lorsque nous trouvons en lui force et douceur : l'image divine s'y trouve empreinte avec les deux caractères saillants que nous assignent les Écritures : *suaviter... et fortiter.*

Au reste, cet accident n'eut d'autre suite que de laisser une cicatrice qui ne s'est jamais effacée.

CHAPITRE II

Première éducation du jeune Borie: il est confié aux soins de M. Borie, son oncle, curé de Sionniac. — Son amabilité lui mérite l'amour le plus tendre de son parrain. — Goût prononcé de Dumoulin pour les cérémonies de l'Église. — Dévotion tendre et naïve du jeune Borie pour l'auguste Mère de Dieu. — Placé dans une école publique, Dumoulin perd beaucoup de sa première ferveur. — Il vole quelques fruits sur l'arbre d'un voisin. — Il se cache dans une meule de paille. — Sa bonté de cœur, qui fait comme le fond de son caractère naturellement aimant, est de toutes les bonnes qualités celle qu'il conserve le mieux. — Il sauve la vie à l'un de ses compagnons d'études.

Le jeune Borie put bientôt se passer des soins maternels, et l'on s'occupa de lui faire commencer les études qui conviennent au premier âge. Son oncle, celui-là même qui avait répondu pour lui devant l'Église, ne laissa point à un autre de lui enseigner la doctrine chrétienne ; il voulut remplir à la lettre cet engagement dont se lie tout chrétien qui présente un de ses frères au baptême. Paternité spirituelle, qu'on oublie peut-être, mais qui n'en

est pas moins réelle. Aux premiers enseignements religieux il joignait les éléments des sciences humaines. Le jeune Dumoulin, léger et inappliqué comme on l'est ordinairement à cet âge, peut-être même plus, ne faisait que des progrès peu sensibles. Néanmoins les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, l'admirable mélange de douceur et d'énergie qu'il montrait, surtout la bonté de son cœur qui se révélait dans toutes ses actions, lui méritèrent la plus tendre affection de son bienfaiteur. Il la payait d'un juste retour, et l'on voit avec bien du bonheur qu'au milieu des préoccupations de son apostolat, il conservait un touchant souvenir des bontés de son cher parrain.

Le bon vieillard était heureux d'avoir auprès de lui cet enfant dont les gentillesses lui plaisaient beaucoup; l'enfant était beau et bien fait, et sa grâce était relevée par ce je ne sais quoi d'aimable que donne la piété; sa piété peut-être tirait-elle aussi quelque charme de sa bonne mine, car le poëte a dit :

Gratior est pulchro veniens in corpore virtus.

Toujours est-il que le village aimait beaucoup le jeune Dumoulin; seulement on le trouvait un peu bruyant et dissipé. Mais cette dissipation l'aban-

donnait entièrement lorsqu'il assistait aux offices de la paroisse. Là sa piété le rendait attentif et recueilli, tellement que plusieurs fois il a répété presque en entier les instructions religieuses données en chaire. Il se plaisait au souvenir de ce qu'il avait vu faire dans l'église ; il en parlait souvent avec ses camarades. Souvent même, du souvenir il passait à l'action ; et c'était pour lui un agréable passe-temps que de simuler les cérémonies religieuses dans ses jeux enfantins. On croyait trouver dans ses goûts un indice qu'il entrerait un jour dans le sacerdoce, et l'on avait raison à son égard, quoique cet indice trompe quelquefois. Resterait à savoir si la direction donnée aux enfants par les familles n'est pas le plus souvent la cause qui rend ces indices trompeurs ; il y aurait beaucoup de choses à dire sur cette question ; mais comme elles n'entrent pas dans le sujet qui nous occupe, il suffira de demander aux parents chrétiens s'ils ont cherché devant Dieu à connaître la carrière où il appelle leurs enfants ; s'ils ne les ont pas dirigés en fixant l'œil sur le monde plutôt que sur Dieu. Peut-être plus d'un chef de famille trouverait-il dans cette simple observation la cause de nombreux et cruels mécomptes.

L'oncle du jeune Dumoulin, tout en cultivant les heureuses dispositions que son neveu montrait

pour les sciences, donnait, comme on le pense bien, un soin particulier à son éducation religieuse ; et, pour y parvenir plus sûrement, il s'attachait à lui inspirer la plus tendre dévotion à Marie; il savait, comme l'enseigne la tradition constante de l'Église, que le culte de Marie est la voie par laquelle Dieu veut nous sauver. L'enfant docile et sensible ouvrait son cœur à ses sages leçons ; le nom d'une mère est si doux à tout âge, mais surtout dans ces premiers jours de la vie où l'âme, si impressionnable et si pure, confond dans les élans de son jeune amour la mère qui nous a porté dans ses flancs et la mère qui nous protége du haut des cieux ! Heureuse complicité, foi naïve et candide que Dieu comble de bénédictions à l'aurore de la vie, et qu'il rendra plus éclairée sans lui rien ôter de son mérite quand l'âge de la raison sera venu ! Dumoulin se livrait de toute l'ardeur de son âme à cette dévotion qui plus tard s'est développée et tient une si grande place dans sa vie. Il récitait souvent, par cet instinct de piété qui devance la raison et la science, la belle hymne *Ave, maris Stella*..... qu'il devait redire vingt-cinq ans plus tard avec tant de consolation dans les prisons de *Minh-Menh* [1], à six mille lieues de sa patrie. Il se plaisait à décorer les autels de Marie ; et quand on

(1) Prononcez *Migne-Meigne*.

lui demandait la destination des fleurs qu'il recueillait dans plusieurs jardins : « Je veux, disait-il avec une gracieuse ingénuité, les donner à cette belle dame qui est dans l'église de mon oncle. »

Ainsi s'écoulaient innocents et paisibles les premiers temps que passa le jeune Borie au milieu des bons exemples et sous l'œil vigilant du vénérable vieillard; celui-ci veillait et veillait beaucoup; car il savait par sa longue expérience que, si les enfants perdent leur innocence, le plus souvent c'est par la faute de ceux que Dieu a chargés d'y prendre garde. Au grand jour des justices du Seigneur, on verra beaucoup de parents qui seraient sauvés par leurs œuvres personnelles et qui seront perdus par celles de leurs enfants. Loin de nous, toutefois, la pensée de condamner tous les parents qui ont à gémir sur les désordres de leurs enfants ; cependant il est vrai que la plupart ne recueillent que ce qu'ils ont semé.

Tant que le jeune Dumoulin n'eut d'autre société que celle de son oncle ou de quelques enfants innocents comme lui, tout alla bien; mais il fut placé dans une école publique et y rencontra des camarades qui valaient moins que lui. Selon l'ordinaire, au lieu de les rendre semblables à lui, il devint semblable à eux. Sans toutefois tomber dans de graves désordres, il déchut de sa première piété,

il devint moins docile, moins prévenant; quelquefois même il rendit indispensables ces moyens sévères de répression qu'une aveugle tendresse craint ou néglige d'employer. Un jour, il se permit de voler des fruits sur l'arbre d'un voisin..... Ce n'était sans doute qu'une espiéglerie dont on ne tire pas grande conséquence. Mais le digne vieillard, qui savait combien doit être austère la probité du chrétien, voulut lui donner une leçon dont le souvenir ne s'effaçât jamais. On affecta de prendre les formes les plus sévères pour frapper sa jeune imagination; il fut lié, et, dans cet état, conduit chez le propriétaire offensé. Là, dans la posture la plus humiliante, il demanda pardon de la faute et condamnation du tort qu'il avait pu causer.

La leçon eut son effet, et dès ce jour le jeune Borie fut irréprochable sur ce point.

Dans une autre circonstance, l'enfant croyait devoir s'attendre à une sévère correction. Comme le morceau ne paraissait pas friand, voilà Dumoulin à s'ingénier dans sa petite tête pour conjurer l'orage. Il passe en revue mille moyens, mais tous paraissent insuffisants. On sent bien que c'était là sa grande affaire pour le moment. Voici une idée lumineuse, il faut se cacher; mais on ne peut pas se cacher toujours, et puis il n'y a pas de prescription, rien n'est perdu pour attendre; c'est vrai, mais

enfin c'est toujours bon de reculer la chose, et qui sait, peut-être, la peine causée par son absence fera oublier le châtiment; aussi bien il peut survenir quelque heureuse aventure; la chose est donc arrêtée. Bientôt l'absence de l'enfant se fait remarquer, on fouille toute la maison, on interroge tous les voisins. Personne ne l'a vu passer. On l'appelle, point de réponse. Que faire? C'est bien simple: la crainte le rend invisible et muet; qu'on le rassure et bientôt il se retrouvera. Le parrain prononce la parole magique: « Sors, Dumoulin, je te pardonne! — Voilà qui va bien, » dit à part soi le petit espiègle; mais il ne bouge pas: tout étourdie que soit une tête de huit ans, elle a néanmoins son genre de prudence. L'enfant se tenait blotti dans un tas de paille élevé au milieu de la basse-cour. Là, partagé entre la crainte et l'espérance, il restait immobile, peut-être se donnant le malin plaisir d'accroître l'anxiété de son oncle pour obtenir une nouvelle garantie d'impunité. Comme celui-ci passait auprès de sa cachette, il s'élança prompt comme l'éclair et lui sauta au cou en disant: « Parole de roi, mon parrain, parole de roi. — Oui, aimable enfant, ta confiante ingénuité te vaudra ta grâce: la parole de roi sera ce qu'elle doit toujours être, ce que nos aïeux l'avaient trouvée quand ils firent cet adage: une parole d'honneur et

de vérité. » Le bon vieillard embrassa son neveu, que cette gentillesse si à propos lui rendit encore plus cher ; et, persuadé qu'il faut toujours donner aux enfants l'exemple de la fidélité à sa parole, il oublia la faute, et une mercuriale suppléa au châtiment.

Le contact de l'école publique avait nui, comme on le voit, au jeune Dumoulin. La piété du premier âge allait s'affaiblissant ; son application, qui jusqu'alors était à peine suffisante, décroissait à vue d'œil ; quelques lectures futiles ou dangereuses accroissaient le mal en dérangeant ses idées, et le dégoûtaient de ses études. Après bien des expédients infructueux, son oncle imagina un moyen insolite d'exciter ce puissant mobile de l'amour-propre : ce fut de faire apprendre le latin à une sœur de Dumoulin, beaucoup plus jeune que lui ; l'expérience réussit à merveille : il rougit de se laisser vaincre par sa petite sœur et fit sa paix avec la grammaire latine.

Mais ce n'était qu'une légère compensation de tout ce qu'il avait perdu. Des aimables qualités qui le distinguaient auparavant, celle qui parut le moins s'affaiblir fut sa bonté de cœur. C'était là le fond de son caractère. Il lui arrivait souvent de partager avec les pauvres les petites provisions qu'il emportait le matin en allant de la campagne

à la ville voisine pour y suivre, comme externe, les cours du collége. Cet amour des pauvres, si recommandé dans l'Évangile, est bien beau dans un enfant; aussi voyons-nous avec une bien douce joie la sainte habitude qu'on retrouve encore dans quelques familles chrétiennes de confier aux enfants la distribution du petit secours qu'elles peuvent donner à nos frères souffrants. Cette main innocente et timide qui donne s'habitue à la charité chrétienne; notre frère qui reçoit est moins humilié. Dumoulin distribuait ainsi presque tout ce qu'il recevait pour ses menus plaisirs; et son oncle, non moins bon, augmentait sa petite rente pour multiplier ses moyens de faire le bien. Quand il rencontrait des hommes ivres, au lieu de s'en faire un jouet, comme font les autres, il en prenait pitié, les accompagnait charitablement, et ne les quittait qu'après les avoir ramenés chez eux, quand cela était possible. Beaucoup d'autres faits révèlent en lui cette bonté d'âme qui ne s'est jamais démentie. Un jour même il exposa sa vie pour l'avoir écoutée sans réflexion.

Se promenant sur le bord de la Dordogne, avec un de ses frères, il voit un tout jeune enfant tomber et disparaître sous l'eau. Aussitôt il s'élance, et si promptement que son frère ne le voit qu'au moment où il reparaît assez loin de là, luttant à

grand'peine contre le courant pour tenir hors de l'eau le pauvre petit enfant qui lui devait la vie. Appesanti par ses vêtements et harassé de tant d'efforts, il allait périr près de la rive, victime d'un généreux et inutile dévouement ; mais Dieu, qui le réservait à de plus grandes choses, voulut le sauver. Son frère eut l'heureuse pensée de lui présenter une longue perche avec laquelle il atteignit le bord, chargé de son précieux fardeau.

Citons encore un dernier trait qui prouve que, dans ce cher enfant, le mal n'était qu'une déviation momentanée due à de fâcheuses circonstances.

Un jour qu'il était resté au collége pendant la promenade, quelques autres restés avec lui le maltraitèrent, on ne sait pourquoi. Au lieu de se défendre, comme il aurait pu le faire, étant déjà haut de taille et d'une force musculaire étonnante, jointe à une grande énergie d'âme, il souffrit patiemment jusqu'à se laisser lier à un arbuste qui se trouvait dans la cour. Ses frères, au retour de la promenade, le trouvèrent dans cette position. Ils en conçurent une indignation bien naturelle. Dumoulin eut beau demander grâce pour ceux qui l'avaient outragé, la justice écolière eut son cours : elle fut faite pleine et entière à la manière du collége. Quelle pensée dirigeait cet enfant en cette circonstance où sa conduite s'accorde si peu avec

ce que nous avons vu de lui jusqu'à présent? Peut-être cela doit-il être expliqué par la première communion ou la confirmation, dont il reçut la grâce vers cette époque. Cela prouverait que, malgré sa légèreté, il avait compris la valeur de ces phases de la vie chrétienne, et que sous les dehors de la vie dissipée du collége, se trouvait un fond de foi et de piété qui n'attendait qu'une saison ou une atmosphère plus favorable pour produire des fruits abondants.

On a droit d'en voir un indice dans l'habitude qu'il avait de faire une visite au Saint-Sacrement dans l'église de Sionniac, les jours de composition. C'était bien un peu dévotion intéressée, si l'on veut; mais on conviendra qu'il vaut mieux encore celui qui prie pour des intérêts humains que celui qui ne prie jamais.

Telle fut la vie de Dumoulin au collége. Ses maîtres, qui savaient qu'un bon cœur doit faire pardonner bien des étourderies, l'affectionnaient beaucoup. Il termina sa troisième en 1823, obtint des prix au concours; mais, sur un mécontentement fondé ou imaginaire, il pria ses parents de ne le plus remettre au collége de Beaulieu.

CHAPITRE III

Dumoulin est confié aux soins du curé de Beynat pour y suivre son cours d'humanités. — Les passions agitent vivement son âme. — Il aime le monde et contracte des liaisons dangereuses. — Il commet un petit vol. — Remords qu'il en éprouve. — Le jeune Borie est confié aux soins du supérieur du petit séminaire de Servières.

On crut devoir déférer à ce désir. Aussi bien pouvait-il être plus utile et moins périlleux pour lui de se retrouver sous l'œil vigilant de sa famille, loin de ce contact si funeste qui pouvait le devenir encore davantage. Le digne curé de Beynat, homme éminent en science et en piété, accepta la tâche de diriger Dumoulin dans ses humanités. Il aimait beaucoup son jeune élève et n'épargna rien pour qu'il fît de rapides progrès. Dumoulin répondait assez au dévouement de son nouveau maître, quoiqu'il lui restât encore un peu de sa paresse des premiers ans. Puis des idées nouvelles

fermentaient dans sa jeune tête : il avait alors quinze ans. Les séductions du plaisir assiégeaient déjà cette âme ardente, avide de sensations; les passions commençaient à l'agiter, et dans cette lutte laborieuse, s'il ne fut pas assez malheureux pour aller au fond de l'abîme, il n'eut point assez de vertu pour fuir le péril. Une inclination funeste l'engagea dans une liaison qui pouvait avoir les plus tristes conséquences; et probablement il se serait perdu, comme tant d'autres, sans les desseins de miséricorde spéciale que la Providence avait sur lui : car il est écrit que celui qui aime le péril y périra; maxime trop oubliée, mais que vérifie l'expérience de tous les jours.

Toutefois, sans vouloir l'excuser, on croit pouvoir assurer que Dumoulin était plus téméraire que coupable; car il avait alors même cette fraîcheur d'âme, cette liberté d'esprit, cette fleur de probité qu'on ne trouve guère dans les jeunes hommes dont le cœur est livré au désordre des passions. Vers cette époque, ayant pris sans autorisation une petite somme pour en faire un bon emploi, cette liberté pesait sur sa conscience. Il n'eut de repos qu'après en avoir parlé à sa mère, et le fit d'une manière et avec des précautions qui prêteraient un peu à rire, si tout ce qui tient à la vertu n'était digne de nos respects. Aussi embarrassé que s'il

était coupable d'une faute grave, il voulut avoir un entretien secret avec sa mère; il la pria de lui accorder ce qu'il demanderait. Étonnée de ce préambule, madame Borie dut répondre qu'il fallait savoir d'abord quel serait l'objet de sa demande. A ces mots le jeune homme, qui avait bien alors seize ans, se mit à pleurer. Ces larmes redoublaient l'embarras de la bonne mère, elle pouvait craindre d'apprendre quelque déplorable coup de tête. Cependant, émue profondément des larmes et des sanglots de son fils, elle répondit affirmativement. Le pauvre enfant, nous lui donnons encore ce nom, car tout cela est bien enfantin, l'embrasse et lui dit: « Maman, je vous volai dernièrement *deux sous;* ayez la bonté de le dire à papa ! »

On le voit, ce jeune homme devait être ramené au bien par son excellent cœur. Rien n'est perdu sans retour, tant que le cœur reste bon; mais cette bonté de cœur, si elle laisse toujours une espérance de bien, elle est aussi un instrument dont abuse l'ennemi du salut et ceux qui servent sa cause auprès de nous.

M. et madame Borie, alarmés des dangers qui menaçaient leur enfant, sentirent la nécessité de rompre les liaisons qu'il avait contractées dans l'endroit, mais il n'y avait qu'un seul moyen efficace: c'était de l'envoyer au loin; il fallait aussi

trouver une maison qui offrît des garanties sous le double rapport des bonnes études et de la moralité. Les parents de Dumoulin jetèrent les yeux sur le petit séminaire de Servières.

CHAPITRE IV.

Origine et progrès du petit séminaire de Servières. — Continuation des études de M. Borie. — Il ne se lie qu'avec les moins fervents de la maison. — Suite de ces liaisons. — Atteint d'une grave maladie, il revient à Dieu. — Il est touché du sort des jeunes enfants idolâtres. — Projet d'aller en mission en qualité de médecin.

Le petit séminaire de Servières a commencé par les plus petits éléments. M. Capitaine, prêtre aussi pieux qu'éclairé, fut pourvu de la cure paroissiale lors du rétablissement du culte public en France; comme un autre Mathathias, il voyait avec douleur la ruine des temples et la destruction de la tribu sainte. Dans l'ardeur de son zèle, il trouva des forces pour suffire aux immenses travaux du ministère et pour se préparer des successeurs. Quelques enfants, aujourd'hui la gloire du sacerdoce ou l'ornement de la société, vinrent recevoir les leçons du saint prêtre. Bientôt la maison curiale fut

trop étroite : tant on était empressé de recevoir l'instruction après l'époque de vandalisme barbare qui venait de s'écouler ! L'Université vint bientôt contrôler la charité du pieux ministre, et il se soumit à faire le bien avec sa permission. Son œuvre ayant grandi plus qu'il n'avait espéré peut-être, un vieux château, ravi par la révolution à la famille de Noailles, offrit un logement plus vaste et plus commode. M. Capitaine l'acquit après avoir, par délicatesse, obtenu l'agrément du propriétaire, dépossédé par la spoliation révolutionnaire. Ce premier agrandissement ne fut qu'un point d'appui pour monter plus haut ; car Dieu était visiblement avec le saint prêtre. Il lui fallut plus tard faire de nouvelles constructions. Ainsi, peu à peu, s'est élevé ce bel établissement que personne sans doute n'aurait eu l'idée de jeter dans ce canton solitaire. A l'époque dont nous parlons, une ordonnance royale l'avait transformé en petit séminaire ; trois cents élèves s'y formaient alors à la science et à la piété, sous la sage et paternelle direction de M. l'abbé Touron, successeur immédiat du vénérable fondateur, aujourd'hui chanoine de la cathédrale de Tulle.

Dumoulin y suivit avec succès les cours de rhétorique et de philosophie. Ses talents n'ayant rien qui sortît de l'ordre commun, et sa vertu n'allant

pas même au degré vulgaire, on était bien loin de penser que le nouveau venu serait un jour une des plus belles gloires de cette maison ; néanmoins l'aménité de ses manières, sa complaisance envers ses camarades, sa déférence pour ses maîtres lui méritèrent l'affection de tous; mais des rapports trop suivis avec des jeunes hommes peu édifiants, comme il s'en trouve toujours ou presque toujours dans une maison nombreuse, le firent quelquefois manquer à ses devoirs. On présume sans doute, après ce que nous connaissons de lui jusqu'à présent, qu'il dut rechercher ceux-là plutôt que les autres, cela est vrai. Il fut même sur le point de commettre des fautes très-graves, que prévinrent des condisciples plus vertueux. Le remède était à côté du mal; il eut le rare bonheur de ne pas le repousser. On a prétendu, je le sais, que le cher martyr avait eu, à l'époque dont nous parlons, des relations avec une personne assez suspecte; des informations prises sur les lieux mêmes, auprès de personnes à même de connaître ce fait, m'ont assuré qu'il ne s'était passé rien de mal, qu'il n'y avait eu qu'un peu de légèreté.

Laissons à un de ses amis le plaisir de raconter sa conduite dans cette maison. « M. Borie, dit M. Lafond, curé de Combressol, parut quelque temps incertain entre le plaisir trompeur du péché et les

charmes de la vertu; mais Dieu, qui avait choisi cette âme pour en faire un vase d'élection, permit que ses supérieurs s'aperçussent de cette incertitude et du danger qui le menaçait de perdre cette grâce qui en a fait un saint; repris avec une sage et salutaire sévérité, il rentra en lui-même; et, profondément humilié d'avoir hésité entre Dieu et la créature, il acquit les sentiments d'un repentir sincère, base de toute vertu solide. Depuis ce temps son sacrifice à Dieu ne fut plus douteux: la grâce agissait d'une manière sensible sur son cœur. »

Toutefois ce retour au bien ne fut pas l'œuvre d'un moment ni d'un coup extraordinaire de la grâce: il le faut attribuer à l'action continue des bons exemples, des habitudes pieuses et de tous ces moyens en usage dans les maisons chrétiennes, qui font pénétrer la foi et la piété si avant dans les cœurs qu'elles y prennent racine pour le reste de la vie. Dumoulin céda peu à peu à l'influence de toutes ces causes réunies; mais il avançait trop lentement dans la voie du bien. Une âme aussi énergique n'était pas faite pour se traîner comme le vulgaire. Cette espèce de milieu entre le vice et la vertu ne va bien à personne, moins encore aux âmes d'élite, parce qu'elles épuisent dans des combats sans fruit une ardeur qui mieux dirigée les mènerait loin. Sa conscience lui disait, comme autrefois

le prophète aux infidèles de Samarie : « Jusqu'à quand hésiteras-tu entre les deux voies? » Et il n'avait pas le courage d'entrer résolûment dans l'une ni dans l'autre. Mais Dieu va mettre un terme à ces longues et si dangereuses incertitudes. La maladie, ce ministre sévère des miséricordieuses vengeances du ciel, le couchera sur un lit de douleur. Il verra la mort de près. Instruit par les salutaires avertissements de ce maître qui ne flatte pas, il comprendra ce que l'ardeur du tempérament ou le tumulte des passions empêche même d'écouter. Il avait alors dix-huit ans et suivait le cours de philosophie.

Le voilà, ce jeune homme si vigoureux, brisé par la souffrance. Ce n'est point le retour à la santé que demande sa prière. Oh! non, une pensée plus grande le préoccupe : il est absorbé dans le douloureux souvenir de ses fautes, et ce cri d'un cœur repentant et humilié s'échappe de ses lèvres mourantes : « Croyez-vous que Dieu me pardonne mes péchés? » Rassuré par la réponse consolante de la foi, il ajoute : « Si Dieu me fait la grâce de guérir, je le servirai *tout de bon.* » Oh ! vous avez bien tenu parole, digne jeune homme. Et quand nous allons vous voir sur cette terre de la Cochinchine qui a bu votre sang après avoir bu vos sueurs, nous dirons avec actions de grâces que vous avez servi le Seigneur *tout de bon !*

C'en est fait : l'œuvre de Dieu est accomplie. La douleur a rempli sa mission réparatrice : elle disparaît, et en peu de jours le malade recouvre sa première santé. De nouvelles incertitudes vont l'assiéger encore, mais ce ne sera plus désormais entre le bien et le mal qn'il flottera. Il cherchera péniblement, mais ce ne sera plus que la voie par laquelle il devra marcher pour aller plus sûrement à Dieu.

Dès son bas âge, comme nous l'avons vu, il avait manifesté quelques intentions d'entrer dans le sacerdoce. A l'époque où nous sommes parvenus, on ne retrouve plus aucune trace de ces premières pensées. Seulement il parlait souvent des missions étrangères, mais sans que rien parût indiquer une inclination pour cette œuvre de l'apostolat moderne. Après son retour à la santé, cette question devint plus souvent l'objet de ses pensées et de ses discours. Il en parlait selon les vues de la foi ; plusieurs même ont cru que dès lors c'était une chose arrêtée. On le pouvait croire d'après une lettre écrite plus tard, dans laquelle il déclarait que sa résolution était prise depuis l'âge de seize ans. D'autres documents, ne se pouvant concilier avec celui-là, font une difficulté insoluble. Au fait, la question est si peu importante que ce n'est pas la peine de s'y arrêter. Ce qu'il y a de certain, c'est que le salut des âmes l'occupait beaucoup alors ; il déplorait

3.

le malheur des idolâtres, des enfants qui meurent sans avoir reçu la grâce du baptême. L'étude de la médecine lui souriait, parce qu'il voyait dans cette profession un moyen d'ouvrir le ciel à tant de pauvres petites créatures qui le perdent par une coupable incurie. Sa pensée eût été de l'exercer dans les pays infidèles, où son art lui aurait fourni les occasions de sauver des millions d'enfants que la négligence ou des coutumes barbares dévouent à la mort.

Cette idée cependant n'était qu'une des mille fantaisies qui traversaient alors sa tête. Il ne paraît pas, quoiqu'elle ait plus de rapport avec sa vocation, qu'elle fût plus arrêtée qu'une autre, puisque, avant de finir son cours de philosophie, il avait demandé le consentement de son père pour aller à la Trappe. N'ayant pu l'obtenir, il proposa d'étudier la médecine. Son père ne crut pas devoir déférer à ce désir. Peut-être même, voyant son fils flotter entre tant d'idées diverses, pensa-t-il que c'était à lui de tracer la voie par laquelle Dumoulin devait éprouver sa vocation. Quand les vacances furent venues, on s'occupa sérieusement de prendre un parti définitif; mais la chose n'était pas facile, le jeune homme avait certainement l'intention de faire bien, mais il ne savait ce que Dieu l'appelait à faire.

CHAPITRE V.

Nouvelles incertitudes de Dumoulin Borie au sujet de sa vocation. — Il entre au grand séminaire de Tulle.

M. Borie, tout en laissant à son fils ce degré de liberté qu'un père ne peut ravir sans crime à ses enfants lorsqu'il s'agit de leur vocation, lui conseillait fortement d'entrer au séminaire. Mais telle était la répugnance du jeune homme qu'il ne pouvait s'y résoudre. Cependant la déférence pour les désirs de son père excitait dans son âme une de ces luttes pénibles que ceux-là peuvent seuls connaître qui en ont fait l'expérience. Enfin, un jour, ne pouvant plus tenir à ce tiraillement qui déchirait son âme, il s'ouvrait à son père et à sa mère, et leur dit : « Vous voulez que j'entre au séminaire, cela me contrarie fort; néanmoins je veux faire votre volonté, mais je dois vous prévenir que je suivrai

ma vocation partout où elle m'appellera, fût-ce même aux missions étrangères. Si vous vous y opposez, vous me forceriez à vous contrarier à mon tour. » M. Borie, croyant voir plus d'ardeur juvénile que de résolution arrêtée dans les paroles de son fils, lui répondit : « Entre toujours au séminaire, et puis tu suivras ta vocation ; c'est ainsi que je l'entends. — Eh bien, ajouta Dumoulin, dès cet instant je ne me regarde plus comme votre fils, j'appartiens à l'Église, je me sacrifie à elle et à Dieu seul. »

Il est possible que dans ces paroles il y eût plus de chaleur de tête, d'impatience, de dépit même, si l'on veut, que de toute autre chose. L'âme ardente du jeune Borie, pressée, gênée par ces instances importunes, pouvait se jeter dans des résolutions extrêmes : tant il est vrai qu'on a besoin d'un tact tout particulier pour mener les caractères de cette trempe !

Ce qui semble démontrer que le jeune homme dans sa déclaration à ses parents n'était pas fixé après mûre réflexion, c'est que nous le voyons aussi incertain qu'auparavant. Cependant la fin des vacances approchait, le grand séminaire allait rouvrir ses cours, et Dumoulin n'était pas sorti de ses irrésolutions. Dans ces cruelles perplexités, il recourut aux lumières et à la charité de M. le supérieur du

grand séminaire de Tulle (1). C'était le vrai moyen de démêler ce qu'il y avait d'obscur dans son âme ; car il est écrit que le juste voit mieux la vérité que sept éclaireurs. M. le supérieur reconnut bientôt l'artifice de l'esprit malin et le nouveau piége qu'il tendait aux yeux de M. Borie. Fidèle aux habitudes chrétiennes qu'il avait contractées dans ces dernières années, Dumoulin n'était plus séduit par l'attrait des joies du monde. La séduction se voilait sous le manteau de l'humilité. Les fautes de sa vie passée, disait le vertueux jeune homme, le rendaient indignes d'une aussi sainte vocation. Qu'importe, en effet, à l'ennemi du genre humain la voie par laquelle il nous perd, que ce soit par l'orgueil, par une fausse humilité ou par tout autre genre de séduction? La terre est couverte des filets qu'il a tendus devant nos pas, et ceux-là seulement les peuvent éviter qui méritent d'être éclairés des lumières d'en haut. Mais ces lumières ne sont accordées qu'aux âmes pures. Aussi le monde est plein de gens qui n'ont pas connu dans quelle voie Dieu voulait qu'ils marchassent. De là vient qu'ils ne sont pas à leur place et ne font le bien ni pour eux ni pour les autres; et ceci n'est pas vrai seulement pour l'ordre spirituel, les choses d'ici-

(1) M. Lavergne, chanoine de la cathédrale de Tulle.

bas y sont plus intéressées qu'on ne paraît le croire vulgairement.

Plus heureux que tant d'autres, M. Borie connut la volonté de Dieu sur lui; cédant aux conseils de son guide éclairé, il se fixa dans la pensée d'entrer au grand séminaire. Il est constant néanmoins que dans cette résolution il agissait par docilité, par cette confiance qu'a toujours une âme candide plutôt que par le sentiment d'une inclination prononcée qui eût mis un terme à ses incertitudes; c'était néanmoins un pas qui le rapprochait de sa véritable vocation.

CHAPITRE VI.

Un officier de la garde royale sollicite le jeune Borie à embrasser la carrière des armes. — Nouvelles incertitudes. — Ennui et dégoût de la vie de séminaire. — Dieu calme et dissipe ces doutes et incertitudes. — Il trouve dans la lecture des *Annales* comme la révélation de la volonté de Dieu.—Premières vacances de l'abbé Borie. — Il catéchise les enfants des villages voisins.

Ce pas qu'il ne faisait qu'en hésitant, et comme malgré lui, devait être marqué par une épreuve bien délicate dans la situation d'esprit où il était. On dirait vraiment qu'un mauvais génie s'attachait à cet infortuné jeune homme pour lui susciter à chaque instant de nouvelles entraves ! En allant de chez lui au séminaire, il rencontre un officier de la garde royale ; ce militaire, voyant un jeune homme de haute taille (il avait près de 5 pieds 10 pouces), d'une physionomie intéressante, lui témoigna son

étonnement de le voir s'enterrer dans un séminaire. Avec tous ces avantages physiques, il pouvait se promettre un bel avenir dans la carrière des armes. C'était vraiment dommage qu'il fût perdu pour la société. Ce brave militaire ne savait pas sans doute que la milice sainte a aussi sa gloire et que le sanctuaire n'est pas moins délicat que le drapeau. Il continua longtemps à parler d'après ses préjugés mondains, cherchant à gagner son jeune compagnon de voyage. Il lui parla de gloire, de décoration et de toutes ces choses qui tournent si facilement une jeune tête. Dumoulin ne se laissa pas entraîner, soit qu'un fond de prudence naturelle mît son âme en garde contre ces illusions séduisantes, soit plutôt que Dieu veillât sur lui. Il eut le bonheur de se ressouvenir que la seule gloire de l'homme est de faire la volonté de Dieu, et croyant, malgré ses répugnances, qu'elle l'appelait au sacerdoce, il entra au grand séminaire de Tulle.

Mais le dégoût et l'ennui, conséquences naturelles de cette indécision qui ne l'avait jamais quitté, y entrèrent avec lui. La règle, qui sans être sévère est cependant un peu gênante, lui paraissait un joug intolérable. Son âme, naturellement fière et amie de la liberté, ne pouvait se résigner à ces sacrifices continuels de la volonté au devoir, sans lesquels pourtant il ne peut y avoir de vertu dans les individus, ni d'ordre dans les sociétés.

Aussi lui tardait-il de rentrer dans ce monde, qu'il avait trop connu par les côtés séduisants pour ne pas l'aimer, et pas assez par ses tristes réalités pour en être dégoûté. Sans les sages conseils de ses directeurs et peut-être la fermeté de ses parents, il serait sorti du séminaire après quelques jours d'épreuve qui lui auraient paru suffisants pour constater que ce n'était point là sa vocation.

Aussi presque toute sa première année fut-elle sans grands progrès ni dans la vertu ni dans la science ecclésiastique. Par une admirable et mystérieuse économie de la Providence, que la suite nous révèle clairement, Dieu le laissait marcher dans ces voies obscures et douloureuses où l'âme sent toute sa faiblesse et apprend à ne mettre sa force qu'en lui seul. Le jeune apôtre avait besoin de bien comprendre que le *fardeau de la parole* ne peut être porté qu'avec l'aide de Dieu. Ses égarements, ses fautes, ses tergiversations n'étaient-elles pas la meilleure des leçons? Ainsi Dieu le conduisait, permettant qu'il faillît pour que le souvenir de ses erreurs devînt par la suite un stimulant qui l'animerait d'un zèle expiatoire, et en ferait un des plus fervents missionnaires de notre siècle. Voilà comme la sagesse divine sait tirer le bien du mal, et faire tourner à sa gloire les défauts de ses créatures comme leurs perfections.

Vers la fin de l'année, le jeune Borie fut appelé à la tonsure ; il sentit l'importance de ce premier pas, et son cœur si bon apprécia l'indulgence dont ses supérieurs usaient envers lui. Ses idées se fixèrent, il ne pensa plus qu'à une chose, et il y pensa sérieusement.

Une autre circonstance eut aussi beaucoup de part au changement sensible qu'on put remarquer en lui vers cette époque: ce fut la lecture des *Annales* que publie la Société de la Propagation de la Foi. Récemment introduits dans le diocèse, par les soins du vénérable et pieux chanoine M. de Laffarge, ces cahiers tombèrent sous les yeux du jeune séminariste. Aussitôt cette âme, née pour de grandes choses, s'éprit d'amour et d'admiration pour le sublime dévouement des missionnaires, pour ces entreprises qui n'avancent qu'à travers des obstacles de tout genre. Ce fut comme une révélation de la volonté de Dieu sur lui. L'esprit de Dieu parlait à son cœur, et dès ce moment la pensée de se consacrer à l'œuvre sublime des missions devint son idée fixe. Ses doutes s'évanouirent, ses incertitudes se dissipèrent, son âme retrouva le calme et la paix, et toute son énergie se concentrant sur un seul point, à tant d'agitation, à tant de fluctuations diverses succéda la plus inébranlable résolution qui fut jamais dans un cœur mortel. Mais appréciant et

la grandeur et les difficultés de son entreprise, il se mit à l'œuvre pour acquérir les vertus et la science qui lui étaient nécessaires.

Rentré pendant les vacances au sein de sa famille, il l'édifia beaucoup par la régularité de sa conduite; ses discours inspirèrent la piété à ceux qu'il fréquentait. Il visitait les malades, faisait des catéchismes dans les villages, participant ainsi, autant qu'il le pouvait, aux fonctions du ministère pastoral. Sa bonté, sa douceur lui gagnaient l'affection des enfants, et c'était une fête pour eux que le jour où ils devaient voir M. l'abbé du moulin de Cors. Il entendait la messe presque tous les jours, quoique sa maison fût à une demi-lieue de l'église. A toutes ces bonnes œuvres se joignaient des aumônes abondantes, plus peut-être que ne le permet la prudence humaine. « On l'a même vu, écrit M. l'abbé G***, donner aux pauvres une partie de ses habits; les pauvres malades étaient surtout l'objet de sa sollicitude, et il fallait presque user de violence pour l'empêcher de passer la nuit auprès d'eux. Sans parler des secours spirituels qu'il leur donnait autant qu'il dépendait de lui, il se faisait un plaisir de leur rendre les services les plus bas et les plus dégoûtants. » Nous n'oserions pas l'en blâmer, si nous jetons les yeux sur les magnifiques promesses faites à l'aumône par la foi, et sur l'expérience de

tous les temps, expérience proverbiale, que l'aumône n'appauvrit jamais. A son départ, pour aller reprendre ses études, il pria son père de lui réserver une pièce de vin blanc qu'il destinait aux pauvres. L'aumône matérielle devait lui servir de voie pour faire accepter l'aumône spirituelle. Sainte industrie que notre pauvre humanité rend quelquefois nécessaire ! Hélas ! il faut souvent nous prier de consentir à faire notre salut.

CHAPITRE VII.

L'abbé Borie, rentré au grand séminaire, y trouve le calme, la paix et le bonheur. — Il est nommé infirmier. — Sa dévotion envers le Saint-Sacrement.

Après des vacances ainsi employées, notre cher jeune homme ne pouvait que voir avec plaisir l'époque de rentrer au séminaire. Son cœur aimant souffrit sans doute de s'arracher à des parents si dignes de toute son affection; mais les pensées de la foi s'élevaient au-dessus de cette sensibilité naturelle, et d'ailleurs il méditait une séparation bien plus douloureuse. Comme il n'avait rien dit de ses projets, son père ni sa mère ne se doutaient pas qu'il voulût réaliser ce qu'il leur avait dit l'année précédente, et le voyaient avec un égal plaisir retourner au séminaire.

Là le jeune abbé se trouva dans son élément.

Cette atmosphère lui allait bien. Cette vie, si ennuyeuse pour lui naguère, il la trouvait douce et heureuse. Oh ! c'est que maintenant il ne traîne pas le joug du Seigneur, il le porte généreusement. Il ne dispute pas à Dieu un cœur fait pour lui seul ; la rosée bienfaisante de la grâce tombe sur un sol bien préparé. Aux aimables qualités qu'il tenait de la nature vient s'ajouter ce charme inexprimable que donne la piété.

M. l'abbé G***, un de ses plus intimes et plus vertueux amis, en parle dans les termes suivants :

« Il serait impossible de détailler ici toutes les « vertus dont il donna de si touchants exemples. « En voici néanmoins quelques traits qu'on a pu « recueillir : il avait une piété aimable et facile ; « son extérieur n'annonçait rien d'extraordinaire, « parce que l'humilité, sa grande vertu, lui faisait « éviter tout ce qui aurait pu le faire distinguer. « En fait de mortification il préludait en quelque sorte « à ce qu'il devait faire un jour dans les missions. « On conjecturait même qu'il portait sur son corps « quelque instrument de pénitence, parce que le « linge qu'il quittait était souvent marqué de son « sang. Sa dévotion au Saint-Sacrement était exem- « plaire; il la montrait par des communions fré- « quentes et par des visites à Notre-Seigneur repo- « sant dans le saint tabernacle qu'il aimait à répéter.

« Durant les vacances, les jours de communion,
« qui revenaient souvent pour lui, il passait une
« partie de la matinée au pied des autels. Sa
« charité fraternelle était admirable. Les qualités de
« son cœur, relevées et épurées en lui par la piété,
« étaient véritablement attachantes. Il avait tout ce
« qu'il fallait pour un excellent ami ; aussi en
« comptait-il beaucoup. Sa tendresse pour eux
« était vraiment touchante. Quelque temps après
« son entrée au séminaire des Missions étrangères,
« écrivant à un ami de collége auquel il avait donné
« les conseils les plus sages et les plus salutaires, il
« lui disait : Quand nous embrasserons-nous! Qu'il
« me tarde de vous voir ! Je vous presserai avec
« grande joie dans mes bras. Quels vœux dois-je
« faire pour vous au renouvellement de l'année ?
« Interrogez mon cœur ; interrogez vos intérêts, et
« vous saurez ce que je demanderai à Dieu pour
« vous. — Ce petit trait, choisi entre plusieurs au-
« tres, nous montre la bonté de son cœur. Cepen-
« dant la tendresse qu'il avait pour ses amis ne
« l'empêchait pas de leur donner des avis salutai-
« res, quand bien même ils auraient pu paraître un
« peu sévères. Écrivant à un ami qui s'affligeait en
« pensant que certaines personnes de sa connais-
« sance ne persévéreraient peut-être pas dans la
« vertu, il lui dit sans détour : La pensée affli-

« geante qui vous vient quand vous pensez à ces « personnes m'étonne : nous pouvons et nous de- « vons croire que ceux que nous avons connus « opéreront leur salut; les hautes vertus dont ils « nous ont donné l'exemple nous pressent de croire « que la persévérance finale couronnera en eux de « si beaux commencements. »

Son obéissance à la règle était édifiante; il avait compris que l'obéissance religieuse, loin d'humilier la dignité de l'homme, la relève en la soumettant à Dieu seul. C'est l'obéissance en dehors de la foi qui est vraiment dégradante : elle abaisse l'homme devant son semblable, qui souvent vaut moins que lui. C'est pour n'avoir pas connu ce principe que des hommes, qui ont d'ailleurs beaucoup d'esprit, ont si follement déraisonné sur cette question fondamentale.

La conscience du fervent séminariste était d'une délicatesse extrême, quoique sans scrupule, parce qu'il joignait une humble docilité au désir du bien. Le trait suivant prouve jusqu'où se portait cette appréhension de mal faire. Un de ses condisciples lui dit en plaisantant : « Savez-vous, mon cher « Borie, que vous êtes le scandale de la maison ? « Votre amitié pour M***. passe les bornes : je « crains qu'elle ne soit une de ces amitiés particu- « lières qui, sans être mauvaises, sont proscrites

« dans le règlement comme dangereuses. Je crains « beaucoup qu'elle n'ait déjà nui à ce jeune hom- « me. Les séminaristes ont remarqué que vous êtes « toujours ensemble. » C'en était bien assez pour cette âme timorée. L'abbé Borie prend au sérieux ce qui n'était qu'une raillerie. Un moment après, M. *** vint le rejoindre ; il le repoussa fondant en larmes et lui disant : « Ne venez plus avec moi, nous « scandalisons tout le séminaire. » On eut beau lui protester que c'était uniquement pour rire qu'on lui avait fait ces observations, vu qu'il n'y avait donné aucune occasion ; il fut inconsolable, comme s'il avait commis une faute réelle et grave. Quand une âme est à Dieu *tout de bon*, ce n'est point assez pour elle de fuir le mal ; ce qui en a la moindre apparence l'épouvante ; et si nous n'avons pas la même timidité, sachons la respecter dans les autres. Ils ne font que suivre l'enseignement de l'Apôtre : *Ab omni specie malâ abstinete vos.*

Avec tant de piété, tant de dévouement au bien, l'abbé Borie devait remplir parfaitement les fonctions d'infirmier dont on l'avait chargé. Sa patience, son inépuisable complaisance ont laissé des souvenirs ineffaçables dans tous ceux qui reçurent ses soins. C'est ce qui a fait dire à l'un de ses condisciples que jamais charge ne fut mieux remplie. Un privilége alors de cet emploi était de pouvoir retarder

l'heure de son coucher ; il en profitait pour satisfaire sa dévotion au Saint-Sacrement : à de longues et fréquentes visites qu'il faisait à Notre-Seigneur pendant le jour, il en ajoutait une le soir. Là, seul, pendant le silence de la nuit, il conversait avec Dieu et goûtait, selon l'expression du prophète, combien le Seigneur est doux ; de longues heures passaient dans ces délicieux entretiens, sans qu'il s'en aperçût.

Sa dévotion à Marie n'était ni moins tendre ni moins filiale. Elle datait, comme nous l'avons vu, de ses premières années. Cette bonne Mère l'avait pris sous sa protection, et le jeune martyr nous dira dans une de ses dernières lettres qu'il lui doit tout. Aussi, non content de l'honorer lui-même, il cherchait à lui attirer les hommages des autres. Lorsque la confrérie du Saint-Scapulaire fut établie au séminaire de Tulle, il fut un des plus empressés à donner son nom, et des plus ardents propagateurs de cette sainte pratique.

On voit le changement total sitôt opéré par la grâce dans l'âme du jeune Borie ; sa seconde année de séminaire ne ressemble en rien à la précédente : dissipation, légèreté, incertitude, tout a disparu. Dieu seul règne enfin sur ce cœur, et avec lui le bonheur, la paix et la joie. Le couronnement de si

nombreux bienfaits devait être un pas de plus vers le sanctuaire. L'abbé Borie fit ce pas le 31 mai 1828 ; il reçut les ordres mineurs. Peu de temps après, il revint édifier sa famille par le spectacle de ses vertus.

CHAPITRE VIII.

Rentré dans sa famille, Dumoulin a le bonheur de ramener une vieille pécheresse à Dieu. — Il forme à la piété sa petite sœur, et lui découvre son projet d'aller en mission.

La Providence, dont les voies sont également secrètes et admirables, se servit du jeune abbé pour ramener au bercail une brebis depuis longtemps égarée. C'était une pauvre femme âgée de quatre-vingts ans, infirme, seule et abandonnée dans une mauvaise hutte ; cette misérable créature ajoutait à tous ses malheurs le plus déplorable de tous : celui d'avoir complétement oublié ce Dieu qui s'est fait pauvre pour consoler les pauvres. La malheureuse, au lieu de s'humilier sous la main qui la frappait, au lieu de rentrer en elle-même, s'irritait, blasphémait le nom de Dieu. Sa fille, moins impie qu'elle, pria M. le curé de venir la voir ; il le fit et fut très-

mal reçu. Comme la maison de M. Borie était voisine, il chargea l'abbé de tenir l'œil sur cette pauvre malade. C'était une bonne fortune que Dieu lui envoyait ; il l'en remercia et voulut s'en montrer digne. Une bouteille de vin blanc apportée avec lui fut une excellente précaution oratoire, qui fit agréer sa visite et goûter sa parole. Il fallut bien des visites de ce genre pour que la pécheresse consentît à entendre parler de son salut ; la charité de l'abbé, pas plus que celle de ses dignes parents, ne se lassa. Il fallut apprendre jusqu'au signe de la croix à cette pauvre femme. On doit penser ce qu'il en coûta de soins et d'efforts pour enseigner le reste des vérités chrétiennes à une intelligence affaiblie par l'âge et les plus cruelles douleurs : son zèle et sa patience triomphèrent de tous les obstacles. La pauvre malade fut préparée à recevoir les sacrements. Elle les reçut avec toutes les marques d'une vraie piété. Peu de temps après, elle fit une mort précieuse devant Dieu, selon toutes les apparences ; heureuse autant que rare exception à cette vérité d'expérience que la mort est semblable à la vie ! Nous aimons à croire que la piété du jeune missionnaire, qui s'essayait ainsi, mérita cette faveur inattendue. Dieu voulut lui faire aimer plus encore sa vocation et l'encourager par un si beau succès. De telles œuvres et une foule d'autres non moins bonnes lui

gagnèrent l'estime et l'affection de toute la paroisse. Son souvenir y est encore vivant et chéri comme au premier jour.

Ce zèle qu'il avait pour sa sanctification et celle des autres, il l'employait surtout dans sa famille. Ayant remarqué une de ses sœurs qui paraissait avoir une inclination spéciale pour la piété, il voulut l'aider dans le chemin de la vie intérieure. Il lui enseigna la manière de faire l'oraison mentale, qui est, comme on le sait bien, la voie la plus sûre et la plus prompte. Il y a tant d'innocente simplicité dans ces deux âmes également pures et candides que nous croyons faire plaisir au lecteur d'entrer dans quelques détails.

Lorsque la petite sœur devait faire la sainte communion, elle en prévenait son cher frère : celui-ci la préparait à cette grande action par des paroles de la foi la plus vive et de la charité la plus tendre. Le soir, il l'aidait à faire une seconde action de grâces avant de clore sa journée. Un dimanche soir, après l'avoir retenue longtemps par ses pieuses conversations, il la congédia, disant : « Tu sais combien je t'aime, ma petite Julie? eh bien, je désirerais qu'on vînt m'apprendre cette nuit que tu es près de mourir. — Grand merci du bon souhait, mon cher frère ! — Oui, ma chère sœur, parce que je crois que tu pourrais maintenant paraître avec

confiance au tribunal de Dieu, et que plus tard... je ne sais pas ; je ne serai plus là pour faire comme nous faisons ; je ne puis rester toujours avec toi, et tu ne peux me suivre où j'irai. — Où veux-tu donc aller ? explique-toi. » A ce moment madame Borie appelle la petite ; celle-ci, attendant la réponse, ne partait pas. « Allez, ma sœur, lui dit l'abbé d'un ton assez grave, l'obéissance est la première des vertus. Adieu ; à demain. »

On pense bien que la conversation fut reprise aussitôt que possible. L'abbé continua dans ces termes : « Oui, ma bonne sœur, je crois que Dieu m'appelle dans les pays étrangers. J'ai depuis longtemps la pensée d'aller aux missions étrangères ; c'est trop loin pour que tu puisses me suivre, et les persécutions que souffrent les chrétiens, dans ces pays, ne me permettraient pas de t'y amener. Tu aimes bien le bon Dieu maintenant ; mais, dis-moi, si je revenais au bout de trois ans seulement, serais-tu la même ? » Il termina cet entretien en l'exhortant à se conserver toujours pieuse, modeste, dévote au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge ; il insista beaucoup sur la fuite des compagnies mondaines, qui sont en effet l'écueil le plus commun et le plus redoutable pour la jeunesse.

Après cette conversation dont il ne demanda pas le secret, ses projets n'étaient plus un mystère,

mais, comme l'exécution en était encore éloignée, on ne s'en inquiétait pas beaucoup dans la famille ; probablement on n'y croyait pas, ou l'on espérait les lui faire abandonner.

Lui, de son côté, travaillait à se rendre digne de sa vocation : il s'accoutumait aux privations, aux austérités ; il cherchait à vaincre ces répugnances naturelles que, dans notre civilisation, des hommes ont pour certains mets. Ayant lu dans les récits des missionnaires de quelle importance il est de ne pas choquer les usages et les habitudes des peuples qu'ils veulent convertir, l'abbé Borie s'exerçait à n'avoir pas besoin de toutes ces choses que le progrès nous a données, mais dont on peut rigoureusement se passer : c'était bien sage à lui. L'athlète ne descend pas dans l'arène avant d'avoir essayé ses forces à huis clos pour s'assurer qu'il est propre à ces rudes combats.

Telles furent les pieuses occupations de l'abbé Borie pendant les vacances qui suivirent sa seconde année de séminaire ; il lui restait encore à faire une troisième année à Tulle, parce qu'alors le séminaire des Missions-Étrangères de Paris n'avait point établi les cours de théologie qu'il possède maintenant. Notre cher abbé revint donc à Tulle, joyeux et content de voir approcher le jour où il

pourrait enfin réaliser le projet qui l'occupait tout entier. Hélas ! il ne savait pas ce que lui réservait la Providence.

CHAPITRE IX.

Une maladie grave de M. Borie rappelle l'abbé dans sa famille : lui-même prépare son père à faire une sainte mort. — Sa résignation à la volonté de Dieu. — Sa tendresse pour sa mère. — L'abbé Borie est reçu dans la confrérie du S. Scapulaire : dans l'acte de consécration il demande à Marie la grâce du martyre. — Sentiments qu'il éprouve en recevant l'ordre du sous-diaconat.

A peine quelques jours étaient-il écoulés depuis sa rentrée au séminaire, qu'un exprès envoyé par sa famille vint le rappeler au moulin de Cors. Son père, qu'il avait quitté plein de force et de santé, venait d'être atteint d'une maladie qu'on jugeait avec raison fort dangereuse ; il accourut donner au malade ses soins et les seules consolations véritables : celles de la foi. A la vue de ce père tant aimé, ses larmes coulèrent, comme on le peut croire ; mais la douleur ne lui fit pas oublier le premier des besoins du malade. Par une déplorable et fausse

affection, des parents craignent d'avertir un malade. Il ne faut pas l'effrayer, dit-on. — C'est bien ; faut-il donc le laisser aller avec sécurité dans l'enfer ? On l'avertira quand il sera plus mal. — Oui, quand l'avertissement sera inutile, quand il n'aura plus l'usage de ses facultés. La famille Borie avait des habitudes trop pieuses pour obéir à cette coutume impie et barbare. Déjà le malade avait songé aux intérêts de son âme; Dumoulin l'aida dans ce qui lui restait à faire. Il le prépara pour une dernière confession. Lui-même, s'élevant au-dessus de la nature par la force de sa foi, put dire à son père mourant des paroles admirables sur un Dieu mort pour les hommes. Il lui suggéra les saintes pensées que le chrétien doit apporter à la réception des derniers sacrements. Ainsi disposé par les soins de son cher abbé, M. Borie reçut le saint viatique avec une piété fervente, et vit venir la mort avec ce calme d'une conscience pure, cette douce confiance du chrétien fidèle qui va prendre son sommeil de quelque temps avec l'espérance d'un glorieux réveil. C'était une scène attendrissante. Tout le monde fondait en larmes ; on ne savait qu'admirer le plus, ou le courage du pieux abbé, ou la ferveur du mourant. Semblable à ces patriarches des anciens jours, M. Borie voulut voir tous ses enfants rassemblés autour de lui pour les embrasser tous

et les bénir une dernière fois. L'abbé lui présenta les deux plus jeunes, pauvres enfants qui ne pouvaient pas sentir encore la perte qu'ils allaient faire. Il vécut encore un jour, fit son testament le matin, n'ayant pas voulu s'occuper des intérêts de ce monde avant d'avoir réglé ceux de l'autre, et mourut le soir dans la paix du Seigneur.

Dumoulin, sensible comme il l'était, et plein d'une si tendre affection pour son digne père, donna bien des larmes à sa mort. Cependant il ne se laissa pas abattre : il chercha dans sa foi des consolations et pour lui et pour tous les siens. Ce devoir accompli, l'abbé revint au séminaire. Le malheur donna un nouveau lustre à ses vertus. Sa confiance en Dieu grandit quand il perdait son appui sur la terre ; il adora les desseins impénétrables de la Providence, qui lui inspirait une vocation singulière et en même temps multipliait les difficultés qui devaient la combattre. Il les prévit dès le premier moment, mais il se reposa sur Dieu des moyens d'en triompher. Oh ! qu'elle est juste cette belle parole de saint Paul, que l'espérance chrétienne devient pour nous une ancre qui garantit notre vaisseau des fureurs de la tempête ! *Quam sicut anchoram habemus !*

Nous ne croyons pouvoir mieux peindre la situation d'esprit et de cœur de notre cher séminariste qu'en citant le fragment d'une lettre écrite par un

directeur avec lequel il avait des rapports très-étroits de confiance et d'amitié.

« Aussitôt après son retour, il vint me faire part « des tristes événements accomplis dans sa famille. « Connaissant depuis longtemps la filiale tendresse « qu'il avait pour son père, j'avoue que je fus édi- « fié du calme et de la résignation qu'il montra « dans une circonstance aussi pénible à la nature. « Dès ce moment toute son affection se porta sur « sa mère; il me disait souvent : Que deviendra « cette pauvre femme? la voilà seule à la tête d'une « nombreuse famille. Comment fera-t-elle élever « mes frères, encore si jeunes? J'observai cepen- « dant que dans ces entretiens qui le rappelaient à « de si tristes pensées, il conservait toujours cette « gaieté que la vertu sait donner au milieu des plus « grandes tribulations. Lorsque je lui disais : Soyez « tranquille, mon cher abbé, Dieu est le protec- « teur des veuves. — Oh ! me disait-il, c'est tout « mon espoir. J'ai souvent remarqué que, lorsque « sa mère venait le voir, il trouvait ces moments « heureux et trop courts. Telle était son affection « pour elle, que plusieurs fois il m'a dit fort naïve- « ment : Je crains que Dieu me reproche un jour « d'avoir trop aimé ma mère. Je le rassurais de « mon mieux, lui disant que Notre-Seigneur avait « bien aimé la sienne, et que cet amour ne l'avait

« pas empêché de remplir sa mission ; que l'amour
« des parents était inspiré par la nature, ordonné
« par la religion, qui ne le blâme jamais, quelque
« vif qu'il soit, pourvu qu'il reste soumis à la vo-
« lonté de Dieu. »

Pendant cette troisième année de séminaire, l'abbé Borie s'avança rapidement dans les voies de la perfection. Toutes les vertus qui doivent orner le cœur d'un saint prêtre le rendirent un sujet d'édification pour tous. On a vu comment il avait passé sa deuxième année, celle-ci fut un progrès très-sensible. Il marchait, selon l'expression du Prophète, de vertus en vertus. Pour aller et plus sûrement et plus loin, il se consacra d'une manière spéciale à la sainte Vierge.

Lorsque fut établie la confrérie du Scapulaire, il donna son nom, comme on l'a déjà dit ; mais la formule accoutumée ne suffisant pas à la ferveur de sa dévotion, ou ne contenant pas l'expression des pensées particulières qui l'occupaient, il en composa une que la piété du lecteur saura bien apprécier. Ce monument a le double mérite d'être plein des plus généreux sentiments, de la plus tendre onction, et d'avoir été là comme le témoin des combats du jeune martyr. Nous en devons la conservation à un fervent chrétien de la Cochinchine, qui l'a trouvé enfermé dans le scapulaire de M. Borie. La sainte

Vierge, sa bonne mère, comme il se plaisait à l'appeler, a voulu nous faire connaître et la courageuse prière qu'il lui avait faite, et la maternelle bonté qu'elle a mise à l'exécuter.

En voici le texte latin tel qu'il a été transmis par le pieux Annamite (c'est le nom que portent les habitants du Tonquin et de la Cochinchine, appelée jadis Empire d'An-nam).

A. M. D. G.

O æterni Patris Filia nobilissima, lucerna Ecclesiæ, regina Cleri, spes fidelium, portus naufragantium, casta et immaculata Mater Salvatoris, virgo Maria, ego, Petrus-Rosa-Ursula-Dumoulin Borie, ad ordines minores provectus (licet indignus qui serviam tibi), de materni cordis tui clementia confisus, te hodie in matrem, dominam, patronam et advocatam eligo, firmissimeque statuo et sincera mente assero me tibi Filioque tuo perenniter et fideliter servire velle, et, ut cultus et honor tuus in omnibus accrescat, pro viribus agere.

Ad te, ô lux beatissima, inter instabiles cordis mei fluctus, oculos levo; suscipe me igitur in servum perpetuum. Dirige gressus meos, impetra mihi illam, quæ custos est castitatis, profundam humilitatem et mei ipsiusdesp ectionem, ut vere

mihi mundus crucifixus sit et ego illi. Memorare servi tui, quem hodie in curam et tutelam tuam suscipere dignata es : exora pro me Filium tuum Jesum Christum, ut gratia sua infirmitatem carnis vincam, ampliùs non serviam cupiditatibus meis, exorner iis omnibus virtutibus, quas in te miserrimus peccator contemplor : sim prudens in consiliis, constans in periculis, patiens in angustiis, humilis in prosperis : confirmer in proposito jamdudum concepto, me totaliter ad infidelium conversionem devovendi : ambulem in spiritus hujus supernæ vocationis, ac tandem, ò benigna Mater, effice, ut pro nomine Jesu contumelia perpessa, *per martyrii palmam*, si fieri juvat, ad optatum cœlestis patriæ portum pervenire merear. Amen.

Die vigesima quinta martii 1829.

A LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU.

O très-noble Fille du Père éternel, flambeau de l'Église, reine du clergé, espérance des fidèles, port des naufragés, chaste et immaculée Mère du Sauveur, Vierge Marie, moi, Pierre-Rose-Ursule-Dumoulin Borie, promu aux ordres mineurs, quoique indigne de vous servir, me confiant dans la bonté de votre cœur maternel, je vous choisis

aujourd'hui pour ma mère, ma maîtresse, ma patronne et mon avocate. Je prends l'engagement le plus inviolable et le plus sincère de servir vous et votre Fils toujours et fidèlement, comme aussi d'employer mes forces pour accroître dans tous votre culte et votre honneur.

Vers vous, ô lumière bienheureuse, j'élève mes yeux au milieu des agitations de mon cœur inconstant. Veuillez me recevoir pour votre serviteur à tout jamais; dirigez mes pas; obtenez-moi cette profonde humilité qui est la gardienne de la chasteté, et le mépris de moi-même, afin que le monde soit crucifié pour moi, et moi pour lui. Souvenez-vous de votre serviteur que vous avez daigné adopter et prendre aujourd'hui sous votre protection. Suppliez pour moi votre Fils Jésus-Christ, afin que par sa grâce je triomphe de l'infirmité de la chair, que je ne sois pas désormais l'esclave de mes passions; que je sois orné de toutes les vertus que je contemple en vous, moi malheureux pécheur. Rendez-moi sage dans mes résolutions, ferme dans les périls, patient dans les souffrances, humble dans la prospérité. Affermissez-moi dans le dessein, que j'ai conçu depuis longtemps, de me dévouer entièrement à la conversion des infidèles. Faites-moi marcher dans l'esprit de cette vocation d'en haut, et enfin, ô bonne Mère, qu'après avoir souffert des

outrages pour le nom de Jésus-Christ, je parvienne *par la palme du martyre*, si cela vous est agréable, au port du salut éternel. Ainsi soit-il.

Grâces soient rendues à Marie, qui a si bien exaucé la prière de son serviteur ! Gloire aussi au jeune apôtre qui a si bien compris ce que c'est qu'un missionnaire ! Il nous est permis d'en être fiers et de jeter un noble défi aux apôtres de l'erreur. On ne les a point encore vus mettre le martyre pour couronnement de leur œuvre. C'est juste. La vérité doit inspirer autrement que les doctrines fabriquées par les hommes. Le monde commence à le voir, et quand la politique sera désabusée ou plus honnête, le temps de l'erreur sera passé. Revenons à notre sujet.

Cette pièce authentique est datée du 25 mars 1829, et porte la signature de M. Mareille, alors supérieur du grand séminaire de Tulle, avec celle de plusieurs amis du jeune abbé.

L'expérience a prouvé que ce n'était point là un acte de ferveur passagère. Fixé comme il l'était dans le bien, doué de ces qualités supérieures qui font les grands caractères, et circonspect autant que zélé, il n'aurait pas pris un engagement pareil sans de mûres réflexions. On aime à voir dans un aussi généreux sacrifice la récompense de cette dé-

votion envers Marie, que nous avons remarquée en ce jeune homme dès son plus bas âge. Et certes en peut-il être ici-bas une plus belle? Notre-Seigneur la promettait à ses apôtres. S'il est beau de mourir pour sa patrie de la terre, combien plus le doit-il être de mourir pour sa patrie du ciel?

M. Borie, tout le reste du temps qu'il passa dans le séminaire de Tulle, se montra digne d'une si belle vocation. Cependant toutes ces vertus dont sa belle âme était ornée, lui seul les ignorait. Se rappelant avec un repentir amer les écarts de son adolescence, il s'entretenait dans les plus humbles sentiments de lui-même; il ne cessait de remercier Dieu de l'avoir ramené dans la bonne voie, et s'accusait de n'y pas marcher avec assez de constance et de courage.

Lorsqu'il dut être élevé au sous-diaconat, il vit avec effroi les terribles engagements que cet ordre impose au chrétien. Ce fut une époque douloureuse pour lui. Sa religieuse obéissance aux conseils de son guide spirituel put seule le décider à faire ce pas qui épouvante notre faiblesse. La nuit qui précéda son ordination, 12 juin 1829, ses voisins l'entendaient soupirer et gémir comme si quelque forte douleur l'eût saisi. Au milieu de ses sanglots on put distinguer ces paroles : « Mon Dieu! mon Dieu! l'on vous trompe; on va vous présenter un de vos

ennemis! » Rassurez-vous, aimable jeune homme. Non, vous n'êtes point l'ennemi de votre Dieu. Vos alarmes prouvent la pureté de votre conscience. Vous craignez trop le mal pour lui donner asile dans votre cœur. C'est le moment de l'épreuve, traversez-la, soutenu par la confiance dans le bon maître auquel vous allez vous engager irrévocablement. Oh! il l'avait bien cette confiance qu'inspire un amour véritable. Au milieu de ces désolations intérieures, il espérait tout de la bonté de Dieu et de la protection de Marie.

Mais le voilà dans le sanctuaire, au pied de cet autel qui va recevoir ses serments. Il est prosterné sur les dalles, image du tombeau où s'ensevelit le vieil homme par la consécration de l'Église. Le pontife prononce les paroles puissantes qui créent l'homme nouveau dans ces jeunes chrétiens. L'abbé Borie attire les regards de l'assemblée; on voit sa poitrine se soulever avec effort, ses sanglots l'étouffent, et, sans cette énergique volonté que Dieu lui avait donnée, peut-être aurait-il succombé à ses angoisses. Admirable combat où l'homme, en lutte avec lui-même, sous la main de Dieu sent sa propre faiblesse, et par là mérite d'être environné de cette force surnaturelle qui le rendra propre à soutenir le pesant fardeau du sacerdoce! Relevez-vous, maintenant, jeune lévite, Dieu a reçu vos vœux

comme un sacrifice d'agréable odeur. La paix va redescendre dans votre cœur trop vivement alarmé. Vous sentirez mieux désormais combien le joug du Seigneur est doux et son fardeau léger. Seulement, cherchez autant qu'il sera en vous à plaire à celui auquel vous avez donné votre nom. C'est ce que fit l'abbé Borie. Dans la conduite si édifiante du jeune sous-diacre on vit l'apôtre et le martyr de la Cochinchine.

Il quitta le séminaire y laissant des exemples dont le souvenir y vit encore, des amis bien chers qu'il devait à ses aimables qualités naturelles et plus encore à ses vertus si pures.

Rentré dans sa famille, il s'occupe de réaliser le projet qu'il nourrissait depuis si longtemps. Ce fut l'œuvre des vacances qui suivirent sa troisième année de séminaire.

CHAPITRE X.

L'abbé Borie se prépare à quitter sa famille. — Opposition de ses parents. — Pèlerinage à Roc-Amadour. — Nouvelles épreuves de la part de Mme Borie et de la famille. — Le 1er octobre 1829 il quitte, pendant la nuit, le toit paternel, et arrive à Paris au séminaire des Missions étrangères.

Comment dire à une mère veuve et désolée, à des frères et des sœurs dont quelques-uns sont encore si jeunes : « Je vais vous quitter pour toujours ! » Ces accablantes paroles, le moment était venu de les prononcer enfin. Qui donnera le courage à cette âme sensible de causer une telle douleur à ce qu'il a de plus cher sur la terre ? Ce courage héroïque ne lui manque pas, mais il sait les ménagements que permet et même conseille la religion dans certaines circonstances. Il chargera donc un ami vertueux de préparer les voies. Cette pénible mission fut remplie avec tout le zèle et toute la délicatesse qu'on pouvait

attendre. Il faut bien le dire, puisque c'est la vérité, dès les premières ouvertures on dut prévoir une résistance fort difficile à vaincre. Alors aux combats intérieurs qui avaient agité si longtemps le pieux jeune homme allaient en succéder de nouveaux d'un autre genre, mais non moins terribles. Dieu le permit sans doute pour donner un modèle de plus à ceux qui entendent sa voix.

L'Église a compté dans tous les temps de ces hommes de foi que des considérations humaines n'ont jamais pu retenir dans l'accomplissement d'un devoir commandé par la conscience. Peut-être voudra-t-on croire que l'exemple de M. Borie avait une destination providentielle, si l'on réfléchit sur l'époque où il l'a donné. Malheureusement il n'était que trop vrai, alors comme aujourd'hui, que la volonté de Dieu compte pour fort peu de chose dans les déterminations des enfants et le consentement de la famille. Les illusions et les préjugés sur cette question capitale se glissent quelquefois dans les maisons les plus chrétiennes ; celle de notre jeune abbé n'en fut pas exempte. Peut-être même ses vertus l'entraînèrent-elles plus loin que n'aurait fait la seule voix de la nature ; car l'union de tous les membres de cette respectable famille, fortifiée par la foi, rendait la séparation plus pénible. Frères, sœurs, parents éloignés, amis, tous n'avaient qu'une voix

pour blâmer une résolution si hardie. Son oncle même, lui qui avait tout sacrifié pour sa foi quarante ans auparavant, croyait devoir faire cause commune avec les autres. Peut-être, sentant les périls d'une telle vocation, il voyait avec plaisir qu'elle fût mise à des épreuves qui en garantissent la solidité et la céleste origine.

C'était pour l'abbé Borie des assauts de tous les jours, presque de tous les instants. Disons-le, parce que c'est une vérité dont tout le monde conviendra : s'il avait voulu traverser les mers pour recueillir de l'or au delà, s'il avait voulu suivre la carrière périlleuse des armes, le monde aurait capitulé dès le premier jour devant ses raisons. Est-ce donc que les âmes de nos frères ne valent pas plus que l'or et plus que la gloire militaire, toute belle qu'elle soit?

Mais nul autre, on le conçoit, ne pouvait être ni plus pressant ni plus persuasif que sa mère. Les larmes qu'elle avait versées à la mort de son époux n'étaient pas encore séchées. Cette bonne et digne mère, qui aimait tant son *abbé*, qui en était à son tour tant aimée, qui se consolait de l'embarras des affaires par l'espérance que nourrissent tant de mères dans sa position de passer leur vieillesse auprès de ce fils que des affections étrangères n'éloigneront pas d'elles; ah! certes, il est plus facile de sentir que de rendre combien ses instances furent vives et

déchirantes pour l'abbé Borie. Il sentit le besoin de retremper son âme abattue par des coups si terribles et si souvent répétés.

Pour renouveler ses forces, il implora sa protectrice accoutumée en allant faire le célèbre pèlerinage de Roc-Amadour. Alors c'était chose rare que de se livrer à cette dévotion. L'antique et vénérable chapelle n'était visitée que par un petit nombre de personnes; mais depuis le zèle et la piété de M. l'abbé Caillau ont ravivé l'ancienne ferveur. Marie reçoit dans son modeste sanctuaire des hommages aussi nombreux et aussi purs que jamais. Elle n'y voit pas, il est vrai, les rois et les princes prosternés à ses pieds comme autrefois; mais nous saurons bien un jour qui a perdu, qui a gagné dans cette désuétude.

Inutile de dire avec quelle ferveur pria l'abbé Borie devant l'image miraculeuse qui reçoit depuis quinze cents ans au moins les hommages des fidèles. Il passa la nuit tout entière dans la sainte chapelle, et se sentit revêtu d'une force nouvelle pour vaincre toutes les difficultés qui l'attendaient encore. Son oncle vint le joindre au matin, et lui demanda s'il avait bien mûri sa résolution devant Dieu : « Oui, « mon parrain, répondit le pieux abbé : je crois que « Dieu m'appelle loin de vous. »

Comme une âme vraiment humble craint toujours

les illusions, l'abbé Borie voulut encore prendre un dernier moyen qui vint s'offrir à lui pour s'assurer de la volonté de Dieu. M. Boyer, prêtre de Saint-Sulpice, étant venu diriger les exercices de la retraite ecclésiastique à Tulle, le jeune sous-diacre alla soumettre ses pensées au docte et pieux vieillard. Celui-ci reconnut aisément les caractères bien marqués d'une vocation d'en haut ; ses conseils fortifièrent M. Borie dans ses résolutions. Il avait bien besoin d'être fort, car, à mesure qu'approchait le jour qu'il avait fixé pour son départ, se multiplaient avec une désolante activité les instances les plus fatigantes.

Sa pauvre mère (mais que n'excuserons-nous pas dans une mère !) sa pauvre mère lui dit un jour : « Dieu m'impose maintenant bien des sacrifices. Il « n'y a pas encore un an que mon époux m'a été « ravi, et aujourd'hui tu veux m'abandonner, veuve « et désolée, pour aller je ne sais où, sur une terre « lontaine. C'en est trop, je ne pourrai survivre à « ma douleur. Pars donc, cruel, puisque tu as le « courage de me quitter ; si tu apprends la mort de « ta mère infortunée, tu pourras te l'attribuer. » A ces mots, le cœur de Borie fut brisé. Il fondit en larmes, et quittant sa mère, il s'alla enfermer dans sa chambre.

Après de pareilles scènes, il faut une âme bien

fortement trempée ou plutôt bien livrée à la grâce pour ne pas faillir. Aussi ne serons-nous pas étonnés du sang-froid avec lequel il envisageait les immenses périls qui assiégent presque jour et nuit le missionnaire chez les infidèles. « Si je devais y vivre « longtemps, disait-il, je craindrais de ne pouvoir « supporter cette vie si pénible et d'éprouver des « regrets amers, mais il sera difficile de me cacher « longtemps. On découvrira bientôt le lieu de ma « retraite, et l'on me coupera le cou. C'est ce que « je désire. J'ai la ferme conviction que Dieu me « fera la grâce de donner ma vie pour lui. » Et sur l'observation qu'il pourrait être soumis à d'épouvantables tortures : « Dieu y pourvoira, dit-il, sa « grâce me soutiendra dans les épreuves. Que puis-« je craindre s'il est pour moi? Les hommes ne « peuvent me faire que ce qu'il permettra. Au reste, » ajoutait-il en riant, ces gens-là feront bien de me « couper la tête. Vous voyez que je suis trop long; « ce sera me rendre service que de me raccourcir. »

Il n'y avait donc rien à faire en essayant de l'effrayer. Le seul côté vulnérable était de faire appel à sa sensibilité. C'est encore sa mère qui va l'essayer. L'abbé descendit un jour chez elle pour lui demander quelque chose. « Il est donc vrai, dit-elle, que tu es « résolu de m'abandonner? Cependant je ne t'ai fait « aucun mal; je t'ai toujours aimé plus que mes au-

« tres enfants. Tu étais toute mon espérance, toute « ma consolation. Je comptais sur toi, et tu me « me quittes pour jamais !... Je suis bien malheu- « reuse !... Tiens, voilà la clef de l'armoire, prends « ce que tu voudras, et ne viens plus me demander « rien. Chaque fois que tu viens me demander quel- « que chose, je souffre toutes les douleurs que me « causera ton départ. Je ne puis plus croire que tu « m'aimes, quoi que tu dises... » Oh ! qu'ils devaient souffrir l'un et l'autre dans de telles rencontres ! Borie eut à peine la force de remonter dans sa chambre et eut besoin de quelques instants pour se remettre et pouvoir raconter cette scène déchirante à un de ses amis, qui mêla ses larmes aux siennes.

Cependant Mme Borie, après avoir obéi si longtemps aux inspirations de son cœur de mère, craignit enfin de s'opposer à la volonté de Dieu. Elle fit céder ses affections au devoir, et donna ce consentement qu'elle ne pouvait plus refuser. L'abbé fixa dès lors un jour fort rapproché pour son départ. Mais il n'en dit rien ; son frère aîné seul fut dans le secret. C'était une attention délicate de sa part qu'un tel choix, parce que ce même jour une réunion de famille devait amener plusieurs parents dont la présence adoucirait la profonde douleur que devait causer son départ.

Les voilà tous arrivés : on goûte cette joie des

mœurs antiques. On parle des projets de l'abbé, mais personne n'en croit l'exécution si proche. Lui, soucieux et préoccupé, paraît fort peu de temps à la maison. Il se promène longtemps tout seul sur le bord du canal qui conduit l'eau du moulin. Bien des idées se croisaient dans son esprit, bien des sentiments se heurtaient dans son cœur. » Une « mère, des frères, des sœurs, des parents, des « amis, une patrie, cette belle terre de France, les « quitter pour jamais ! cette famille si joyeuse, l'at- « trister inopinément ! C'est aujourd'hui. Demain on « ne me reverra plus ! Et je ne puis pas leur faire « mes adieux ! comment supporterais-je les der- « nières paroles de ma mère ! O mon Dieu ! vous « m'avez fait entendre votre voix : Celui qui aime son « père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de « moi. Malheur à moi si je n'évangélise ! » On fit encore d'autres tentatives pour le détourner de ses desseins ; chacun lui présentait ses objections, et à tous il répondait avec tant de sagesse, avec tant de foi, qu'on ne savait que lui dire. Sur le soir, il se rendit au souper. Là, ses projets furent encore le sujet de nombreuses observations. Il demeura inflexible. Dieu parlait au fond de son cœur ; naguère il avait dit à quelqu'un : « Je vois bien quelle affliction je vais cau- « ser à ma pauvre mère, mais Dieu qui m'ordonne de « la quitter saura bien la consoler. Je pars avec cette

« confiance. Elle peut bien me faire pleurer encore « quelquefois, mais avec la grâce de Dieu je ne me « laisserai pas vaincre. »

Cette nuit dernière qu'il doit passer dans sa maison est enfin venue. Tout dort. Lui seul veille ou plutôt lutte contre un violent accès de fièvre qui s'explique bien aisément par les circonstances. Entre onze heures et minuit, le voilà qui sort doucement de sa chambre, passe auprès du lit où dormait son oncle qui fut pour lui un second père, près du lit de sa mère !... O heureuse mère, si vous aviez su ce qui se passait en ce moment ! Votre fils voulut alors vous épargner des adieux déchirants. Plus tard, vous avez répandu bien de larmes amères en pensant à lui. Mais vous le revoyez maintenant dans les saintes phalanges des élus, et vous êtes magnifiquement consolée d'un délaissement qui vous fut si douloureux au jour de votre infortune.

On trouva dans la chambre de l'abbé des lettres d'adieu adressées aux personnes qu'il n'aurait pas eu le courage de saluer en partant. Il a donc fait ce pas terrible devant lequel reculait sa profonde sensibilité. Maintenant ses liens sont rompus. On croirait que tout est fini. Hélas ! non. Nous le verrons encore plus tard assiégé d'instances non moins vives que les premières. Suivons-le maintenant au séminaire des Missions étrangères à Paris. Comme

on le sait, et comme nous le dirons dans l'Appendice joint à cette Vie, le séminaire des Missions étrangères a été établi pour former et éprouver la vocation des jeunes hommes qui se destinent à aller annoncer le saint Évangile aux infidèles. Disons-le aussi avec le saint Pape Pie VI, le but principal de cette congrégation ou plutôt de cette association, cette réunion de prêtres séculiers, est de former un clergé indigène séculier chez les nations idolâtres confiées à ses soins. C'est là le but pour lequel le Saint-Siége a créé cette école admirable de généreux dévouement qui a l'honneur de se trouver aux postes les plus avancés, les plus meurtriers surtout de l'apostolat. A elle appartiennent presque tous les nobles martyrs des temps modernes. Outre les deux qu'elle a perdus au Pégou en 1693, elle peut citer avec un saint orgueil les noms des vénérables serviteurs de Dieu, Taurin-Dufresse, Gagelin, Marchand, Jaccard, Cornay, Borie, Delamotte, Imbert, Maubant, Chastan, Schœffler, Bonnard, Chapdelaine, Néron (3 novembre 1860), Vénard (2 février 1861), et Néel (18 février 1862) (1). Un nom-

(1) Parmi ces généreux soldats de Jésus-Christ, les trois derniers, dont le martyre est si récent, ne sont pas encore déclarés vénérables. On a tout lieu de croire que leur cause ne tardera pas à être introduite avec celle des nombreux indigènes qui ont succombé dans la même persécution.

bre bien plus considérable de prêtres indigènes, par elle formés, a consolé l'Église militante de Jésus-Christ par les palmes glorieuses qu'ils ont aussi noblement conquises au prix de leur sang.

CHAPITRE XI.

Lettre de l'abbé Borie à sa mère. — Il prépare, dans l'église des Missions étrangères, les enfants à la première communion.— Opération douloureuse qu'il éprouve dans l'hospice Marie-Térèse. — Départ pour les Missions. — Il est ordonné prêtre à Bayeux. — Lettre de M. Alaboissette.

C'était le 1er octobre 1829 que Dumoulin avait quitté ce qui lui était le plus cher dans ce monde. Après un pareil sacrifice, rien ne pouvait lui coûter. Il s'en allait donc libre et déchargé de ce poids des affections humaines qui nous courbe vers la terre. Son voyage fut heureux, et le 6 du même mois, il se trouvait au milieu de ces hommes apostoliques qui devaient juger en dernier ressort sa vocation, en même temps que le rendre apte à la remplir.

Nous avons tous compati à la profonde affliction de sa mère, et nous verrons avec plaisir ses pre-

mières pensées se rapporter vers elle ; car, s'il nous est ordonné par l'Apôtre d'être forts dans la foi, il ne l'est pas moins d'être indulgents dans la charité. Si c'est quelquefois un devoir impérieux de faire des blessures cruelles, c'en est un aussi d'y verser un baume salutaire. Voici donc ce qu'il écrivit à sa mère :

« Me voici enfin arrivé depuis trois jours à ma « destination. Vous dire combien il fut pénible pour « moi de me dérober à votre tendresse, comme je « l'ai fait, pour avoir la force de sortir de la maison, « ce serait, si vous me rendez justice, vouloir vous « prouver une chose dont vous devez être persua- « dée. Oui, il a fallu étouffer tous les cris du cœur « pour n'écouter que la voix de Dieu qui m'appe- « lait à tout quitter pour son service et le salut de « nos frères non encore chrétiens. Votre résignation « à la volonté divine m'a édifié. Dieu vous tiendra « compte de ce sacrifice. Si votre cœur n'y « consent qu'à regret, que votre foi le soutienne « et le fortifie.

« Quoique éloigné de vous, je ne cesserai de « vous avoir présente à ma pensée ; votre ten- « dresse toute maternelle sera toujours gravée dans « mon cœur. Ah ! ne croyez pas que j'ai été insen- « sible à tant d'efforts que vous avez faits pour me « retenir. J'en ai versé bien des larmes. Dieu les a

« vues et m'a consolé ; j'espère qu'il vous conso-
« lera aussi... Je suis très-bien dans la maison où
« la Providence m'a conduit. J'ai trouvé ici des
« frères, des amis, et tout ce que l'homme peut
« désirer pour être heureux.... Ce ne sont pas des
« supérieurs, mais plutôt des véritables et tendres
« pères qui, tout en cherchant d'abord à procurer
« la gloire de Dieu, font le bonheur de tous ceux
« qui viennent se mettre sous leur bienfaisante
« tutelle. Ne soyez nullement inquiète sur mon
« compte ; seulement ne regrettez pas le consente-
« ment que vous avez bien voulu donner à ma
« démarche. Vous devez croire que je ne me suis
« déterminé qu'après avoir fait de mûres réflexions,
« après avoir consulté des personnes très-capables
« de me guider sûrement. Il y a quatre ans que je
« ne me sens d'autre attrait que celui des missions.
« La volonté de Dieu est que je le suive : que
« sommes-nous pour nous y opposer? N'écoutez
« point tout ce que l'on pourra vous dire ; mon-
« trez-vous chrétienne et coopérez par votre assen-
« timent aux œuvres de charité que Dieu m'or-
« donnera de faire... Pardonnez-moi, ma chère mère,
« l'inquiétude que je vous donne ; croyez que mon
« éloignement ne saurait diminuer en rien le res-
« pect et la reconnaissance que je dois à vos
« bontés spéciales pour le plus indigne de vos en-

« fants. Aimez-moi comme je vous aime en Notre-
« Seigneur, et priez pour moi. »

Au milieu des jeunes hommes appelés aux missions comme lui, et tous d'une piété vraiment apostolique, l'abbé Borie ne montra rien qui s'élevât au-dessus de l'ordre commun. Seulement quelquefois des traits inattendus lui échappaient, révélant des sentiments qu'il cherchait à cacher sous les dehors du train commun.

Le jour qu'il fut appelé au diaconat, il en fit naïvement part à l'un de ses amis habitant d'une autre maison, dans les termes suivants : leur pieux entretien roulait sur les grandes grâces que Dieu lui avait faites. « Je vais vous apprendre,
« ajouta-t-il, une nouvelle qui vous fera bénir plus
« cette grande miséricorde de Dieu envers moi.
« On vient de m'appeler au diaconat. » Une autre fois, parlant avec enthousiasme de la confiance qu'il avait en la sainte Vierge : « Vous voyez bien,
« dit-il, cette haute maison ? eh bien, si j'étais exposé
« à me précipiter du sommet sur le pavé, je ne
« craindrais pas de me blesser, tant j'ai confiance
« en Marie ! »

Ce bonheur dont jouissait le jeune élève des missions devait être agité par de nouvelles épreuves. Des parents, des amis venaient le voir, et c'était toujours à recommencer les scènes que nous avons

vues précédemment. Bien des jours se passèrent ainsi en tentatives inutiles, comme on devait le prévoir; mais l'espérance est une chose dont on se défait si difficilement!

Enfin madame Borie, dans un retour de tendresse qu'on n'a pas le courage de blâmer, lui fit dire par un ami de la maison que, s'il ne revenait dans le pays, elle-même irait le redemander au séminaire des Missions étrangères. Ce message ne fut pas plus heureux que les précédents : « Monsieur S***, répon-« dit l'abbé, nul ne connaît mieux que vous l'affec-« tion que j'ai toujours portée à ma mère. Vous sa-« vez combien il m'en a coûté pour me séparer « d'elle. A Dieu ne plaise que je m'expose à de nou-« veaux combats! Maman ferait un voyage bien « pénible pour elle, et d'autant plus qu'il serait « complétement inutile. » La pauvre mère ne perdait pas encore tout espoir. Malgré tant d'échecs, elle insistait toujours et se promettait de mieux réussir que les autres par sa présence. L'abbé fut donc forcé de dire son dernier mot. Le voici tel que nous le trouvons dans une lettre à son frère aîné:

« . . . . . Toutes les démarches que l'on peut « faire auprès de moi ne sauraient me détourner « de la voie où Dieu veut que je m'engage. Des « considérations humaines ne m'ont point conduit « à Paris, et avec la grâce de Dieu, j'espère qu'elles

« ne se mêleront en rien dans la décision de ma vo-
« cation. Quant au voyage de Paris que maman au-
« rait idée de faire, il ne servirait de rien. Je dois
« vous prévenir que mes mesures sont prises pour
« savoir son arrivée et sortir de la ville, afin de
« ne pas me rencontrer avec elle. »

Quand on se rappelle combien il aimait sa famille, surtout sa mère, on comprend ce que devaient lui coûter de telles paroles. Le monde les blâmera peut-être. Oh ! c'est que le monde n'a pas la vraie mesure des choses. La religion s'accorde avec lui pour louer et prescrire l'amour des parents ; mais l'accord ne va pas plus loin. Le monde cherche ces moyens termes, ces espèces de transactions entre le devoir et l'intérêt, entre les affections et la conscience : la sainte sévérité de l'Évangile les repousse. Souvent le monde met les hommes avant Dieu : la religion ne leur donne que le second rang. Le saint jeune homme se défiait de son propre cœur. Dieu parlait en lui, et quand Dieu parle, il faut bien que l'homme se taise et obéisse. On voulut essayer de ces moyens termes. C'était de le faire entrer dans les missions de France. Dieu ne lui donnait point d'attrait pour cette œuvre. Il refusa donc, et, plus ferme que jamais, il s'attacha uniquement à sa vocation pour les missions étrangères.

Pendant qu'il était au séminaire de Tulle, préoc-

cupé de l'œuvre qu'il méditait, il avait composé des instructions pour amener les païens à la foi ou fortifier les néophytes. Ce zèle apostolique trouva une occasion de s'exercer avant de quitter la France. M. le curé des Missions étrangères, qui était alors M. Desgenettes, plus tard curé de Notre-Dame-des-Victoires et fondateur de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs, l'employa dans son église paroissiale. Il s'acquitta de cet emploi avec un zèle et une capacité remarquables, qui produisaient sur les enfants auxquels il enseigna les premières vérités de la religion des fruits abondants, et procuraient au vénérable curé les plus douces consolations. Voici en quels termes ce digne pasteur s'exprime à ce sujet dans une lettre adressée à M. le supérieur du séminaire des Missions étrangères : « J'ai, « ainsi que la paroisse des Missions étrangères, « une grande obligation à M. Borie ; je lui confiai « la direction des garçons qui devaient faire leur « première communion. Il en fut chargé seul. Ce « catéchisme se composait tout entier d'enfants du « peuple, sans aucune éducation ; tous dissipés, « ignorants et sans application ; le saint jeune « homme leur avait inspiré l'amour de l'étude, la « docilité, le sentiment de la piété convenable à « leur âge, à un tel point, que, pendant les onze

« ans que j'ai été curé des Missions étrangères, je « déclare n'avoir jamais fait faire une première « communion qui m'ait autant donné de consola- « tions que celle de 1829. »

Il semble que la Providence s'est plu à lui ménager les occasions de faire éclater toutes les vertus qui doivent être l'apanage d'un bon missionnaire. Dès sa seconde ou troisième année de séminaire, une indisposition grave de la main droite rendit nécessaire une opération excessivement douloureuse. Il fallut faire une incision depuis le bout de l'index jusqu'au bout du pouce. Personne n'osait prendre sur soi de prêter son ministère pour aider le chirurgien. Borie s'arma de courage et tint sa main ferme et immobile comme s'il n'eût pas senti la douleur. Avouons qu'une âme de cette trempe pouvait affronter les persécuteurs, surtout quand la grâce divine viendrait ajouter sa force aux forces de la nature. Nous le retrouvons semblable à lui-même dans une circonstance analogue. Le vénérable M. Langlois a bien voulu nous en communiquer les détails en ces termes : « . . . Une « grosse loupe lui était survenue à un genou et « faisait craindre qu'il ne pût partir pour les mis- « sions. Elle était trop grosse pour pouvoir s'en « débarrasser autrement que par l'amputation. « Comme il avait cettte loupe depuis longtemps,

« il a dû beaucoup souffrir, car il faisait régulière-
« ment les exercices de la communauté, jusqu'à
« ce que le mal fut venu à un point où il ne pou-
« vait le cacher. »

« On le plaça dans l'hospice de Marie-Térèse,
« destiné particulièrement aux ecclésiastiques, et dont
« le chirurgien est très-habile dans ce genre d'opé-
« rations. Lorsqu'on se prépara à amputer cette
« loupe, il ne voulut point qu'on l'attachât, et pen-
« dant tout le temps que dura cette opération, non-
« seulement il supporta la douleur sans laisser
« échapper aucune plainte, mais encore il parais-
« sait gai et content. Il avait passé ses longs bras
« derrière le chevet du lit, et s'amusait à remuer les
« doigts comme pour battre la caisse. Le chirurgien
« lui témoignant sa surprise de le voir si joyeux
« pendant qu'il souffrait de si vives douleurs : Ah !
« répondit-il, quand je serai chez les infidèles, s'ils
« m'empalent, j'aurai bien plus à souffrir. Les sœurs
« de la charité qui desservent cet hospice étaient
« on ne peut plus édifiées de sa patience, de sa ré-
« signation et du désir qu'il témoignait en toute oc-
« casion de souffrir quelque chose pour Dieu. »

Étant encore à Paris lors des fameuses journées de juillet 1830, il voulut voir de près la colère du peuple et sortit en costume de chasse pour se mêler à la foule. Il la vit et n'en fut pas effrayé, mal-

gré le danger extrême où il se trouva un instant; sa haute taille et sa figure d'adolescent le firent prendre pour un Suisse déguisé. On allait le massacrer lorsque quelqu'un s'écria : « Faites-le parler, vous saurez bien s'il est Suisse. » Cette intervention bienveillante lui sauva la vie. Que Dieu en récompense l'auteur, qui est resté inconnu! Ainsi, presque toutes les épreuves qui peuvent attendre un missionnaire, Borie les avait faites par anticipation; il pouvait plus sûrement compter sur lui dans tous les jours à venir. L'*esprit de force* était venu se reposer sur lui le 27 mars 1830; ce jour-là, Monseigneur l'archevêque de Bourges l'avait ordonné diacre dans la chapelle de Saint-Sulpice.

Dans une lettre qu'il écrivait après les journées de juillet, ses parents crurent voir qu'il n'était pas éloigné de revenir auprès d'eux. Pour le déterminer, on lui dit tout ce qui se peut imaginer de plus pressant. Lui ne permit pas qu'ils nourrissent un espoir qui ne devait pas se réaliser : « ... Je vois « avec peine, mon très-cher frère, que ma lettre « vous a donné quelque espoir de mon retour. Les « dangers ni les malheurs ne doivent m'arrêter dans « la carrière que Dieu m'appelle à parcourir. Si je « me retirais à Cors, ce ne serait que pour y « attendre avec résignation que la divine Provi- « dence me fournît le moyen de suivre ma vocation.

« Rien ne peut m'éloigner de l'accomplissement de « la volonté de Dieu; ni la persécution, ni la mort « ne doivent me faire dévier. La route que je pour- « suis sera une lutte et un combat continuel, « comme celui où nous nous trouvons, jusqu'à ce « qu'il plaise à Dieu de nous appeler à lui. »

Ainsi passèrent treize mois. L'abbé Borie quitta le séminaire des Missions étrangères, y laissant l'exemple de ses vertus, le souvenir de ses aimables qualités, et emportant avec lui l'estime et l'affection de tous ses confrères. Trop jeune encore pour être élevé à la prètrise, il partit de Paris le 2 novembre 1830, et devait ètre ordonné à Pondichéry.

Comme il était au Havre, attendant le départ du vaisseau, une dépèche de ses supérieurs lui apporta une dispense d'âge récemment arrivée, avec l'ordre de revenir à Paris ou d'aller à Bayeux. Il préféra cette ville comme étant moins éloignée. Il arriva le 29 novembre, et le 21, jour de la Présentation de Marie, le fardeau du sacerdoce lui fut imposé par les mains de feu M. Dancel. Écoutons-le nous redire lui-mème les sentiments qu'il éprouva le jour de son ordination. « ... Que d'obligations je con- « tractai en ce beau jour! La dette est immense « et le débiteur fort pauvre : si l'on ne lui fait re- « mise, il est insolvable. Je vous assure que j'eus « besoin d'un courage tout particulier pour me dé-

« cider à recevoir un si redoutable fardeau avec « tant de précipitation. Je fus dispensé à la fois « d'âge, d'examen et de retraite. J'en suis tout con- « fus quand j'y pense. La seule circonstance du « jour m'inspire quelque confiance, et ce n'est pas « la première fois que l'auguste Marie me donne « des marques spéciales de sa protection. Il est « vrai qu'elle est la médiatrice et le refuge des pé- « cheurs, et qu'à ce titre j'ai de grands droits à sa « puissante intercession. »

Les quelques jours qu'il passa dans le séminaire de Bayeux, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, parurent bien courts à lui et à toute la maison. Ses manières, sa piété, sa conversation lui avaient déjà gagné tous les cœurs : aussi laissa-t-il de bien doux souvenirs qu'on aime à retrouver dans la lettre suivante, écrite par un des directeurs, M. Alaboissette, alors économe : « ... J'étais à Bayeux « quand ce cher martyr y fut ordonné prêtre..... « Je me rappelle très-bien que son air aussi modeste « que résolu, son recueillement parfait pendant « toute la cérémonie, sa haute taille et ses traits, « où se peignaient véritablement la noblesse et la « beauté de son âme, nous frappaient beaucoup. « A son départ, il me dit, en souriant, que, s'il re- « cevait la bastonnade, il m'écrirait si cela fait « beaucoup de mal..... Il nous embrassa tous, di-

« recteurs et séminaristes, avec une cordialité char-
« mante, et emporta l'amour et les regrets de nous
« tous. »

Rentré au Havre le 23 novembre, il en partit le 1er décembre, monté sur le vaisseau *la France*, nom d'heureux augure pour lui et ses collègues. A onze heures du matin, il quitta sa terre natale. Oh ! que le cœur doit se serrer à ce moment fatal ! mais on se ressouvient que la terre est à Dieu et que Marie est l'étoile des mers. Le voyage fut heureux, malgré quelques incidents plus ou moins fâcheux. Le lecteur aura plaisir de l'entendre lui-même en faire le récit : il est extrait d'une lettre à M. Touron , supérieur du petit séminaire de Servières.

CHAPITRE XII.

Lettre de M. l'abbé Borie à M. Touron, supérieur du petit séminaire de Servières, sur son voyage du Havre à Macao.

Macao (Chine), le 15 janvier 1832.

Monsieur le Supérieur,

Je suis arrivé en Chine depuis quelques mois, mais non encore à ma destination. Je m'étais proposé de ne vous écrire que lorsque j'y serais parvenu ; mais comme cela traîne en longueur, je devance ce temps, sauf à recommencer. Avant de vous parler de mon nouveau séjour, je crois devoir vous raconter mon voyage. Nous quittâmes le Havre à onze heures du matin, 1er décembre. Le temps fut beau d'abord ; mais la joie, que le mal de mer avait déjà troublée pour quelques-uns,

le fut bien davantage par les vents contraires qui nous assaillirent. Dès le 3, la mer grossit, les vagues viennent se briser avec un fracas terrible contre le vaisseau. Parfois il en est inondé : le vent redouble, et nous voilà aux prises avec la mort. Que faire? Prendre patience, se détacher un peu plus du monde, et s'unir plus intimement à Dieu. C'était le seul remède utile au mal. Le vaisseau travaillait beaucoup depuis deux jours, et l'on craignait à chaque instant qu'il ne pût y tenir plus longtemps. Nous étions quelquefois comme dans un bassin, d'autres fois les vagues nous soulevaient au-dessus des abîmes : on parlait déjà de se réfugier au port de la Rochelle. Mais il n'y avait pas moins de danger dans cette tentative. Cette affreuse tempête s'apaisa peu à peu, et le 8 un vent favorable nous ramena le calme, la joie et l'espérance. La traversée du golfe de Gascogne nous fit perdre les deux tiers de nos volailles, qui furent plus maltraitées que nous par la tempête : de plus notre navire y prit une voie d'eau assez considérable, qui, sans le secours des pompes, nous aurait fait une mauvaise affaire.

Le 9, un vaisseau anglais nous procura un moment de distraction ; il essaya de se mesurer avec nous, et eut d'abord l'avantage : mais nos officiers mirent dehors le plus de toile possible ; et, après

une lutte de quatre ou cinq heures, notre rival eut une voile déchirée. Il fut forcé de rester derrière, et nous, favorisés par un bon vent, nous fûmes le 17 à la hauteur des côtes d'Afrique; le 19, nous vîmes Porto-Santo, puis Madère, Palma, l'île de Fer, etc. Tout cela fut, comme vous le pensez, une agréable diversion, et nous fit oublier le passé. Le temps était plus doux, nos navigations plus faciles. Le 20 décembre, quatrième dimanche de l'Avent, nous eûmes l'inappréciable bonheur de célébrer les saints mystères, et même cinq ou six autres fois dans la traversée de France à l'île Bourbon. Des vents contraires ou des calmes plats retardèrent ensuite notre marche, et ce ne fut que le 14 janvier que nous arrivâmes sous l'équateur. Le capitaine eut l'aimable politesse de nous dispenser de l'ennuyeuse cérémonie du baptême de la ligne. Notre marche fut assez heureuse à partir de ce point, et le 19 février, nous doublions le cap de Bonne-Espérance. Là, cependant, la mer, un peu rude, agrandit la voie d'eau que nous avait faite le golfe de Gascogne, et si les pompes nous eussent manqué, je crois que nous serions descendus bien bas. Nous arrivâmes cependant en cet état devant l'île de France, le 18 mars, après une traversée de cent huit jours. Ce fut, comme vous pensez bien, une grande joie pour nous tous. Nous descendîmes

aussitôt à l'église pour y réciter le *Te Deum;* après quoi nous visitâmes le vicaire apostolique de l'île. Sa maison est fort petite; néanmoins il voulut nous loger tous chez lui pendant les trois jours que nous passâmes dans l'île. Il dut être bien gêné, car nous étions onze, un lazariste, six élèves chinois et quatre prêtres des Missions étrangères... La religion catholique est prêchée sans obstacle; les Anglais même en payent les ministres. Le besoin des prêtres y est fort grand; à peine en compte-t-on cinq ou six pour 30,000 à 40,000 âmes. Nous fûmes reçus à bras ouverts par le préfet apostolique de l'île Bourbon. Il fallut le quitter plus tôt que nous ne voulions. Cette première contrariété fut le prélude de beaucoup d'autres qui nous attendaient avant de finir nos voyages. Le détroit de la Sonde nous coûta dix jours pendant lesquels nous eûmes bien le temps de voir les côtes. Celles de Java sont couvertes de bois très-touffus; elles offrent aux yeux du voyageur un aspect sauvage, mêlé de quelque chose de grand et de majestueux. La nature s'y montre dans toute sa beauté. On voit, de distance en distance, quelques pauvres Malais, à demi sauvages, sortir de ces immenses forêts, jeter à l'eau une pirogue longue de huit à dix pieds, large de deux ou trois, et se diriger vers les navires qui passent. Ils viennent vendre des fruits, de la

volaille, du gibier, des curiosités de leur île. Toutes leurs marchandises se donnent à fort bon marché. Pour cinq francs, on a une vingtaine de volailles. Presque à chaque instant, nous voyions ces insulaires venir s'accrocher à notre vaisseau et nous faire leurs offres. Cela fit passer le temps d'une manière moins monotone.

Le 26 mai, nous mouillâmes devant Batavia. La baie est fort bonne. On arrive à la ville par un canal de toute beauté. Cette ville hollandaise offre partout un luxe qu'on aurait peine à trouver dans Paris même. Les bâtiments y sont construits à l'européenne, les rues tracées au cordeau. Deux fois par jour on arrose les rues, pour ne pas être incommodé par la poussière que soulèveraient les nombreuses voitures qui les parcourent sans cesse. La population de l'île entière s'élève de cinq à six millions, et celle de la ville à cent mille, tant Hollandais que Malais et Chinois. La religion est loin d'y fleurir; car l'entrée du ciel n'est pas facile aux riches du siècle. Il y a cependant un prêtre catholique, et les protestants ne le contrarient par dans son ministère. Deux autres prêtres parcourent la colonie. Nous fûmes forcés de séjourner vingt-trois jours dans cette ville malsaine pour les Européens. Deux de mes compagnons de voyage y furent incommodés; mais cela n'eut pas de suite. N'ayant pu

trouver, quoiqu'on nous l'eût promis, un vaisseau faisant voile pour la Chine, nous prîmes le parti d'aller en chercher un à Syncapour, à l'extrémité sud du détroit de Malacca. Notre traversée dura douze jours, et fut marquée par des aventures dont le récit vous intéressera.

Le 19 juin, jour du départ, le vent en poupe, nous devions arriver vers le soir près d'un rocher fort dangereux, parce qu'on ne le voit que de fort près. Le capitaine dirigeait de manière à le laisser à deux lieues, d'après ses calculs; mais, trompé par sa carte marine ou entraîné par les courants, il donna précisément dessus. Le vaisseau ne passa qu'à trente pas, sans qu'il fût possible de dévier par la moindre manœuvre. Heureusement cet écueil ne s'étend pas loin, sans quoi le naufrage était inévitable, et nous en fûmes quittes pour la peur. Le lendemain, de nouveaux dangers : les bancs de sable du détroit de Banca, et les pirates qui infestent ces parages. Avant de tenter le passage, on chargea quatre pièces de canon : des fusils, des sabres, des piques furent préparés en cas de besoin; et pour ôter la pensée de nous assaillir, nous tirâmes six coups de canon. Il fallut cinq jours entiers pour franchir ce détroit, qui n'a pas plus de vingt lieues ; mais on n'y peut avancer la nuit, par la crainte des bas-fonds. Le second jour nous en touchâmes

un vers les quatre heures du soir : comme le vent était faible, la secousse ne fit aucun mal ; on se dégagea comme on put, et nous connûmes à l'eau trouble que nous étions engagés dans la vase. A peine échappés de ce mauvais pas, nous jetâmes l'ancre pour la nuit. Tout à coup on aperçoit une grosse barque se dirigeant vers nous. La supposant pleine de pirates, on s'apprête à faire bonne défense.

La barque approche : un coup de canon part alors pour l'effrayer; et voilà qu'à l'instant même les Malais jettent à la mer un bateau. Dix hommes y descendent, et forcent de rames vers nous. On leur crie à plusieurs reprises de ne pas avancer ; ils n'en font rien. Parvenus à quarante pas de nous, ils voient nos pièces braquées sur eux, nos gens le fusil en joue, et aussitôt ils crient : *Sonda*, *sonda*, *boun Malaio :* « Assez, assez, nous sommes de bons Malais. »

On crut que notre bonne contenance les avait forcés à être honnêtes gens.

Sortis de ce mémorable détroit, des dangers d'un autre genre nous attendaient. Le 28 juin, on aperçoit à un quart de lieue une trombe qui se forme. Elle avait environ trente pieds de diamètre. On s'apprêtait à la rompre avec le canon, lorsque le

vent la fit passer inoffensive devant le navire. Une seconde plus forte et plus haute vint nous effrayer peu de temps après. L'eau s'élevait à plus de deux cents pieds, et tournoyait avec une inconcevable vitesse. Le temps de cette traversée commençait à me paraître long, car on ne se familiarise guère avec le danger. Trois jours après nous mouillâmes devant Syncapour. Deux ou trois heures après nous passâmes sur un autre vaisseau, qui nous fit traverser fort heureusement cette mer si redoutée des voyageurs, et le 15 juillet nous touchâmes à *Macao*.

Voilà, monsieur le Supérieur, l'histoire de mes aventures pendant huit mois et demi. Je suis à Macao sans avoir pu trouver moyen de parvenir à ma destination, qui est le *Tong-King*. Un courrier qu'on a expédié dans le mois de juillet n'est pas encore de retour. Oh ! qu'il me tarde d'arriver dans cette mission, de pouvoir faire et souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu ! car je vous assure que jusqu'ici mes jours sont bien vides de bonnes œuvres.

La presqu'île de Macao ne tient au continent que par une langue de terre qui a 250 pas de largeur. Elle est divisée en deux par une muraille de douze pieds, que les Européens n'ont pas le droit de franchir. La ville compte vingt-cinq à trente mille

âmes, cinq mille Portugais, le reste Chinois. Elle est mal bâtie, traversée par de vilaines rues, entourée d'un mur, et défendue par quatre forts qui la rendraient imprenable s'ils étaient bien servis. Les habitants n'ont d'autre ressource que le commerce.

Je fus témoin, en septembre, des ravages du typhon, qui désole ces contrées tous les ans. Cent quatre-vingts barques de pêcheurs furent englouties, quatre vaisseaux d'Europe démâtés. Les quais de la ville ont croulé sous l'effort des vagues. Plusieurs maisons chinoises ont été renversées ; et nous-mêmes, pendant que nous dînions, nous avons vu enlever le toit de la nôtre. Vous voyez que sur terre comme sur mer les périls ne manquent pas. Quoique les Portugais soient ici depuis longtemps, nous n'en sommes pas moins au milieu des infidèles. On compte à peine huit cents Chinois chrétiens. Un François Xavier ne serait pas moins nécessaire ici qu'il ne le fut à Goa.

Nous avons des nouvelles satisfaisantes de toutes les missions, hormis celle du Tong-King. Oh ! quel malheur si la persécution s'y déclarait ! C'est la plus florissante de nos missions d'Asie. Elle compte 200,000 chrétiens, 800 religieuses, 80 prêtres indigènes, 1,200 catéchistes ; mais elle n'a que 7 prêtres européens. Que je suis impatient d'aller partager leurs fatigues ! Bien des obstacles s'opposent à

l'entrée des missionnaires dans ces pays infidèles ; mais avec du temps, de la patience, par-dessus tout avec le secours de Dieu, on triomphe des fureurs de l'enfer.

P.-D. Borie, miss. apost.

CHAPITRE XIII.

Séjour de l'abbé Borie à Macao. — Lettre à un de ses amis. — Il prodigue les soins les plus tendres à un jeune Chinois destiné pour le collége général de Pinang. — Départ de M. l'abbé Borie pour le Tong-King. — Le 5 février il arrive à Saïgon (Basse-Cochinchine). — Séjour au collége : il y rencontre M. Jaccard. — Caractère, politique, débauches, caprices de Minh-Menh. — MM. Molin et Borie arrivent au collége de Saint-Jacques, dans le Bo-chinh (1).

Le jeune missionnaire habitait la maison ecclésiastique qui correspond avec le séminaire des Missions étrangères à Paris (2). Elle est entretenue en partie par les ressources de la Propagation de la Foi. Les prêtres destinés à ces régions viennent s'y reposer et y attendre, soit le moment, soit les moyens de se rendre à leur destination.

(1) Prononcez *Bo-quigne.*

(2) Cette maison est maintenant à Hong-Kong.

M. Borie n'était plus qu'à cent cinquante lieues de la sienne ; des circonstances le retinrent durant plusieurs mois dans une inaction forcée. Sa mission était pour le Tong-King, et malgré la proximité des lieux, on n'avait depuis une année entière aucune nouvelle de cette contrée. Ce silence inquiétant par lui-même, le devenait beaucoup plus encore par la connaissance qu'on avait du caractère pervers et des mauvais desseins du roi de ce pays. On craignait que la persécution ne désolât cette belle chrétienté. Néanmoins il paraissait téméraire de soutenir des périls qui pouvaient compromettre des ouvriers pleins de jeunesse et de zèle, sans servir la cause de Dieu.

Dans cette ville peuplée d'infidèles qui ne connaissent pas l'Évangile, ou de chrétiens qui, la plupart, le renient par leurs œuvres, le jeune apôtre sentait, comme autrefois saint Paul, dans Athènes, son âme s'indigner. « Je m'épuise en vains désirs, écrivait-il à un ami d'Europe, il est bien triste de rester les bras croisés au milieu de tant de peuples qui périssent sans secours. Mais que faire? Attendre avec résignation que Dieu, touché de notre bonne volonté, nous accorde l'insigne faveur de faire et de souffrir quelque chose pour sa gloire. Si le courrier tant désiré et qui pourrait être revenu depuis trois mois, n'arrive pas au premier jour, il

ne me trouvera pas à Macao. Une occasion se présente pour la Cochinchine. M. le procureur est d'avis que j'en profite pour pénétrer par là dans le Tong-King. Cette démarche, devenue nécessaire, allonge mon voyage de trois ou quatre cents lieues. Que Dieu en soit béni ! j'aurai de grands dangers à courir, de grandes fatigues à supporter ; mais avec le secours de celui qui est notre modèle et notre force, je ne crains rien. Il est d'ailleurs bien juste que je commence à payer l'immense dette que j'ai contractée par mes péchés. »

Cette dernière considération revient souvent dans les lettres du pieux missionnaire. Qui n'a remarqué que saint Paul retrempait ainsi son zèle et sa ferveur dans le souvenir de ses égarements ? N'est-ce pas là un des secrets desseins de la Providence, quand elle laisse participer à la faiblesse humaine ceux qu'elle veut élever à de hautes vertus?

Mais s'il ne pouvait rien faire pour étendre le royaume de Dieu, il put enflammer son zèle d'une plus vive ardeur, en voyant les œuvres de ses confrères. Des païens convertis l'édifiaient par leur foi si vive, leur piété candide et ce dévouement généreux qui caractérisaient les premiers fidèles instruits par les apôtres eux-mêmes. Pendant qu'il était là passèrent plusieurs de ces jeunes Chinois et Cochinchinois, que MM. des Missions étrangè-

res élèvent avec beaucoup de soin à Pulo-Pinang (détroit de Malacca), pour les rendre un jour prêtres ou au moins catéchistes à leur pays, dont ils seront au jour de l'épreuve la consolation et le plus ferme appui. Ces jeunes chrétiens, à l'âge de quinze ou seize ans, ont le courage d'aller à mille lieues de leur patrie faire leurs études, quittant ainsi leur famille pour neuf ou dix ans. Et qu'attendent-ils quand ils la reverront ? Des outrages, des chaînes, des tortures, peut-être la mort la plus cruelle ? Oh ! c'est qu'ils ont goûté cette parole du divin Maître : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent plus rien au delà ; mais craignez celui qui peut jeter le corps et l'âme dans la géhenne. » Ainsi l'arc des forts a été brisé et les faibles ont été revêtus de force. C'est là toute l'histoire de l'Église.

Un de ces jeunes hommes fut retenu par la maladie dans la maison des missionnaires ; voici en quels termes en parle M. Borie dans une lettre adressée à M. Albrand, supérieur du collége général de Pinang : « Le départ des courriers pour Pinang doit « avoir lieu demain, s'il faut ajouter foi aux promes- « ses portugaises ; l'occasion est favorable pour « vous donner de mes nouvelles. Les courriers « conduiront trois élèves destinés pour votre col- « lége.... Laurent nous restera, il est incapable de « revenir au Su-Tchuen ; je ne crois même pas

« qu'il ait à gémir longtemps dans cette vallée de « larmes ; il paraît tout résigné à la volonté de « Dieu. C'est une perte pour la mission et un habi- « tant de plus dans le ciel; il supporte avec une ex- « trême patience les maux qui l'affligent. » Malheureusement la prédiction de M. Borie se réalisa. Son cœur de missionnaire, naturellement aimant, dut s'attacher à ce jeune homme dont il savait apprécier tout le mérite; aussi s'estimait-il heureux d'alléger ses douleurs par des soins empressés. Il contemplait avec un indicible bonheur l'angélique piété, la patience et la résignation si chrétienne du bon Laurent. Ce pieux malade lui disait souvent : « Puisque je ne puis aider les missionnaires, ni travailler au salut des autres, je suis bien inutile en ce monde. Je désire mourir pour aller vers Dieu, dans le ciel. » Ses vœux furent bientôt exaucés. Peu de jours après, pendant que l'abbé Borie veillait seul, auprès du malade, après s'être longtemps entretenus tous deux du bonheur de la vie future, le bon Laurent cessa de parler et s'éteignit d'une mort douce comme le sommeil, entre les bras du missionnaire.

Une autre circonstance ne le toucha pas moins. Deux Chinois frères, faisant le commerce, s'étaient convertis dans le cours de leurs voyages; préférant ce trésor inespéré à tous ceux qu'ils cher-

chaient, ils s'empressèrent de rejoindre leur famille pour lui faire part de leur bonheur. Elle était à mille lieues de l'endroit où la grâce les avait touchés. Leur chemin était par Macao ; ils reçurent la plus généreuse hospitalité chez les prêtres français, et voulaient emmener l'un d'entre eux dans leur pays. M. Borie désirait les suivre ; son supérieur ne le permit pas, vu que sa mission était pour un autre pays. Il se soumit, parce qu'il savait que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice. Les deux Chinois achevèrent donc leur route seuls. Environ un mois après, le plus jeune vint annoncer que quarante personnes de son village demandaient le baptême. Il était bien pénible pour ces bons prêtres de ne pouvoir répondre à tant de bonne volonté. Borie réitéra ses instances, mais toujours inutilement, d'autant plus même que l'on croyait plus proche l'occasion attendue de jour en jour.

On sent quelle impression devait faire sur l'âme du jeune missionnaire le spectacle des prodiges de l'Évangile qui change ainsi des hommes grossiers et sensuels en des hommes d'une si haute vertu. Il en était plus impatient de se mettre à l'œuvre.

Enfin arrivèrent ces nouvelles du Tong-King si longtemps attendues. Comme on l'avait pressenti, elles étaient tristes et affligeantes. Un prélat, Mgr Longer, évêque de Gortyne, vicaire apos-

tolique depuis trente-neuf ans et missionnaire depuis cinquante-cinq, venait de terminer sa course; un missionnaire français malade, deux prêtres annamites morts, trois autres de la même nation arrêtés, puis rendus à la liberté pour de l'argent, quelques chrétiens persécutés et condamnés pour cause de religion, des craintes vagues encore pour l'avenir, telle était la perspective qui s'offrait au jeune apôtre, la veille de son départ. Comme le soldat n'est jamais plus content que le jour où le bruit lointain du canon fait espérer bientôt la rencontre de l'ennemi, de même notre intrépide missionnaire se réjouissait de pouvoir enfin combattre les combats du Seigneur.

Le 27 janvier 1832, il monta sur une somme chinoise (c'est le nom donné aux vaisseaux de la Chine) avec trois prêtres français, venus comme lui sur le vaisseau *la France*. C'étaient M. Molin (1), destiné aussi au Tong-King; MM. Delamotte (2) et Vialle (3), qui devaient rester en Cochinchine. La

(1) Prêtre du diocèse de Meaux. Il se noya, dans la traversée d'une rivière, le 18 février 1835, et perdit ainsi la couronne du martyre que lui faisait espérer la persécution.

(2) Du diocèse de Coutances; mort en prison pour la foi le 3 octobre 1840.

(3) Du diocèse d'Aix; mort le 17 septembre 1838 d'une maladie contractée dans les bois où il se réfugia pour fuir ses persécuteurs.

navigation fut assez heureuse jusqu'aux frontières de l'empire annamite. Là commencèrent les dangers, parce que dès 1825, le roi avait défendu l'entrée des missionnaires dans ses États. La somme qui portait ceux-ci dut donc être soumise à une visite scrupuleuse devant la douane. Heureusement le capitaine connaissait beaucoup le chef de ce bureau ; il l'invita à dîner sur la somme, et cette politesse le rendit fort indulgent ; la visite se fit assez bonnement et tout alla bien. Pendant toute l'opération les quatre missionnaires se tenaient enfermés dans un petit réduit où ils pouvaient à peine respirer, souhaitant bon appétit et prompt départ à l'importun visiteur. Cela fait, ils continuèrent leur route jusqu'à Saïgon, capitale de la basse Cochinchine. M. Cuenot (1), qui résidait dans la chrétienté voisine, vint les saluer le 5 février dans cette ville, et les conduisit au collége que les missionnaires avaient fondé tout près de là. « ... Nous y « reçûmes vers huit heures du soir la bénédiction

(1) Du diocèse de Besançon ; sacré évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Cochinchine, en 1835. Durant quinze ans de la plus sanglante persécution, Mgr Cuenot put former plus de 80 prêtres indigènes, et pour réaliser les vœux du Souverain Pontife, il divisa successivement sa mission en quatre vicariats apostoliques, se réservant la Cochinchine orientale. Tombé entre les mains des persécuteurs le 29 octobre 1861, il mourut en prison le 24 novembre, quelques heures seulement avant l'arrivée de sa sentence de mort.

« de Mgr Thabert (1), vicaire apostolique de
« la mission. Nous eùmes aussi, pendant notre
« séjour au collége, l'avantage d'y voir successive-
« ment tous nos confrères qui travaillent dans ces
« contrées ; vous vous faites sans doute une idée,
« mon cher G***, de la joie qu'on éprouve à se
« rencontrer dans ces pays étrangers... Quelques
« jours après notre arrivée, Monseigneur reçut la
« nouvelle de l'arrestation des chrétiens d'un vil-
« lage situé près de la ville royale. Cette nouvelle
« fit hâter notre départ, dans la crainte que la per-
« sécution une fois déclarée, il nous fût impossible
« de parvenir à notre destination. Nous ne pûmes
« cependant venir à bout de sortir de la province
« de Dong-Naï (Basse-Cochinchine) que le 1er avril.
« Le danger était grand, mais on ne vient pas dans
« ce pays pour ne pas être exposé; je puis vous
« assurer que pour mon compte je ne craignais pas
« plus que quand j'étais au milieu de vous, dans le
« séminaire de Tulle. Néanmoins, Monseigneur et
« nos confrères ne nous virent pas partir sans
« craindre beaucoup pour notre voyage ; car, tout
« bien combiné, nous devions arriver près de la
« ville royale Hué, appelée aussi Phu-Xuan, vers

(1) Du diocèse de Lyon ; mort le 31 juillet 1840 à Calcutta (Indes anglaises), où la persécution l'avait forcé de se réfugier.

« le temps où l'on s'attendait à voir les captifs de
« Jésus-Christ renvoyés ou livrés aux supplices.
« Ce voyage, en effet, fut bien long et pénible;
« car nous étions obligés de nous tenir étroitement
« fermés, parce que, malgré notre costume chi-
« nois, nos figures européennes nous auraient
« trahis. Le vent nous fut souvent contraire ; il
« fallut nous arrêter en deux ou trois endroits fort
« dangereux ; mais Dieu combattait pour nous,
« qu'avions-nous à craindre ? L'Étoile de la mer,
« notre bonne mère, intercédait pour nous, et mal-
« gré les vents et les douanes, nous arrivâmes sans
« fâcheux accident au village de Yen-Minh.

« On croit que si nous avions été pris, nos con-
« ducteurs auraient perdu la tête, la barque eût été
« confisquée, et nous, pour le moins, exilés du
« royaume. »

Les quatre voyageurs furent accueillis de la manière la plus aimable chez un prêtre du pays qui les retint quatre jours. Tout près de là, dans le village même de Duong-Son, dont tous les habitants chrétiens, au nombre de soixante-treize, étaient dans les prisons, demeurait M. Jaccard (1) du diocèse de

(1) Il parut devant les juges comme les autres chrétiens du village. « Sa fermeté, dit M. Borie, leur imposa. L'intrépide « Jaccard, cité devant les mandarins, les désarma par sa conte- « nance. Si j'ai des crimes, dit-il, je demande à être châtié; si

Chambéry. Prisonnier lui-même, il avait cependant la liberté de sortir. Le roi l'appelait souvent à sa capitale, pour lui faire traduire des ouvrages anglais ou français. Ce digne prêtre les rassura beaucoup sur le sort des soixante-treize chrétiens. *Le canon de Cochinchine*, leur disait-il, *fait beaucoup de bruit et peu de mal*. Malheureusement il se trompait, mais cette erreur est fort excusable. Il ne fallait pour croire comme lui que supposer au roi le sens commun. Qui pouvait penser que ce prince, à qui l'on doit reconnaître des talents supérieurs, irait s'engager follement dans un duel à mort avec cinq cent mille de ses sujets qui étaient incontestablement la partie la plus pure de son peuple ? L'affaire de ces chrétiens prouva qu'on pouvait tout attendre de lui. Leur chef fut étranglé, plusieurs de ceux-ci exilés, les autres condamnés à trois mois de can-

« au contraire l'on n'a qu'à me reprocher d'enseigner une reli-
« gion perverse, qu'on sache bien que tant que ma tête sera sur
« mes épaules je ne cesserai de prêcher la religion sainte que
« je professe. » Les chrétiens, suivant l'exemple de leur père, dirent unanimement qu'ils mourraient tous plutôt que de renoncer à la religion. Cette affaire n'eut pas de suite pour le moment, Sa Majesté l'ayant enrôlé dans ses troupes. Plus tard il fut condamné à mourir par la main du bourreau, puis relégué dans un fort pour y périr de faim ; puis rappelé près de la capitale, enfin étranglé pour la foi le 27 septembre 1838. N'est-ce pas ainsi que fait le tigre dans ses sanguinaires caprices ? il joue avec sa victime et finit par la dévorer.

gue (1). Tous confessaient généreusement leur foi.

Puisque nous sommes si près de la ville royale, faisons connaissance avec ce prince, dont le nom sera mis dans l'histoire à côté des Néron et des Tibère. Monté sur le trône en 1820, il changea son nom de Chi-Dam en celui de *Minh-Menh* (2), qui signifie Destinée illustre ou brillante. En effet, il est devenu célèbre, mais bien tristement; il pouvait cependant laisser une glorieuse renommée et le souvenir d'un grand et bon prince, car il avait reçu de la nature les plus précieuses qualités : esprit fin et délié, profond politique, doué d'un caractère ferme et inébranlable, capable de conduire les plus grandes affaires, mais des passions désordonnées rendirent funestes à lui et à ses peuples tous ces avantages.

Appelé au trône par une injuste préférence, il s'imagina que les chrétiens, et surtout les missionnaires, ne le voyaient pas avec plaisir. Déjà le christianisme ne lui plaisait guère parce que son inflexible sévérité ne peut approuver les mœurs dis-

(1) La *cangue*, au Tong-King et à la Cochinchine, est composée de deux pièces de bois, longues de 8 à 9 pieds, réunies aux extrémités par deux traverses ; deux autres, placées vers le milieu, forment une petite ouverture qui s'adapte au cou du patient : on la porte nuit et jour.

(2) Prononcez *Migne-Meigne*.

solues de l'Orient ; quand il fut son maître, des courtisans accrurent encore son mauvais vouloir.

En habile politique, il voulut fondre en un seul corps de nation les deux peuples antipathiques soumis à son empire, savoir la Cochinchine et le Tong-King, soumis par son père, mais toujours irrité de cette conquête ; il conçut fortement à cet effet une pensée d'unité qu'il eut le tort de vouloir étendre au delà des justes bornes. Mœurs, croyances, coutumes, il voulut tout réunir sous les lois et une centralisation absolue, dont il se réservait à lui-même la direction souveraine ; plan vaste et bien conçu, que le défaut de modération l'empêcha de réaliser.

Il avait une volonté de fer qui ne reculait devant aucune difficulté ; un orgueil, assez commun du reste aux monarques orientaux, qui lui faisait regarder comme des barbares les Européens.

Enfin c'était un prince débauché à l'excès, ce qui suffirait pour expliquer les actes les plus sanglants de son règne. Quand le libertinage est porté chez les princes au point où il l'était chez celui-ci, il est rare que la cruauté n'en soit pas la compagne. C'est, du reste, l'état ordinaire de cette funeste passion chez tous ceux qu'elle domine ; aussi peut-on citer de lui des actes de barbarie qui font frémir. En voici deux. Un jour qu'il assistait à des combats

de bêtes féroces, il jeta son mouchoir dans l'arène, puis donna l'ordre à l'un de ses gardes d'aller le chercher. Le malheureux soldat aima mieux affronter la fureur des tigres, que s'exposer à la colère du despote. Une autre fois, il fit enfouir dans un moment de frayeur ses joyaux par une jeune fille, et pour que le secret ne fût pas révélé, il la fit poignarder par des gens apostés sur la route par où elle revenait. Cent autres faits de cette nature pourraient être rapportés. Il en est même qui semblent accuser un esprit de vertige.

Dans le mois de juillet 1838, il souffrait des douleurs excessives dans les entrailles. Ses fils et plusieurs grands mandarins allèrent le voir, et lui dirent que sa maladie était peut-être un châtiment de sa persécution. Soudain, il se leva tout bouillant de colère sur son lit, déclara qu'il persécuterait la religion tant qu'il vivrait, et qu'une fois rétabli, il l'exterminerait entièrement dans ses États. Il faisait mettre à la cangue les vaisseaux qui ne marchaient pas bien, les idoles qui ne donnaient pas la pluie et le beau temps quand il en voulait; il faisait administrer des médecines à ses canons quand il les trouvait humides; « parce que, disait-il, ils suent de la peine qu'ils ont eue en faisant la guerre. » Si les savants de ce pays connaissaient l'histoire de Rome, avec leur système de métempsycose, ils

penseraient que l'âme d'Héliogabale ou de Caracalla est passée dans le corps de leur auguste monarque. Tel est l'homme dont notre cher abbé devint le sujet pour en être bientôt la victime.

Après quatre jours passés *incognito* dans ce village, il se remit en marche pour toucher enfin cette terre qu'il devait arroser de ses sueurs. Le voyage, quoiqu'il ne fût pas long, était semé de périls, l'affaire des chrétiens de Duong-Son avait jeté l'épouvante. Les fonctionnaires devançaient les ordres du roi par une plus rigoureuse surveillance. Le missionnaire eut besoin des plus grandes précautions, ne marchant le plus souvent que la nuit par des chemins détournés, n'osant se fier à personne et craignant toujours d'attirer l'attention par sa haute stature. C'était bien avec raison, vu que les gens du pays sont au-dessous de la taille moyenne. Nous verrons même que ce fut le signalement donné par le traître qui le livra. Avec de saintes pensées il fallait se cacher, comme le fait celui qui médite un crime. Il marchait en compagnie de M. Molin, et tous deux arivèrent enfin heureusement dans la province de Bò-chinh ou Binh-chinh (1), située sur les confins du Tong-King et de la Cochinchine, dont elle est séparée par le grand fleuve..... Ils logèrent

(1) Prononcez *Bo-quigne* ou *Bigne-quigne*.

dans le collége de Saint-Jacques, où ils eurent la consolation de rencontrer deux prètres français qui n'étaient là qu'en passant, M. Jeantet et M. Bellamy que ses infirmités ont forcé de revenir en France.

Après quelques jours de repos, M. Borie s'embarqua de nouveau, et pénétra sans accident fâcheux dans le *Xu-Nghê*, *Nghé-An* (1), province du Tong-King occidental; il touchait enfin au terme de son voyage. C'était le 15 mai 1832, dix-huit mois après son départ de France.

(1) Prononcez *Sue-nghée* ou *Nghée-anne*.

CHAPITRE XIV.

M. Borie arrive le 31 mai 1832 auprès de M. Masson : soins que ce dernier lui prodigue. — Facilité étonnante de l'abbé Borie pour se faire à la nourriture, aux mœurs et aux usages des Annamites. — Amitié réciproque des deux missionnaires. — Bruits de persécution. — L'abbé Borie veut voir un mandarin de près. — Minh-Menh (Migne-Meigne) se fait adresser par ses mandarins un placet contre la religion chrétienne. — Réponse de Sa Majesté cochinchinoise.

Il se trouvait dans la province un ecclésiastique français qui accueillit M. Borie avec toute l'affection d'un compatriote qu'on rencontre à six mille lieues de la commune patrie, et toute la charité d'un apôtre. C'était M. Masson (1) ; celui-ci l'initia aux

(1) M. Masson, du diocèse de Nancy, était en mission depuis 1824. M. Borie arriva dans son village le jour de l'Ascension, 31 mai. Ce digne prêtre était supérieur de la mission où devait travailler M. Borie ; il sut apprécier le mérite de notre cher abbé, et rendit à Mgr Havard ces bons témoignages d'après

mœurs du pays, lui facilita l'étude de la langue dont la connaissance était son premier besoin. L'abbé se mit à l'œuvre avec ce zèle que n'arrètent point les plus graves difficultés : on peut même croire que Dieu bénit ses efforts d'une manière toute spéciale, puisqu'au bout de trois mois il put entendre les confessions, et après six, prècher, faire les catéchismes et remplir toutes les fonctions du saint ministère.

Enfin voilà l'ouvrier à son œuvre ; mais pour arriver jusque-là que d'obstacles à vaincre! des mers immenses à traverser avec leurs mille accidents, des terres non moins semées de périls, des sommes énormes à dépenser, un temps précieux perdu dans les voyages, dans l'étude des langues, Et tout cela peut être évité au moins un jour par le soin qu'on doit mettre à créer un clergé indigène, à établir la sainte hiérarchie, rempart contre lequel

lesquels celui-ci désigna le jeune missionnaire pour l'épiscopat. Il était dépositaire des lettres de nomination qui ne devaient être expédiées qu'à la mort du prélat. Aussitôt après cet événement, il les fit remettre à M. Borie. Mais, ô jugement de Dieu ! au jour, à l'heure même où il les expédiait, notre vénérable martyr tomba entre les mains de ses persécuteurs. Elles ne lui parvinrent que dans la prison. M. Masson a été conservé par la Providence presque miraculeusement pendant ces longues années de persécution. Forcé d'accepter l'épiscopat, il fut nommé en 1850 évêque de Laranda, coadjuteur du vicaire apostolique du Tong-King méridional. Il est mort le 24 juillet 1853.

viendront se briser le glaive des persécuteurs. Les réflexions viennent en foule, mais nous avons cru qu'elles seraient mieux placées dans un appendice joint à sa vie, que l'on trouvera à la fin du volume. Écoutons M. Masson qui va nous parler de notre cher compatriote.

« Quoique M. Borie fût nouvellcment arrivé au « Tong-King, il parut n'avoir aucune peine à se « faire aux usages du pays ; il s'habituait aisément « à tout, s'accommodait de tout. Les missionnaires, « pour la plupart, ont de la peine à se faire à la nour- « riture du pays ; plusieurs même ne le peuvent de « toute leur vie. Il paraît que M. Borie avait pour cela « un don particulier. Il me disait souvent à ce su- « jet que, quelque répugnante que fût une chose, « dès qu'il savait que quelqu'un en pouvait man- « ger, il le pouvait aussi ; effectivement, je l'avais « vu plusieurs fois manger avec plaisir de certains « mets, que nos Annamites trouvent excellents, « mais qui, à les voir seulement, me faisaient bon- « dir le cœur. Aussi se trouvait-il avec les Tong- « Kinois comme s'il fût né parmi eux. J'avoue que « j'ai été souvent très-étonné de le voir ainsi se fa- « miliariser avec des usages et des caractères qui, « bien que nouveaux pour lui, semblaient lui être « naturels. Il n'en fallait pas tant pour gagner le « cœur de nos Annamites, qui aiment tant à voir

« les missionnaires devenir Tong-Kinois ; aussi tous « ceux qui le connaissaient avaient pour lui le plus « grand attachement, la plus grande vénération… « Ce qui plaisait aussi beaucoup aux chrétiens, c'é- « tait l'égalité de son caractère. Elle le rendait tou- « jours gai et content : il savait à merveille se con- « former à l'humeur de tous, et les recevait tous, « quels qu'ils fussent, avec un air riant. Il avait « une sagacité peu commune pour discerner les ca- « ractères différents des personnes avec lesquelles « il avait à traiter ; il avait aussi une force de ca- « ractère admirable, qui faisait qu'il ne craignait « rien et ne se troublait jamais. »

Ces deux missionnaires furent bientôt liés d'une étroite amitié. Devant vivre ensemble ou du moins fort rapprochés l'un de l'autre, ils n'eurent qu'un cœur et qu'une âme. M. Borie vénérait M. Masson comme son supérieur et l'aimait comme un père. Il allait au-devant de ses désirs. L'amitié, si douce par elle-même, le devenait bien plus entre deux compatriotes jetés par la Providence dans une terre lointaine, et qui devait bientôt trembler sous leurs pas. Dans les premiers temps, ils ne marchaient guère l'un sans l'autre. C'était l'apprentissage de M. Borie.

Les chrétientés de ces régions infidèles étant disséminées çà et là dans de vastes régions, les prêtres européens ne peuvent y avoir de demeures

fixes. Le soin journalier de ces colonies chrétiennes est confié à des prêtres du pays qui remplissent les fonctions de curés. Les missionnaires ne font que courir de l'un à l'autre, comme faisaient jadis les apôtres. Leurs voyages sont des espèces de visites diocésaines, pendant lesquelles ils prêchent, catéchisent, confessent, encouragent les prêtres indigènes, réforment les abus, etc.

M. Borie eut bientôt acquis assez d'expérience pour pouvoir marcher seul. Alors il put se livrer à son zèle ; cependant les précautions étaient nécessaires. Rien d'officiel n'avait encore paru, et ce pressentiment général qui trompe rarement l'instinct des peuples, faisait craindre de grands maux. Lui par la force de son caractère, et plus encore par sa rare confiance en Dieu, ne craignait rien.

Comme des bruits fâcheux circulaient déjà sur un édit de persécution qui n'était point encore connu du peuple, un prêtre indigène vint offrir une barque couverte à M. Masson, pour aller visiter une chrétienté. M. Borie l'accompagna. Ils suivirent le fleuve assez loin, et pour éviter un long détour, on voulut aller par terre quelque temps. M. Borie se retarda sur la route ; à ce moment M. Masson, assez loin déjà, vit venir un mandarin qui avait dû recevoir l'édit royal. Il était suivi d'un cortége assez nombreux. Du plus loin qu'on l'aperçut, on fit

à M. Borie un signe qu'il pouvait aisément comprendre. Il le comprit en effet, mais ne voulut pas profiter d'un sentier détourné qui se trouvait auprès de lui. M. Masson tremblait pour son confrère, mais ne pouvant rien pour le tirer d'embarras, il se sauva par un chemin écarté jusqu'à ce que le mandarin eut passé. M. Borie se tint sur la route, attendit de pied ferme l'approche de la caravane. Il tenait l'œil fixé sur eux. Sa haute stature paraissait étonner beaucoup ces gens-là. On eût dit que cette audace téméraire leur imposait. Ils passèrent sans lui rien dire. Quand il eut rejoint M. Masson, celui-ci blâma cette témérité. « Je conviens, répondit-il, que j'étais imprudent, mais je voulais *voir ce mandarin de près.* » En France nous n'avons pas de reproches pour le brave qui veut voir l'*ennemi de près*... Au reste, ce fait ne peut pas nous étonner, après avoir vu à Paris, en 1830, notre jeune missionnaire vouloir aussi *voir de près la colère du peuple.*

On comprend bien que tous ces bruits plus ou moins alarmants qui circulaient ne devaient pas enchaîner le zèle de M. Borie. S'il s'était montré une fois imprudent lorsque lui seul pouvait être compromis, il avait plus de circonspection dans l'exercice de son ministère. Il prenait les précautions convenables, et put, sans aucun accident fâcheux,

visiter les diverses chrétientés confiées à sa sollicitude.

Pendant que tous ces Européens, qui ont quitté la patrie pour se dévouer à la plus pénible des œuvres, accomplissaient leurs rudes et salutaires labeurs, le despote de Phu-Xuan préparait des lois sanguinaires. On l'avait entendu parler souvent avec éloge des rois du Japon qui avaient extirpé le christianisme de leurs États. Dès son avénement au trône, l'idée de persécution le préoccupait ; il ne voyait que ce moyen de réaliser ses projets haineux contre la religion. Aussi bien l'empressement de ses peuples à l'adopter ne laissait d'autre chance de succès. Mais, d'un autre côté, il ne pouvait méconnaître les dangers d'une telle mesure. La haute portée de son intelligence lui disait bien assez que s'il pouvait faire des apostats, il trouverait des résistances invincibles ; car il connaissait assez le christianisme pour ne le pas confondre avec ces croyances de fabrique humaine, que l'on adopte et que l'on quitte de par le roi. A la fin les passions l'emportèrent sur la raison, et son parti fut pris.

Mais pour donner à ses actes une apparence de justice, il assembla ses complaisants fonctionnaires, et ces gens, comme le sénat de Tibère, le supplièrent de décréter ce qui lui faisait plaisir. Ils firent à Sa Majesté cochinchinoise un ample rapport tendant

à obtenir l'anéantissement du christianisme. Cette pièce officielle étant fort longue, elle ne peut trouver ici sa place. Nous l'omettons cependant à regret, car elle donne la mesure de la dégradation où descendent les agents du pouvoir dans les gouvernements que n'éclaire pas la lumière de l'Evangile. Les derniers mots sont ceux-là : « Pour nous, nous sommes des gens vils (c'est à peu près la seule vérité de quelque valeur qui se trouve dans le morceau). C'est ainsi que nous avons examiné et statué. Avons-nous bien ou mal fait ? »

Sa Majesté devait trouver qu'ils avaient parfaitement rendu sa pensée. Elle les remercia et rendit le décret suivant :

« Moi Minh-Menh roi, je parle comme il suit : Depuis de longues années des hommes venus de l'Occident prêchent la religion de Jésus et trompent le bas peuple auquel ils enseignent qu'il y a un séjour de suprême bonheur, et un cachot d'affreuse misère. Ils n'ont aucun respect pour le dieu Phât, et n'adorent point les ancêtres. Or, voilà certainement un grand crime contre la religion principale.

« De plus, ils bâtissent des maisons de culte, des maisons où ils reçoivent un grand nombre de personnes, afin de pouvoir séduire les femmes et les jeunes filles (telles étaient aussi les imputations de l'ancien paganisme) : en outre, ils arrachent la pru-

nelle de l'œil aux malades (imagination venue de l'onction faite aux yeux des malades dans l'administration des derniers sacrements). Peut-on voir rien de plus contraire à la raison et aux usages? L'année dernière nous avons châtié deux villages imbus de cette doctrine, Mong-Phu et Duong-Son ; notre intention en cela fut de faire connaître notre volonté, afin qu'on évite ce crime et qu'on revienne à de meilleures voies. Maintenant, voici ce que nous pensons : quoique le peuple qui par ignorance suit cette religion soit nombreux, il a encore assez de bon sens pour connaître ce qui convient ou ne convient pas, il est encore facile de l'instruire et de le rendre bon ; il faut donc d'abord employer à son égard l'instruction et les avis, et, s'il est indocile, les supplices et les peines.

« En conséquence, nous ordonnons à tous ceux qui suivent cette religion, depuis le mandarin jusqu'au dernier du peuple, de l'abandonner sincèrement, s'ils reconnaissent et redoutent notre puissance ; nous voulons que tous les mandarins examinent diligemment si les chrétiens qui vivent sur le territoire commis à leurs soins se disposent à obéir à nos ordres, et qu'ils les contraignent à fouler la croix aux pieds en leur présence. Cela fait, ils leur feront grâce. Pour les maisons de culte et les maisons de prêtres, les mandarins doivent tenir

la main à ce qu'elles soient renversées de fond en comble ; car, dorénavant, si quelqu'un est reconnu ou accusé comme professant ces abominables usages, il sera puni avec une souveraine rigueur, afin de détruire par là cette religion jusqu'à sa dernière racine.

« Tels sont nos ordres, que nous voulons être strictement observés. »

CHAPITRE XV.

Consternation des chrétiens produite par l'édit du 6 janvier 1833. — M. Borie, calme au milieu de l'agitation, se sépare de M. Masson et erre de tanière en tanière. — Il demande à porter la foi au Laos. — Il est chargé du district du Binh-Chinh (Bigne-Quigne). — Il se prépare à ce voyage par une retraite. — Il demande à user du cilice et de la discipline.

C'était le 6 janvier 1833 que Minh-Menh (1) déclarait ouvertement la guerre à Dieu et à la seule vraie religion, qu'il prétendait abolir par son édit. Ce malheureux prince entrait dans une voie sans issue qui devait être aussi funeste à sa gloire qu'au bonheur de ses peuples. Ce premier acte du pouvoir, quoique vaguement pressenti, produisit une sensation profonde. On dispersa les jeunes chrétiens réunis dans les colléges où on les préparait au sacerdoce. Les religieuses, si bien nommées *amantes de*

(1) Migne-Meigne.

la Croix, rentrèrent dans leurs familles. Les églises furent enlevées, ce qui est facile, vu qu'elles ne consistent qu'en des pièces de bois l'une à côté de l'autre. L'entre-deux est rempli de branchages ou autre chose ; le tout recouvert d'une charpente aussi facile à démonter. Au Tong-King, Dieu est encore sous la tente. Le sang des martyrs y fera surgir des temples, comme dans le reste du monde.

L'abbé Borie exprimait en ces termes la profonde douleur qui pesait sur son âme de missionnaire : « Depuis cette époque les pasteurs et les brebis « sont réduits au silence ; les prêtres du pays « aussi bien que nous Européens, nous sommes « tous forcés d'errer de tanière en tanière, en at- « tendant que le premier feu de la persécution « soit passé..... Nos chrétiens ne reçoivent plus « d'instructions ; les païens ne sont plus prêchés, « et plusieurs fidèles meurent sans sacrements, à « cause de la distance des lieux et de la difficulté « d'appeler un prêtre. Telle est la croix que la di- « vine Providence permet que nous portions. »

Il ne faut rien moins, en effet, que cette considération de la volonté de Dieu toujours adorable, quoique souvent incompréhensible, pour ne pas se décourager au milieu de telles tribulations. Mais notre foi nous dit à tous que celui qui les envoie sait lâcher ou serrer le frein aux passions humai-

nes. Appuyé sur cette base inébranlable, il espère contre toute espérance, le chrétien qui sait que l'homme peut s'agiter, mais que Dieu le mène. Plein de cette foi généreuse qui allait si bien à son caractère, notre jeune pasteur n'était pas seulement calme et résigné, il montrait une joie qui contrastait singulièrement avec la consternation des familles chrétiennes chez lesquelles il recevait l'hospitalité.

M. Masson nous a transmis quelques détails sur cette époque. Nous croyons qu'ils intéresseront le lecteur.

« M. Borie était ici depuis huit mois lorsque parut l'édit de persécution. Nous étions ensemble lorsque nous en apprîmes la première nouvelle. L'édit était daté du 6 janvier 1833 ; mais nous ne le connûmes d'une manière certaine que le 17 du même mois. Cette nouvelle remplit nos chrétiens d'une frayeur impossible à décrire : à chaque instant ils s'attendaient à l'arrivée de quelque mandarin ; car la peur, vous le savez, ne raisonne pas. De sorte que, quoiqu'il fût midi et que notre dîner fût prêt, on ne nous donna pas le temps de le manger. Les chrétiens nous conduisirent dans une maison écartée pour nous y cacher. Nous y restâmes jusqu'à minuit, moment où il fallut nous séparer et aller se cacher chacun de son côté. Pendant cette

première journée, c'était nouvelle sur nouvelle, et toutes plus tristes les unes que les autres. Tous ceux qui nous entouraient tremblaient au moindre bruit, croyant que c'était quelque mandarin qui venait pour nous arrèter. Pendant ce temps-là les chrétiens démolissaient à la hàte toutes nos maisons et pillaient nos églises, par suite de la même crainte. Ce n'est point ici le lieu de raconter en détail les résultats de ce premier édit de persécution. Cette crainte était néanmoins mal fondée, car les mandarins ne s'occupèrent pas alors de nous et ne se pressèrent pas de mettre cet édit à exécution. Nous étions sans doute affectés des suites probables que cette persécution allait malheureusement avoir pour nos chrétiens, ainsi que de la crainte et de la terreur dont nous les voyions saisis : cependant je ne me rappelle jamais avoir vu M. Borie si gai et si joyeux que ce jour-là ; tellement que le maître de la maison, qui tremblait de tous ses membres, était presque scandalisé de nous voir si joyeux et si contents au milieu de la terreur générale. Vers minuit nous nous séparàmes et allàmes chacun de notre còté dans le gite qu'on nous avait préparé pour nous y cacher. Les chrétiens ne savaient que faire de nous, et ce n'était qu'avec crainte et tremblement qu'ils nous recevaient dans quelque coin obscur de leurs maisons, sous la condition expresse que nous

y resterions nuit et jour, sans dire mot ni presque remuer, pour ne pas faire soupçonner notre présence aux voisins ; car dans ces moments-là on se défiait de tout le monde. Aussi, au bout de trois jours, les hôtes de M. Borie n'osant plus le loger, il vint me rejoindre ; mais mon hôte fut tellement effrayé de voir deux Européens dans sa maison, qu'il en perdit presque la tête. Il alla se cacher sans nous dire mot, et nous laissa seuls chez lui. Pour mon compte, les privations de toute espèce que nous étions alors obligés de souffrir pour la nourriture, le logement, étant privés d'air et de toute communication extérieure, me faisait fort peu d'impression, et cette retraite forcée m'était même agréable sous plus d'un rapport ; mais j'avoue que l'idée de me voir ainsi à charge à tout le monde m'était cruelle. C'est là ce que j'ai trouvé de plus pénible dans ces temps malheureux.

« Il n'en était pas ainsi de M. Borie. Sa sérénité et sa joie étaient imperturbables. Lorsque je lui faisais remarquer combien les chrétiens étaient embarrassés de notre personne et combien cette pensée m'affectait : « Que voulez-vous que nous y fassions ? me répondait-il en riant; pour moi, je n'y pense même pas. C'est pour le bon Dieu que nous souffrons, c'est aussi pour le bon Dieu qu'ils souffrent. » Je puis assurer qu'au milieu de toutes les tribulations,

des peines, ennuis et malaises de toute espèce qu'il a eus à souffrir par suite de la triste position où nous nous trouvions alors, je ne l'ai pas vu un instant perdre sa sérénité ordinaire; et sous ce rapport, il m'a servi plus d'une fois à me consoler au milieu de ces peines. Voyant donc notre hôte si effrayé, nous dûmes tous deux quitter sa maison et aller chercher fortune ailleurs. M. Borie, s'étant retiré dans un autre village, n'y resta que quelques jours. Il crut pouvoir se confier à un riche païen des environs auquel nous avions rendu des services essentiels peu de temps auparavant, et qui consentit à le cacher chez lui. Il agit en effet en homme de probité. Mais il n'en fut pas de même de son frère, joueur de profession, et qui s'était ruiné au jeu, ainsi que de quelques autres païens du village. Ceux-ci, ayant connu la retraite de M. Borie, résolurent de l'arrêter. Il paraît cependant que leur intention était d'en extorquer de l'argent en le forçant à se rédimer. L'hôte de M. Borie, ayant appris ce complot, le fit évader sur-le-champ, non sans de grandes difficultés, car ces païens le poursuivirent. Mais il parvint à se retirer dans un autre petit village chrétien isolé au milieu des montagnes, dans lequel endroit il put rester près d'un mois, et où il était beaucoup moins à l'étroit que moi. »

Après le premier moment de stupeur, les chré-

tiens se ravisèrent un peu : MM. les mandarins ou fermaient les yeux, ou ne poursuivaient que pour la forme, quand il y avait de l'argent à espérer. Ceux qui ne pouvaient rien leur donner couraient bien risque d'être reconnus coupables. Et comme c'eût été une affaire des plus graves d'avoir l'Européen chez soi, le pauvre prêtre n'avait pas d'abri. Le 25 mars, M. Borie en était à sa dix-septième station depuis le commencement des rigueurs légales.

Quelque pénible que fût la situation des chrétientés, la piété des fidèles ni le courage des missionnaires ne faiblissaient. Dans les derniers mois de 1832, il avait pu entendre 1,039 confessions. L'état de gêne produit par la persécution diminua beaucoup les fruits de son zèle, puisque dans tout le cours de l'année 1833, il n'atteignit pas le chiffre de 1,289. Ce zèle qui ne pouvait agir librement au Tong-King, se reportait sur l'Europe. L'abbé Borie employait ses loisirs forcés à écrire des lettres respirant la plus pure piété. Il s'adressait à ses amis, à ses parents, leur recommandant le soin de leur salut. Il s'occupait spécialement de cette jeune sœur qu'il avait formée à la piété avant de quitter sa famille. Ces conseils venus de si loin, et appuyés d'un si bel exemple, méritaient bien la vénération avec laquelle on les accueillait. Il n'était rien moins qu'indifférent pour tout ce qui intéressait sa famille. Dieu lui avait

ordonné de la quitter, il avait dû le faire; mais l'affection légitime que lui-même a mise dans le cœur de l'homme, l'abbé Borie l'avait conservée, et séparé d'elle par le corps, il se trouvait au milieu d'elle par l'esprit; il prenait part à ses joies et à ses malheurs. Il disait souvent : « Nous ne pouvons espérer de nous revoir dans ce monde, vivons tous de manière à nous retrouver auprès du trône de Dieu; là nous serons réunis pour l'éternité. »

Quelle vie cependant! des jours entiers passés dans une hutte sauvage, dans une caverne d'où l'eau chassait quelquefois le proscrit; manquer souvent du plus strict nécessaire, être exposé à trouver un traître dans presque tous ceux que l'on rencontre, ne pouvoir marcher que la nuit pour avoir un peu de sûreté, dans un pays infesté de bêtes féroces. Celles-là, du moins, ne l'auraient pas mis à la torture pour le faire mentir à sa conscience! Croyant pouvoir mieux servir la cause de la foi dans une région moins malheureuse, il essaya de franchir les montagnes à l'ouest de Nghé-An (Nghée-Anne) pour annoncer dans le royaume de Laos l'Évangile que repoussait le roi du Tong-King. Voici en quels termes en parle M. Masson :

« Quelque résigné que fût M. Borie à la volonté de Dieu, son zèle souffrait cependant avec peine de se voir réduit ainsi à l'inaction. Il me pria plusieurs

fois de l'envoyer au Laos qui confine avec la province de Nghê-An (Nghèe-Anne), disant que puisqu'il était impossible de travailler ici au salut des âmes, il pourrait peut-être travailler à la conversion des peuples Laotiens. C'était un projet physiquement impossible ; ce n'est point ici le lieu d'en dire les raisons. Le fervent missionnaire crut que son zèle parviendrait à surmonter tous les obstacles et persista dans sa demande ; sur cela je lui donnai carte blanche, mais en lui observant que bien certainement il n'irait pas loin. Le voilà en route, plein d'ardeur et de courage, allant évangéliser les Laotiens. Ce que j'avais prévu arriva. Malgré toute sa bonne volonté, il ne put faire qu'une journée de chemin, il reconnut alors l'impossibilité de franchir les obstacles physiques qui s'opposaient à son voyage. » La révolte des sauvages montagnards lui ferma aussi le passage ; il ne put que prendre des renseignements utiles pour recommencer plus tard la même entreprise. Toujours soumis à la volonté de Dieu, il ne s'obstina pas contre des difficultés insurmontables, et revint auprès de M. Masson.

Un district comptant environ 20,000 chrétiens se trouvait sans prêtre européen. Dans d'aussi périlleuses circonstances, il était urgent d'y en envoyer un. Quoique M. Borie fût à peine depuis un an dans la mission, ses supérieurs jetèrent les yeux

sur lui. Son courage, son caractère et surtout ses vertus, avaient attiré leur attention. Il fut donc destiné à gouverner ce district, appelé Bing-Chinh (Bigne-Quigne), province du Tong-King, près de la mer, et limitrophe de la Cochinchine, dont elle est séparée par le fleuve Gianh. Le voyage présentait beaucoup de dangers ; mais nous avons vu qu'il ne s'en inquiétait guère; d'ailleurs c'était la volonté de Dieu qui l'appelait. Sa préparation fut une retraite de quelques jours qu'il fit auprès de M. Masson..... Fidèle à l'usage de tous les ecclésiastiques qui veulent opérer le plus sûrement possible leur salut et celui de leurs ouailles, il ne manquait jamais de le faire annuellement. Écoutons encore M. Masson qui a connu si intimement notre cher missionnaire :

« Les belles qualités de M. Borie avaient pour principe une haute piété, qui lui faisait voir Dieu en tout et partout, et tout pour sa gloire. Je ne veux cependant pas dire qu'il fût d'une piété extraordinaire, ou qu'il fît beaucoup de ces œuvres d'éclat et de mortification qui laissent plus à admirer qu'à imiter. Sans s'écarter beaucoup du train commun, il cherchait à faire tout ce qui pouvait entretenir en lui la piété et la ferveur qui conviennent à un ministre de Jésus-Christ. Ainsi, outre ses exercices d'obligation et l'oraison mentale, qu'il ne manquait ja-

mais, il avait son règlement particulier et plusieurs exercices de dévotion qu'il s'était prescrits et dont il ne s'écartait jamais. Je le sais, parce que tout le temps que nous avons été ensemble, nous avons toujours fait en commun ces exercices. Outre ces exercices journaliers, il ne manquait jamais, tous les ans, de faire une retraite de plusieurs jours pour se renouveler dans la ferveur et les autres vertus ecclésiastiques. Il n'en fit qu'une avec moi. Ce fut pour se disposer à son voyage de Bô-Chinh, lorsque nous étions sur le point de nous quitter pour ne plus nous rencontrer jamais. Mais dans un petit journal écrit de sa main, et qui m'a été remis après sa mort, je trouve à chaque année ces mots : « Tel jour j'ai commencé ma retraite ; » ou bien : « Tel jour j'ai fait ma retraite annuelle. »

« Quoique sa plus grande mortification parût consister à ne se plaindre jamais de rien et à se contenter de ce qu'il rencontrait, bon ou mauvais, soit pour la nourriture, soit pour le logement, soit pour tout le reste (ce qui, certes, n'est pas peu de chose dans ce pays, surtout en temps de persécution, où il faut souvent s'imposer les plus dures privations sous tous les rapports), cependant il paraît, d'après différents rapports, que quand il était seul il s'abstenait de viande ; outre cela, lors de la retraite qu'il fit avec moi, il me supplia instamment

de lui permettre d'employer de temps en temps le cilice et la discipline, ajoutant que ces exercices n'avaient jamais fait aucun tort à sa santé, et lui aidaient beaucoup à entretenir l'esprit intérieur (ce qui prouve qu'il était habitué à ces sortes d'exercices). Cependant je ne crus pas devoir le lui permettre, et même je crus devoir le lui défendre d'autorité, pensant avoir de bonnes raisons pour cela. Outre plusieurs raisons que je lui alléguais pour justifier ma défense, je m'appuyais surtout sur l'exemple de feu Mgr de Gortyne, de sainte mémoire, qui m'avait autrefois obligé de lui livrer quelques instruments de pénitence portés ici par un missionnaire et qui m'étaient tombés entre les mains. M. Borie se soumit aussitôt. Mais j'ignore ce qu'il a fait à cet égard lorsqu'il fut éloigné de moi. »

CHAPITRE XVI.

Arrivé dans son district, M. Borie le trouve desservi par sept prêtres indigènes. — Nouvel édit de persécution. — Tableau des sacrements administrés dans le Tong-King en 1834. — État souffrant de M. Borie. — La famine, la guerre civile désolent le royaume d'Annam. — Police de MM. les mandarins. — Manière dont ils rendent la justice.

Quitter un homme qui était pour lui le plus tendre des pères, et le quitter dans des jours orageux qui ne permettaient pas d'espérer qu'il le reverrait, pas même de savoir si l'un d'eux ou tous les deux ne tomberaient pas prochainement entre les mains des bourreaux, ce devait être une pensée accablante. Ils ne devaient être séparés que par quelques lieues de distance, et les adieux qu'ils allaient se faire pouvaient être, comme ils le furent en effet, des adieux pour la dernière fois. Consolez-vous jeunes athlètes, vous courez la carrière sans vous

trouver ensemble, mais vous vous reverrez au bout, quand la palme glorieuse ceindra vos nobles fronts. Ce fut sur cette double impression que les deux amis se séparèrent.

Écoutons M. Borie nous raconter sa course aventureuse : « Après quelques jours de retraite, j'en-« trepris mon pénible voyage. Un jour, étant fort « embarrassé pour passer une douane, voilà qu'un « certain nombre de gens vint fort à propos incen-« dier la loge du douanier, ce qui me donna toute « facilité pour passer outre sans qu'on fit la visite « de ma barque. Le lendemain je continuai mon « voyage en suivant la grande route. J'allais tan-« tôt en filet (espèce de litière qui peut se fermer « et que portent deux ou quatre hommes), tantôt à « pied. Chemin faisant, je rencontrai des soldats, « plus tard un mandarin ; mais le Seigneur vint à « mon secours ; je montai dans mon filet, me cou-« vris la figure, les pieds et les mains, et feignis de « dormir. Il ne m'arriva rien de fâcheux. Je ren-« contrai un village chrétien où personne n'osait « me recevoir. On ne comprenait pas comment j'a-« vais pu voyager dans un temps si critique. J'ar-« rivai dans mon district le 25 juillet 1833. »

Ces pauvres chrétiens du Binh-Chinh (Bigne-Quigne) reçurent leur missionnaire comme un consolateur que la Providence leur envoyait.

...Ils en avaient plus besoin que leurs frères des régions environnantes, parce que la persécution sévissait chez eux avec plus de fureur. Les mandarins du Binh-Chinh (Bigne-Quigne), peu d'accord entre eux, n'osaient vendre la justice ou l'injustice, comme l'on voudra ; ils craignaient les dénonciations de leurs collègues, et l'argent ne les désarmait pas. Cependant ils se contentaient de torturer et renvoyaient couverts de plaies les chrétiens qu'ils avaient saisis. Un petit nombre seulement perdit la vie par leurs sentences. De ce nombre fut un saint prêtre nommé Tuy, originaire du Tong-King. M. Borie l'encouragea dans son dernier combat et reçut la dernière confession du martyr.

Sept prêtres indigènes partageaient avec lui, et sous sa direction, le fardeau si pesant de l'apostolat. Tous secondaient admirablement son zèle, et moyennant des précautions, l'œuvre de Dieu avançait, ou du moins ne reculait pas autant que le faisaient craindre de si fâcheuses conjonctures.

L'année 1833 s'achevait ainsi péniblement, et l'on attendait des jours meilleurs, parce que l'effet foudroyant du fameux édit de janvier allait s'affaiblissant peu à peu, comme ce mouvement des flots qu'a soulevés un coup de vent. Le triste métier de persécuteur ne convenait pas aux mandarins. De guerre lasse, ils restaient tranquilles, fermant les

yeux et laissant faire, pourvu qu'on fût secret.

Ainsi l'année 1834 s'ouvrait sous de meilleurs auspices, auxquels cependant on n'osait pas trop se fier, puisque cette paix apparente n'était que le résultat de la tolérance des fonctionnaires. Les ordres de la cour n'étaient pas révoqués, et dans les autres parties du royaume on les appliquait avec une rigueur inexorable. La plus petite circonstance, une indiscrétion, un caprice du tyran pouvait réveiller l'orage.

On n'avait pas tort dans cette appréhension. Un nouvel édit vint réchauffer le zèle persécuteur des uns et stimuler la lenteur des autres.

Aux articles précédents il ajoutait l'injonction formelle de faire écrire un billet d'apostasie à tous les chrétiens. L'astuce et la violence servirent également les desseins du monarque. Plusieurs furent fort étonnés des piéges tendus à leur simplicité, et furent réputés apostats sans l'être réellement. D'autres, plus clairvoyants, refusèrent malgré le tour mielleux que prenaient souvent les mandarins. Ils comprirent bien qu'en fait des choses qui tiennent de si près à la conscience, on ne doit pas biaiser, quoi qu'il en puisse coûter. Car là s'appliquent, dans toute la rigueur des termes, ces paroles de notre divin Maître : « Qui n'est pas pour moi est contre moi. » Toutefois cette bourrasque fut moins vive

au Binh-Chinh (Bigne-Quigne) qu'ailleurs ; M. Borie ne compta qu'une trentaine de chrétiens poursuivis. Ils tinrent bon sous le rotin, et les agents du pouvoir leur rendirent la liberté.

Il paraît même que dans le reste du Tong-King ces nouvelles mesures de Minh-Menh (Migne-Meigne) ne produisirent par l'effet qu'on devait craindre, puisque le relevé numérique des sacrements portait, pour cette année 1834, sur un nombre de 150,000 fidèles au Tong-King occidental :

Enfants de chrétiens baptisés........	7,046
— d'infidèles, id..........	1,576
Adultes baptisés..................	249
Confessions....................	136,223
Communions..................	67,000
Viatiques....................	1,071
Extrêmes-Onctions.............	2,730
Mariages bénis...............	528
Chrétiens confirmés...........	1,855

En 1833, le nombre des adultes baptisés ne s'était élevé qu'à 190, tandis qu'avant la persécution il était d'environ 500. Nous ne connaissons la part que prit M. Borie au tableau ci-dessus que pour les confessions. Il en entendit 3,000. C'était beaucoup, vu la situation générale des affaires et la sienne en particulier. Il n'avait plus cette santé

robuste que Dieu lui avait donnée jusqu'alors. Ses forces n'égalaient plus son courage; il dépérissait insensiblement, au point qu'il pensait n'avoir que peu de temps à vivre. Deux fois il fut atteint de la dyssenterie, et n'échappa que par la protection divine; car la médecine de ces contrées, moins savante que la nôtre, après quelques panacées empiriques, laisse bien les malades se débattre avec la maladie. Notre cher missionnaire avait demandé à Dieu de lui rendre témoignage par son sang. Sa prière était exaucée. Dieu le tira des portes de la mort et lui permit de continuer son œuvre.

L'état de faiblesse auquel le mal l'avait réduit, les nouvelles rigueurs du pouvoir rendaient son ministère plus pénible pour lui. Mais cela ne suffisait pas aux épreuves que Dieu réservait au pasteur et au troupeau. Des calamités que tous les chrétiens et même les païens sensés regardèrent comme une punition du ciel, vinrent frapper le royaume de Minh-Menh (Migne-Meigne). La moisson périt, et la plus horrible famine désola des millions d'hommes à qui la pauvreté, triste résultat des exactions d'un pouvoir insatiable et arbitraire, ne permet pas de faire de prudentes réserves. La peste, le choléra, décimaient les populations. Ces derniers fléaux pourtant faisaient moins de mal, on en fit la remarque, dans les familles et les villages chré-

tiens qu'ailleurs, soit protection spéciale de la Providence, soit que la civilisation chrétienne, modifiant du tout au tout les habitudes, le régime et les mœurs, donne moins de prise aux maladies épidémiques.

Mais le bras vengeur, levé sur un prince impie, ne s'arrêta pas là. Des révoltes dangereuses agitaient plusieurs points du royaume et menaçaient de lui ravir ce pouvoir dont il abusait si tyranniquement ; de plus, ces hordes de brigands dont Minh-Menh (Migne-Meigne) avait purgé ses États, lors de son avénement au trône, s'étaient réorganisées à la faveur du désordre causé par tant de maux réunis, et portaient de tous côtés le pillage, la dévastation et quelquefois la mort. M. Borie tomba une fois entre leurs mains. La Providence veilla sur sa vie, les brigands se contentèrent de le dévaliser. C'était presque aussi malheureux pour lui que de mourir, parce que la pauvreté des chrétiens ne leur permettait pas de subvenir aux besoins des missionnaires, sans se gêner beaucoup eux-mêmes. Nous savons ce qu'on souffre quand on se voit à charge chez autrui. La tyrannie de Minh-Menh (Migne-Meigne) empêchait tout commerce au dehors ; les troubles contribuaient aussi à la stagnation des affaires : et plusieurs fois les envois de fonds que l'on faisait aux missionnaires ou furent confisqués par les

mandarins, ou devinrent la proie des brigands. Du reste, il serait difficile de dire lesquels sont plus funestes aux peuples, ou des mandarins, ou des brigands. Voici comme les choses se passent, d'après une lettre de M. Masson, que sa longue expérience a mis à même de bien juger: « Ces messieurs les mandarins, dit-il, ne manquent pas d'arriver au secours d'un village attaqué par les voleurs, lorsqu'ils savent que tout est fini, et même, le plus souvent, on ne les avertit pas, parce que s'ils ne trouvent pas ce qu'on leur avait annoncé, ce qui arrive presque toujours, vu que les brigands ne s'arrêtent pas longtemps au même endroit, alors ils punissent ces pauvres gens pour avoir donné une fausse alerte. » « Quand ils ont pillé une bourgade, écrivait Mgr Havard, chacun revient faire l'inventaire de ses pertes... Puis arrivent les mandarins; ils convoquent les chefs des villages, leur font un crime de s'être ainsi laissé dévaliser. Si l'on ne leur donne une portion de ce qui reste, ils vont mettre à la chaîne et à la torture, comme complices des voleurs, ceux qui n'ont d'autre crime que d'avoir été malheureux et les plus faibles. Le village, dans un combat nocturne, s'est-il emparé d'un voleur, il se trouve dans un terrible embarras: s'il le livre au mandarin sans appuyer ses raisons par de grosses sommes d'argent, le voleur, qui trouvera

moyen d'en donner davantage, fera passer pour voleurs ceux qui l'ont saisi...» C'est une singulière chose que la justice dans ce pays-là. Mais chacun sait qu'ils sont païens.

Telle était la situation des choses. Minh-Menh (Migne-Meigne) en sentait la gravité. S'il n'avait été frappé d'un aveuglement déplorable, il aurait bien vu que les chrétiens étaient la plus pure portion de ses peuples, qu'ils ne se trouvaient ni dans les hordes des brigands, ni dans les complots des rebelles qui menaçaient son trône; qu'on n'avait à leur reprocher autre chose que leur religion. Mais non, il avait juré de les exterminer. Cependant, avec tant d'affaires sur les bras, il avait autre chose à faire que de persécuter. On attribuait même le relâche éprouvé dans quelques localités, surtout dans le Tong-King, qui ne supportait pas ce prince, à des ordres secrets prescrivant de ne pas pousser les choses à outrance dans de si fâcheuses conjonctures. Mais aussi l'on s'attendait bien à le voir plus persécuteur que jamais, s'il venait à se débarrasser de ses ennemis. Ce n'était pas à tort, comme nous le verrons par la suite.

CHAPITRE XVII

Minh-Menh convoque à Hué (Phu-Xuan) une assemblée de mandarins pour remédier aux maux de l'empire. — Minh-Menh devenu pénitent. — Un apostat vend M. Borie. — Un riche païen le délivre. — Minh-Menh renonce pour un instant au rôle de persécuteur pour devenir philosophe (philosophe éclectique). — La religion catholique, selon lui, a besoin de réforme : il en fabrique une en dix commandements, mais elle ne fait point fortune.

Cependant, préoccupé des fléaux qui affligeaient ses États, le roi convoque une assemblée de mandarins à Phu-Xuan pour s'éclairer sur la cause de tant de maux et aviser au moyen d'y mettre un terme. La politique et la courtisanerie furent bannies de leur langage, et l'on n'hésita pas à lui dire que la persécution du christianisme était la cause des malheurs du pays. On alla jusqu'à rappeler cette opinion universelle dans le royaume qu'un roi

persécuteur est bientôt frappé de la vengeance divine, et ne garde pas longtemps son trône. A cette déclaration courageuse le tyran ne répondit pas un mot, il avait peur et se sentait coupable; mais ses passions l'emportèrent. Au lieu d'aller droit au fait, il aima mieux se faire illusion et tromper ses peuples par une menteuse cérémonie d'expiation empruntée aux monarques de la Chine.

Au jour fixé, le roi parut devant la foule qu'attirait la nouveauté de ce spectacle plus que la dévotion du roi, à laquelle on ne croyait guère. Là Sa Majesté fit la confession publique de ses fautes. Elle s'accusa d'avoir trop levé d'impôts, d'avoir donné des exemples funestes aux mœurs, et d'autres péchés royaux que tout le monde savait fort bien; puis elle s'imposa une pénitence. La justice ordonne de dire qu'elle l'accomplit en conscience.

Mais le grand péché signalé par les mandarins, le péché de persécution, elle n'en parla pas, sans doute parce qu'il lui tenait au cœur; c'est donc quelque chose de bien terrible qu'une passion, quand elle a saisi le pauvre cœur d'un homme.

Le peuple, qui pensait comme le sénat de Phu-Xuan, ne fut pas dupe de la comédie royale. Il rit de cette dévotion politique, et les agents du pouvoir continuèrent la persécution comme de coutume. Mais leur zèle, ou s'éteignait de lassitude, ou se ra-

lentissait souvent à la vue de quelques barres. Une barre vaut quatre-vingts francs. Il fallait le réveiller de temps à autre, ce qui amenait des ordres fréquents de la cour. A leur apparition, le danger devenait plus imminent ; néanmoins, quelque violente que pût être la persécution, l'on avait moins à redouter la vigilance persécutrice des agents du pouvoir que l'indiscrétion ou la faiblesse des chrétiens mis à la torture. Ils auraient su mourir, ils ne savaient pas, du moins plusieurs, tenir bon sous la cangue et le rotin. Vaincus par la douleur ou trompés par des questions captieuses, ils faisaient des révélations fort dangereuses, sans lesquelles jamais les mandarins n'auraient découvert l'asile des missionnaires. Quelques-uns même, abjurant leur foi, se faisaient dénonciateurs. M. Borie faillit en être la victime. Un apostat le vendit pour quelques pièces de monnaie; Dieu ne permit pas que sa trahison réussît. Le prêtre, livré par un mauvais chrétien, fut sauvé par un riche païen qui le cacha dans sa maison.

C'était vraiment pitié de voir comme on traitait ces pauvres chrétiens, dont tout le crime était de ne pas suivre la religion du roi, d'être chastes quand il est effréné dans son immoralité, patients quand il est emporté par la colère ; c'est-à-dire de valoir mieux que lui. On a vu dans cette page san-

glante de l'histoire toutes les horreurs que présenta l'ancien paganisme dans sa lutte contre l'Église encore au berceau. Tant il est vrai que la civilisation aussi avancée qu'on le voudra, si la lumière sainte et pure de l'Évangile ne l'a pas éclairée, n'est qu'un masque déguisant le vice sous de beaux dehors. En effet, c'est par le cœur que l'homme se civilise, et l'Evangile seul a pu dompter ce cœur. C'est aussi parce que lui seul peut le dompter, que lui seul a pu communiquer à des millions de chrétiens de tout âge, de tout rang, de tout sexe, cette force invincible qui a fait et qui fera jusqu'à la fin des siècles, le triomphe de l'Église de Jésus-Christ.

Il semblerait que le tyran cochinchinois croyait à ces vérités ; car il paraissait compter peu sur la violence, et recourut à la seconde arme des persécuteurs, la ruse et l'artifice. C'est bien l'arme de ceux qui n'ont point ou assez d'audace dans le cœur, ou assez de force dans le bras. Lui qui ne manquait ni de l'un ni de l'autre crut cependant en avoir besoin. Voyant l'inclination prononcée de ses peuples pour le christianisme, il essaya de leur donner le change, et voilà comme il s'y prit. Il fit de l'éclectisme, ce qui est certainement très-philosophique, et le fit faire par d'autres, ce qui est très-commode.

Donc par son ordre on feuilleta grand nombre

de traités de morale, surtout ceux du grand philosophe de la Chine, de Confucius. Les plus beaux endroits furent notés, spécialement ceux qui pouvaient avoir quelque analogie avec la doctrine des chrétiens. Puis le tout cousu, tant bien que mal, et résumé dans dix articles substantiels, copie sacrilége du Décalogue chrétien, comme les quatre grandes fêtes qu'établissait Minh-Menh (Migne-Meigne) étaient la parodie des quatre fêtes qui tiennent le premier rang dans la liturgie de l'Église catholique.

Mgr Havard, évêque de Castorie, nous a fait connaître cette pièce, qui ne déparerait pas les livres de nos modernes fabricants de religion.

Premier commandement : Garder exactement les rapports sociaux. — C'est un peu obscur, mais dans le Tong-King cela signifie, à peu de chose près, respecter les droits de l'homme. Bien entendu toutefois qu'au Tong-King un seul homme a des droits : c'est le roi. Les autres ne doivent savoir que l'obéissance.

Deuxième commandement ; Porter en toutes choses une grande pureté d'intention. — C'est parfait ; mais la seule intention pure est de se conformer aux volontés du roi. Corps et âmes, tout doit adorer ses volontés.

Troisième commandement ; Remplir avec dili-

gence les devoirs de notre état et condition. — Il ne serait pas de trop que ces devoirs fussent clairement déterminés. L'illusion est bien à craindre.

Quatrième commandement : Être sobre dans le boire et dans le manger. — Les pauvres Annamites comparant l'affreuse misère dans laquelle gémissent la plupart d'entre eux avec l'abondance qui règne dans la cour voluptueuse de Minh-Menh (Migne-Meigne), disent qu'il est facile de prêcher la sobriété à des misérables qui n'ont pas le strict nécessaire, quand on ne se refuse rien à soi-même.

Cinquième commandement . Garder les rits et les usages. — C'est-à-dire rester païen encroûté et ne pas embrasser le christianisme, ou le quitter de par le roi.

Sixième commandement : Les pères et les mères doivent élever leurs enfants avec soin, et les frères aînés doivent rendre les mêmes services à leurs frères cadets. — Honneur à celui qui a dit ces belles paroles ! il a bien mérité de l'humanité tout entière.

Septième commandement : Éviter les mauvaises doctrines et n'étudier que les bonnes. — C'est ici que Minh-Menh (Migne-Meigne) se livre sans mesure à toute sa haine pour le nom chrétien. Cet article révèle de sa part de bien funestes intentions.

Huitième commandement : Garder la chasteté et la pudeur. — Ah ! pardon, sire, quand on est,

comme Votre Majesté, entouré d'un nombreux harem, qu'on désole les familles les plus honorables, on a mauvaise grâce de prêcher cette vertu à ses peuples. Ils trouveront plus commode d'imiter vos exemples que de pratiquer vos commandements.

Neuvième commandement : Observer exactement les lois du royaume. — Très-bien ; mais avant tout il faut qu'elles soient justes, et qu'elles ne blessent pas celles du Roi des rois. Entre autres recommandations que fait cet article, l'on insiste sur l'exactitude à payer le tribut. Dieu merci ! les gouverneurs ne sont guère en retard sur ce point.

Dixième commandement : La pratique des bonnes œuvres. — L'expression, sinon la pensée, est sans doute empruntée à la morale chrétienne.

Cela peut bien marcher de front avec toutes ces morales humaines, ou, selon l'expression à la mode, humanitaires, qu'on nous fabrique depuis plus d'un siècle. Mais où se trouve la sanction ? — Dans les mandarins, comme jadis chez nous dans les gendarmes. — Mais la sanction pour les mandarins et les gendarmes ? — Ah ! nous sommes trop curieux. Sans doute : cependant vous tous qui vous donnez la peine de nous enseigner une morale assez élastique, et une religion non moins commode, permettez qu'on vous demande humblement au nom de qui vous prêchez et les titres de votre mission. Pour les

choses de ce monde, un nom et du génie peuvent suffire. Pour celles de l'autre, nous demandons quelque chose de moins équivoque ; prouvez que nous avons tort. Mais commencez par effacer le mot terrible de Cicéron : « Il n'y a pas de sottise qui n'ait été dite par les philosophes ; » et celui de saint Paul : « Disant qu'ils étaient sages, ils sont devenus insensés. Leur cœur s'est couvert de ténèbres, c'est pourquoi Dieu les a livrés à l'égarement de leur orgueil. Ils se sont déshonorés !... »

Le peuple tong-kinois n'était pas dupe de la politique royale, et le décalogue de Minh-Menh (Migne-Meigne) ne faisait pas fortune. Les grandes fètes inventées par lui ne donnaient pas de pain aux malheureux. L'enthousiasme était à la glace comme dans toutes les solennités où le cœur ne trouve rien. L'on disait tout haut qu'on savait bien assez la nécessité de payer les impôts à son bien-aimé roi et seigneur. Mais comme il y avait ordre de lui de commenter les *Commandements du Roi* plusieurs fois dans l'année, les cinquième, septième et neuvième commandements ravivaient le zèle des mandarins, et rendaient les idolâtres plus hardis à vexer les chrétiens.

Cet artifice du philosophe couronné prouve qu'il connaissait le christianisme. En effet, on sait qu'il lisait les livres de religion ; M. Jaccard même lui

avait porté un Nouveau Testament; mais, abruti par ses ignobles débauches ou aveuglé par sa haine, il ne les comprenait pas. Ayant lu que Jésus-Christ, mis à mort en haine de la religion, était ressuscité le troisième jour, que le sang des martyrs est une semence de chrétiens, voyant d'ailleurs les païens imiter nos fidèles et montrer comme eux la plus grande vénération pour nos martyrs, il était frappé des plus vives craintes relativement aux suites de la persécution. Après avoir coupé la tête au cadavre de M. Gagelin, pour la promener dans toutes les provinces où le missionnaire avait prêché, il craignit de le voir ressusciter au troisième jour. Il demanda donc à voir ses restes, et comme les chrétiens les avaient ensevelis dans un lieu secret, il menaça de tout exterminer, de tout écraser, si l'on ne les lui rendait pas. On obéit, et ses craintes se dissipèrent quand le troisième jour fut passé. Eh! mon Dieu, tant d'ignorance ou de crédulité mérite certainement plus de pitié que de colère; mais faut-il s'en étonner quand nous voyons dans notre civilisation européenne des gens redire chaque matin à des milliers de lecteurs des contes absurdes, cent fois démentis, et d'autres gens, qui certes se croient fort éclairés, les admettre comme d'incontestables vérités!

Ce n'était point la seule crainte qui agitât ce

prince coupable. Il s'imaginait que les gouvernements chrétiens accorderaient à des prêtres la même protection qui couvre tous les autres citoyens éloignés de la commune patrie et qu'on pourrait lui demander compte de cette barbare tyrannie, également contraire aux droits des sujets et au droit des gens. Aussi lorsqu'il apprenait qu'un vaisseau européen paraissait dans ses mers, il avait peur ; il craignait aussi une guerre avec le roi de Siam (1). Dominé par ses frayeurs et ses préjugés superstitieux, il n'osait faire exécuter à la rigueur ses édits sanguinaires ; et sa politique, pendant toute cette période, présenta des oscillations qui n'étaient pas dans son caractère. Il est temps de revenir à M. Borie.

(1) Ce n'était pas sans raison ; le roi de Siam vint en 1834 lui enlever 20,000 sujets, qui furent conduits près des ruines de Juthia, rasées par les Birmans en 1767 : de ce nombre étaient 1.500 chrétiens.

CHAPITRE XVIII.

La santé, délabrée, de M. Borie lui est rendue. — Il travaille avec zèle et ardeur à la formation du clergé indigène dans sa Mission. — Nouvel édit de persécution. — Extrait d'une Lettre à l'un de ses amis. — Extrait d'une Lettre à M. Albrand, supérieur du collége de Pinang.

On a vu que la santé du missionnaire était gravement compromise en 1834. Presque toute cette année ne fut qu'une succession de rechutes et de convalescences, qui se termina par un rétablissement complet.

Avec ses forces crurent aussi les fruits de salut pour ses ouailles. Au mois d'août 1835, il avait entendu 3,464 confessions. Malgré les périls du temps, il avait reconstitué deux des couvents dispersés en 1833, deux colléges qui contenaient 139 élèves, et lui-même en avait 25 sous sa direction. C'était bien lourd quand on examine le reste du

fardeau qui pesait sur ses épaules; mais il savait l'esprit qui caractérise sa congrégation, qui est de s'attacher par-dessus tout à former des prêtres du pays, afin que ces Églises lointaines puissent, le plus tôt possible, vivre de leur vie propre, et ne reposer plus sur une assistance néccessairement chanceuse, et par là même compromettante. La Providence paraît l'avoir protégé spécialement pour cette excellente œuvre; car il garda ses élèves presque jusqu'à la fin. On ne comprend pas trop comment cela était possible dans de pareilles circonstances. Mais il paraît que, sauf quelques bourrasques un peu violentes, son district était assez tranquille. Éloignés de la capitale, les mandarins, en général assez pacifiques dans ces parages et n'étant pas stimulés par le voisinage du roi, laissaient faire. M. Borie avait même pu chanter des grand'messes, faire des processions dans ses chrétientés voisines de la mer. La colère d'un homme pouvait bien expirer où expire la colère de l'Océan. Quelquefois aussi MM. les mandarins se réveillaient à l'improviste, sans qu'on pût savoir pourquoi, de sorte qu'on était toujours comme en face de l'ennemi, sur le qui-vive et condamné aux plus minutieuses précautions.

Cette même année 1835, le roi dompta les rebelles, qui s'étaient retranchés dans la forteresse de

Gia-Dinh (Basse-Cochinchine). L'assaut fut meurtrier. Cette résistance opiniâtre exaspéra Minh-Menh (Migne-Meigne); il fit éventrer ou plonger dans une fosse 1,200 révoltés avec 500 chrétiens, dont la plupart s'étaient retirés pour fuir la persécution ou les déprédations des séditieux, lorsque ceux-ci vinrent s'en emparer. M. Marchand s'y trouvait aussi; les rebelles l'avaient enfermé dans la ville, espérant par son entremise ranger les chrétiens de leur côté. Le saint prêtre n'oublia pas que la seule résistance passive est permise par l'Évangile, lors même que le pouvoir est tyrannique. Mais le persécuteur crut ou feignit de croire à sa complicité. Il profita de cette occasion pour justifier aux yeux de tous sa haine du nom chrétien. M. Marchand mourut dans les plus épouvantables supplices (1), et la persécution devint plus furieuse. On peut l'apprécier d'après la teneur de l'édit qui fut porté le 2 février suivant : 1° Tout Européen; 2° tous les

(1) M. Marchand, de Passavant, diocèse de Besançon. On a voulu attribuer sa mort à des causes politiques; c'est complément faux. Les rebelles l'avaient surpris dans les environs de Gia-Dinh, et enfermé avec eux dans la citadelle. La politique royale était de lui arracher l'aveu de son prétendu crime, pour couvrir par là cette haine féroce que le tyran avait vouée au christianisme. Minh-Menh, dans sa proclamation, se vantait des aveux obtenus par les tortures. Et que prouvaient les paroles d'un homme à qui l'on brûle les chairs avec des tenailles rougies au feu, que l'on coupe en morceaux tout vivant? Le saint prêtre a rendu hommage à la vérité. Il a dit qu'il était chrétien.

gens de sa suite; 3° ceux qui lui prêtent secours; 4° ceux qui les logent chez eux; 5° les maires et adjoints des cantons; 6° les maires et adjoints des bourgades où il serait arrêté, seront condamnés, sans pourvoi d'appel, à avoir la tête tranchée. Les petits mandarins des lieux où sera pris un maître de religion perdront leur place et recevront cent coups de rotin. Les préfets des départements perdront six mois de traitement. Les capitaines des ports, dont on aura surpris la vigilance, auront aussi la tête tranchée.

C'est de la rage jusqu'à la folie. Car enfin la prise d'un Européen devait coûter nécessairement la tête à quelques fonctionnaires et même à plusieurs. Ce n'était pas le moyen de les leur faire chercher. De plus ils avaient déclaré précédemment qu'il n'y en avait plus au Tong-King. Ces derniers ordres n'engageaient pas à se rétracter. Ils étaient inexécutables, et les gens sensés disaient aux missionnaires : « Cet édit vous sauve. » Cependant on ne s'y fiait pas, on allait aussi prudemment que possible, s'abandonnant à la Providence. « Voilà, écri-« vait M. Borie, la position pénible où Dieu per-

il a nié qu'il fût rebelle. Le tyran qui se joue de la vie des hommes ne peut-il pas se jouer de la vérité ? *Viri sanguinum labia dolosa.*

(On peut voir de plus amples détails dans la notice sur les 70 serviteurs de Dieu, page 179. Paris, chez Gaspard, éditeur.)

« met que nous soyons depuis trois ans. Quant
« à votre pauvre ami, bien qu'il désire de grand
« cœur prendre le temps comme il plaît au Sei-
« gneur de nous le donner, néanmoins le tracas
« des affaires, la sollicitude pour tant d'intérêts
« sacrés compromis, la perte d'un grand nombre
« d'âmes qui périssent faute de sacrements, les
« soins continuels qu'exige de moi un district qui
« compte près de vingt mille chrétiens, ma grande
« indignité surtout et mon peu de correspondance
« à la grâce, m'effrayent parfois et me font craindre
« pour mon salut! Notre bonne Mère est toute ma
« consolation et m'obtient la paix au milieu de
« tant d'événements divers qui se succèdent autour
« de moi. C'est sous sa tutélaire protection que je
« remets le pasteur et le troupeau; et vraiment je
« me crois uniquement redevable à ses soins ma-
« ternels de la paix dont je jouis dans mon district.
« Deux fois cette année j'ai éprouvé d'une manière
« particulière que ceux qui ont recours à Marie ne
« sont jamais délaissés. Ainsi donc, mon cher ami,
« je fais toujours mes délices d'être au Tong-King,
« et bénie soit mille fois la Providence qui m'a
« appelé à une si sublime vocation! Toutes mes
« craintes sont de ne pas y correspondre digne-
« ment. Aidez-moi du secours de vos prières, ob-
« tenez-moi le bonheur de n'aimer que notre divin

« Jésus et sa croix ; de vivre et de mourir au pied
« de la croix. O mon cher ami, entre nous soit
« dit, qu'il est doux de n'ambitionner que la croix !
« Par ce moyen on est au-dessus de tout événe-
« ment ; on ne craint rien... Priez beaucoup pour
« moi et obtenez-moi, s'il est possible, de toucher
« du bout des lèvres au moins le calice d'amer-
« tume. Mais, hélas ! qu'ai-je fait et que puis-je
« faire pour mériter *un si grand bonheur ?* »

Nous ne saurions encore passer sous silence l'extrait de deux autres lettres adressées à l'un de ses amis, M. Albrand, supérieur au collége général de Pinang : quoique écrite dans les circonstances pénibles dont nous parlons, elles respirent cette tranquillité d'âme, cette joie, cette paix, ce bonheur, cette amitié que la vertu seule peut donner.

« J'ai reçu, il y a quelques jours, la lettre que
« vous avez eu la bonté de m'écrire le 27 avril
« dernier ; elle a été à la fois un sujet de joie et de
« consolation. De joie, c'est toujours un grand
« plaisir de recevoir des nouvelles de ceux qu'on
« aime, surtout quand ils ont la charité de faire des
« saints, des martyrs à si bon marché que vous
« avez envie de le faire à l'égard d'un vœu échappé
« aux journées de juillet, s'il vous en souvient ! ! !
« De consolation, il est doux, en effet, au milieu
« des déserts de la terre d'Annam, d'entendre

« répéter à l'écho d'alentour le nom chéri d'un « digne confrère et ami.

« Notre cher ami commun Bigot m'a oublié, je « l'aime pourtant toujours bien ; je lui ai écrit, il « ne répond pas ; échos, dites-lui aussi que je « l'aime ! ! ! — Vous n'avez reçu de lettre de moi « depuis longtemps, j'ai une bonne volonté et « grand désir de vous en donner ; nos messagers « boiteux ne vont que clopin-clopant, et il y a loin « de chez vous chez moi. Vous me croyez dans « les fers, détrompez-vous, car je ne suis pas digne « de cet honneur ; je tâche d'évangéliser, quoique « tout doucement et à l'ombre. Le canon de Co- « chinchine retentit au loin, mais il est mal ajusté, « dit M. Jaccard ; pourtant il fait rester à l'ombre. « Nous sommes très à la gêne, mais au résumé « tout ne respire que salut. En Cochinchine même, « le soleil paraît sans éclipse ; tous nos confrères « y sont à l'aise pour le moment. Notre brave « Jaccard m'a écrit qu'il peut aisément se con- « tenter de son sort, qu'il pourrait s'échapper cent « fois pour une, et que les garde-verrous ne lui « font de la peine que pour la forme.

« Notre vie ici-bas est un combat continuel. Au « Tong-King comme à Pinang *est via sancta cru-* « *cis*; quoique bien différente l'une de l'autre, elle « n'en conduit pas moins sûrement au Calvaire ;

« heureux celui qui sait en faire ses délices! M. Can-
« dalh va arriver incessamment auprès de moi;
« nous dirons du bien ou du mal de vous à l'oc-
« casion, comme cela est arrivé naguère avec notre
« bon et Bas-Normand M. Jeanne.

« D. Borie, miss. apost. »

J. M. J.

« Grand merci, monsieur le recteur, pour votre
« lettre du 22 mai 1832! grand merci encore une
« fois pour vos bons souhaits et vos belles prophé-
« ties! La moisson n'est pas abondante; j'ai bien
« du mal à lier quelques gerbes à l'obscurité des
« ténèbres. Le jour, je crains singulièrement le
« grand air, au point que pour vous écrire, je jouis
« de toute la lumière que peut me donner une
« énorme croisée, à la hauteur de terre d'un pied
« et demi, de la dimension de quatre pouces de
« haut sur trois de large; osez vous plaindre de
« vos réclusions de Pinang! Ici le propre et le sale
« se trouvent au même numéro, vive la joie! mais
« parlons tout bas, me dit cent fois par jour
« M. Masson, notre pro-vicaire. Le grand ami de
« M. Bouchot s'est encore vu bien plus à l'étroit;
« le jour comme la nuit la lampe lui était né-
« cessaire. M. le recteur de l'académie chinoise

« n'est-il pas plus à son aise? Je vous félicite d'être
« devenu tout à la fois et grand supérieur et grand
« recteur; il me semble vous voir, vous devez jo-
« liment faire observer la règle: il paraît que vous
« espériez posséder des Tong-Kinois sous votre fé-
« rule; ne vous pressez pas trop, monsieur le rec-
« teur, les Tong-Kinois ne sont pas aussi fuyards
« que les Cochinchinois, et dans le cas où la
« crainte irait exiler les élèves tong-kinois à Pi-
« nang, où les logeriez-vous? Car même au milieu
« de la persécution, nous en comptons dans deux
« colléges cent trente, et à supposer qu'ils se ren-
« dissent à Pinang, où on est en paix, on en comp-
« terait au moins deux cents, et où prendre le riz
« pour les nourrir?.. Plus tard, si la Providence
« daigne me faire survivre à nos malheurs, je pour-
« rai vous amuser d'une longue et détaillée rela-
« tion; en attendant, écrivez-moi chez moi sou-
« vent et longuement; aujourd'hui j'ai voulu vous
« écrire deux mots afin que vous sachiez que je
« ne suis ni martyr, ni près de l'être.

« D. Borie, miss. apost. »

C'est quelque chose de bien admirable que tant de vertus aux prises avec tant de perversité; vraiment ces hommes apostoliques ont le droit de dire,

eux aussi : « Nous sommes donnés en spectacle « aux anges et aux hommes. »

Oh ! oui, c'est un spectacle digne du ciel et de la terre, que ces hommes pleins d'une ardente charité pour Dieu et pour leurs frères, se dévouant si généreusement à toutes les souffrances de l'opprobre, des privations et de la douleur.

Malgré la recrudescence de la persécution qu'avait amenée le frénétique décret dont on a vu plus haut les dispositions, les missionnaires continuaient leur œuvre; seulement elle était plus difficile, plus lente et moins fructueuse. Néanmoins l'abbé Borie avait achevé, dans le mois de juin 1836, la visite de toutes les chrétientés de son vaste district, de celles même des montagnes qui, par leur isolement, avaient moins souffert de la persécution ; mais aussi, par la même raison, elles étaient restées plusieurs années sans visite des prêtres européens. Tous les chemins étaient gardés par des soldats, tous les passages des rivières par des douaniers. Il fallut donc faire d'immenses détours, traverser des pays sauvages, infestés de tigres, de rhinocéros, d'éléphants, coupés de précipices inabordables. Mais que sont les fatigues et les dangers pour un pasteur, quand il sait que par delà toutes ces choses effrayantes, il y a des âmes à sauver? Demandez à une mère si elle voit des dangers lors-

qu'il faut sauver celui qu'elle a porté dans ses flancs. Demandez à nos braves s'ils ont baissé pavillon, parce que le fer ennemi étincelait à leurs yeux. Et l'apôtre du catholicisme n'a-t-il pas les entrailles d'une mère et le cœur du soldat français? M. Borie fut bien dédommagé de ses fatigues par les consolations que lui donnèrent la foi et la piété de ces colonies chrétiennes. Il les trouva dans l'état le plus satisfaisant, les fortifia dans leurs pieuses habitudes; mais il ne put rester assez longtemps au milieu de cet intéressant troupeau. D'autres soins l'appelaient ailleurs. On versa des larmes d'attendrissement de part et d'autre, c'était le renouvellement de la scène de saint Paul à Milet. M. Borie venait d'apprendre l'arrivée de deux nouveaux missionnaires dans son district, à vingt lieues des montagnes. Il partit aussitôt pour aller les recevoir, et fut assez heureux pour leur procurer le moyen d'aller dans leur mission.

On comprendra que les missionnaires, déjà sur les lieux, bravent la persécution lorsqu'elle éclate; mais que d'autres aillent affronter ces périls, c'est ce qui doit étonner. Oui, l'on comprend cet étonnement du monde, parce que le monde ne connaît pas le prix des âmes, — elles n'entrent pas dans les mille affaires qui l'occupent, — ni le prix des souffrances depuis que Jésus-Christ les a sanctifiées.

Aussi ne voit-il que la plus malheureuse des existences dans celle des missionnaires. C'est encore beaucoup s'il n'y trouve pas du fanatisme, terme commode qui dispense à la fois de justice, d'estime et de retour sur soi-même.

Il est vrai, la vie du missionnaire doit être bien pénible à la nature. Endurer toutes les privations, manquer souvent du nécessaire, craindre à chaque instant pour sa vie compromise par la faiblesse des uns, par la perfidie des autres : certes, il faut une force d'âme peu commune pour y pouvoir tenir. Néanmoins nos missionnaires s'estiment heureux, ils surabondent de joie au milieu de toutes leurs tribulations ; ils ne changeraient pas leur part pour toutes les joies de la terre. Ils ont goûté le mystère de la croix, et Dieu sait leur faire trouver un indicible bonheur au milieu de tant d'angoisses et de tribulations. Nous pouvons à peine le croire, accoutumés que nous sommes à mener une vie tranquille. Mais ceux qui en ont fait l'expérience en jugent bien autrement, c'est là comme la vie du camp de l'Eglise, et cette vie aventureuse ne répond-elle pas à quelque fibre du cœur humain ? surtout quand le prix du combat doit être son salut et celui de ses frères ? Aussi, voyons-nous ici un évêque obligé de fuir dans des cavernes ténébreuses, de s'ensevelir tout vivant sous le sable des dunes pour sauver sa

tête mise à prix, nous dire qu'il n'échangerait pas son siége pour le premier siége du monde. Un autre remercie la Providence de l'avoir appelé sur ce sol qui tremble sous ses pas ; un missionnaire conduit prisonnier à la capitale crie en riant à un catéchiste de son évêque : « Va dire à Monseigneur que j'aime mieux ma cangue que sa mitre, et ma chaîne que sa crosse. Il n'y a que sa croix qui vaille quelque chose, mais j'en ai de plus précieuses que la sienne. » Un évêque se plaît à détailler les plaisirs que Dieu lui ménage au temps de la persécution. Cela paraît assez étrange pour qu'on ne soit pas tenu de croire sur parole. Nous en demandons la preuve à Mgr Retord (de Lyon), qui, à cette époque, était dans la même situation que M. Borie. Plus tard il porta le titre d'évêque d'Acanthe, qu'eût dû porter notre cher missionnaire. L'humilité de M. Masson ayant reculé devant ce redoutable fardeau, M. Retord dut se dévouer aux besoins de la mission.

La lettre qu'on va lire a, sans compter beaucoup d'autres mérites, celui de nous donner des détails sur l'exercice du ministère dans ces contrées, et sur les mœurs, qui ne se trouvent point dans la correspondance de M. Borie. Du reste, la beauté de ces pages, qu'on croirait inspirées par l'âme sen-

sible de Fénelon, sera notre excuse, si la citation paraît trop longue. Nous ne pourrions les omettre, et nous craindrions de les gâter en les abrégeant.

CHAPITRE XVII

Plaisirs du Missionnaire

« ..... Vous êtes sans doute étonné que je me « propose de vous parler de mes plaisirs. Eh ! de « quels plaisirs pouvez-vous jouir, me direz-vous « si loin de votre patrie, sur un sol insalubre, dans « un royaume païen, peuplé de voleurs et de mal-« heureux, et, de plus, gouverné par un cruel ty-« ran ; parmi des hommes dont les mœurs et les « costumes sont si différents des vôtres, dans un « temps de persécution sanglante, sous le soleil brû-« lant de la zone torride ? Encore une fois, quels « peuvent être vos plaisirs ? » Or, écoutez, chère

sœur, je vais vous les dire ; j'en ai de différents genres, et les voici : Plaisirs dans mes courses apostoliques ; plaisirs dans mes visites à nos chrétiens, et dans celles qu'ils me font quelquefois ; plaisirs dans les miséricordes que Dieu manifeste pour la conversion des pécheurs ; plaisirs dans la protection sensible que Dieu accorde à notre sainte religion ; plaisirs dans l'exercice de mon ministère ; que de plaisirs ! Reprenons-les maintenant en détail.

« 1° Plaisirs dans mes courses apostoliques. Qu'elles sont belles ! Tantôt semblable à un gros mandarin, je les fais mollement couché dans un filet recouvert d'une belle natte, et porté par deux Annamites. C'est ainsi que nous, hommes d'un autre monde, sommes obligés d'en user ici, lorsque, pour des raisons pressantes, nous allons quelque part pendant le jour. Dans ce filet et sous cette natte, l'œil du méchant ne peut nous voir ; telle est la ruse dont nous sommes obligés de nous servir pour tromper nos ennemis. Tantôt, heureux héritier de la barque de Pierre, je voyage sur les eaux des fleuves, qui sont très-beaux ici et en très-grand nombre, grâce à des inondations qui, pendant plus de quatre mois, couvrent entièrement le pays. Ce mode de transport me devient fort commode, et les païens qui me voient voguer dans ma pauvre petite nacelle croient que je vais comme eux à la pêche

des poissons, quand je vais à celle des hommes. Le plus souvent, c'est à pied que je fais mes courses. Figurez-vous un individu dont la taille est de cinq à six pouces plus haute que celle de tous ceux qui m'environnent; une longue barbe cache presque son visage, un large turban enveloppe sa tête, et un chapeau de paille de neuf pieds au moins de circonférence, le couvre en entier; ses larges habits, d'une forme toute singulière, sont relevés jusqu'aux genoux; ses pieds sont nus, et sa main est armée d'un gros et noueux bâton. Le voilà qui s'avance, précédé d'une douzaine d'hommes armés de longues perches de bambou; car c'est ainsi qu'il faut en user pour ne pas s'exposer à tomber entre les mains des brigands qui pullulent sur cette malheureuse terre annamite. Je marche au milieu des ténèbres d'une nuit profonde, dans des chemins tortueux et étroits, bien souvent dans la boue ou dans l'eau jusqu'à la ceinture, et malgré la pluie et les vents. « Où allez-vous dans cet équipage? » me direz-vous. — Où je vais? Oh! quelquefois chercher la brebis errante pour l'arracher au loup infernal; d'autres fois je fuis pour m'arracher moi-même à la fureur des persécuteurs; mais, peu importe, je me trouve heureux. Dans le silence de mes pensées, je réfléchis que notre vie n'est aussi qu'un pèlerinage, ce monde entier un lieu d'exil,

et que Jésus-Christ, notre maître et notre modèle, a comme moi parcouru les bourgs et les bourgades, tantôt pour prêcher aux pauvres, tantôt pour fuir les méchants. Les prophètes qui l'ont précédé, les apôtres et tant d'autres saints qui l'ont suivi, n'ont-ils pas traîné aussi leur existence sur le sommet des montagnes, dans la profondeur des vallées, dans l'obscurité des souterrains, couverts de peaux de chèvres et de brebis, eux dont le monde n'était pas digne? Or, ne suis-je pas heureux, ma chère sœur, de former un nouvel anneau de cette grande chaîne de prophètes, d'apôtres et de missionnaires; de cette chaîne qui embrasse tous les lieux, et s'allonge le long de tous les siècles? Je suis là, il est vrai, comme un roseau fragile au milieu des cèdres du Liban, mais enfin j'y suis, ma place est marquée, et mon nom écrit au milieu de tous ces prédicateurs de la bonne et grande nouvelle. Voilà ce qui me fait trouver un très-grand plaisir dans mes courses apostoliques, quelque aventureuses qu'elles soient.

« 2° Plaisirs dans mes visites aux chrétiens et dans celles qu'ils me font. Non, vous ne sauriez croire, ma chère sœur, combien on éprouve de joie lorsque, sur une terre païenne, si loin du lieu de sa naissance, on rencontre des chrétiens qui sont unis par les liens d'une même foi, le sentiment

d'une même espérance et le feu d'une même charité. Qu'elle est belle cette religion qui, de tant de peuples qui diffèrent de langage, de costumes et de mœurs, n'en fait cependant qu'un seul peuple, qu'un seul troupeau sous la houlette d'un même pasteur! Qu'elle est belle cette vigne du Seigneur, qui a étendu ses plants jusqu'à la mer, et depuis les rives du fleuve jusqu'aux extrémités du monde! Quand je vais dans une chrétienté faire la mission, un de mes plus grands plaisirs est d'entendre les fidèles chanter à haute voix, dans leurs maisons particulières, ou réunis ensemble dans une maison commune, les prières du matin et du soir. Je le dis à notre honte, ils font leurs prières plus longues et plus exactement que nous. Bref, à peine le missionnaire est-il arrivé chez eux, les voilà qui viennent le saluer et lui offrir des présents. Les hommes lui apportent une tête de cochon ou de buffle, du bétel, des poissons; les femmes et les filles, différentes espèces de pains de riz, des œufs, des fruits, etc... Les enfants aussi se cotisent et viennent par bandes présenter quelque chose au grand-père. Je m'imagine que ces présents sont à peu près du genre de ceux que les bergers offrirent à l'Enfant Jésus; et, dans ce cas, comment ne pas s'en trouver honoré? Arrivés devant le missionnaire, qui est assis, à la mode des tailleurs, sur une estrade un

peu élevée, les hommes le saluent en s'agenouillant, le front incliné jusqu'à terre, les femmes s'asseoient sur une natte, joignent les mains et se baissent aussi profondément. Le salut fait, on cause un instant. Je leur raconte des histoires sur la France; je leur dis combien est grand dans ce pays le nombre d'évêques et de prêtres, combien les églises sont hautes, qu'elles ont de grosses colonnes et de pesantes voûtes en pierre. Je leur parle de la multitude d'autels qui se trouvent dans ces églises, de leurs grosses cloches, du chant majestueux des offices, etc... Je n'oublie pas les pieux fidèles qui font l'aumône aux missions, qui leur envoient des chapelets, des croix et des médailles, et je rappelle aussi combien nous sommes obligés de prier Dieu pour eux. Ces braves gens sont enchantés de mes histoires; ils se disent entre eux : « Il paraît qu'on est bien heureux dans ce « pays, puisque la religion s'y exerce si solennel- « lement. » Hélas! ils ne se doutent point que je ne lève devant leurs yeux qu'un coin du voile, celui qui cache le beau côté; mais pour cette partie qui dérobe à leurs regards les œuvres de crime et de mort de nos savants impies, je la laisse abaissée devant eux, comme elle devrait l'être pour toutes les générations. Outre la circonstance du temps où le prêtre va faire la mission dans une chrétienté, il

est encore ici deux époques, savoir : les trois premiers jours de l'année et le cinquième jour du cinquième mois, où les fidèles se font un devoir de venir présenter à leurs pasteurs leurs hommages et quelques présents. Voilà ce qui contribue à nourrir le prêtre et les gens de sa maison ; car dans chaque paroisse de deux, de quatre ou de six mille âmes, les prêtres ont toujours avec eux de vingt à quarante jeunes gens qui leur aident à exercer leur ministère, et dont les uns sont par la suite élevés à la dignité de catéchistes, les autres envoyés au collége, après toutefois que leur curé leur a appris passablement à lire le latin. Mais en voilà bien assez sur cet article. Je poursuis.

« 3° Plaisirs dans les miséricordes que Dieu manifeste pour la conversion des pécheurs. Nous ne sommes venus ici, en effet, que pour la conversion des pécheurs. Quel plaisir n'est-ce donc pas pour nous d'en pouvoir convertir quelques-uns ! Plaisir plus grand que celui du chasseur qui, après avoir franchi les montagnes et traversé les forêts, abat enfin la proie qu'il poursuivait avec tant d'ardeur ; plus pur que celui du conquérant qui renverse une citadelle longtemps assiégée, ou qui prend une ville d'assaut ! Or, ce plaisir, souvent Dieu le procure au missionnaire, pour le dédommager de ses peines et le consoler dans ses afflictions. Quelquefois ce seront des apos-

tats fameux qui reviennent sur la bonne route qu'ils avaient quittée, et j'ai quelquefois vu de ces brebis perdues qui ont regagné le bercail; d'autres fois ce seront de vieux paresseux, des traînards dans le sentier des vertus; depuis quarante, cinquante ou soixante ans, ils ne se sont pas encore une fois confessés comme il faut. Ils ne se sont jamais nourris du pain des forts; est-il bien étonnant que, sans cette nourriture céleste, ils viennent à tomber de défaillance? On voit aussi quelques chefs de voleurs, ou bien quelques victimes du monde, qui, après avoir couru longtemps à travers les lieux âpres et désolés du crime, viennent se reposer, comme Augustin, dans la mélodie intérieure et ravissante de notre sainte religion. Ne vous scandalisez pas, du reste, chère sœur, de m'entendre dire qu'il y a de si grands pécheurs parmi nos chrétiens; comment en serait-il autrement, étant si destitués de secours spirituels et en si mauvaise compagnie qu'ils sont? Mais ce n'est que le petit nombre dont la conduite soit répréhensible. La masse, comparée à celle des païens, présente un spectacle qui fait clairement comprendre combien le christianisme est utile au genre humain, même pour cette vie présente. Si je vous faisais la description des vices des idolâtres, je vous ferais soulever le cœur de dégoût. Vous attendez sans doute

néanmoins que je vous parle de quelques conversions parmi eux ; hélas ! elles sont si rares, parce que, dans ce temps de persécution, loin d'oser prêcher la foi, nous nous cachons strictement. J'ai cependant pu baptiser une quinzaine d'adultes et cinq ou six enfants ; j'ai encore une douzaine de catéchumènes, qui seront probablement baptisés dans le courant de cette année ; mais ces conversions, quoique rares, n'en sont pas moins admirables. Écoutez-en quelques-unes :

« Un vieillard, plus que septuagénaire, était malade. Tout le monde pensait qu'il était impossible qu'il se fît jamais chrétien, tellement on le croyait endurci. J'envoyai mon catéchiste pour l'engager à abandonner les idoles. Il ne demanda qu'un jour de réflexion. Au bout de ce jour, il se rendit, et il est mort quelque temps après, muni de tous les sacrements de l'Église et dans de grands sentiments de piété. Or, avec ce bon vieillard se sont aussi convertis ses deux fils, leurs femmes et leurs enfants; tous sont maintenant de ervents chrétiens. Un païen lettré, pressé du désir de se convertir, avait abandonné sa patrie, sa famille, ses biens, sa maison, et s'était réfugié dans une chrétienté de mon district, pour étudier en paix la religion chrétienne sans être forcé aux superstitions. Après un an d'étude, je lui conférai le saint baptême. Or, ce brave homme s'é-

tait fait maître d'école pour se procurer de quoi vivre. Parmi ses écoliers il y avait deux petits païens de treize à quinze ans; ces deux enfants ont appris les prières avec leur maître, puis ils ont catéchisé leurs père et mère qui se sont convertis volontiers, et tous ont eu le bonheur d'être baptisés. Aux environs de Pâques dernier, lorsque je faisais la mission dans un village dont les deux tiers sont chrétiens, mon catéchiste étant sorti pour se promener autour du village, rencontra deux pauvres hommes qui le saluèrent très-poliment; pensant que c'étaient des chrétiens, il leur demanda s'ils s'étaient déjà confessés. Ils répondirent: « Nous voudrions bien aller parler au grand-père; mais n'étant pas chrétiens nous n'osons pas. — Eh bien, il faut vous faire chrétiens, vous avez une bonne occasion maintenant. — C'est aussi ce que nous désirons, répondirent-ils; mais nous ne savons comment nous y prendre. — Oh! cela n'est pas difficile; venez, venez parler au grand-père; il vous dira tout ce qu'il vous faut faire. — Mais nous sommes très-pauvres et nous n'avons rien à lui offrir. Et d'ailleurs, étant si mal habillés, comment nous présenter devant lui? — Peu importe, le grand-père ne fait pas attention à tout cela; il aime autant les pauvres que les riches, car dans notre sainte religion on ne méprise personne. » Alors ces deux hommes vin-

rent me parler; je leur fis un petit sermon, les félicitant de ce que le maître du ciel avait daigné toucher leur cœur; je les encourageai à persévérer, et leur permis de venir à l'assemblée pour apprendre les prières et écouter l'explication du catéchisme. Mes deux hommes s'en retournèrent fort satisfaits, parlèrent de tout cela à leurs femmes qui, avec leurs enfants, résolurent aussi de se convertir. Ainsi je compte dans ces deux familles huit adultes qui pourront être baptisés lorsque le prêtre passera une autre fois. Voilà combien les miséricordes de Dieu sont admirables.

« 4° Plaisirs dans la protection sensible que le Seigneur accorde à notre sainte religion. Il est vrai que le Seigneur quelquefois frappe ses enfants de calamités passagères; mais c'est un bon père; il ne châtie que pour corriger; et s'il permet que les méchants persécutent quelques jours son Église, il saura bien, dans le temps marqué par sa sagesse, arrêter leur fureur effrénée et punir leur audace criminelle. C'est ainsi qu'il en agit autrefois contre les empereurs romains, qui croyaient pouvoir, avec leur colossale puissance, étouffer l'Église dans son berceau. Il suscita contre eux d'innombrables légions de barbares, et leur trône orgueilleux fut brisé. C'est ainsi qu'il agit encore envers ces hommes qui entreprirent un jour, dans notre France,

de démolir les autels et d'en noyer les débris dans un torrent de sang: eux-mêmes furent emportés par ce terrible torrent.

« Cette conduite de la Providence envers les persécuteurs de l'Église est remarquable, et nous en voyons encore un exemple dans les troubles, les guerres, les misères de tout genre qui affligent le royaume annamite. Avant l'édit de persécution, tout était en paix; mais à peine fut-il lancé que de toutes parts des hordes de rebelles apparurent sur les montagnes, prêtes à déchirer l'empire. Qui pourrait dire combien de soldats, combien de mandarins sont tombés depuis un an, sous les coups de leur fer meurtrier? Et voilà qu'après bien des combats donnés peut-être sur plus de vingt points du royaume, contre plus de vingt partis différents, le feu de la guerre civile est encore bien loin de s'éteindre. Je ne veux pas entrer dans de longs détails sur les affaires politiques de ce pays, je veux seulement vous montrer au doigt les lieux où gronde le tonnerre des vengeances célestes, et ceux où tombe la foudre exterminatrice. Vous voyez que ces lieux sont les trônes et les royaumes qui rejettent insolemment le bonheur et les bienfaits qu'un Dieu nous a achetés au prix de son sang. « *Et nunc reges, intelligite, erudimini,* « *qui judicatis terram*: Et maintenant, ô rois! com« prenez, instruisez-vous, juges de la terre. »

(Psal., II, 10.) Cette vérité a été si bien prouvée par les exemples des siècles précédents, qu'ici les païens mêmes n'en doutent pas; ils croient sincèrement que le roi, persécutant la religion de Jésus, ne saurait conserver longtemps son royaume. Il paraît même que le tyran a tremblé, car il a beaucoup ralenti l'ardeur du feu de sa colère contre nous; il a feint de croire que les chrétiens de ses États ont définitivement abandonné la religion. L'on raconte qu'il a porté un nouvel édit par lequel il défend d'accuser dorénavant qui que ce soit comme chrétien. Le motif qu'il donne de cette défense est que, tous ayant apostasié, on ne pourrait porter contre eux une accusation semblable que par une calomnie affreuse, qui mériterait d'être sévèrement punie. Quand il eut fait étrangler M. Gagelin, il avait encore sous sa main M. Jaccard et le révérend père Odorico; cependant il n'osa les frapper de mort; il se contenta de les renvoyer en exil sur les montagnes qui séparent la Cochinchine du Laos. Il est vrai que l'ordre de les laisser périr de faim était bien l'équivalent d'une sentence capitale; mais Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des rois, a un peu amolli celui de Minh-Mênh; et il s'est décidé à leur faire donner du riz et rendre leurs livres.

« Voilà, ma chère sœur, bien des preuves de la protection divine envers l'Église; je veux cepen-

dant vous raconter encore une ou deux autres anecdotes qui prouvent la même vérité. — A Ke-Xàp, petite chrétienté appartenant à mon district, les païens qui, dans le village, forment la majorité, avaient grandement inquiété les chrétiens pour leur faire prendre part aux superstitions ; ils leur avaient enlevé une partie du bois de leur église et extorqué beaucoup d'argent ; mais voilà qu'un de leurs notables, celui précisément qui s'était montré le plus acharné, a été frappé de mort subite. Eux aussitôt de consulter le démon pour savoir pourquoi cet homme était mort d'une manière si extraordinaire; mais par une permission divine l'oracle a répondu que c'était parce qu'il avait persécuté les chrétiens et qu'il s'était emparé du bois de leur église ; que si l'on voulait éviter de plus grands malheurs, il fallait réparer le tort fait aux chrétiens, et les prier d'aller chercher le prêtre pour faire la mission comme auparavant. Les païens ont obéi, et le prêtre annamite a pu aller visiter ses chrétiens.

« Dans une autre chrétienté de mon district (Bàt-doat), une riche païen avait forcé les chrétiens de lui vendre leur église dont il avait fait un hangar : or, ce païen est tombé dangereusement malade, et le sorcier qu'il a consulté lui a répondu que sa maladie venait de ce qu'il possédait l'église des chrétiens. Ce païen, craignant de mourir, a bien vite

rendu cette église, sans même oser redemander l'argent qu'il avait donné pour l'acheter. Dans un autre endroit peu éloigné de mon district (Ké-Roua), les païens s'étaient mis à abattre une église, quand tout à coup une partie de l'édifice tomba sur eux, leur tua deux hommes et en blessa grièvement deux autres. J'apprends à l'instant même le fait suivant rapporté par un clerc nommé Quinh, qui est à la suite de M. Borie, au Bò-Chinh (Bô-Guigne) de ce district. Un païen s'était emparé de la paille et de quelques pièces de bois provenant d'une église de chrétiens; il s'en était servi pour raccommoder sa propre maison; mais il n'a pas joui longtemps du fruit de son vol sacrilége. Un jour qu'il était allé se baigner dans une citerne, un tigre vint, emporta ce malheureux dans une forêt, et quelques jours après on trouva son cadavre, que l'animal féroce n'avait dévoré qu'en partie. Je pourrais vous dire encore ce qui vient de m'arriver à moi-même : deux païens, par un esprit de vengeance contre le maire d'un village tout chrétien où je faisais la mission, découvrirent mon existence au mandarin de l'arrondissement ; leur intention était que ce mandarin fût trouvé en faute et puni comme recevant des Européens dans son village; mais l'adjoint du mandarin nous a fait donner avis de cette dénonciation, et j'ai eu le temps de fuir dans un autre arrondissement où

je suis inconnu aux officiers du roi. C'est ainsi que le Seigneur est bon. Il châtie, il corrige, il punit, il protége aussi et il guérit; il fait tout pour sa plus grande gloire et le salut de ses enfants. N'ai-je donc pas raison de trouver un grand plaisir dans la considération de cette marche sage et juste de la Providence et de cette protection sensible qu'il accorde à son Église?

« 5° Plaisirs dans l'exercice de mon ministère.

« Le plaisir que nous trouvons dans notre saint ministère est un plaisir certainement mêlé de beaucoup de peines, et néanmoins nous sommes extrêmement contents, lorsque quelques moments de tranquillité nous permettent de vaquer à ce ministère. Mais je vous entends me demander: « Comment faites-vous la mission dans ce pays-là? » Ma chère sœur, nous la faisons bien simplement, sans appareil, sans chant, sans cérémonies; nous logeons dans une cabane; notre église est aussi une cabane appartenant à des chrétiens. Deux heures avant le jour on donne le signal du réveil, et les fidèles viennent réciter la prière et le chapelet dans la cabane convenue, après quoi le prêtre s'habille. Avant de commencer la messe, il fait aux fidèles une courte instruction. Pendant la messe, le catéchiste récite à haute voix les prières avant la communion, pour ceux qui s'y préparent; et, après la

messe, il récite les prières après la communion pour ceux qui ont eu le bonheur de la recevoir. Ensuite chacun d'eux s'en retourne à son ouvrage. Le catéchiste va chercher et exhorter dans leurs maisons les paresseux et les endurcis ; le prêtre confesse, catéchise les petits enfants, reçoit les visites des chrétiens, juge leurs différends, empêche les procès, éteint les haines et les dissensions qui peuvent régner entre eux : ainsi se passe le jour. Si, après toutes ces occupations, il y a quelques moments de reste, il les emploie à la lecture, à écrire à ses amis, ou bien à dormir, afin de regagner le sommeil perdu à cause des confessions de la nuit précédente.

« Sur le soir les chrétiens viennent à confesse, et le prêtre est souvent obligé de rester une partie de la nuit et même la nuit entière au tribunal de la pénitence. Ce confessionnal n'est ordinairement autre chose que la fenêtre de sa cabane, à laquelle il adapte un treillis de bambous. Le pénitent s'agenouille en dehors, et le prêtre est en dedans assis simplement sur une natte. Les autres pénitents se préparent de côté et d'autre, où ils peuvent. A la nuit, les fidèles se rassemblent de nouveau, mais en trois lieux différents, savoir : les grandes personnes dans la maison où le prêtre dit la messe. Là le premier catéchiste leur adresse une petite instruction

sur les sacrements de pénitence et d'eucharistie, fait redire alternativement aux hommes et aux femmes quelques chapitres du catéchisme, leur fait une lecture spirituelle, puis on récite, ou plutôt on chante la prière et le chapelet. Les enfants qui se préparent à la première communion se rassemblent dans une autre maison auprès du second catéchiste : celui-ci leur fait réciter le catéchisme, le leur explique un peu, les aide à s'examiner pour leur confession générale, et, après la récitation de la prière et du chapelet, il les renvoie chez eux. Enfin les petits enfants de l'un et de l'autre sexe, depuis sept jusqu'à onze et douze ans, se rassemblent dans une autre maison, auprès du troisième disciple du prêtre. Ce jeune homme leur apprend leurs prières, les instruit sur la manière de se confesser, et leur explique un peu les premiers principes de la religion. Ces exercices durent près de deux heures, et pendant ce temps le prêtre est, comme je l'ai dit, au tribunal de la pénitence. Le dimanche, c'est la même chose, si ce n'est qu'un plus grand nombre de fidèles y assistent. Dès le soir du samedi, ils arrivent en foule des chrétientés environnantes, mais quelquefois très-éloignées de celle où le prêtre fait la mission. En hiver, ils parcourent des chemins affreux, dans la boue et dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux. Depuis le

commencement de juillet jusqu'à la fin de novembre, particulièrement dans mon district, les champs sont, comme je l'ai déjà dit, entièrement couverts d'eau ; les villages ressemblent à de petits îlots, et l'on va à la messe en barque. Voilà donc, ma chère sœur, comme je fais la mission dans ce temps de persécution où nous sommes ; je ne sais pas comment on la fait en temps de paix. Lorsque tous les fidèles se sont approchés des sacrements, le prêtre passe dans une autre chrétienté, de la manière et dans l'équipage que je vous ai décrits plus haut. C'est du moins ainsi que j'en use. Mais si tous les habitants du lieu sont chrétiens, il arrive souvent que les fidèles prient le missionnaire de faire la bénédiction de leur village avant de partir. J'ai déjà fait deux bénédictions de ce genre. La première fois, j'étais monté sur une barque, en surplis et en bonnet carré ; je fis le tour du village et le bénis solennellement aux quatre points cardinaux. L'aurore commençait à paraître, une vingtaine de barques escortaient la mienne ; tout était tranquille dans la nature, excepté le zéphyr qui s'agitait dans les airs et y répandait une agréable fraîcheur.

« La seconde fois je fis cette bénédiction pendant la nuit : tout le village, chantant à demi-voix les litanies des saints et celles de la sainte Vierge, marchait à ma suite à la lueur d'un grand nombre

de torches enflammées. Alors je bénis les maisons, l'eau du puits et les buffles attachés près du chemin. En temps de paix le missionnaire a de plus le plaisir de chanter quelques messes solennelles ; mais je n'ai pu me procurer ce plaisir qu'une seule fois jusqu'à présent, il y a environ deux mois ; c'était une messe des morts que je célébrais bien avant l'apparition de l'aurore. Deux de mes gens faisaient les acolytes ; trois autres, revêtus de chapes, chantaient au pupitre; seize cierges brûlaient sur le catafalque; les fidèles des environs étaient venus en foule dès la veille pour y assister. Si vous saviez comme je fis retentir ma voix ! quel bonheur c'était pour moi de pouvoir chanter sans crainte les louanges du Seigneur ! Croiriez-vous qu'une de mes plus grandes privations est de ne pouvoir plus chanter ces divines louanges ? Oh ! quand je me rappelle les chants et les cérémonies de Lyon, comme je pousse de profonds soupirs ! Il n'y a que la pensée du ciel où j'espère chanter et entendre chanter tout à mon aise, qui me console un peu de cette privation. Oh ! oui, vive le ciel !.... Mais pardonnez cette digression, j'ai hâte de revenir. Un riche païen des environs, que je connaissais de réputation, se trouvant alors dans le village où je célébrais cette messe, demanda la permission d'y assister ; il en fut émerveillé.

Quelques jours auparavant le frère aîné de ce païen était venu me rendre visite, me priant d'aller me cacher chez lui s'il arrivait quelques circonstances désagréables ; nouvelle preuve que la Providence veille sur nous, puisqu'elle nous prépare dans le secret, jusque même dans les camps de l'ennemi, des retraites contre les jours mauvais, retraites que les méchants ne sauraient même soupçonner. Oh ! que le Seigneur est donc bon ! que sa providence est admirable ! Que les enfants de la terre s'attachent à ce monceau de boue; qu'ils se disputent à l'envi quelques grains de sable ! pour moi, je ne veux que vous, ô mon Dieu, et je me tiens bien content de la part que vous m'avez assignée. Prêcher l'Evangile aux pauvres, courir de cabane en cabane sur les pas de Jésus ; oh ! que ce ministère est beau ! A d'autres le pénible état de faire retentir la parole sainte à l'oreille des grands, de la prêcher sous la voûte résonnante des basiliques riches et superbes, entourés d'un auditoire illustre et nombreux ; mais à nous la gloire de catéchiser le pauvre et l'ignorant sous la case de paille. Que d'autres parcourent solennellement les provinces, précédés par la renommée qui proclame leur arrivée d'avance ; pour nous notre honneur est de passer inaperçus sur les empires où le démon règne tyranniquement, de ruiner sourdement son pouvoir en lui débauchant ses sujets.

« Mais, ma chère sœur, je vous entends me dire : « Comment pouvez-vous être content et heureux, si loin de votre patrie, pauvre et dénué de tout, seul et abandonné à vous-même ! » Si loin de ma patrie ! eh ! vous ne savez donc pas que pour le philosophe le monde entier est la patrie ? mais pour le chrétien, sa patrie véritable est le ciel ! Là, se trouve le rendez-vous commun, le rendez-vous éternel, où j'espère rencontrer mes amis de France et d'ailleurs. Oh ! alors que de plaisir ! Ce qui m'inquiète, c'est que je crains beaucoup que, retardé par la chair et le sang, je ne manque moi-même à l'heure du rendez-vous. Priez donc pour le pèlerin. Pauvre et dénué ! cela est vrai, mais c'est aussi un grand avantage. Dépouillés de tout, nous pouvons combattre avec plus de succès contre l'ennemi, il a moins de prise sur nous ; pauvres, notre bagage sera plus tôt plié quand il faudra partir pour le grand voyage ; peu attachés à la terre, où nous ne possédons rien, nous la quitterons sans regret et sans amertume. Saint Paul disait : « Quand je suis faible, c'est alors que je suis puissant : *Cum infirmor, tunc potens sum*. Je me plais dans mes infirmités : *Placeo mihi in infirmitatibus meis.* » Or, nous pouvons dire la même chose. Ce grand apôtre disait encore : « Ayant le nécessaire pour la nourriture et les vêtements, il faut être content. La Pro-

vidence, qui nourrit les oiseaux du ciel et revêt du plus bel éclat les lis des campagnes, nous a toujours pourvus du nécessaire. Rappelez-vous ce qui est écrit dans l'Evangile : « Quand je vous ai envoyés sans or et sans argent, sans besace et sans bâton, prêcher dans les bourgs et dans les bourgades, vous a-t-il manqué quelque chose ? Et les disciples répondaient : *Non.* » Eh bien ! si à la fin de notre course le Seigneur nous fait la même question, nous pourrons, nous aussi, faire la même réponse... Seul et abandonnné à moi-même ! vous vous trompez, je ne suis jamais seul. Je le sais, les enfants du siècle, dont l'existence roule sans cesse dans un cercle de plaisirs extérieurs, sont bien à plaindre lorsque le monde les abandonne, les laisse seuls avec leur raison à demi éteinte, et un Dieu qu'ils ont offensé ; mais ici nous sentons le besoin d'être avec Dieu et avec lui seul ; nous sommes les ouvriers de sa vigne, les pasteurs de son troupeau. Sans protection, sans soutien de la part des hommes, sans puissance temporelle, sans richesses autres que les aumônes des âmes pieuses : or, voilà le grand avantage des missionnaires, ce qui leur fait sentir que ce n'est que sur la croix que l'on doit s'appuyer, près de la croix que l'on doit aimer à être.

« Cependant ne pensez pas, je vous prie, que

nous soyons entièrement dépourvus de consolations humaines. Nous sommes dans cette mission un certain nombre de missionnaires qui vivons tous en bonne harmonie et bonne amitié; nous pouvons rarement nous rencontrer, mais nous pouvons souvent nous écrire. Nous nous racontons mutuellement nos misères comme nos plaisirs, nos revers comme nos succès. Monseigneur de Castorie, qui, par son caractère, son autorité, ses talents et ses vertus, est bien certainement le père de tous, semble cependant, dans le commerce épistolaire et sa manière d'agir envers nous, ne vouloir être que notre frère aîné. De plus, depuis l'arrivée de M. Charrier, nous sommes ici deux compatriotes. Ah! qu'il est doux de se sentir deux compagnons l'un près de l'autre, quand on est si loin du sol natal! qu'il serait encore plus doux de se rencontrer une bonne semaine! Mais quoique M. Charrier et moi ne soyons éloignés l'un de l'autre que d'une petite journée de chemin, cette consolation ne nous sera pas donnée de longtemps, peut-être jamais.

« Voilà donc, chère sœur, l'histoire de nos plaisirs; vous voyez qu'ils sont tout extérieurs. Mais pour les sentiments retirés au fond de l'âme dans le sanctuaire de la conscience, cette pleine paix de l'intelligence rassasiée de la vérité infinie, dont la foi la met en possession; cette espérance divine où

tous les plaisirs de la terre viennent s'éteindre, et qui s'élance sans fin dans les profondeurs de l'éternité; ce délectable amour dont l'âme s'abreuve à longs traits; cette jouissance intime de la Divinité conversant avec la créature comme un ami avec son ami, se livrant à elle pour en être possédé, pour être son bien, sa joie et son aliment incompréhensible : en un mot, ce bonheur du juste sur la terre, je ne vous en parle pas, vous le connaissez mieux que moi, ma chère sœur. Tiède et languissant dans la vertu comme je le suis, comment pourrais-je en sentir toutes les douceurs ! C'est pourquoi tous mes plaisirs, dont je crains de vous parler, sont entremêlés de bien des croix, de bien des peines ; ne les regardez que comme un peu de miel que Dieu met sur les bords du calice qu'il nous fait boire, comme à son Fils. Au surplus, le parfait bonheur n'est pas un fruit de la terre, il faut aller le cueillir dans les contrées du monde éternel. Du fond de cette vallée de larmes, élevons donc nos regards vers les collines de la terre des vivants, attendons avec patience que la nuit d'ici-bas s'écoule. Quand le soleil de la gloire du Seigneur se lèvera sur nous, alors, mais seulement alors, nous serons pleinement rassasiés : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.* »

Voilà comment coulent les jours des missionnaires sur cette terre qui dévore ses habitants. Il ne tint

pas à M. Borie que des jours meilleurs ne se levassent pour ces malheureuses chrétientés. Profondément affligé des maux sans nombre de la persécution, il avait formé le hardi projet de se présenter à la cour. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE XX.

M. Borie conçoit le hardi projet de se présenter devant Minh-Menh (Migne-Meigne) pour réfuter les absurdes calomnies que le roi philosophe débitait contre le christianisme. — Lettre de M. Jaccard à ce sujet. — Nouvelles instances de M. Borie pour aller évangéliser les peuples du Laos. — Nouvelles mesures de persécution prises à l'occasion du premier jour de l'an.

Cette pensée le poursuivait depuis longtemps : il voulait se présenter lui-même au roi, et, devant lui, faire l'apologie de la religion chrétienne. Il aurait voulu surtout réfuter les absurdes calomnies dont s'étayaient ses ennemis, et que Minh-Menh répétait dans ses ordres sanguinaires. Mais s'il avait assez de courage pour affronter le tyran presque dans son palais, il avait aussi assez de prudence pour ne pas risquer une telle démarche sans l'approbation de ses supérieurs. Le vrai zèle

est inséparable de l'obéissance; il consulta donc M. Masson, pro-vicaire général de cette mission; et comme c'est par ce dernier qu'on a connu le généreux dessein de notre missionnaire, nous citerons ce qu'il en a dit : « Vers la fin de 1836, il m'écrivit (M. Borie) que le plus ardent de ses désirs était de remporter la palme du martyre; mais que, depuis un an, voyant les différents édits rendus contre nous et les chrétiens, et les funestes effets qu'ils produisaient dans tout le royaume, il désirait se rendre à la ville royale de Cochinchine et présenter lui-même au roi une apologie de la religion chrétienne, ajoutant qu'il savait fort bien à quoi il s'exposait par cette démarche, mais qu'il espérait que lui seul serait compromis si la chose ne réussissait point, et qu'il s'estimerait trop heureux de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense de sa foi; qu'il avait pris toutes les mesures pour se faire conduire sûrement jusqu'à Phu-Xuàn; que depuis plus d'un an il avait médité ce projet, qu'il y avait mûrement pensé tous les jours pendant sa méditation et au saint sacrifice de la messe, et que plus il y pensait, plus il se sentait enflammé du désir de mettre ce projet à exécution; mais que cependant, ne connaissant d'autre volonté que celle de ses supérieurs, et cette démarche étant de grande conséquence, il me priait d'y réfléchir mû-

rement devant Dieu, et qu'il se conformerait en tout à ce que je lui dirais. » Telle est la substance de sa lettre, que je cite de mémoire, puisque, comme je l'ai dit plus haut, j'ai perdu l'original.

« Je ne crus pas devoir acquiescer à ses idées à ce sujet. Tout en louant son zèle, je m'opposai à son projet; car j'étais bien sûr que Minh-Menh ne péchait pas par ignorance, et que par cette démarche hardie, non-seulement M. Borie se serait exposé à la mort sans nécessité ni utilité aucune, mais il aurait pu encore en résulter des suites très-fâcheuses pour tous nos chrétiens. J'ajoutai qu'en supposant qu'une apologie de la religion chrétienne pût être présentée au roi avec quelque utilité, ou du moins sans aucun inconvénient, il n'y avait que M. Jaccard qui pût la présenter, parce que M. Jaccard étant connu du roi et retenu à la cour, il est bien certain qu'en présentant lui-même cette apologie, il n'aurait exposé que lui seul. Je finissais par le prier d'oublier entièrement ce projet.

« Il paraît que, tandis qu'il m'écrivait pour me demander mon avis et mon agrément pour l'exécution de ce projet, il avait aussi écrit à M. Jaccard pour le consulter sur le même sujet; car, parmi les effets de M. Borie qui me furent remis après sa mort, je trouvai une lettre de M. Jaccard du 21 janvier 1837, ainsi conçue : « ..... A votre projet.

« Vous voulez donc devenir absolument l'apolo-
« giste de la religion auprès de Minh-Menh? S'il
« vous prenait envie de lui dire que nous sommes
« frères et amis de vieille date, je ne vous donne-
« rais point le démenti. Mais puisque vous voulez
« que je vous dise ce que je pense des moyens à
« employer pour faire parvenir la pièce au trône,
« je vous avouerai que je n'en connais pas de sûr.
« D'abord tout mandarin qui oserait se charger de
« la commission serait bien assuré de ne pas avoir
« la tête sur les épaules au bout de huit jours, à
« moins qu'on ne prolongeât son existence pour lui
« faire subir la question, pour lui arracher le *cur,*
« *quomodo*, *quando*, etc... Ainsi il ne faut pas
« seulement penser à cette voie. Croyez-moi, je
« connais ces affaires... J'imagine cependant deux
« manières de parvenir. La première serait qu'un
« chrétien déterminé s'en allât se présenter au tri-
« bunal Tam-Phap (c'est le premier des tribunaux
« du royaume), et présentât la pièce en son nom;
« peut-être n'y aurait-il que lui de compromis;
« car si vous vous annonciez vous-même, et que
« vous offrissiez de vous livrer à tel gouverneur de
« province, cela ferait un remue-ménage et un
« bruit à tout terrorifier. Que d'inquisitions pour sa-
« voir où vous avez été jusqu'à présent! etc., etc...

« Une seconde manière plus expéditive, mais

« non moins périlleuse, serait de vous rendre vous-
« même à la ville royale de Phu-Xuân : vous vous
« tiendriez à la porte de la ville, qui s'ouvre de
« grand matin ; vous entreriez sans être connu de
« suite (excepté peut-être à cause de votre taille
« de six pieds) : vous vous trouveriez au milieu de
« la ville au point du jour, et vous seriez sur-le-
« champ arrêté. Alors on vous questionnerait, bien
« entendu peut-être à cause de la nouveauté de l'é-
« vénement; le placet ou apologie ferait sensation,
« et les mandarins la présenteraient. Le grand em-
« barras serait de savoir d'où vous venez (à moins
« que vous ne vous annonciez comme tombé du
« ciel); où vous avez appris la langue, etc... Je sais
« bien que vous auriez de bonnes raisons à donner
« pour vous excuser de donner des explications.
« Mais vous savez que ce n'est pas de bonnes rai-
« sons que se contentent le roi et ses gens. Ce serait
« un miracle si vous n'étiez d'abord torturé pour
« ces questions accessoires, tandis que probable-
« ment on s'embarrasserait peu de votre apologie.
« Minh-Menh connaît très-bien la religion, du moins
« en gros. Il ne croit certainement pas aux calom-
« nies qu'il débite contre elle. Voilà à peu près ma
« manière de voir... »

« J'ignore quelle impression fit sur l'esprit de M. Borie cette lettre si sensée de M. Jaccard ; ce

que je sais, c'est qu'il n'insista pas et qu'il m'écrivit que, puisque je n'étais pas d'avis qu'il s'exposât ainsi, il renonçait à son projet. Mais son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes se trouvait trop à l'étroit dans la partie de la vigne du Seigneur qui lui était échue en partage. Il ne fit que renouveler ceux qu'il avait formés autrefois pour porter la lumière de l'Évangile au peuple du Laos et autres peuplades encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie. Je crus devoir faire part de ces projets à Monseigneur notre vicaire apostolique, qui remit à ma disposition de les faire mettre à exécution, si je le jugeais à propos, par un autre missionnaire. Mais il s'opposa formellement à ce que M. Borie fît lui-même ce voyage. La raison de cette défense était fondée sur la feuille de nomination de M. Borie à l'épiscopat, que Sa Grandeur m'avait confiée depuis quelque temps, circonstance que M. Borie ignorait. »

Il eut donc le double mérite d'avoir formé de nobles projets pour la gloire de Dieu, et d'y renoncer par obéissance. Tout entier au soin de son troupeau, peu lui importait, comme à l'apôtre, ce qui lui pouvait arriver, pourvu qu'il accomplît sa course et le ministère de la parole qu'il avait reçu du Seigneur Jésus. Ce qui l'affligeait, c'était de voir quelques-uns de ses chrétiens faiblir devant leurs bourreaux. Il y

en eut un qui ne céda qu'au quarantième coup. Hélas! un peu plus de patience, et il était victorieux. Un autre, honteux de s'être laissé vaincre, à peine lâchement sorti de l'arène, demanda à réparer sa faute et soutint généreusement l'épreuve jusqu'au bout. Un pauvre petit enfant de dix ans, tout au plus, fut horriblement torturé par deux païens qui voulaient lui faire déclarer l'asile d'un prêtre du pays. Le petit Lain, c'était son nom, souffrit courageusement leur brutalité, et protesta qu'il se laisserait tuer plutôt que de leur dire ce qu'ils demandaient. M. Borie vit, quelques jours après, ce jeune chrétien, le félicita sur sa belle conduite, et le récompensa d'une médaille de la sainte Vierge. C'était ce que pouvait le missionnaire pauvre et persécuté. Le pieux enfant l'aurait préférée à tous les autres dons; car à la Chine, comme parmi nous, le culte de Marie est la gloire et l'espérance de l'Église; au point même qu'un saint missionnaire disait avec une pieuse exagération: « Je crois que nos chrétiens mettent la sainte Vierge avant le bon Dieu. » Ce qui signifiait dans sa pensée que leur dévotion à Marie est sensible et frappante. Un instinct secret inspire à l'Église de s'adresser à Marie avec une ferveur nouvelle aux jours du danger, et c'est ainsi qu'elle peut expliquer le développement extraordinaire que cette dévotion a pris dans notre époque. Serait-ce à

dire que l'Église du Christ est menacée de malheurs qu'elle n'ait déjà essuyés ? Dieu le sait. Mais ce que nous savons bien, c'est que les sophistes qui ne parlent que d'humanité, de fraternité, en dehors de la foi chrétienne, font surgir après eux les buveurs de sang. Interrogez le XVIII[e] siècle.

Un danger nouveau vint alarmer le missionnaire et les chrétiens : ce fut l'ordre d'arborer le *neu*. (C'est un arbre ou simplement une branche que chaque famille devait planter devant sa maison, les trois premiers jours de l'an. Le sens de cet acte n'est pas fort clair ; les uns disent que ce signe doit indiquer aux âmes des ancètres le lieu de leur demeure, ce qui est bien puéril et superstitieux ; les autres qu'il constate que le sol où est bâtie la maison appartient à Phât, le Dieu du royaume annamite. Idolâtrie évidente !) Le gouverneur de la province avait inventé cette mesure pour forcer les chrétiens à se déclarer en s'abstenant. Il est assez singulier qu'à six mille lieues de distance, on s'accorde à persécuter des gens par des mesures qui prouvent qu'on les tient pour probes et vertueux. Qu'on se figure les alarmes du missionnaire et de tous ses fidèles. Dissimuler était un crime contre la conscience ; résister un crime contre la loi. Chacun se ressouvint de cette maxime qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Deux ou trois villages

seulement comptèrent un petit nombre de chrétiens dociles à l'ordre impie. Le gouverneur, déconcerté par le grand nombre des résistances, n'osa pas insister, et l'affaire n'eut pas de suite.

Vers cette époque, M. Borie pensait à faire une visite à M. Masson, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années. Il lui en fit la proposition par écrit. Elle fut agréée avec une grande joie, comme on le peut penser. Mais une crise terrible étant survenue dans l'intervalle, M. Masson écrivit à M. Borie de ne pas se mettre en route, tant que les affaires seraient ainsi troublées. Malheureusement cette lettre eut un effet tout contraire à celui qu'on en devait attendre. M. Borie, probablement, serait arrivé dans la province de Nghè-An (Nghéé-Anne) et aurait échappé à ceux qui le prirent, comme nous allons voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXI.

M. Candalh, obligé de fuir devant la persécution, meurt sur les montagnes. — Diverses arrestations à ce sujet le 29 et le 30 juillet 1838. — M. Borie est dénoncé : les mandarins se mettent à sa poursuite. — Le vent contraire l'empêche de s'échapper par le fleuve. — Il est trahi, arrêté et enchaîné. — Arrestation de Pierre Tû... — M. Borie partage son mouchoir en deux parts et en donne une à son bien-aimé disciple.

En 1838, M. Candalh crut devoir profiter d'un moment de calme pour former une école dans le voisinage du district de M. Borie. Dénoncé pour ce fait, mais averti à temps, il s'enfuit sur les montagnes, où bientôt il mourut, par suite des fatigues et de l'insalubrité du climat, presque toujours mortel pour ceux qui n'y sont pas habitués. On supposa qu'il s'était réfugié dans le Binh-Chinh. Dès le 26 juin, les plus minutieuses recherches y furent faites inutilement. Le grand mandarin qui les ordonnait en fut d'autant plus contrarié que le

but de ses ordres ne se bornait pas à saisir M. Candalh. M. Borie devait aussi être arrêté.

Les détails de cette arrestation nous paraissent une peinture de mœurs digne d'être présentée. C'est chose assez curieuse que la manière avec laquelle procède la justice dans ces malheureuses contrées.

D'abord, le 2 juillet, on arrêta M. Koa, prêtre indigène, avec deux de ses élèves. Cette importante nouvelle est aussitôt mandée à la cour de Hüé. Le roi fit adresser des félicitations à l'heureux personnage qui avait si bien rempli les intentions de Sa Majesté, et de plus récompensa son zèle par une forte somme d'argent. La dépêche royale enjoignait au mandarin militaire de redoubler d'activité pour exécuter les édits. Les deux mandarins civils furent choqués de n'être pas nommés dans cet acte officiel, et cela, joint à leur bon naturel, adoucit beaucoup, comme nous le verrons, les rigueurs de la procédure et de la captivité de M. Borie. Pendant que les dépêches voyageaient, plusieurs jours se passèrent. Les trois prisonniers furent appliqués plusieurs fois à la torture. M. Koa reçut 76 coups de rotin, mais son courage ne fléchit pas. On le laissa tranquille dans sa prison. Ses deux élèves n'en montrèrent pas autant, et dès les premiers coups ils dirent tout ce qu'on voulut. L'un d'eux même déclara qu'il y avait au Binh-Chinh (Bigne-Quigne),

un Européen dans le village de Kon-Kia, chez le chef du village nommé Phuong; que s'il n'était pas là, il serait dans la maison de Doan à Duong-Phuong. Aussitôt, c'était le 29 juillet, on détache des hommes. M. Borie n'apparaissant pas, la femme de Phuong reçoit 30 coups de rotin, sa fille 20; ni l'une ni l'autre ne voulaient rien révéler; la mère est mise à la cangue et conduite au village de Duong-Phuong. Là, nouvelle perquisition chez la femme Doan, accompagnée de l'inséparable précaution des coups de rotin. Sa part fut de 30. Elle ne parla point, ce qui lui valut la cangue qu'elle porta, comme la précédente, et de plus 5 jours de prison.

C'était assez d'exploits pour une journée. Le lendemain, la milice continua ses perquisitions et visites domiciliaires. Des effets suspects ayant été découverts dans une grande barque, on les saisit avec le maître de la barque. Celui-ci met en cause un autre personnage qui est aussitôt amené devant le mandarin. Interrogé sur le propriétaire des effets saisis, il balbutie dans ses réponses; 15 coups de rotin le décident à s'expliquer. « Ces effets, dit-il, appartiennent à M. Diêm (un prêtre annamite). — Mais où est-il lui-même? — Mandarin, je ne le sais pas; mais il y a ici le nommé Yen qui le sait. — Qu'on l'amène ici. » Yen arrive; 15 coups l'engagèrent si bien à faire toutes les révélations voulues,

que lui-même conduisit le mandarin vers les dunes de Dan-So, où se cachait M. Dièm avec un de ses élèves, M. Sanh. Tous deux furent jetés en prison.

Certes, c'était bien assez pour une campagne de deux jours. On ne faisait pas si bonne prise toutes les fois. Mais le mandarin tenait à s'emparer de M. Borie. Le lendemain donc, il interrogea en particulier tous les habitants de Dan-So pour obtenir des renseignements sur l'Européen. Ces braves gens, qui affectionnaient tous leur missionnaire, gardèrent un silence complet, et, chose extraordinaire, le rotin ne joua pas. Deux hommes sont encore arrêtés comme pouvant donner quelques indications, puis tous les prisonniers remis à la cangue pendant la nuit et expédiés au chef-lieu du bailliage pour y subir un interrogatoire dans les formes. Le premier appelé fut M. Dièm. Ce bon vieillard, âgé de 77 ans, quand il se vit étendre sur la terre, les pieds et les mains liés à des pieux, et dépouillé, ce qui est l'appareil ordinaire de la torture, perdit le reste de force et de raison que l'âge et les fatigues lui avaient laissé. Il répondit à toutes les questions du mandarin, indiqua la demeure des prêtres indigènes, et spécialement déclara que l'Européen *Cao* (c'est le nom annamite de M. Borie (1)) était, il y a peu de temps, au village de Xom-

(1) Ce mot signifie haut, grand, illustre, magnanime.

Tra, dans la maison du nommé Dinck. Ce bon vieillard a bien besoin que la faiblesse de l'âge l'excuse. C'était un digne prêtre sans reproche jusque-là. Nous verrons plus tard que M. Borie le rassura, lui fit réparer avec une candeur enfantine cette faute, si l'on peut appeler faute un acte auquel la raison ne présidait pas.

Le mandarin se rend à Xom-Tra. C'est vers le milieu de la nuit qu'il visite la maison de Dinck. M. Borie ne s'y trouve pas; le mandarin ne veut pas avoir couru pour rien; Dinck reçoit 50 coups de rotin, et puis on le laisse tranquille. Alors un des satellites dit : « Mandarin, il y a un homme de Duyen-Phué qui a logé souvent chez l'Européen Cao. » Aussitôt des soldats sont détachés. Le malheureux homme d'abord ne veut rien dire; mais 60 coups de rotin lui font avouer, non pas où est M. Borie, mais que le nommé Dien, de Xom-Cua, et un autre nommé Thanh l'ont conduit du côté de la mer. Les satellites accourent donc à Xom-Cua. Dien répond qu'il n'a rien vu, ni rien fait; que Thanh seul connaît tout. Le mandarin, peu satisfait de cette réponse, le fait gratifier de 70 coups de rotin. Tout fut inutile; on ne put obtenir autre chose de ce généreux chrétien. Peut-être sera-t-on plus heureux auprès de Thanh. Sa maison est visitée avec le plus grand soin. M. Borie y était,

et l'on ne put le découvrir. Il n'y avait qu une enfant de 16 à 18 ans; les soldats appliquèrent à cette pauvre fille 30 coups de rotin, pour lui faire dire où était son père et l'Européen Cao; elle supporta ces coups avec le plus grand courage et répondit: « Mon père est au marché; quant à l'Européen, je ne suis qu'une enfant, et il ne me dit pas où il va. » Sur cela, on la mit en liberté.

On voit dans toute cette affaire les femmes montrer plus de fermeté que les hommes. Ceux-ci ont l'air de se renvoyer la balle de l'un à l'autre. Les femmes se taisent. Il a fallu courir bien longtemps avant de trouver un traître. C'est que les bons et fidèles chrétiens n'avaient pas seulement leurs principes religieux qui leur fissent désirer de sauver leur pasteur, ils l'aimaient de l'affection la plus tendre. L'abbé Borie avait su les gagner par ces mêmes qualités qui lui avaient fait des amis si dévoués en Europe. Il se trouva néanmoins (on le peut citer comme une exception étonnante) un chrétien ingrat et méchant qui lui refusa un asile, en proférant des paroles insultantes. Le prêtre persécuté se rappela que son divin Maître n'avait pas eu où reposer sa tête, ne se plaignit point et chercha la sûreté ailleurs. Il n'a jamais parlé de cette injure et on ne l'a peut-être connue que parce qu'on a voulu savoir pourquoi il avait recommandé

de ne pas l'inhumer dans ce village, dont les habitants lui avaient témoigné le désir que ses cendres reposassent auprès d'eux. Nous connaissons assez sa grandeur d'âme et sa vertu pour ne pas voir dans ce refus quelque chose qui ressemble à la rancune, mais plutôt pour y trouver cette délicatesse de sentiment qui veut épargner un coupable. Quel poids n'aurait pas eu sur le cœur ce malheureux chrétien! Cette cendre eût été trop près de lui. On dit que plus tard il devint tout confus d'avoir traité ainsi son pasteur.

Dès le commencement des poursuites, M. Borie pouvait se réfugier au Xu-Nghé (Sue-Nghée), mais craignit d'appeler sur cette province les violences des mandarins. Sa seconde pensée fut d'échapper par mer; plusieurs fois même il essaya, mais toujours le vent contraire, ou l'empêcha de sortir des ports ou l'y ramena. Croyant voir dans ces accidents divers une marque des desseins de Dieu sur lui, il adora la divine Providence et se remit entre ses mains. Est-il besoin de rappeler que notre Sauveur a dit à ses apôtres: « Si l'on vous persécute dans une cité, fuyez dans une autre? » Si le martyre est une grâce, il est aussi un combat immensément périlleux.... Et hors le cas exceptionnel d'une inspiration divine bien reconnue, ne serait-ce pas tenter la Providence que de négliger les moyens ordinaires qui peuvent épargner cette épreuve?

Cependant le mandarin, voyant l'inutilité de toutes ses recherches, mais ayant à cœur d'arrêter le maître de religion européen, tint conseil pendant la nuit avec ses gens. Le résultat de la conférence fut que le lendemain on se diviserait en plusieurs corps pour aller battre les forêts voisines. Le détachement, conduit par le mandarin, rencontre ce Thanh, dont nous avons parlé plus haut, qui venait de conduire M. Borie à une tanière qu'il lui avait creusée dans le sable des dunes, au milieu d'une touffe d'arbres.

On le questionne sur l'Européen *Cao*, et, selon la manière habituelle de procéder aux enquêtes juridiques, on joint à l'interrogation la menace du rotin. Thanh, avant d'avoir été frappé, répond qu'il ne connait pas celui dont on lui parle. Mais la vue du rotin prêt à déchirer ses membres l'intimide et lui fait perdre toute sa résolution. Il avoue qu'il a rencontré à quelque distance un homme de haute stature, portant une longue barbe, ayant la peau très-blanche. Ce fut assez pour le mandarin ; il lui intima l'ordre de le conduire à cet endroit. Arrivé là, on ne trouve rien.

Mais le mandarin, assuré par ces indications qu'il est au moins sur la voie de trouver sa victime, s'obstine à rôder et à explorer tous les lieux d'alentour. Déjà deux heures après minuit étaient passées, le missionnaire entendait autour de lui le

bruit des pas de ceux qui le cherchaient. Leurs discours lui firent comprendre qu'il était trahi. Jugeant alors inutile de rester plus longtemps dans cette espèce de tombeau, il soulève le sable qui le couvrait, s'élance sur le sol, et dit aux soldats : « Qui cherchez-vous? » En voyant à la pâle lueur de la lune cet homme sortir de dessous terre comme un fantôme gigantesque, tout blanchi du sable qui s'était attaché à ses vêtements, les soldats reculent épouvantés. Très-probablement, si M. Borie avait voulu profiter de cette frayeur, il aurait pu échapper, mais il s'abstint. Ces pauvres gens, n'osant l'approcher, lui intimèrent l'ordre de s'asseoir, en signe de soumission. Il le fit, commençant par l'obéissance un sacrifice offert à Dieu depuis longtemps, pour le jour où il lui plairait de le demander. Cela n'empêcha pas un brutal soldat de lui asséner un vigoureux coup de bâton sur les reins. Ils craignaient sans doute quelque résistance de sa part. Oh ! s'ils avaient su à quelle bouche auguste leur prisonnier empruntait ses paroles, ils auraient bien compris que la victime se livrait sans plainte et sans regret. C'était le 31 juillet 1838, à deux heures du matin.

Le chef de la troupe, soupçonnant que cet Européen ne pouvait être là tout seul, fit continuer les recherches; c'était inutile : M. Borie n'avait voulu

compromettre personne ; et, malgré l'affection que tout le monde lui portait, on l'avait laissé fuir tout seul. Aussi bien, qu'aurait-il fait des compagnons d'infortune? Ce ne pouvait être qu'un embarras et des alarmes de plus. Cependant le bruit de son arrestation s'étant répandu, Pierre Tù, son élève, accourut sur la voie publique et se mit à pleurer en voyant passer son maître enchaîné ; ses sanglots éveillèrent l'attention des gardes qui l'arrêtèrent et le conduisirent au mandarin. Ils en furent sévèrement blâmés, non-seulement parce qu'ils avaient agi sans son ordre, mais encore parce que la jeunesse du catéchiste faisait craindre qu'il ne compromît un grand nombre de personnes par ses aveux. M. Borie, qui partageait ses craintes, lui dit que, s'il se sentait faible, avec de l'argent on le tirerait d'affaire. « Non, mon père, répondit le jeune « athlète, avec la grâce de Dieu, j'espère tenir ferme « et je vous suivrai jusqu'à la mort. » Le mandarin, s'adressant alors à M. Borie, lui demanda si l'on pouvait compter sur son courage. « Je le crois « bon et simple, répondit-il; je puis le garder avec « moi. » Notre captif, déchirant alors en deux morceaux le mouchoir dont il avait la tête enveloppée, lui donna un lambeau et dit : « Garde-le en souvenir de la promesse que tu viens de me faire. » Le disciple, comme le maître, est mis aux

fers; ce ne fut que deux jours plus tard que leurs épaules furent chargées de lourdes cangues.

Les deux prisonniers de Jésus-Christ sont conduits au village de Diem-Phuc. Tout le long du chemin, les fidèles accouraient pour donner à leur pasteur les témoignages de leur attachement, hélas! les derniers, car ils prévoyaient bien comment cela se terminerait. Le mandarin, satisfait d'avoir saisi sa proie, ne donnait aucun signe d'improbation. Il y avait encore de l'humanité dans cet homme; on trouvera même de la complaisance dans la procédure qui dut avoir lieu dès qu'on serait arrivé au chef-lieu du bailliage. Le récit détaillé de tous ces débats nous a été transmis par Pierre Tù lui-même. Ayant été le compagnon de captivité de M. Borie, jusqu'au moment où le martyr consomma son sacrifice, sa relation est, aussi complète que possible. Lui-même est mort pour la foi quelque temps après. Cette relation est, comme les actes d'un martyr, écrite par un autre martyr. L'espèce de consécration qui s'y rattache nous engage à la suivre textuellement autant que faire se pourra. De plus, c'est le complément de la peinture de mœurs judiciaires qu'on a vues dans l'arrestation; ajoutons encore que l'ingénuité du narrateur, la prudence, la fermeté, la foi généreuse et invincible des confesseurs nous paraissent donner beaucoup d'intérêt à ce récit.

CHAPITRE XXII.

Les deux prisonniers de Jésus-Christ sont conduits à Diem-Phuc. — Premier interrogatoire : le père Dièm répare admirablement les aveux compromettants qu'il avait faits. — M. Borie refuse de répondre aux questions du mandarin. — Arrivés au chef-lieu de la province Quang-Bing, les confesseurs comparaissent devant le mandarin-intendant. — M. Borie reçoit trente coups de rotin : les confesseurs refusent de nouveau d'apostasier.

Arrivé à Diem-Phuc, le mandarin dit à M. Borie: « Maître, ce jeune homme est-il votre domestique? « — Mandarin, je vous prie de l'interroger lui-même, « et il vous répondra ce qu'il voudra. » Sur la demande du mandarin, je répondis : « Voilà au moins trois ou quatre ans que je suis avec cet Européen. — Vous avez entendu ce qu'il dit? que dites-vous à cela? — Il a avoué qu'il est mon

« disciple; je le reconnais volontiers pour tel. » Sur cela, le mandarin me fit placer à côté de M. Borie; ensuite il fit faire deux cangues très-solides, et ordonna au village de nous préparer à manger.

Le matin du jour suivant, le mandarin nous fit mettre tous deux à la cangue et nous conduisit au chef-lieu du bailliage, où nous arrivâmes sur le soir. M. Borie lui dit alors : « J'ai ouï dire que vous « aviez arrêté le chef de religion Dièm. Je vous prie « de me laisser voir sa face, afin que je voie s'il « est jeune ou vieux. » Aussitôt le mandarin envoya des soldats qui amenèrent le père Dièm dans la salle d'audience.

M. Borie, le voyant, lui dit : « Pourquoi vous « laisser ainsi dominer par la crainte, et parler à « tort et à travers? Voyez combien de monde vous « avez exposé par vos imprudences. Il faut que vous « répariez tout cela. Dites au mandarin que, vieux « comme vous êtes, la peur vous a saisi, et que « vous avez répondu à toutes les questions qu'on « vous a faites sans savoir ce que vous disiez. » Alors le père Dièm, s'adressant au mandarin, lui dit : « Je suis vieux, la peur m'a saisi au dernier « point; je vous ai répondu à tort et à travers : « par mes imprudences, j'ai compromis un grand « nombre de personnes, je supplie le mandarin de

« mettre ces personnes en liberté. » Celui-ci ne répondit rien : il laissa les deux prêtres s'entretenir en particulier quelques instants et fit ensuite ramener le père Diêm dans sa prison.

Le lendemain 2 août, M. Borie et son élève auraient subi la torture sans une réclamation que présenta le missionnaire. « Mandarin, dit-il, lorsque « vous êtes venu pour me prendre, vous étiez en- « voyé par le gouverneur de la province. Je vous « prie donc de me conduire sur-le-champ en sa pré- « sence. Que si vous ne m'écoutez pas et si vous « persistez à m'interroger ici, je proteste contre « cette manière d'agir, et je vous préviens que je « ne répondrai pas. Quant à toutes ces personnes « que vous avez arrêtées et mises à la question, elles « sont fort innocentes, et je vous prie de les mettre « en liberté. » Le mandarin s'y prêta de bonne grâce, et même, dès ce moment, on ne fut plus inquiété dans ces parages pour cause de religion.

Ensuite il fit partir M. Borie, le père Diêm, le frère Kang (l'élève du père Khoâ, nommé plus haut) et moi pour le chef-lieu de la province, où nous arrivâmes sur le soir. Partout sur son passage M. Borie reçut les témoignages les plus touchants de l'affection que lui portaient les chrétiens : ils accouraient en foule sur la route, le suivaient en pleurant; et quand il fallait passer des rivières,

comme les mandarins s'opposaient à ce qu'on leur prêtât des barques, on en vit se jeter à l'eau jusqu'au cou et s'exposer à périr pour accompagner plus longtemps le missionnaire, le pasteur chéri de leur cœur. Arrivés à la capitale, le gouverneur nous reçut, prit les noms de chacun, nous fit passer la nuit dans la salle où l'on examine les criminels, puis on nous sollicita de fouler aux pieds la croix ; le frère Kang ne fit aucune difficulté. Pour moi, je ne voulus jamais le faire ; le mandarin me fit appliquer vingt coups de rotin, puis il me fit délier, et m'ordonna encore de fouler la croix aux pieds. Alors je lui dis : « Laissez-moi vous dire un « mot auparavant : si vous me faites traîner sur la « croix, ce sera me vexer au dernier point, et je « vous déclare que mon cœur n'y sera pour rien. » Il me laissa tranquille et m'ordonna seulement de faire un billet comme je voudrais. Aussitôt après il dit : « Chef de religion Cao, et vous aussi chef de reli- « gion Diêm, il est vrai que le roi a défendu sévè- « rement votre religion ; malgré cela, si vous con- « sentez à fouler la croix aux pieds, je vous mettrai « en liberté sur-le-champ. » M. Borie répondit : « Mieux vaut cent fois mourir. » Le prêtre Diêm fit la même réponse. Le mandarin ajouta : « Chef « de religion Cao, vous êtes Européen, et vous « êtes venu dans ce pays pour y prêcher la reli-

« gion ; pourquoi n'avez-vous pas cherché à vous en
« retourner chez vous plutôt que de vous cacher ici
« et là, et vous faire arrêter pour être ensuite exposé
« aux supplices? Avant qu'on vous eût arrêté, où
« étiez-vous ? Dites-moi la vérité tout entière afin que
« je puisse travailler à l'instruction votre procès. — A
« peine étais-je arrivé dans ce pays, où je venais
« prêcher la religion, que le roi l'a prohibée. Il a aussi
« défendu l'accès à tous les navires étrangers ; de
« sorte que quand même j'aurais voulu m'en aller, je
« n'aurais pu le faire. Quant aux peuples que j'ai
« visités, ils appartiennent au roi. Je vous prie
« d'avoir pitié d'eux et de ne pas m'obliger à les
« nommer. Je suis entre vos mains, faites de moi
« ce que vous voudrez ; je demande à supporter la
« peine tout seul. » Le mandarin ajouta : « Puis-
« que vous n'avez pu vous en retourner, pourquoi
« ne vous êtes-vous pas livré de même que
« Phan-van-Rinh (1)? — Il est vrai que le maî-
« tre Phan-van-Rinh s'est livré ; mais le manda-
« rin a voulu se donner auprès du roi le mérite de
« l'avoir pris. C'est pour cela que j'ai mieux aimé
« me cacher. — Puisque le chef de religion Cao
« ne veut rien dire, qu'on lui applique trente coups
« de rotin. » Ces paroles furent à peine prononcées

(1) C'est une erreur : M. Jaccard portait ce nom. Il ne se livra pas ; c'est M. Gagelin qui se livra.

qu'aussitôt des soldats plantèrent des pieux en terre; les pieds et les mains y furent attachés derrière le dos. On plaça une tuile sous son ventre, et une autre sous son menton, et on le frappa de trente coups de rotin. Pendant les vingt premiers coups, il ne donna aucun signe de douleur, ne poussa pas un seul soupir, quoique le sang ruisselât de sa chair en lambeaux. Ce ne fut qu'aux dix derniers qu'il fit entendre quelques gémissements. Tant que dura cette cruelle flagellation, on remarqua qu'il tenait son mouchoir dans sa bouche. « C'est assez, « dit le mandarin aux exécuteurs, nous perdons « notre temps à le frapper. » Écoutons maintenant le confesseur nous rendre compte de ce qu'il appelle *une cérémonie.* « Sur le refus de déclarer les en- « droits que j'ai habités pendant mon séjour « de cinq ans au Bo-Chinch (Bo-Quigne), on m'a « fait administrer, le 3 août au matin, trente coups « de rotin, qui, fortement appliqués, m'ont laissé « tout couvert de mon sang, et d'abord inca- « pable de me relever moi-même; mais un in- « stant après qu'on eut jeté une poignée de sel sur « mes plaies et que j'eus éprouvé des douleurs « cuisantes, je me sentis aussi bien portant et joyeux « qu'avant la cérémonie. » Le mandarin lui ayant demandé s'il souffrait beaucoup, le martyr dit : « Je suis de chair et d'os comme les autres; pour-

« quoi serais-je exempt de douleur? Mais n'importe, « avant comme après la torture, je suis également « content. » « Le courage de l'Européen, quoique mis « à la question, est inébranlable, » disaient entre eux les mandarins témoins de tant de fermeté; et comme ils lui témoignaient de l'étonnement de son silence obstiné après une si rude question, le martyr dit : « En Europe, quand un homme est ac- « cusé, on discute sur sa cause; s'il est trouvé « coupable, on le condamne et il subit la peine, « mais on ne le roue pas de coups pour le faire « parler. Ce traitement n'est bon que pour les brutes « qui n'obéissent qu'à la crainte; voilà pourquoi je « refuse de parler. »

Après qu'on l'eut frappé comme nous venons de le voir, après ces admirables et fermes paroles, le mandarin le fit asseoir et lui dit : « Il faut absolu- « ment que vous me disiez tout; ne faites pas tant « de difficultés de le dire. — Je n'ai rien à dire « que ce que j'ai déjà dit : je vous prie d'avoir « pitié du peuple. » De nouvelles instances n'ayant pu obtenir d'autres réponses, les confesseurs furent ramenés en prison.

Le lendemain nous fûmes tous reconduits devant le mandarin. Il dit au père Khoà : « Connaissiez- « vous précédemment les chefs de religion Cao et « Diêm? » M. Borie prit aussitôt la parole : « A

« présent nous nous connaissons tous; mais aupara-
« vant, à cause de la persécution, nous étions cachés
« l'un d'un côté, l'autre de l'autre. — Chef de re-
« ligion Dièm, avez-vous quelquefois auparavant
« rencontré le chef de religion Cao? » — M. Borie
reprit encore : « Vers le cinquième mois der-
« nier, nous nous sommes rencontrés une fois; j'ai
« déjà avoué cela. — J'interroge le chef de re-
« ligion Dièm; ainsi laissez-le parler, maître de re-
« ligion Cao, et ne parlez qu'à votre tour. — Nous
« nous sommes rencontrés une fois, dit le père Diêm,
« je l'ai déjà avoué dans mon premier interroga-
« toire. — Et vous, chef de religion Khoà, avez-
« vous quelquefois rencontré le maître Cao et Dièm?
« — Je les ai rencontrés dans une barque près du
« village de Le-Son. — Chef de religion Cao, où
« alliez-vous lorsque vous avez été ainsi rencontré?
« — A cette époque, je craignais d'être arrêté, et
« ce fut en fuyant pour me cacher que nous nous
« rencontrâmes. — Depuis combien d'années êtes-
« vous dans ce pays? quels endroits avez-vous ha-
« bités? — Il y a sept ans que je suis ici ; j'ai ha-
« bité la province Nhgè-An (Nghéé-Anne) pendant
« un an, ensuite je suis venu ici. » Le mandarin
s'adressa ensuite à moi : « Depuis combien d'an-
« nées es-tu avec le chef de religion Cao? — Il y
« a quatre ans. — Quelle est ta patrie? as-tu été

« avec d'autres chefs de religion? — Je suis né dans « la province de Ninh-Oinh; je suis chrétien de« puis ma naissance; j'ai suivi le chef de religion « Quê, qui est mort à l'âge de 97 ans. Après sa « mort j'ai cherché un autre chef de religion pour « le suivre; c'est pour cela que je suis venu dans « cette province, où je rencontrai le maître Cao.— « En quel endroit as-tu rencontré ton maître? dis-le« moi avec vérité. — Je le rencontrai dans sa « barque; dès lors nous restâmes ensemble. — « Ce drôle-là ne dit pas la vérité. Qu'on lui ap« plique trente coups de rotin. » Je reçus ces coups sans mot dire, et m'en tins à ma première réponse.

On appliqua deux autres fois à la torture ce généreux confesseur; et ne pouvant obtenir de lui aucune révélation, le mandarin dit : « Il paraît « que tu crains ton maître ! » et sur ce, il fit appeler M. Borie. Il employa des paroles de douceur. « Chef de religion Cao, ayez au moins pitié de « votre disciple, et ne mettez pas d'obstacle à « la conclusion de cette affaire. Dites-moi franche« ment tous les lieux où vous avez passé, quand « même ce ne serait qu'une nuit ou un jour, afin « que nous puissions terminer cette affaire et en« suite causer ensemble et nous amuser. — Man« darin, je vous ai déjà dit ce que je voulais vous

« dire. Je vous supplie d'avoir pitié du peuple.
« Quoi qu'il arrive, je ne me permettrai jamais de
« vous nommer les lieux que j'ai habités. »

Il est certain, quoi qu'en dise Pierre Tù, que M. Borie désigna quelques endroits qu'ils avaient habités, soit par pitié pour le jeune homme, soit aussi pour tirer d'embarras le mandarin qui avait besoin de noms pour son procès-verbal. Voici en quels termes s'exprime M. Simonin dans une lettre à son frère, du 25 juin 1839 :

« M. Borie n'a été mis à la question qu'une fois, où il reçut 30 coups de rotin. Il a montré tant de prudence dans les interrogatoires et dans toute sa conduite qu'il faisait l'admiration des mandarins et de tous ceux qui en étaient témoins... Cependant les mandarins ayant déclaré que s'il n'avouait quelque chose, on allait frapper son jeune homme jusqu'à ce qu'il avouât tout ou qu'il mourût sous les coups : ce que voyant, M. Borie déclara deux ou trois villages où il avait demeuré en arrivant au Tong-King; mais il eut soin de ne nommer que des personnes mortes, brouillant les dates et les noms. Ces aveux ne compromirent personne. — Maintenant, écoutons-le lui-même nous parler de ces aveux dans une lettre adressée, le 16 septembre à M. Masson, qui lui avait fait des reproches à ce sujet :

« J'ai eu à combattre contre les puissances de « l'enfer, j'ai eu à répondre aux questions les plus « insidieuses et capables de tout compromettre. Je « m'en suis tiré de mon mieux, et j'avoue, à ma « honte, que j'ai été forcé d'user de détours en « parlant et même de dire que j'étais venu au « Tong-King (1). Priez pour moi, cher confrère. J'ai « été obligé, pour lever tout doute, tout soupçon, « de parler du P. Thing, martyrisé au Nghê-An « (Nghéé-Anne), la première année de la persécu- « tion, comme m'ayant procuré un maître de lan- « gues. Le malheureux Kang est un petit diable « qui dit tout ce qu'on veut. Mon cher Tù a été « déjà mis à la question pour la cinquième fois, il « s'en est très-bien tiré; pour obvier à de plus « grands malheurs, il a fallu parler d'un individu « de ce village que j'ai connu, mais qui est mort, « en sorte que je ne compromets personne au « moins grièvement. Dieu soit béni et glorifié de « tout! Pour éviter les désastres et couper court « au feu, j'embrouille les dates; cinq apostats de « Cochinchine ont déclaré que j'avais été chez « eux. »

Après les déclarations de ces cinq malheureux,

(1) Il est bon de rappeler que M. Borie se trouvait en Cochinchine, à laquelle appartenait une partie de son district, quant au civil.

ne rien avouer était difficile; il ne pouvait non plus nier les faits déclarés sans mentir à sa conscience et à ses juges. Le mandarin peu satisfait de ces déclarations, et voyant bien qu'il interrogeait inutilement M. Borie, lui dit :

« Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je ne vous « ferai plus de questions; mais je vais faire mettre « à la torture votre élève Tù, pour lui faire avouer « tout. N'aurez-vous pas enfin pitié de lui? » Et puis, s'adressant à moi, il me dit : « Demain ma- « tin je te ferai accabler de coups pour te faire « crier à ton Jésus, et nous verrons s'il pourra te « tirer de mes mains; s'il le fait, il sera puissant. »

Le lendemain on nous demanda un billet d'apostasie, mais je ne fus pas mis à la torture dont j'avais été menacé, de sorte que je pense que c'est le bon Jésus qui m'a sauvé. Dix jours après, le mandarin me fit appliquer quarante coups de rotin, après quoi l'on amena M. Borie. Il lui dit : « Pourquoi êtes-vous si entêté? — Mettez-moi à la « question tant que vous voudrez, j'y consens vo- « lontiers, mais je ne puis vous dire que ce que « j'ai dit. »

Après diverses instances pour obtenir la profanation de la croix et un billet d'apostasie, le mandarin dit à M. Borie : « Demain nous vous appli- « querons cent coups de rotin. — Quand même

« vous m'en feriez donner trois cents, j'y consens « volontiers; je ne vous demande qu'une chose: « c'est de ne mettre à la question aucune personne « du peuple. Ces malheureux, saisis de crainte, « vous disent tout ce qui leur vient à la tête, et « rarement c'est la vérité. — Vraiment vous êtes « un docteur lettré d'Europe, et non pas un maître « de religion (1). »

Dans toute cette procédure, M. Borie avait inspiré du respect et de l'admiration. C'était bien l'effet que devait produire tant de fermeté jointe à tant d'indifférence de lui-même et de sollicitude pour les autres. Le mandarin lui ayant dit : « Vous « ne voulez pas parler maintenant, mais supposons que le roi vous mande à la capitale : là un « grand feu est allumé, les tenailles sont rougies, et « votre chair arrachée par lambeaux; pourrez-vous « l'endurer et vous taire? — Mandarin, quand le « roi me mandera, je verrai; je n'ose présumer de « moi-même à l'avance. »

(1) C'est le titre le plus honorifique et le plus flatteur que le mandarin pût donner à M. Borie. Il ne le vexait qu'à regret, comme on peut aisément le voir. Faut-il s'étonner qu'un païen soit le ministre d'une puissance injuste ? Ces gens ne savent pas, comme nos magistrats chrétiens, qu'il vaut mieux perdre sa place, sa fortune et sa vie que de se faire l'instrument de l'iniquité. Un idolâtre ou un homme sans religion dirait-il, au reste : « Mon « cœur est à mon roi, mon âme à Dieu et mon corps aux mé-« chants ! »

CHAPITRE XXIII.

Captivité de M. Borie et de ses glorieux compagnons Vincent Diêm et Khoâ, prêtres indigènes ; Pierre Tû et Antoine Nam, officier des armées du roi. — M. Borie est condamné à être décapité, les prêtres indigènes à être étranglés; Pierre Tû et Antoine Nam restent en prison jusqu'au 10 juillet 1840, jour de leur glorieux triomphe. — Gaîté et bonheur des confesseurs. — Lettres de M. Borie à sa mère, à son oncle, à M. Masson, à ses amis et aux vénérables directeurs du séminaire des Missions étrangères.

Le mandarin, désespérant de dompter la constance des accusés, les fit ramener dans la prison, et les pièces du procès furent expédiées à la cour de Hüé, pour être munies de la sanction royale. L'arrêt du mandarin condamnait M. Borie à perdre la tête, les Pères Khoà et Diêm à être étranglés, le jeune Tù au bannissement, après avoir reçu cent coups de rotin. On espérait recevoir prochainement la réponse du roi, mais on fut trompé. Divers inci-

dents qu'on ne nous a pas fait connaître prolongèrent la captivité de nos confesseurs. Ils passèrent ce temps dans la joie du Seigneur, s'exhortant à souffrir et se fortifiant par la méditation des espérances du chrétien. Ils chantaient les louanges de Dieu, instruisaient leurs nombreux visiteurs et se préparaient tous les jours à consommer leur sacrifice. Hâtons-nous de le dire, ce magistrat, qui n'avait pas assez de vertu pour refuser d'être le ministre d'une œuvre d'iniquité, en avait assez pour adoucir, autant qu'il lui était possible, les rigueurs de la prison. Ils avaient une chambre vaste, bien aérée, toujours ouverte, mais constamment gardée par des soldats. On comprendra la valeur de cette attention, quand on saura ce que sont les prisons au Tong-King pour les coupables condamnés à mort. « Ceux-là, dit M. P***, sont enfermés dans « une prison plus horrible encore, puisqu'ils ne « peuvent sortir ni le jour ni la nuit, sous quelque « prétexte que ce soit. Outre la cangue et les chaî« nes fort pesantes, ils sont constamment aux ceps « (pièces de bois qui serrent les pieds). Jamais on « n'ouvre la porte de cet enfer que pour conduire « quelqu'un à la mort. De trois jours l'un, on donne « une portion de riz qui est distribuée par un gui« chet. Elle se fait avec tant de parcimonie que « cela sert moins à nourrir le patient qu'à l'empê« cher de mourir de faim. »

Une autre faveur non moins consolante, c'était de partager leur prison avec d'autres chrétiens souffrant comme eux pour la foi. Tout le monde était admis à les voir. Des païens y venaient comme les chrétiens. Plusieurs, gagnés par l'affabilité de M. Borie, disaient : « Ce maître de religion est « vraiment admirable ; si par la suite il veut nous « instruire, nous embrasserons sa doctrine. » Les prisonniers mangeaient deux fois par jour, et leurs repas étaient apprêtés par la fille d'un officier cochinchinois, leur compagnon de captivité pour la même cause.

De son côté, M. Masson prit des mesures pour qu'ils ne manquassent d'aucun des secours que réclamait leur position. M. Borie eut la consolation de pouvoir entretenir avec lui une correspondance très-suivie pendant les quatre mois à peu près que dura sa détention.

On a dit depuis longtemps que le spectacle le plus beau, le plus digne des méditations du sage, et surtout du chrétien, est celui de l'homme juste aux prises avec l'adversité. Voyons cette inaltérable patience, cette résignation sublime dans un jeune homme à la fleur de l'âge. Une cangue de 24 livres fatigue nuit et jour ses épaules meurtries. Il ne peut dormir qu'assis ou à genoux, appuyant l'instrument de son supplice contre la terre

et le mur qui, par cette position, en supportent le poids. Il a des amis bien chers encore, et il ne doit plus les revoir. Jeté dans une prison, il n'en doit sortir que pour aller à la mort. Oh ! s'il était coupable, il serait bien malheureux. Mais il souffre persécution pour la justice, et Dieu lui donnera ce bonheur qu'il a promis dans son Evangile : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam!* Écoutons-le dire à son ami, M. Masson, ce que Dieu lui met dans le cœur :

« O jour de consolation et de douleur ! de con-
« solation en recevant vos deux lettres du mois
« d'août; de douleur en apprenant les désastres de
« nos deux missions. Votre envoyé est parvenu
« jusqu'à moi, sa présence m'a réjoui. J'ai cru
« vous voir en sa personne, que Dieu en soit béni !
« Je me suis dit alors : Vive la joie et notre Sei-
« gneur quand même ! Quant à l'espoir de nous
« revoir dans ce bas monde, il ne faut plus y
« songer : le tigre dévore et ne lâche point sa
« proie. Saint Paul nous dit que Dieu le délivra de
« la gueule du lion (Néron). Je n'attends pas la
« même grâce. Je ne la désire même pas, et je
« vous avoue franchement que je serais fâché de
« manquer l'occasion. Depuis 1826, où le bon Dieu
« m'a désabusé des folies du monde, j'ai nourri
« dans mon cœur le désir de verser mon sang

« pour l'expiation de mes péchés... Je ne voudrais
« pas échanger mon énorme cangue pour la plus
« belle couronne de l'univers. J'ai l'espoir, avec
« la grâce de Dieu, de n'en voir débarrasser mon
« cou que pour recevoir le coup mortel... » Quelques jours plus tard, il écrivait : « Je croyais ma
« dernière heure proche ; voilà qu'elle est ajournée.
« Puisse-t-elle enfin sonner!... Encore la nuit
« dernière nous avons fait retentir les prisons du
« chant du psaume *Miserere*. Le P. Khoà et mon
« cher Tù ajoutaient pour refrain à chaque verset :
« *Parce*, *Domine*, *parce populo tuo*, etc..., et les
« gardes nous priaient de continuer notre psalmodie. On dit que nous sommes condamnés,
« MM. Khoà, Dièm et moi, à avoir la tête tranchée,
« mon disciple Tù à être étranglé. Voilà donc
« notre arrêt porté ; le roi n'a qu'à le ratifier, et
« nous aurons le bonheur d'être réunis pour jamais
« à Notre-Seigneur. *Fiat! fiat!* »

Quel est donc ce charme secret dont la mort a su se revêtir pour apparaître si belle à des hommes qui la voient en réalité près d'eux et non à travers le prisme trompeur de la poésie ou la glaciale indifférence de la philosophie? C'est qu'ils la voient telle que Dieu l'a faite, une œuvre de justice et de miséricorde tout ensemble, par laquelle ce moment, avec toutes ses terreurs, est pour le chrétien le

passage à une vie meilleure; pour le martyr, c'est l'échange des fers contre la liberté, de l'échafaud pour un trône. *Et regnabunt cum eo.* Aussi voyez comme cette âme s'élève, s'épure, se fortifie et tressaille d'une joie plus vive à mesure qu'approche le jour qui la doit introduire dans son éternité!

25 octobre 1838.

.... « Encore une fois de vos nouvelles!
« Dieu en soit béni! C'est plus qu'il n'en fallait
« pour me faire oublier les petites peines qui pas-
« sent sur moi de temps en temps. La longue
« absence de ce catéchiste, Châm, me faisait crain-
« dre pour vous... Je suis bien sensible au bon
« souvenir que vous voulez bien avoir de moi,
« surtout au saint autel. Pour la dernière fois, le
« 25 juillet, j'ai eu le bonheur d'offrir le saint
« sacrifice de la messe, et de penser à vous dans
« ce moment précieux. Quant à penser à vous
« autrement, c'est ce que je fais tous les jours et
« à toute heure. Mais, hélas! mes prières sont si
« peu de chose devant le Seigneur que je n'ose
« vous en faire mention. La charité nous a réunis
« dans une même mission; l'affection, le respect
« et la reconnaissance m'imposent des devoirs que
« la mort seule terminera, et à cet instant même,
« si j'ai le bonheur de trouver grâce devant le

« Dieu de miséricorde, comme je l'espère des mé-
« rites infinis de notre divin Rédempteur, je pen-
« serai encore à vous... On me laisse assez tran-
« quille, et je souffre mille fois moins que je ne
« mérite. On me témoigne même assez d'atten-
« tions... La sentence portée contre nous part
« aujourd'hui ou demain pour la ville royale; il ne
« nous reste donc plus que dix ou quinze jours à
« vivre. Puissions-nous être assez heureux pour
« disposer nos âmes à paraître devant le tribunal
« du souverain Juge!... J'aurais désiré travailler à
« la vigne du Seigneur pendant beaucoup d'an-
« nées... mais le Seigneur en a disposé autrement,
« que son saint nom soit béni!... Mes vœux de
« douze ans seront accomplis, je l'espère; j'ai été
« ordonné prêtre le 21 novembre 1830, et ce sera
« pour en célébrer l'anniversaire que j'aurai le
« bonheur de voir terminer mon inutile existence
« *in hâc lacrymarum valle* (dans cette vallée de
« larmes). Adieu, et à Dieu seul, cher confrère. »

Ce fut dans la prison, comme on l'a vu précédemment, que le cher martyr reçut les lettres qui le nommaient à l'évêché d'Acanthe (*in partibus infidelium*). Il avait trop d'humilité pour annoncer cette nouvelle; aussi n'en parle-t-il nulle part dans sa correspondance, pas même à sa famille, qui reçut ses derniers adieux dans une lettre bien

touchante que l'on aura plaisir de trouver ici. Nous citons aussi, par respect pour les dernières paroles d'un martyr, la lettre qu'il adressait à son oncle.

Prisons de Haute-Cochinchine, le 1er octobre 1838.

« Très-chère mère et bien-aimés frères et sœurs,

« Il y a douze ans aujourd'hui qu'au retour d'une promenade avec mon cher frère Augustin, je vous annonçai le projet qu'il avait plu au Seigneur de m'inspirer en m'appelant à renoncer aux folies du monde pour me consacrer au service des autels; il vous en souvient sans doute que nous versâmes des pleurs, tout en adorant les desseins de la Providence. Le 1er octobre 1829, nous fîmes tous un sacrifice plus pénible que le premier. Je m'éloignai de vous, n'espérant plus vous revoir dans ce monde; votre résignation aux volontés de Dieu soutint mon courage et me donna les consolations dont j'avais besoin moi-même. J'en rendis grâce à l'auteur de tout bien. Aujourd'hui je vous annonce un troisième sacrifice que notre divin Maître attend de nous tous, ou plutôt je vous manifeste les desseins de miséricorde qu'il daigne avoir sur votre fils et votre frère : le cri de la nature, je le sais, va se faire entendre; mais il sera dominé par la

voix de la religion. Je suis plein de joie et de consolation au milieu de mes souffrances. Ma seule indignité pour un si grand bienfait m'effraye de temps en temps; mais la bonté de Dieu me rassure; elle me fortifie, et je soupire après ce jour où j'aurai le bonheur de verser mon sang pour la religion que j'ai prêchée. L'épée ou la corde, qui doit être l'instrument de mon supplice, n'a rien qui m'épouvante. Je m'estime le plus heureux des hommes d'avoir le bonheur d'expier mes fautes par l'effusion de mon sang. Ne vous attristez donc pas, mes chers parents, de ce qui fait ma joie, et rendez-en avec moi des actions de grâces au Dieu des miséricordes. Tâchons de vivre et de mourir en vrais chrétiens. Notre vie n'est qu'un pèlerinage qui doit nous mener au ciel. La piété fervente dont a fait preuve jusqu'à ce jour notre digne mère, sa résignation dans ses rudes épreuves et son abandon entre les mains de Dieu, dont je fus témoin le 14 novembre 1828 (jour de la mort de M. Borie, son époux), tout cela me rassure et me fait espérer qu'elle aura le courage de faire le nouveau sacrifice que Dieu attend de sa vertu... J'engage mon cher frère Augustin, comme l'aîné de la famille, à être le soutien et la consolation de notre bonne mère, à servir de père à ses frères et sœurs, à être le guide et l'exemple de tous, entre autres de notre chère

Julie et des chers Delsus et Henri. Je vous ai tous présents à mon cœur, Augustin, Delpeuch, Louise, Méroux, Julie, Delsus et Henri, bien-aimé filleul. Daigne le bon Dieu vous combler tous de ses bénédictions, vous détromper des illusions du monde, vous accorder les dons de grâce dont vous avez besoin pour vivre et mourir en bons chrétiens! Je n'en dis pas davantage, étant surveillé de près et obligé de vous écrire à la dérobée; je crains de compromettre nos chrétiens et surtout M. Masson, supérieur général des missions du Tong-King, qui veut avoir la bonté de vous faire parvenir cette lettre. Je dois à ce confrère, et vous lui devez avec moi les sentiments de la plus vive reconnaissance pour tous les bons services qu'il m'a rendus depuis le 15 mai 1832, que j'eus la consolation de trouver en lui un frère, un ami et un saint prêtre.

« Adieu donc, et à Dieu seul, ma digne mère, mes bien-aimés frères et sœurs. A la réception de ma lettre, faites célébrer une messe pour le repos de mon âme, une autre à l'autel de la sainte Vierge, qui m'a comblé de bienfaits et conduit par la main jusqu'à ce jour, une troisième en action de grâces à mon saint patron et à celui de la paroisse. Mes respects et souvenirs à tous nos parents et amis; je les ai tous présents à la mémoire en ce moment, je ne les oublierai pas devant le Seigneur; soyons

unis de cœur et d'espérance, vivons et mourons fidèles à Dieu, afin d'avoir un jour le bonheur de nous réunir à tout jamais dans une meilleure vie.

« Encore une fois, je vous embrasse tous dans le Seigneur.

« P.-D. Borie, miss. apost. »

A Monsieur Borie, curé de Sionniac.

« Mon très-cher oncle et parrain,

« La divine Providence, qui dispose tout pour le plus grand bien de ses enfants, daigna m'appeler au sacerdoce ; votre piété et votre zèle pour la maison de Dieu vous fit applaudir à mes premières démarches ; mais l'affection que vous m'aviez accordée rendit affligeante pour vous ma vocation aux missions étrangères. La reconnaissance m'ordonnait d'être votre bâton de vieillesse. Les avantages temporels que j'aurais pu espérer de votre bonté pouvaient concourir à me fixer auprès de vous, et une séparation était pour moi un déchirement de cœur ; mais, après y avoir sérieusement réfléchi au pied des autels, je crus devoir, en conscience, sacrifier les vœux de la nature à l'impression de la grâce. Éloigné de vous de corps, mais non de cœur, je n'ai cessé de penser à vous ; je vous ai écrit plusieurs fois pour vous renouveler

l'expression de la reconnaissance que je vous dois, tant pour les bontés dont vous m'avez comblé que pour celles qu'a reçues de vous ma famille. Il me reste encore quelques jours de vie; je saisis à la dérobée l'occasion de vous écrire encore une fois, et de vous supplier de ne plus vous affliger de mon éloignement, de continuer vos bontés à une veuve désolée et à deux jeunes frères orphelins. Depuis mon arrivée au Tong-King, j'ai tâché de me rendre fidèle à ma vocation; mais, hélas! l'état de persécution a paralysé mes efforts et même rendu comme inutiles mes faibles travaux. Toutefois j'ai continué l'exercice du saint ministère jusqu'au jour où notre divin Maître a daigné m'appeler, malgré ma grande indignité, à porter la croix à sa suite. En prison et chargé d'une cangue pesant vingt-quatre livres, je sens mon âme en paix; j'attends avec résignation, j'oserais même dire avec joie, le moment peu éloigné où je serai pour toujours délivré des misères et des illusions de ce monde. Je pense souvent à l'auguste Marie, et répète avec confiance l'*Ave maris Stella* que vous m'avez appris dans mon enfance. Adieu, mon très-cher oncle et parrain; je ne vous oublierai pas devant Dieu, si, comme je l'espère de son infinie miséricorde, j'ai le bonheur de porter dignement la croix et d'être admis dans les tabernacles éternels.....

« P.-D. Borie, miss. apost. »

Le vénérable serviteur de Dieu écrivit plusieurs autres lettres non moins touchantes ; elles montrent toutes sa belle âme, et font la consolation de ceux qui ont eu le bonheur de les recevoir. Nous n'en citerons que deux extraits. Après sa famille, les vénérables directeurs du séminaire des Missions étrangères devaient avoir la première place dans son cœur ; aussi la troisième lettre qu'il écrivit en Europe, pendant sa captivité, est pour eux.

Prisons de la Haute-Cochinchine, le 2 octobre 1838.

J. M. J.

« Messieurs et dignes confrères,

« Il me reste encore quelques jours de vie, je ne saurais mieux les employer qu'à disposer ma pauvre âme à son dernier combat, et à penser à ceux dont les bontés et les bienfaits m'imposent un souvenir et une reconnaissance qui ne doivent pas plus finir que les liens de charité qui ne forment de nous tous qu'un cœur et qu'une âme. Les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire sont celles de 1836 ; les circonstances difficiles où nous vivons m'ont imposé silence jusqu'à ce jour. »

. . . .

Puis, après avoir parlé des triomphes de M. Jean-

Charles Cornay, son ancien conchambriste au séminaire de Paris, et de la fin non moins glorieuse de M. François Jaccard, et après avoir fait le récit de son arrestation et de celle de ses compagnons de captivité, il termine ainsi sa lettre :

« Nous avons paru devant les tribunaux, et, soutenus du secours d'en haut, nous avons confessé notre foi sans crainte ni détour. La cangue et le rotin ne nous ont point effrayés, et, avec la grâce de Dieu, notre dernier soupir sera une preuve de la vérité de notre sainte religion. Mon cher élève a été mis cinq fois à la question ; c'est un vrai héros chrétien ; il a souffert quatre fois plus que moi ; que le bon Dieu en soit béni ! J'ai rencontré dans les prisons mon bien cher et bien vénérable Vincent Diêm, ancien élève de Monseigneur de Gortyne, et qui a exercé avec zèle et grande piété les fonctions du saint ministère pendant plus de 30 ans dans trois paroisses de mon district. J'ai aussi été réuni au prêtre Khoà, âgé de 48 ans, et qui était en Binh-Chinh depuis 1834. Nous nous consolons mutuellement dans l'espoir de notre prochaine éternité. C'est une grande consolation pour nous de pouvoir nous entrevoir, et ainsi aviser au moyen de disposer nos âmes à paraître devant le tribunal du souverain juge. Je vous avoue, chers confrères, que la multitude de mes péchés m'effraye, et que je m'estime

le plus heureux du monde d'avoir été appelé à les expier par l'effusion de mon sang. Les mérites de mon divin Maître me rassurent, et je vous assure que les prières de la Société de la Propagation de la Foi et de mes confrères, qui sont faites chaque jour, raniment ma confiance et m'obtiennent le don de paix et de joie.

« Avec respect, etc., mes dignes confrères,

« P.-D. Borie, miss. apost. »

Prisons de la Haute-Cochinchine, 4 octobre 1838.

A MM. Aubertie, Villeneuve et Graviche, professeurs et directeurs aux grands Séminaires de Limoges et *de Tulle.*

J. M. J.

« Messieurs, chers confrères et amis,

« Nous nous sommes promis un réciproque souvenir devant le Seigneur, et, de plus, d'entretenir une correspondance suivie : j'ai tâché de tenir à mes promesses, de votre côté vous n'avez pas oublié votre pauvre ami. Pour moi, je vous ai eus présents au saint autel, pour la dernière fois, le jour de Saint-Jacques, 25 juillet..... Dans la position où je me trouve, je ne pourrai vous écrire que deux mots pour vous faire mes adieux et recom-

mander mon âme à vos prières et saints sacrifices... Notre chère mission du Tong-King vient d'être plongée dans la désolation par la mort prématurée de son digne vicaire apostolique, Monseigneur Havard, évêque de Castorie. Voilà deux missions sans évêques (1) ; c'est le plus grand malheur qui puisse arriver dans les circonstances difficiles où nous vivons. Notre vénérable vicaire apostolique était pour nous tous le modèle le plus accompli de toute vertu ; son zèle, sa science, sa prudence et son imperturbable fermeté au milieu de la tribulation, nous traçaient la voie que nous devions tenir. La mission florissait au moment de l'épreuve, et un seul mot du premier pasteur rendait la paix et ranimait le courage du cœur le plus abattu. Pour tout dire, en un mot, c'était un élève, un ami et, pour mieux dire, une copie vivante de M. M... dont vous avez eu à admirer les vertus en 1830, à la solitude d'Issy..... Nous avons été traînés devant les tribunaux ; la grâce de Dieu ne nous a point manqué, l'esprit de force a été avec nous. La cangue, les coups de rotin et les divers ennuis de la prison ne nous ont ni effrayés, ni fait perdre la paix et la joie du cœur qu'il a plu à notre divin Maître de nous

(1) Il est bon d'avertir que M. Borie parle, dans sa lettre, du martyre de deux évêques dominicains espagnols au Tong-King oriental.

accorder; nous attendons avec résignation l'arrêt de notre condamnation; nous nous aidons mutuellement à disposer notre âme à son dernier combat, et c'est une très-grande consolation que d'avoir le bonheur d'être réunis de corps, comme nous le sommes de cœur, de foi et d'affection.

« Étant surveillé à vue d'œil, je ne puis vous en dire davantage. Je recommande mon âme à vos prières et saints sacrifices. L'auguste Marie, notre commune mère, m'a conduit par la main jusqu'à ce jour, offrez-lui, chacun de vous, je vous prie, des actions de grâces pour les bienfaits dont elle m'a comblé. Priez pour notre triple mission désolée; priez notre divin Maître d'abréger ses longs jours d'épreuve et de lui rendre au centuple la paix et la tranquillité dont elle est privée depuis près de six ans. Depuis le premier jour de la persécution, j'ai supplié notre bonne Mère de m'obtenir la grâce d'expier mes péchés par l'effusion de mon sang (mais toutefois aux derniers jours d'épreuve). Je vois donc ma dernière heure arriver avec joie et avec le ferme espoir que nos trois missions verront bientôt la consolation et la joie leur être rendues.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, amitié et union de prières, Messieurs,

« Votre dévoué serviteur et confrère *in Christo*.

« P.-D. Borie, miss. apost. »

On a vu qu'il s'attendait à mourir le 21 novembre, jour consacré, comme on le sait, à la sainte Vierge. Il l'espérait parce qu'il le désirait, et le désirait parce que les faits les plus importants de sa vie s'étaient passés dans des jours consacrés à Marie, comme si cette bonne Mère avait voulu lui montrer par là ce qu'elle attendait de lui, et ce qu'il devait attendre d'elle. En effet, il était né un samedi, fête hebdomadaire de la sainte Vierge, et fut ordonné prêtre le jour de la Présentation de Marie au temple. Mais Dieu n'accéda pas à ses désirs. Son bonheur fut retardé de trois jours, et ce jour se trouva un samedi.

Le 24 novembre, sur les cinq heures du soir, les prisonniers prenaient leur frugal repas, joyeux et contents comme à l'ordinaire, lorsque arriva de la capitale la ratification du dernier jugement (car il y en eut plusieurs qui se succédèrent sans qu'on sache pourquoi, puisque la procédure était close depuis longtemps). Celui-ci condamnait Monseigneur Borie à la décollation, les deux prêtres à la strangulation, les deux catéchistes Antoine Nam et Pierre Tû, à subir la prison jusqu'à ce qu'il plairait à Sa Majesté de fixer le jour de leur supplice (1). L'ordon-

(1) Ces deux chrétiens restèrent en prison jusqu'au 10 juillet 1840. Ils furent exécutés au lieu même où M. Borie était mort. Les ordres de Minh-Menh à leur sujet était ainsi conçu : « Qu'on

nance royale réclamait exécution immédiate. On se mit donc à l'œuvre sur-le-champ.

frappe sans pitié, qu'on torture, qu'on prenne, sans autre forme de procès, une hache, un sabre, un coutelas, tout ce qui se trouvera sous la main. »

Les prisonniers furent de nouveau sommés d'apostasier ; ils furent fermes, et rapport fut fait de leur résistance. C'est dans ce rapport que le mandarin disait ces paroles remarquables par leur naïve énergie : « Le nommé Tù, disciple de Ong-Cao (Mgr Borie), « a refusé de fouler la croix aux pieds, parce qu'on lui a donné *de « la médecine qui rend stupide et obstiné dans l'erreur.* » C'est ainsi que le païen désigne la sainte Eucharistie. Minh-Menh parlait aussi dans un édit de ce *pain enchanté* qui rendait les chrétiens si forts. Il disait même que les tortures avait arraché cet aveu et beaucoup d'autres à M. Marchand ; absurde calomnie sans doute, puisque le digne prêtre avait répondu avec la fermeté d'un martyr qui donne sa vie pour la vérité ; mais le roi n'en publia pas moins, pour l'instruction et l'édification de ses peuples, u roman officiel pour y justifier les nombreux considérants de ses ordres sanguinaires. Cela devait être : tous les persécuteurs de la vérité, dans tous les temps, dans tous les lieux, sont nécessairement des amis du mensonge ; cependant ces effets merveilleux de nos sacrements sur les âmes bien préparées ont frappé les idolâtres. Il y a bien de quoi faire penser ceux qui n'ont pas le bonheur de croire aux dogmes du catholicisme.

CHAPITRE XXIV.

Les martyrs quittent la prison. — Adieux touchants. — Mgr Borie confie son bien-aimé disciple au vénérable officier Antoine Nam. — Mgr Borie se prosterne aux pieds du grand mandarin. — Derniers adieux des martyrs. — Sur la route, Mgr Borie salue d'un gracieux sourire tous ceux qu'il connaissait. — Il rencontre le mandarin Bô. — Martyre de Mgr Borie et des deux prêtres indigènes Vincent Diêm et Khoâ.

Aussitôt la dépèche royale connue, le mandarin criminel ordonna au sergent de garde de faire cuire une poule pour les trois confesseurs. (C'est l'usage que Sa Majesté fasse les frais d'un festin plus ou moins somptueux pour ceux qui vont mourir.) Comme c'était un samedi, et que tous trois jeûnaient ce jour-là, Mgr Borie fit observer qu'ils avaient déjà soupé, et que d'ailleurs, ils ne mangeraient pas de viande ; que, cependant, pour faire plaisir au mandarin, ils accepteraient un peu de vin. Celui-ci, aussi bien que l'intendant militaire,

avait toujours montré pour les captifs, spécialement pour M. Borie, une estime et une bienveillance singulières. Il disait même que s'il ne s'agissait que de perdre ses appointements et sa dignité pour sauver la vie de l'Européen, il le ferait volontiers. C'est bien digne d'éloge dans un païen, ce ne serait même pas une vertu vulgaire dans un magistrat chrétien. Ne pouvant, sans risquer sa tête, s'opposer aux ordres formels du roi, il leur demanda s'ils avaient quelque réclamation, après la lecture de leur sentence, et leur exprima son regret de ne pouvoir différer l'exécution d'un jour, afin de leur préparer un festin. « Mes vœux sont ac-
« complis, répondit Mgr Borie ; mandarin, je vous
« remercie de tout ce que vous avez fait pour mes
« compagnons de captivité et pour moi. Depuis mon
« enfance je ne me suis encore prosterné devant
« personne ; maintenant je remercie le mandarin
« de la faveur qu'il m'a procurée, et je lui en té-
« moigne ma reconnaissance par cette prostration. »
Mais l'officier criminel ne le permit pas. Il ne pouvait comprendre ce langage. Un homme le remercier de l'avoir fait condamner à mort ! Doué de la bonté que *Dieu a mise dans les entrailles de l'homme*, il fut attendri et se prit à pleurer comme les autres témoins de cette scène touchante.

Avant de quitter la prison, Mgr Borie voulut

faire encore une bonne œuvre. On a vu que son jeune élève Pierre Tù avait voulu partager ses souffrances et le suivre jusqu'à la mort. Tous les deux s'étaient longtemps réjouis de la douce espérance qu'ils mourraient ensemble. L'édit du roi leur refusant cette consolation, le martyr dit alors au généreux vieillard Antoine Nam (c'est le même que *Quinh* ou *Chû-Kam*), leur compagnon de captivité : « Cet enfant m'est bien cher ; voilà que je « suis obligé de le laisser ici ; des dangers terribles « peuvent mettre encore sa vertu à l'épreuve ; pro- « mettez-moi de lui porter toute l'affection que vous « m'avez témoignée. Je le confie à votre amour et « à votre foi. » Le saint promit de grand cœur. Tous deux eurent à souffrir de fréquents assauts qui furent couronnés par la palme du martyre, le 10 juillet 1840, comme on l'a vu dans la note précédente.

Cependant le moment fatal approchait : l'intendant de la province vint s'asseoir au milieu de la prison, avec le commandant des troupes et son lieutenant. Il dit au prisonnier qui allaient mourir : « Malgré la sentence du roi qui vous condamne définitivement, si vous consentez enfin à fouler aux pieds la croix, le roi vous pardonnera. — Nous aimons tous beaucoup mieux la mort, » s'écria Mgr Borie.

Le jeune Tù, fondant en larmes, supplia le mandarin de lui permettre d'accompagner les trois Pères jusqu'au lieu de l'exécution, puisqu'il ne pouvait pas mourir avec eux ; sa demande fut refusée. Alors il reçut les derniers adieux de son maître ; tous les autres prisonniers se levèrent pour saluer encore une fois les saints martyrs. Ils se quittèrent pour ne se retrouver que devant le trône de Dieu : ceux qui marchaient à la mort, joyeux et au comble de leurs désirs, les autres inconsolables de voir prolonger leur exil. Tels sont les prodiges de la foi !

Le cortége se composait de deux éléphants, cinq chevaux, et environ soixante soldats, tous en uniforme rouge. La foule des païens était immense ; mais il y avait peu de chrétiens, soit qu'ils fussent retenus par la crainte, soit que la promptitude de l'exécution ne leur eût pas permis d'accourir à temps. Le soleil était près de se coucher. Quatre soldats, le sabre nu (c'était une distinction honorifique), soutenaient la cangue de M. Borie ; celle des deux autres martyrs n'était soutenue que par deux.

Mgr Borie marchait à grands pas, et se retournait de temps en temps pour voir si les deux pères pouvaient le suivre. Tous les trois montraient une figure rayonnante d'une sainte joie. Le ciel allait

s'ouvrir sur leur tête ! Chemin faisant, le missionnaire saluait d'un aimable sourire tous ceux qu'il connaissait. Il les consolait et leur souhaitait la paix. Le mandarin Bò, le seul de tous les officiers qui se fût montré brutal et emporté à son égard, se trouva sur le passage du cortége ; il fit faire halte et demanda au prêtre européen si, à cette heure, il craignait enfin la mort. A cette lâche bravade le martyr répondit : « Je ne suis ni un rebelle ni un « brigand pour craindre la mort, je ne crains que « Dieu. Aujourd'hui c'est à moi de mourir, demain « ce sera le tour d'un autre. — Quelle insolence ! » s'écria le mandarin en lançant une imprécation ; « qu'on le soufflette ; » et il s'éloigna. Les soldats ne tinrent pas compte de cet ordre. Arrivé sur le lieu de l'exécution, Mgr. Borie fit appeler un des écrivains, et le chargea de dire au mandarin Bò, que si sa réponse avait pu l'offenser, il lui en demandait pardon.

Trois nattes étaient placées sur le lieu du supplice. Les trois martyrs eurent la liberté de s'y mettre à genoux. Ils y firent leur dernière prière, la face tournée vers l'Europe d'où était venue cette foi pour laquelle ils allaient mourir. Oh ! sans doute qu'à cette heure suprême, notre martyr pensait à sa famille ! ses regards cherchaient la terre de Tulle. Leur prière terminée, un serrurier brisa le fer qui

réunissait les deux parties de leurs cangues. On fit coucher les deux pères Diêm et Khoà sur le ventre pour être étranglés. Trois hommes, à l'opposé les uns des autres, tenaient les bouts de la corde passée au cou du patient. Mgr Borie était assis, les jambes croisées : lui-même il replia son habit jusqu'au dessous des épaules. Alors le mandarin prit son porte-voix, et ordonna qu'au troisième coup de cymbale, les exécuteurs fissent leur devoir. Le supplice des deux prêtres annamites fut prompt, celui de Mgr Borie fut affreux. L'estime et la vénération qu'il s'était attirées faisaient que personne ne voulait tremper ses mains dans le sang du juste. Le soldat auquel on imposa cet ordre s'était enivré pour s'étourdir, et sa main mal affermie portait des coups à faux qui ne pouvaient abattre la tête du martyr. Le premier porta sur une oreille et descendit jusqu'à la mâchoire (1). Le second enleva le haut

(1) Ce premier coup de sabre fut si vigoureusement appliqué qu'il brisa en deux parts la mâchoire inférieure, après avoir fait une assez légère coupure à l'os. Cette circonstance a été mentionnée par M. Masson dans ses lettres, longtemps avant l'arrivée du corps ; elle se trouve mentionnée aussi dans le procès-verbal des médecins appelés à constater que tous les ossements contenus dans la malle arrivée de Macao étaient des os humains, et qu'ils appartenaient tous à un squelette d'homme adulte, jeune encore et d'une grande stature ; voici en quels termes ils parlent de la circonstance dont il s'agit : « La mâchoire inférieure est cassée en deux pièces qui se rapportent et se rajustent parfaitement. Cette cassure, qui existe à un centi-



Martyre de Mgr Borie.

des épaules et le releva sur le cou. Le troisième fut mieux dirigé, mais il ne fit point tomber la tête. A cette vue le mandarin criminel recula d'horreur. Il fallut y revenir jusqu'à sept fois pour achever cette œuvre de sang. Ce ne fut même qu'après que le martyr fut tombé qu'on sépara la tête du tronc. Consolons-nous de tant d'horreurs par cette pensée d'une hymne de l'Eglise :

Quot plagis laniatus,
Cœlo tot radiis nites.

Oh oui ! chaque empreinte du fer meurtrier est devenue un rayon de gloire qui orne son noble front pour l'éternité :

Nobile perpetuâ caput amplectente coronâ.

mètre environ de l'union du corps de l'os maxillaire avec sa branche gauche, est oblique de haut en bas et d'arrière en avant. Tout auprès de la cassure, le bord inférieur de la mâchoire présente une coupure en biseau avec perte de substance de trois centimètres environ de longueur sur un demi-centimètre d'épaisseur au milieu. La surface de cette coupure, très-rase et très-nette, figure exactement l'effet d'un coup de sabre qui aurait été porté en dédolant. Il est aisé de reconnaître qu'elle a été faite pendant la vie, ou du moins sur un os encore frais ; car il serait impossible, en opérant avec un instrument tranchant sur un os sec de faire une coupure aussi nette et sans la moindre apparence d'esquille.

« Le même coup qui a ébréché le bord de la mâchoire a-t-il causé la fracture de cet os ? On peut le présumer d'après la situation de cette fracture, et surtout d'après les inégalités et les dentelures de ses bords. La cassure d'un os sec aurait été, ce semble, plus nette. Mais nous ne pouvons rien affirmer à cet égard. »

Pendant cette barbare exécution, le saint prêtre ne dit pas un mot, ne poussa pas un soupir, ne fit pas le moindre mouvement. Le soldat reçut quarante coups de rotin en punition de sa maladresse.

Telle a été la fin glorieuse de ce jeune homme, qui fut l'ami de plusieurs d'entre nous. Avouons que les voies de Dieu sont bien impénétrables à nos faibles yeux. Certes, d'après les premières années du martyr, il eût été difficile de prévoir ce dénoûment. Mais Dieu, tout en respectant la liberté qu'il nous a départie, exécute les plans qu'a préparés son éternelle sagesse, et, pour citer un mot célèbre, *l'homme s'agite et Dieu le mène*. Heureux celui qui, laissant de côté de puérils sophismes, écoute sa conscience, croit que Dieu le mène au bien et ne peut le mener à autre chose! Il s'applique au bien de toutes ses forces, et, avec la grâce de Dieu, il le fait. Ainsi a fait notre illustre martyr. Il a bien combattu, et maintenant il jouit dans les éternelles splendeurs de cette vérité qu'il a fait connaître à ses frères. Déjà la voix sainte du souverain pontife a célébré ses triomphes avec ceux de plusieurs autres héros de ces Églises affligées (1).

(1) Sa Sainteté Grégoire XVI, le 19 juin 1840 et le 9 juillet 1843, a autorisé l'introduction de la cause des soixante-dix vénérables serviteurs de Dieu, que M. Gaspard, éditeur (à Paris, rue Madame, 19), a eu l'heureuse pensée de grouper sur une magnifique planche. Notre-Seigneur est assis sur son trône de gloire,

Espérons qu'il nous sera permis prochainement d'invoquer, comme un médiateur auprès de Dieu, celui qui fut notre ami sur la terre. Espérons aussi que le sang de tant de martyrs fécondera enfin cette terre annamite, comme le sang des premiers martyrs féconda le monde romain. Prions Dieu qu'il suscite des apôtres nouveaux pour remplacer ceux que le glaive a frappés ; qu'il abrége le temps de ces rudes épreuves, et qu'enfin s'accomplissent ces prophétiques paroles qu'adressait le Père commun des fidèles à ces Églises désolées : « Un jour viendra où vous pourrez servir Dieu sans danger. » Ce jour, comme au temps de l'ancien paganisme, aura été bien acheté par des fleuves du sang le plus pur.

et autour de lui des anges jettent des palmes et des couronnes aux martyrs, qui ont tous les yeux fixés vers Jésus-Christ. Un tableau semblable a été dessiné, représentant les 93 serviteurs de Dieu déclarés vénérables par Sa Sainteté Pie IX : on en trouve des reproductions en photographie. Ces deux planches sont admirables dans leur ensemble et dans leurs détails.

Le procès de béatification des 70 et des 93 serviteurs de Dieu se poursuit à Rome avec activité. Des informations plus précises vont être faites de nouveau sur le théâtre de leurs combats, par les vicaires apostoliques qui recevront des instructions à ce sujet.

Les vœux de la cour romaine sont que l'on invoque les 70 et les 93 serviteurs de Dieu tous ensemble, dans le but d'obtenir par leur intercession deux miracles, et alors ils seraient tous béatifiés *in-globo*. L'on ne saurait donc trop recommander aux âmes pieuses de prier et de faire prier, dans le but de demander à Dieu, par ces vénérables serviteurs, les grâces dont elles ont besoin en preuve du bonheur dont ils jouissent dans le ciel.

CHAPITRE XXV.

Les chrétiens, voulant donner une sépulture plus honorable aux trois martyrs, trouvent, après un an, les trois corps parfaitement conservés. — On fait inutilement macérer dans la chaux les corps de Mgr Borie et de Vincent Diêm. — M. Masson reçoit avec honneur le corps du saint martyr et lui donne une sépulture plus honorable ; l'herbe ne croît pas sur sa tombe. — Translation des restes du vénérable Borie en France ; leur arrivée à Paris, au séminaire des Missions étrangères. — Ouverture des caisses; reconnaissance du corps de Mgr Borie.— Procès-verbal de Mgr l'archevêque de Paris. — Salle des martyrs.

Les chrétiens voulurent donner une honorable sépulture aux restes des trois martyrs, mais le mandarin ne le permit pas. Il donna l'ordre de les inhumer sur le lieu même de leur supplice. Les deux Annamites furent enfermés dans leurs bières. Il ne s'en trouva point d'assez grande pour Mgr Borie. Au lieu d'en faire une exprès, on défonça celle qui lui fut destinée. Ses jambes se trouvaient ainsi

en dehors du cercueil. Ils restèrent plus d'une année dans ce même lieu. On dit que les païens, vénérant leurs vertus, les honoraient comme des génies tutélaires, brûlaient du papier sur leur tombe et faisaient d'autres superstitions. M. Masson tenta plusieurs moyens pour obvier à ces inconvénients et pour donner à ses confrères une sépulture plus digne d'eux. Enfin deux chrétiens se dévouèrent et allèrent représenter au mandarin qu'ils trahiraient le plus sacré de leurs devoirs s'ils laissaient la tombe de ceux qui étaient pour eux comme des pères, exposée plus longtemps aux incursions des bêtes sauvages et aux profanations des hommes. (C'était toucher une corde sensible, car au Tong-King le respect pour les morts auxquels on est uni par quelque lien va jusqu'à la superstition.) La permission fut accordée d'assez bonne grâce, avec recommandation toutefois d'agir prudemment. Pour s'y conformer, on ne vint au tombeau que la nuit, et l'on n'enleva pas tous les corps à la fois.

Quel fut l'étonnement de retrouver, après un aussi long séjour dans une terre humide couverte d'herbes épaisses, les corps des trois martyrs aussi sains que le premier jour! Il n'est pas absolument impossible que des corps humains se conservent dans la terre; on en a vu des exemples incontestables. Mais on sera bien forcé d'avouer qu'il est

fort étrange que ce phénomène n'eût pas été observé précédemment sur la terre du Tong-King, et que la première apparition soit relative aux restes de trois hommes innocents, égorgés en haine de la foi par les ordres d'un tyran. La nature et les accidents du sol n'ont rien de ce qui caractérise les autres terrains où l'on a remarqué une pareille conservation. D'où l'on peut conclure, ce semble, que la main de Dieu se manifeste dans ce fait.

Il est aussi d'autres faits non moins surprenants que nous ne relatons pas, parce qu'il nous paraît prudent et sage d'attendre qu'ils aient passé par cette épreuve qui seule peut les élever au rang de faits indubitablement miraculeux.

Quoi qu'il en soit, les envoyés de M. Masson, bien qu'étonnés de ce qu'ils voyaient, exécutèrent ponctuellement ses ordres. Ils firent macérer dans la chaux le corps de M. Borie, pour détacher les parties charnues des ossements. Chose extraordinaire, la chaux vive ne produisit aucun effet, il fut encore impossible de détacher les chairs, et l'on fut obligé de les couper avec des instruments. Le tout se passa en présence de cinq chrétiens et de dix païens. Dans cette opération, ils perdirent plusieurs petits os qui pouvaient échapper facilement à des hommes étrangers à la science anatomique. Tout ce qu'ils purent conserver fut religieusement remis

à M. Masson. Nombre de chrétiens et autant ou plus de païens avaient assisté à cette préparation des restes des martyrs.

Lorsque ces précieuses reliques arrivèrent chez M. Masson, un missionnaire (M. Simonin) venait se réfugier chez lui. Quelques autres ecclésiastiques purent aussi être convoqués malgré les rigueurs de la persécution. Les derniers honneurs furent rendus avec toute la pompe possible à ces restes vénérés, et on les déposa sur le lieu même où était élevée, avant ces mauvais jours, l'église du village habité par M. Masson.

« Notre joie fut grande, écrit ce dernier : nous
« reçûmes avec le respect convenable ces pré-
« cieuses reliques. Pendant deux jours que nous
« les gardâmes à la maison, nous leur élevâmes un
« petit mausolée avec quantité de cierges. M. Si-
« monin et moi, en surplis et en étole, psalmo-
« diions et récitions notre office près de ces reli-
« ques. Les chrétiens venaient aussi réciter des
« prières. Je célébrai la messe en action de grâces,
« et je prêchai sur la circonstance. Je crois pou-
« voir assurer qu'il me fut aisé d'être éloquent.
« Croiriez-vous que j'avais pu réunir cinq prêtres
« indigènes et plusieurs diacres et sous-diacres
« pour porter le corps de Mgr Borie, que nous
« transportâmes pendant la nuit, avec plus de so-

« lennité que ne semblaient le permettre les cir-
« constances, dans l'endroit où était autrefois
« l'église? C'est un enclos bien fermé, et où per-
« sonne n'entre, excepté un seul homme que j'avais
« commis à la garde de Mgr Borie. Nous ne fîmes
« que couvrir son cercueil de terre sans y rien
« ajouter à cause de la difficulté des temps. Le
« terrain où il est enterré est une excellente terre
« qui produit beaucoup d'herbes. Or, croiriez-vous
« que depuis près d'un an il n'a pas crû un brin
« d'herbe sur le tombeau même, quoique tous les
« lieux voisins en soient couverts, et que la terre
« qui couvre ce tombeau soit absolument la même
« que celle qui est autour? Je suis sûr aussi que
« personne n'a arraché les herbes, qui auraient dû
« naturellement croître sur ce tombeau. »

Plus tard, MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères ayant témoigné le grand désir qu'ils avaient de posséder les dépouilles de ce vénérable serviteur de Dieu, ce fut encore M. Masson qui fut chargé par le vicaire apostolique du Tong-King occidental, Mgr d'Acanthe, de satisfaire leur pieuse demande. Deux jeunes chrétiens dévoués, Thomas Chau et Paul Niên, furent expédiés à cet effet à Macao, où ils eurent le bonheur d'arriver avec leur précieux dépôt, le 13 juillet 1842. M. Libois, procureur de la congrégation des Mis-

sions étrangères en cette ville, les accueillit avec tout l'empressement et toute la bonté qu'ils méritaient. Il examina les pièces authentiques dont ils étaient porteurs; et, après avoir reçu la déposition des envoyés, ayant mis en leur présence les ossements du vénérable martyr dans une malle chinoise de bois incorruptible, il les confia à un navire français, *l'Orient*, commandé par M. E. Cazalis, ayant eu soin auparavant de munir cette caisse des sceaux de la procure de la congrégation des Missions étrangères. Ce fut dans les derniers jours de juin 1843 que les malles contenant les restes vénérés du serviteur de Dieu furent remises à M. de Cambis, directeur au grand séminaire de Bordeaux, qui obtint de M. Huguenin, directeur de la douane, que les malles restées intactes fussent plombées pour Paris.

Les directeurs des Missions étrangères, ayant appris que les os du vénérable Borie avaient heureusement traversé les mers, députèrent deux de leurs membres, MM. Tesson et Jurine, pour aller les recevoir aux portes de la France. Ce fut sur la fin de juillet qu'ils arrivèrent à Paris, au séminaire des Missions étrangères.

Le 3 août 1843 eut lieu l'ouverture des caisses, en présence d'une assemblée nombreuse, afin de procéder à la reconnaissance du corps du vénérable

serviteur de Dieu. Tout le monde comprend quelle dut être l'émotion et des supérieurs, et des confrères, et des amis du martyr. Des supérieurs, vénérés par leur âge et leurs travaux, auxquels le martyre avait manqué, mais qui n'avaient pas manqué au martyre, touchaient avec respect les ossements d'un de leurs enfants dont le sang avait arrosé une terre qu'ils avaient baignée eux-mêmes de leurs sueurs, les approchaient de leurs lèvres, les baisaient avec transport et les mouillaient de leurs larmes. Sans doute les aspirants des Missions étrangères songèrent avec envie aux palmes glorieuses que leurs aînés venaient de cueillir sur la terre annamite. Enfin l'émotion était vive et générale; et, au milieu d'un silence religieux, la commission procéda à la reconnaissance des ossements. Les détails en sont contenus dans le procès-verbal dressé par ordre de Mgr l'archevêque de Paris, à la demande des directeurs des Missions étrangères.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

—

L'an mil huit cent quarante-trois, le jeudi trois août, nous, Étienne-Jean-Baptiste-Prudent Églée,

chanoine titulaire de l'Église de Paris et vicaire général du diocèse, sur la demande à nous adressée par M. Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères, à Paris, nous sommes transporté audit séminaire, accompagné de M. l'abbé Hiron, chanoine honoraire de l'Église de Paris et pro-secrétaire de l'Archevêché, pour y procéder à la reconnaissance de l'identité du corps de Mgr (Dumoulin) Borie, prêtre de la Société des Missions étrangères, élu évêque d'Acanthe, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du Tong-King occidental, martyrisé dans le chef-lieu de la province de Quang-Binh, en Cochinchine, le vingt-quatre novembre mil huit cent trente-huit.

Introduit dans une salle basse de la maison, nous y avons trouvé réunis M. l'abbé Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères; MM. Voisin, Dubois, Barran, Tesson, Jurine, Albrand et Legrégeois, directeurs et professeurs audit séminaire; Mgr Lobo, évêque de Viseu, en Portugal; M. l'abbé de la Bouillerie, chanoine honoraire de Paris; M. l'abbé Delarbre, premier vicaire des Missions étrangères; MM. les docteurs Cayol, Récamier, Fizeau, Masson de Kerloy et Rendu, appelés pour procéder à la reconnaissance anatomique du corps; une députation de MM. les membres du conseil de l'Œuvre de la Propagation de

la Foi de Paris; des élèves du séminaire et quelques pieux laïques invités par M. le supérieur à assister à cette cérémonie.

Après avoir imploré à genoux les lumières de l'Esprit-Saint par la récitation à haute voix du *Veni sancte*, du verset et de l'oraison, nous avons prié M. l'abbé Hiron de faire lecture à l'assemblée de la copie de différentes lettres portées aux Pièces justificatives sous les n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, certifiées conformes aux lettres originales par M. le supérieur, et concernant le martyre de Mgr (Dumoulin) Borie, l'enterrement, l'exhumation, l'encaissement et l'envoi en France de ses vénérables restes, la description de la caisse qui les renfermait, et l'énumération des divers objets renfermés dans cette caisse. Cette lecture, qui a vivement intéressé l'assemblée, étant terminée, nous nous sommes fait présenter la caisse dont il est fait mention ci-dessus, et dont la description est détaillée au n° 7 des Pièces justificatives.

Cette caisse, ou malle chinoise, était enveloppée d'une toile sur laquelle était appliqué, à douze endroits différents, le sceau de la procure des Missions étrangères de Macao, ainsi que l'annonce la lettre n° 7 des Pièces justificatives. Après avoir reconnu l'intégrité des sceaux, nous les avons rompus, et la clef de la malle nous ayant été présentée,

nous avons procédé à l'ouverture de ladite malle. Le couvercle en ayant été levé, nous y avons trouvé, outre les ossements de Mgr (Dumoulin) Borie, un grand nombre d'objets, tels que livres, papiers, vêtements, objets de dévotion lui ayant appartenu, comme l'annonçait la lettre n° 7 déjà citée.

Nous avons remis ces divers objets à M. le supérieur, et, avant de procéder à l'enlèvement du corps, nous avons fait défense, au nom de Mgr l'archevêque, à toutes les personnes présentes d'en soustraire aucune portion ou parcelle, quelque minime qu'elle fût.

MM. les docteurs sus-nommés ont alors enlevé pièce à pièce, et déposé sur une table préparée à cet effet, les ossements renfermés dans la malle, lesquels étaient enveloppés de papier de Chine et disposés par paquets. Ils se sont ensuite livrés à la reconnaissance et à l'examen de ces ossements, ont constaté qu'ils appartenaient tous à un même sujet, ont signalé l'absence de quelques parties gardées comme reliques par les missionnaires de la Chine, et décrites au n° 9 des Pièces justificatives, et ont dressé et signé un procès-verbal de cet examen, lequel est porté aux Pièces justificatives sous le n° 11.

Cette opération terminée, nous avons engagé

MM. les docteurs à placer ces ossements, au nombre de *cent dix-neuf*, dans une châsse en bois d'acajou, fermée par des glaces sur ses quatre faces, et garnie à l'intérieur d'un coussin de soie rouge. Ces Messieurs ayant bien voulu se rendre à notre prière, et les ossements ayant été disposés sur ledit coussin, nous avons placé, à la partie supérieure de la châsse, pour la clore, une planche de bois que nous avons assujettie avec des rubans de soie de couleur rouge, et sur lesquels nous avons apposé le sceau de Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris.

Et ont signé, avec nous et le pro-secrétaire de l'Archevêché, Mgr l'évêque de Viseu, MM. les supérieurs et directeurs du séminaire, MM. les membres du conseil de l'Œuvre de la Propagation de la Foi présents, et les autres personnes dénommées à l'ouverture du présent procès-verbal, lequel nous avons scellé du sceau de mondit seigneur l'archevêque.

Fait à Paris, au séminaire des Missions étrangères, lesdits jour, mois et an que dessus.

(*Place du Sceau.*)

(*Suivent les signatures.*)

Ces reliques, ainsi enfermées dans une châsse, ont été déposées dans la Salle des Martyrs, où on

les voit encore aujourd'hui, à côté de celles de plusieurs autres confesseurs qui furent ses amis. Cette salle possède aussi son calice et la croix qu'il avait entre les mains au moment de son supplice. Elle porte encore les traces de son sang. Ces deux objets si précieux sont enfermés dans un beau reliquaire donné par de pieuses dames de Marseille. Le lecteur sera sans doute heureux de trouver ici quelques détails sur cette Salle des Martyrs, si connue dans toute la France. Le corps de Mgr Borie y occupe la place d'honneur ; à côté sont les corps des vénérables Gagelin et Jaccard, dont il a été parlé dans cette vie. D'autres châsses renferment encore les reliques de dix martyrs indigènes, entre autres celles d'Antoine Nam, compagnon de captivité de Mgr Borie.

Des tableaux placés autour de la salle représentent le martyre de ces nobles athlètes de la foi. Dans les premiers de ces tableaux, on voit la prison où est enfermé le confesseur de Jésus-Christ, puis la marche au supplice et enfin l'exécution. C'est en considérant ces divers tableaux que le cœur éprouve des émotions difficiles à redire. D'abord Antoine Nam et Pierre Tù, catéchistes de Mgr Borie, souffrent le supplice de la strangulation. Ensuite c'est un vieillard dont la tête est ramassée par le bourreau. Sur un troisième tableau, un prêtre et

deux catéchistes sont décapités; l'un des exécuteurs se fait une entaille dans le pied pour mêler son sang à celui du martyr, dont il a admiré le courage; un second bourreau montre à la foule la tête de sa victime, un autre scie avec son sabre les chairs du cou du troisième martyr.

Sur le tableau suivant, on voit le vénérable Chapdelaine suspendu par le cou dans sa cage, puis à genoux sur une chaîne de fer, et enfin décapité. Le tableau du martyre de Mgr Borie est au milieu, au-dessus de la châsse qui renferme ses reliques. Le martyr a déjà reçu plusieurs coups de sabre. Son sang couvre ses épaules et coule sur la natte étendue sous lui. Plus loin, on voit le vénérable Joseph Marchand attaché à un poteau. Des bourreaux armés de divers instruments découpent des lambeaux de chair sur la poitrine, les bras et les jambes du martyr, qui expire pendant le supplice. Ce tableau, de peinture indigène, est admirable d'expression. Les bourreaux regardent le martyr comme pour se moquer de ses douleurs, tandis que celui-ci élève vers le ciel des regards où se peignent les horribles souffrances qu'il endure.

Dans une boîte dressée le long du mur on voit la cangue de voyage de Mgr Borie et au-dessus le portrait de Philippe Minh, premier prêtre martyr sorti du séminaire de Pulo-Pinang.

Du côté opposé aux tableaux dont on vient de parler, se trouve la scène du martyre du vénérable Augustin Schœffler, du diocèse de Nancy. Ses yeux fixent le ciel avec un doux sourire ; il a déjà reçu le premier coup de sabre : ce ne fut que le troisième qui fit tomber sa tête. Un autre tableau offre aux regards la scène la plus horrible : c'est le martyre du vénérable Charles Cornay, du diocèse de Poitiers. Ses quatre membres séparés du corps sont jetés épars avec les piquets qui servaient à les fixer en terre. Le corps lui-même est fendu en quatre parties : un des bourreaux arrache le foie et le coupe en morceaux pour le manger, l'exécuteur emporte la tête par une oreille et essuie sur les lèvres du martyr son sabre ensanglanté. Le tapis rouge sur lequel a eu lieu cette exécution est conservé dans la Salle des Martyrs. Le tableau suivant représente plusieurs scènes relatives au martyre du vénérable Louis Bonnard, du diocèse de Lyon, décapité pour la foi au Tong-King occidental. D'un côté, les bourreaux après l'exécution emportent son corps sur une barque pour le jeter dans le fleuve; plus loin les chrétiens retirent de l'eau ce précieux trésor. La principale scène du tableau représente le saint martyr dans la chapelle du collége de la Mission, revêtu des ornements sacrés, entouré d'une troupe de chrétiens, et Mgr Retord qui vient célébrer une

messe solennelle et faire la cérémonie des funérailles.

On voit enfin comme complément de tous ces tableaux les deux groupes des soixante-dix et des quatre-vingt-treize serviteurs de Dieu, dont il a été parlé plus haut (page 274), ainsi que d'autres tableaux représentant le martyre de plusieurs indigènes.

Cette salle possède encore, entre autres richesses, un grand nombre de morceaux de cangues, plusieurs chaînes de fer, des sentences de mort, des lettres autographes, des linges trempés dans le sang des martyrs, des vêtements qu'ils ont portés pendant leur vie ou qu'ils avaient sur eux au moment de leur mort,.. etc..., et surtout une étole et deux lettres autographes de Mgr Borie.

Peu de personnes visitent cette Salle des Martyrs sans être profondément émues. Ce qu'il y a de non moins touchant, c'est de voir les jeunes élèves du séminaire parler de tous ces tourments, le sourire sur les lèvres et comme avec un sentiment d'envie. Quand, étonné de leur courage, on leur demande s'ils n'ont pas peur, ils vous répondent : « La grâce qui a fait triompher nos frères ne sera-t-elle pas aussi notre soutien? » Il faut avouer que de pareils sentiments ne peuvent être inspirés que par cette même grâce. Pour les entretenir en eux et s'ani-

mer par l'exemple de ces héros de la foi, ils viennent chaque soir avant leur sommeil se prosterner devant ces pieuses dépouilles. C'est là sans doute qu'ils renouvellent à Dieu le sacrifice de leur vie, et que le Seigneur en échange les inonde de ses grâces afin qu'ils puissent remplir dignement la mission grande et difficile pour laquelle il les a choisis.

A. M. D. G.

APPENDICE

SUR

LES MISSIONS CHEZ LES INFIDÈLES.

Un fait assez étrange frappe les yeux de quiconque a suivi avec quelque attention la lecture de ces récits, également édifiants et curieux, qu'on pourrait appeler l'histoire de l'apostolat moderne. Ce fait, c'est que, dans les gigantesques travaux qui sont accomplis dans les deux mondes, sur une étendue beaucoup plus grande que la partie du globe depuis longtemps chrétienne,

les missionnaires comptent un aussi petit nombre de coopérateurs choisis parmi ceux qu'ils évangélisent.

Cependant les vocations à l'apostolat ne sont point assez nombreuses pour suffire aux besoins de missions.

Qui ne voit que l'Évangile doit par cette raison avancer plus lentement, s'établir moins solidement et courir la chance de n'être, pour beaucoup de peuples, qu'un bienfait éphémère ? Là se trouve donc une difficulté grave qui doit appeler l'attention de tous ceux auxquels sont chers la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Il semble, au premier coup d'œil, que la chose est fort simple. Pourquoi ne pas élever au sacerdoce des chrétiens de ces nouvelles Églises? Sans doute de graves motifs puisés dans les circonstances ont pu autoriser une déviation de la marche accoutumée des temps anciens : toutefois ce ne pouvait et ne devait être qu'une exception locale et transitoire surbordonnée aux conjonctures qui l'avaient fait adopter.

On comprend fort bien que la profonde dégradation, dans laquelle l'idolâtrie a fait descendre nos frères lointains, impose le devoir de ne pas leur confier, avant de longues épreuves, le fardeau du sacerdoce. Mais l'idolâtrie de nos jours n'est pas plus avilissante que celle des âges antérieurs; elle ne doit donc pas plus qu'autrefois laisser d'ineffaçables traces dans l'âme des nouveaux convertis. Le monde romain, tout avili qu'il était par ses tyrans et son immense corruption, offrait, il est vrai, sous certains rapports, mais sur certains points seulement, plus de ressource au recrutement du sacerdoce chrétien qu'une partie

du monde païen d'aujourd'hui. Les progrès de la civilisation gréco-latine, comme l'a fort bien remarqué le grand évêque d'Hippone, étaient une préparation providentielle à l'établissement de l'Église pour le moment où sonnerait l'heure de son apparition dans le paganisme. Cet état du monde romain, joint aux éléments féconds que présentait la religion juive, offrait aux apôtres un moyen plus efficace de se donner des coopérateurs. Aussi voit-on qu'ils associèrent avec empressement à leur divin ministère des hommes chargés de continuer la culture qu'ils avaient commencée pendant qu'eux-mêmes iraient semer le bon grain dans des terres nouvelles.

Les mêmes avantages, il faut bien l'avouer, ne se sont pas rencontrés chez bien des peuples que les derniers siècles ont vu appeler à la foi. On a donc pu légitimement, on a dû dans des cas donnés éprouver de grandes difficultés pour appliquer partout la règle invariable et commune de la propagation évangélique dans la formation des clergés indigènes. Mais dans un cas semblable, la difficulté, quelque grande qu'elle soit, ne crée jamais l'impossibilité; et c'est là ce que les missionnaires ont dû bien souvent se représenter pour animer leur courage.

En effet, si nous examinons les monuments de l'antiquité, nous y trouverons la règle dans toute son application, sauf les exceptions qui l'ont raisonnablement suspendue pour un temps, quand d'impérieuses circonstances en ont fait un devoir.

Que la règle soit d'appeler au sacerdoce chrétien toutes les nations qui couvrent le globe, toutes les ra-

ces qui divisent la grande famille humaine, on en trouverait la preuve dans ce seul fait que cette éminente dignité ne se transmet plus par le sang dans la loi nouvelle comme dans le judaïsme. L'Église de Jésus-Christ n'est pas comme la synagogue plantée sur un point du globe, entourée de limites qu'elle ne doit point franchir. Toute la terre lui fut donnée pour héritage dès longtemps avant sa naissance. Il lui fut promis qu'elle recueillerait ses innombrables tribus à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi; elle fut invitée à élargir sa tente pour abriter toutes les nations. « J'enverrai mes hérauts « dans l'Afrique... dans les îles les plus reculées, vers « ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi... et ils « feront venir tous vos frères de toutes les nations... « et *j'en choisirai d'entre eux pour les faire prêtres et « lévites, dit le Seigneur* (Isaïe, 66). » Adorable effusion de la grâce divine sur l'humanité tout entière, afin que de tous les points du globe puisse être offerte par les mains des prêtres l'hostie pure et sans tache qui réconcilie la terre et le ciel!

Ce que le prophète avait annoncé, les apôtres l'accomplirent: on voit par le Nouveau Testament et par l'histoire ecclésiastique leur marche uniforme et constante de créer un clergé indigène sur lequel reposait le soin d'achever l'œuvre commencée. Le petit nombre d'exceptions qui pourrait exercer la sagacité des critiques prouverait seulement, ou que ces Églises auraient perdu leurs titres, ou que des raisons inconnues à notre époque firent dévier accidentellement de la route qu'on suivait partout ailleurs: ce qui paraît confirmer

la règle générale et justifier en même temps les dérogations temporaires que la prudence a pu conseiller(1).

(1) Ainsi, un simple coup d'œil sur la vie des apôtres nous les montre élevant des fidèles au sacerdoce et à l'épiscopat dans toutes les principales villes où leur prédication n'était pas stérile, à une époque même où les convertis étaient le petit nombre, tandis que la multitude était païenne.

Après avoir établi saint Jacques évêque de Jérusalem, saint Pierre demeure quelque temps à Antioche, où il laisse, comme évêque, saint Ignace, Syrien de naissance; arrive à Rome, qu'il quitte ensuite pour aller ordonner des évêques en diverses contrées de l'Orient, revient en Italie, où il fonde plusieurs Églises, et enfin, a pour successeur sur le trône pontifical saint Lin, Italien d'origine. D'après le témoignage de saint Grégoire et d'Innocent I[er], saint Pierre ordonna évêques sept Espagnols envoyés par l'apôtre saint Jacques, et qui devinrent les premiers fondateurs de la foi dans leur patrie. Ce fait est mentionné au bréviaire romain (25 juillet).

Saint Marc, après avoir établi des évêques, des prêtres et des diacres dans la Pentapole, ordonna évêque d'Alexandrie saint Anin, auquel il associa trois prêtres dont deux furent ses successeurs, sept diacres et onze ministres inférieurs : tous étaient d'Alexandrie.

Saint Barnabé, de l'île de Chypre, fut l'apôtre de son pays ; il y fonda plusieurs autres évêchés.

Dans ses courses, saint Paul donna des évêques et des prêtres aux Églises de Lystre, d'Icone et d'Antioche de Pisidie. Il consacra Tite, son disciple, évêque de Crète, sa patrie, lui recommandant d'établir dans les villes des prêtres et des évêques (ad Tit.), et lui énumérant les qualités requises pour l'épiscopat. Également il place Timothée, né dans l'Asie Mineure, dans l'Église d'Éphèse, en lui ordonnant de former des hommes fidèles, capables eux-mêmes d'instruire les autres, et en lui expliquant les devoirs des évêques et des autres ministres de l'Évangile. Épaphras, qui fut le compagnon de saint Paul, a été le premier évêque de Colosse ; Épaphrodite fut donné à l'Église des Philippiens; Aristarque, natif de Thessalonique, fut établi

Cette marche si simple à la foi et si rationnelle est motivée par la forme divine de la constitution donnée par N. S. à son Église, justifiée d'ailleurs par le témoignage de l'expérience. On devait toujours sentir la nécessité de la suivre dans l'apostolat chez les peuples, surtout lorsque les progrès de la navigation eurent fait découvrir d'innombrables tribus de frères dont nous ne connaissions par l'existence. Aussitôt l'Église dit à ses ministres : « Allez recueillir ces nouveaux enfants que Dieu me donne; ils viendront s'abriter sous mes ailes, et mon cœur de mère sera consolé des cruelles douleurs que lui causent tant de fils dégénérés. » A cette voix, des légions de conquérants qui n'ont pour armes

évêque de cette ville par saint Paul, dont il avait partagé les chaînes. Saint Denys l'Aréopagite qui, le premier, avait connu ce Dieu mystérieux qu'Athènes honorait sans le connaître, fut le premier évêque de cette ville.

Enfin, pour nous convaincre de plus en plus du soin des apôtres pour établir un clergé national dans toutes les provinces qui donnèrent accès à la doctrine de Jésus-Christ dans leurs villes, l'histoire nous montre saint Jean, parvenu à une extrême vieillesse, entreprenant de pénibles voyages pour élever à l'épiscopat des indigènes que le Saint-Esprit lui désignait. Dans la suite de l'histoire nous voyons le principe du clergé national appliqué à chaque nouvelle conquête : les Églises de Perse, d'Éthiopie, d'Afrique, des Gaules, de Suède, d'Espagne, d'Angleterre; toutes les Églises du monde, en un mot, ont trouvé dans l'application de ce principe les éléments de vie qui font encore aujourd'hui la force de la plupart d'entre elles. On peut, pour les temps apostoliques, consulter avec Fabricius, *Lux Evangelii:* Baronius, *Annales ecclésiastiques;* Baillet, *Vie des Saints;* dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible;* Richard, *Dictionnaire ecclésiastique;* les anciens historiens, tels que Eusèbe, Sozomène, Évagre, etc., etc.

que leur foi, pour but que le salut de leurs frères, s'élancent dans ces régions inconnues. Par des travaux inouïs l'Évangile est annoncé à des myriades d'infidèles. Pourtant les ouvriers évangéliques ne se recrutent pas au milieu des peuples convertis. Les plus consolantes nouvelles viennent des quatre vents du ciel; mais pas une n'apprend que la sainte hiérarchie chrétienne, qui doit être comme une armée rangée en bataille, s'établisse parmi les jeunes enfants de l'Église.

Rome, sentinelle vigilante placée par le Seigneur sur la tour de la maison d'Israël, s'alarma d'une tendance dont elle prévoyait les funestes suites. Plusieurs fois, à la vue du danger que couraient les nouvelles Églises, elle fit entendre de pressantes réclamations. La Sacrée Congrégation de la Propagande écrivant, en 1626, au dernier évêque du Japon, l'engageait à élever au sacerdoce tous les Japonais qu'il trouverait aptes et capables. Ces avis n'eurent pas, à beaucoup près, tout l'effet qu'on pourrait en attendre. En conséquence, la Sacrée Congrégation fit un décret que confirma Urbain VIII, pour ordonner à tous les supérieurs de missions de présenter par écrit un rapport détaillé contenant les raisons et les motifs qui s'opposaient à la réalisation des désirs du Saint-Siége.

Les ordres du Pontife et de la propagande reçurent exécution. Après mûr examen, la Sacrée Congrégation déclara les raisons alléguées contre la possibilité de former un clergé indigène *vaines* et *frivoles*. En conséquence, elle fit son fameux décret de 1630, par lequel il fut ordonné d'élever au sacerdoce les nationaux ca-

pables. Ce décret, malheureusement, fut loin de mettre un terme aux répugnances et aux oppositions que le Saint-Siége combattait. La Sacrée Congrégation appuyait pourtant les motifs de ce décret sur les considérations les plus graves. (Nous les citerons en entier, tels que nous les trouvons dans l'*Histoire de l'établissement du christianisme dans les Indes orientales*, p. 5, t. I.) « C'est, disent les cardinaux dans leur décret du « 28 octobre 1630, *que les Apôtres et leurs successeurs « ont ordonné des prêtres de toutes les nations con- « verties, comme nous l'apprennent l'Écriture et l'his- « toire ecclésiastique;* que les peuples ordinairement « ajoutent plus de foi à ce que leur disent leurs com- « patriotes qu'à ce que leur proposent des inconnus; « c'est que les prêtres du pays en savent mieux la « langue, la parlent avec plus de grâce, trouvent des « expressions plus propres et plus intelligibles pour « expliquer les mystères de la religion; ils connaissent « plus parfaitement les mœurs et les inclinations de « leurs concitoyens; ils ont des liaisons plus étroites « avec eux, ils peuvent plus facilement les fré- « quenter et s'insinuer dans leurs conversations et « dans leur amitié; ils sont mieux instruits des su- « perstitions, des erreurs, des impiétés, des mys- « tères abominables que contient la religion du pays; « et ils se servent de tous ces avantages pour dé- « tromper les idolâtres et pour les convertir; *enfin « l'ordre hiérarchique peut seul former un chris- « tianisme parfait*, qui n'ait plus besoin du secours « des étrangers pour se soutenir. »

A ces raisons si convaincantes, on en peut ajouter d'autres qui ont aussi leur poids. En effet, quelle doit être la fragilité de ces établissements qui ne puisent pas la vie en eux-mêmes? Le nombre des vocations à l'apostolat est si restreint, qu'il n'a et ne peut avoir aucune proportion avec l'immensité des besoins. Le travail est si continuel et si pénible qu'en peu d'années les ouvriers évangéliques meurent à la peine, quand toutefois ils peuvent échapper à la persécution et aux mille accidents qui les attendent. De toutes parts on réclame leur ministère, et combien de fois laisse-t-on périr la moisson, parce qu'il n'y a personne pour la recueillir? Ajoutez encore les difficultés de se faire au climat, aux habitudes des diverses localités, d'apprendre ces mille petites choses qui ne coûtent rien lorsqu'elles ont environné notre berceau et qui demandent des années avant qu'on les sache assez bien pour ne plus porter ce nom glacial d'*étranger*. Le roi du Tong-King ne disait-il pas au vénérable Jaccard, habitant déjà depuis longues années son royaume : « J'ai pitié de toi, « parce que tu n'es qu'un barbare qui es venu ici pour « gagner ta vie en trompant le peuple? » L'orgueil national, comme celui de l'individu, se retrouve partout.

Puis quand vient la lutte avec les pouvoirs de la terre, lutte qui s'est rencontrée presque dans toutes les nouvelles conquêtes de la foi, que peuvent des chrétientés, quelque florissantes qu'elles soient, si la force qui soutient ne se peut multiplier comme la force qui attaque? Dieu est là sans doute, mais suivant les

voies ordinaires de la Providence, il agit par l'intermédiaire des hommes. Eh bien, admettons l'hypothèse qui, certes, n'a rien d'invraisemblable, que le brandon de la discorde se jette entre les nations de l'Europe, les mers seraient-elles libres, et les hérauts de l'Évangile auraient-ils le privilége de la neutralité au milieu des combattants?

Au reste, c'est la marche de tout ce qui est destiné à vivre. Les premiers temps ne sont pour ainsi dire qu'une vie d'emprunt, qu'une participation de la vie d'un autre; mais quand l'être a grandi, seul il suffit à ses besoins. Le rameau de cet arbre que nous plantons sur un sol qui ne l'a pas vu naître, il faut qu'il y prenne racine. Alors il s'unira intimement au sol, il en fera l'ornement et la richesse.

Hélas ! la semence de l'Evangile trouve bien assez de difficultés pour être seulement jetée en terre; si elle peut lever et grandir, les obstacles ne sont pas vaincus pour cela, puisqu'ils naissent continuellement du cœur humain; faut-il les multiplier encore en négligeant un moyen qui, s'il n'est pas infaillible, est bien certainement le plus sûr? Car on ne saurait contester que si des Eglises constituées sur un clergé indigène sont mortes, elles n'auraient pas vécu plus longtemps sans doute parce qu'elles n'auraient eu que le secours précaire d'un apostolat lointain. Tandis qu'il est incontestablement vrai que le plus grand nombre, pour ne pas dire toutes, de celles qui ont heureusement traversé toutes les épreuves, auraient péri

sans la vie intrinsèque puisée dans un clergé national.

Il suffit de se demander ce que seraient devenues les Églises des Gaules, des Espagnes, de l'Italie, et tant d'autres, si le clergé avait dû se recruter dans des régions transmarines et lointaines, alors que la persécution versait des flots de sang comme la tempête verse la pluie, alors que la rage des tyrans couronnés était si bien secondée par la rage des tyrans subalternes.

Il est vrai, les Églises qui entendirent la voix de saint Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire et de tant d'autres, n'ont pas été sauvées du naufrage, quoique constituées sur la sainte hiérarchie ecclésiastique. Adorons, en tremblant pour nous-mêmes, la profondeur des décrets de Dieu ; reconnaissons que l'immortalité promise par Jésus-Christ à son Église n'est point une garantie pour les Églises particulières. Quand le sel de la terre s'affadit, il n'est plus bon qu'à être jeté dehors. Telle est la cause des malheurs de l'Église grecque.

Non loin de notre époque, l'histoire nous fournit la preuve de notre assertion. Qu'est devenue cette belle Église du Japon, œuvre magnifique de saint François Xavier ? Hélas ! l'idolâtrie armée du glaive persécuteur d'un côté, de l'autre la soif de l'or, et l'hérésie n'y ont pas laissé un vestige de la foi chrétienne. Cette Église n'a pas pu vivre ; tout ce qu'elle a pu, ç'a été de prendre son vol vers le ciel..... Elle est morte dans les angoisses d'ineffables tribulations avec les derniers de ses apôtres. Ses enfants sont partis pour le royaume éternel, ne laissant après eux qu'une voix sans

écho, des exemples sans imitateurs. Triste mais irréfragable preuve de l'immense danger qui menace toutes ces Églises lointaines, si l'on ne se hâte d'y constituer une hiérarchie indigène, seul appui solide pour résister au temps et au mauvais vouloir des hommes. C'est ce qu'avaient douloureusement compris tant de pontifes, et en particulier le pape Pie VI, lorsque, en 1775, adressant aux vicaires apostoliques de la Chine et des royaumes voisins, membres de la congrégation des Missions étrangères, une lettre encyclique pour les féliciter, les encourager et approuver l'érection du collége général de leur Congrégation à Virampatnam (1), près Pondichéry, il leur disait : « Regardez « l'établissement des séminaires comme le premier de « vos devoirs, le plus noble, le plus digne objet de

(1) Le séminaire des Missions étrangères a toujours fait les plus grands sacrifices pour avoir un collége général, destiné à recevoir des élèves de toutes les missions confiées à ses soins.

Le royaume de Siam fut jugé, par les premiers vicaires apostoliques, le plus propre à leurs projets, comme étant le point le plus central de leurs missions. Ce collége ayant été détruit une première, puis une seconde fois en 1767, lors de l'invasion des Birmans, les débris de ce précieux établissement furent transportés sur les frontières du Camboje, à Hondât ; chassés deux ans après de ce lieu, les professeurs et les élèves se réfugièrent à Virampatnam, près de Pondichéry, sur la côte de Coromandel, où ils bâtirent un collége qu'ils eurent la douleur de voir démolir par une suite des guerres. Sans se laisser décourager par tant de revers, on jeta les yeux sur l'île du Prince-de-Galles, appelée communément Pulo-Pinang, à l'entrée du détroit de Malaca. Ce fut en 1808 que ce nouveau collége fut fondé, c'est là qu'il est aujourd'hui, c'est là que se forment à la piété et à la science ecclésiastique environ 140 jeunes indigènes, appartenant aux missions de Chine et de Cochinchine pour la plupart.

« vos travaux. Que chaque vicaire apostolique s'efforce « d'établir dans sa mission un collége particulier, pour « y former au saint ministère un clergé indigène sé- « culier; par ce moyen, on n'aura pas à redouter « (comme il est arrivé malheureusement au Japon) « que les persécutions qui, si fréquemment, affligent « l'Eglise, y ôtent la possibilité d'exercer le ministère « apostolique. » Par trois fois le saint pontife les assure qu'ils ne peuvent rien faire de plus agréable au saint-siége et à la sacrée Congrégation de la Propagande, rien de plus utile à l'Eglise que de former des prêtres indigènes séculiers dans leurs missions respectives.

Des paroles si claires, si formelles, n'ont pas besoin de longs commentaires pour démontrer combien Rome tient à ce que l'on érige dans chaque vicariat des colléges d'où sortiront un jour, nous en avons la douce confiance, ces prêtres, ces évêques, espérances chéries de ces missions lointaines. Oui, le jour viendra où ces Églises pourront enfin se suffire à elles-mêmes, vivre de leur vie, comme dans le reste de la catholicité. C'est là le vœu formel de Rome, vœu aussi formel que celui de la formation des prêtres indigènes, c'est là le vœu, l'esprit et la constitution de l'Église ; telle est la marche constamment suivie dans tous les siècles. Car, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, la religion ne sera jamais solidement plantée dans un pays sans l'établissement de la sainte hiérarchie. Sans cela, comme le disait Clément XI, la religion *ne s'implantera jamais fixement dans le*

cœur des masses. Le missionnaire étranger a bien, si vous le voulez, le respect extérieur, mais l'affection réelle sera pour l'indigène.

Aussi la congrégation des Missions étrangères, formée sur ces principes, a mis au nombre des fins principales pour lesquelles elle est instituée, la formation d'un clergé indigène dans toutes les missions que le Saint-Siége lui confie. Voici ce que nous lisons dans ses institutions, chap. I, n° 2 : « Tous les ouvriers évan-
« géliques qui seront envoyés du séminaire de Paris
« doivent comprendre que la principale fin qu'ils
« doivent se proposer est de s'appliquer à la formation
« d'un clergé indigène, aussitôt que, dans les lieux où
« ils travailleront, il y aura un nombre suffisant de
« chrétiens pour composer une Église et pour pouvoir
« en tirer des pasteurs. »

Comme on l'a vu, l'opinion sur la part qu'a pu avoir, dans la chute de l'Eglise du Japon, l'absence d'un clergé indigène, n'est point si hasardée qu'on a voulu le dire; elle est revêtue aux yeux de tout catholique de la plus haute sanction qui soit sur la terre.

Aussi paraît-il tout simple de croire que les Eglises annamites et chinoises ne doivent leur conservation qu'à la présence de ce même clergé. Il est certain que, de 1833 à 1841, aucun missionnaire n'a été vu ni entendu dans ses fonctions par les païens, hormis ceux qui ont paru devant les tribunaux; qu'ils ne pouvaient remplir que fort imparfaitement et à la hâte leur ministère auprès des chrétiens, tandis que les prêtres du pays avaient assez de facilité pour subvenir

aux besoins des Églises persécutées, et même pour travailler à la conversion des gentils. Chose étonnante, sous le feu même de la persécution, le christianisme étendait ses conquêtes par le clergé indigène, ce qui prouve en même temps quelle réforme il a déjà opérée sur le caractère national, si faible et si timide.

De là suit évidemment que si la prudence commande de ne pas compromettre l'honneur du sacerdoce chrétien en le confiant à des hommes qui n'offrent pas assez de garantie, cette crainte doit se dissiper chaque jour de plus en plus pour les Annamites en particulier, maintenant qu'une glorieuse expérience a montré ce qu'ils peuvent. Il s'est trouvé de l'or le plus pur et beaucoup dans cette terre lorsqu'elle a passé par le creuset. Lisez la sainte légende que le Souverain Pontife a présentée au monde catholique. Le plus grand nombre des noms glorieux qu'elle porte ne sont pas européens. Et dans la recrudescence de persécution suscitée par Tu-Duc depuis 1858, persécution la plus terrible et la plus désastreuse qui fut jamais, quels prodiges de constance n'a-t-on pas eus à admirer dans ces généreux chrétiens annamites! Cette mission naguère si florissante n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. On voyait partout s'élever des villages entièrement chrétiens, des églises, des séminaires, des maisons de retraite pour les Amantes de la croix et les jeunes filles confiées à leurs soins. Dix évêques, trente missionnaires, étaient occupés à soutenir et à accroître le nombre des néophytes; environ 350 prêtres indigènes les aidaient puissamment dans ce pé-

nible ministère. Et on a vu tout à coup des villages entiers disparaître par le pillage et la dévastation, tandis que les chrétiens, après de rudes épreuves pour les faire renoncer à leur foi, étaient dispersés dans les villages païens, où, parqués comme des bêtes fauves dans une haie de bambous, ils se voyaient à chaque instant menacés d'être brûlés vifs par les païens furieux. Églises, séminaires, maisons de retraite, tout a été détruit, et les missionnaires sont rentrés dans les retraites souterraines, dont ils étaient à peine sortis. Mgr Retord est mort dès le commencement en fuyant au milieu des bois. MM. Néron et Vénard ont péri par le glaive des bourreaux; Mgr Cuenot a succombé quelques heures avant son exécution ; MM. Charbonnier et Mathevon ont subi le supplice des tenailles froides et des tenailles rougies au feu. Au Tong-King central et oriental (1), Mgr Hermosilla, Mgr Orchoa et le P. Almato, dominicains espagnols, ont aussi été décapités pour la foi. Mais il n'y a là rien qui étonne : on ne vit jamais un missionnaire renier son Dieu par la crainte des tourments et de la mort. Ce qui est plus admirable, c'est de voir tous ces nouveaux chrétiens dépouillés de leurs biens, chassés de leur patrie, dispersés parmi les païens, flagellés, chargés de lourdes cangues et jetés en prison, demeurer fermes dans la foi : c'est de les voir confesser généreusement le nom de Jésus jusque sous

(1) Les dominicains espagnols possédaient, dans ces deux provinces du Tong-King, une chrétienté très-florissante et un clergé indigène très-nombreux.

le glaive du bourreau. Sans doute on en a vu défaillir, mais c'est le petit nombre et les tourments sont la seule cause de cette apostasie, purement extérieure. D'après certaines appréciations, à défaut de nouvelles positives, on croit pouvoir sans exagération porter à 100,000 le nombre des victimes de ces quatre années d'horrible persécution. On ne sera pas étonné de l'élévation de ce chiffre si on se rappelle qu'un dominicain espagnol écrivait, l'année dernière, que, dans l'espace de deux ou trois jours, 10,000 de leurs chrétiens avaient disparu. Parmi ces 100,000 chrétiens, les uns ont été décapités, d'autres enterrés vivants, un plus grand nombre brûlés vifs dans les hangards où ils étaient entassés, d'autres sont morts au milieu des tortures, la plus grande partie a péri par les maladies, la misère, la faim, les privations de tout genre, soit dans les lieux de leur exil, soit en fuyant dans les montagnes. Leurs prêtres donnaient à tous l'exemple dans le combat : à eux surtout était réservée la palme du martyre. 150 au moins ont succombé glorieusement dans ces derniers massacres, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que pas un d'entre eux n'a eu la faiblesse d'apostasier. Des hommes qui savent ainsi souffrir et mourir pour le nom de Jésus, ne sont-ils pas dignes d'être honorés du sacerdoce?

Dès longtemps avant que la persécution eût montré quelle énergie la foi avait versée dans l'âme de ces nouveaux chrétiens, un saint religieux (le Père Alexandre de Rhodes, jésuite), qui leur avait porté les lumières du saint Évangile, après avoir essuyé bien

des contradictions auxquelles il ne devait guère s'attendre, vint se jeter aux pieds du pape Innocent X, et lui développa ses projets sur la formation d'un clergé indigène. Le pontife les approuva de grand cœur, et voulut l'élever à l'épiscopat pour qu'il pût exécuter lui-même ce qu'il avait conçu. Mais l'humble religieux recula devant cette suprême et terrible dignité ; le saint-père le chargea de chercher trois ecclésiastiques propres à cette œuvre de dévouement. Le père de Rhodes les trouva dans une Société de jeunes étudiants formée à Paris. Ces pieux jeunes hommes, sous la direction du père Bagot, aussi jésuite, s'exerçaient à la pratique des plus hautes vertus, et s'appliquaient au salut des âmes les plus abandonnées.

Cette société, réunie sous les auspices de Marie, ne pouvait accueillir qu'avec bonheur une pensée généreuse et si conforme à son esprit. Tous ceux qui la composaient, les laïques aussi bien que les ecclésiastiques, voulaient aller sauver ces âmes réellement bien abandonnées. Aussitôt que le saint-père fut instruit de l'heureuse rencontre faite à Paris, il ordonna au nonce près la cour de France de choisir dans cette petite société trois ecclésiastiques pour les élever à l'épiscopat. Mais c'était une œuvre trop belle et trop bonne pour qu'elle ne fût pas éprouvée par la contradiction. Divers incidents fort compliqués et fort pénibles ne permirent pas d'en commencer l'exécution avant 1658. Enfin, Alexandre VII, successeur d'Innocent X, après avoir eu la pensée de mettre, à la tête des nouvelles Églises de la Haute-Asie, un patriarche, deux ou trois archevêques

et douze évêques, se détermina, sur de nouvelles considérations, à nommer trois vicaires apostoliques. Ce furent M. Pallu, chanoine de Tours, désigné pour le Tong-King avec le titre d'Héliopolis ; M. de Lamotte-Lambert, ex-conseiller au Parlement de Rouen, pour la Cochinchine, évêque de Béryte. Deux ans plus tard, M. Ignace Cotolendi, curé d'Aix, était nommé évêque de Métellopolis, et chargé des missions de Chine et de Tartarie. Il mourut avant d'y arriver, près de Masulipatam (Indes), le 6 août 1662.

Ces trois prélats eurent des pouvoirs très-étendus, et une juridiction extraordinaire qu'ils pouvaient exercer partout, excepté dans les lieux soumis à la juridiction ordinaire des Portugais. Entre autres facultés extraordinaires données plus tard par Innocent XI aux évêques d'Héliopolis et de Béryte, l'on trouve la suivante : « *Cogendi* vicarios apostolicos *pœnis à sacris « canonibus inflictis,* ad residendum, *ad instruendos « et ordinandos clericos et sacerdotes naturales sive « indigenas*, ad convocandum synodum. » (Bref *Onerosa pastoralis* d'Innocent XI, du 1er avril 1840.) Parmi les règles de conduite que leur traça la Sacrée Congrégation de la Propagande, la principale est la formation d'un clergé indigène, dont nous l'avons déjà vue si préoccupée.

« *Potissima ratio*, disait-elle, *quæ sacram hanc « congregationem movit ut vos in has regiones epis- « copos mitteret , ea fuit, ut omnibus modis et ra- « tionibus curaretis juventutem illam sic instituere, « ut sacerdotii capaces reddantur, et à vobis conse-*

« *crentur, suisque locis per vastas illas regiones*
« *collocentur, rem illic christianam summa diligentia*
« *vobisque dirigentibus, curaturi. Itaque hanc finem*
« *semper ob oculos habetote, ut ad sacros ordines*
« *quamplurimos et quam aptissimos adducatis, in-*
« *stituatis, et suo tempore promoveatis.* »

Ce qui prouve encore mieux peut-être quel prix attachait le Saint-Siége à la formation du clergé indigène, ce sont les dernières paroles qu'Innocent XI adressait à Mgr Pallu : « qu'il aimerait mieux lui voir ordonner un prêtre dans ces régions que de le voir convertir 50,000 idolâtres : *Scito nobis gratius fore, cum audierimus unicum indigenam a te sacris initiatum, quam quinquaginta millia infidelium a te baptizata.* »

Mais entre tous les faits qui démontrent le prix qu'attache le Saint-Siége à la formation du clergé indigène, nous ne faisons pas difficulté de dire qu'il n'en est peut-être pas de plus frappant que la faculté accordée par les SS. PP. Alexandre VII, Clément IX, Clément X et Clément XI et leurs successeurs, aux vicaires apostoliques de la Cochinchine, etc., de promouvoir au sacerdoce les indigènes, *servatis alias servandis*, à condition seulement qu'ils sachent lire le latin, qu'ils connaissent le sens des paroles du canon de la messe, et les formules sacramentales. De plus, ils donnent aux Vicaires apostoliques le pouvoir de les dispenser de la récitation de l'office canonique, en y substituant d'autres prières en leur langue. Les vénérables évêques d'Héliopolis et de Béryte, auxquels ces pouvoirs furent accordés, n'ont pas, plus que leurs succes-

seurs, usé sans répugnance de ces dispenses extrêmes. Tous ont fait les plus grands efforts pour donner à leurs prêtres l'instruction convenable; ce n'a été que dans des circonstances périlleuses pour la foi qu'ils en ont profité, ou bien quand il se trouvait parmi les chrétiens des hommes déjà avancés en âge, remarquables par l'influence qu'ils avaient auprès de leurs concitoyens, par la générosité de leur caractère et leur intelligence peu commune. Cette dispense n'est pas sans exemple dans l'histoire ecclésiastique, les canons des conciles nous montrent même de saints évêques qui ne savaient par lire. Les raisons qui existaient alors pour ces Églises existent encore aujourd'hui dans les missions orientales.

Le christianisme n'y est implanté que d'hier; sujet à des persécutions incessantes et cruelles, il court risque de s'y perdre comme au Japon, si l'on n'emploie des moyens extraordinaires.

Accoutumés que nous sommes, nous, gens de la vieille Europe, à voir des prêtres instruits et savants, il nous paraît qu'il ne peut en être autrement.

Je suis loin cependant de blâmer cette exigence, je sais que les lèvres du prêtre de Jésus-Christ sont dépositaires de la science; mais il me paraît que l'on doit distinguer les temps, les lieux et les circonstances.

Quant à la question de savoir lequel vaut le mieux de n'avoir que des prêtres peu instruits, ornés d'ailleurs de toutes les vertus sacerdotales, ou n'en avoir point, l'agiter serait faire aux Pontifes romains et aux conciles une injure grossière. De plus, on ne manquerait pas d'exemples pour prouver qu'un prêtre indigène

pieux, quoique peu instruit, peut faire plus de bien que l'*étranger,* même avec des connaissances assez brillantes.

Que l'on ne s'y méprenne point, nous ne sommes plus aux temps de saint François Xavier. Dans l'ordre actuel de la Providence, les conversions ne se font pas par milliers. Ce ne sont point les missionnaires européens qui en opèrent souvent le plus grand nombre. Qui donc? Les chrétiens, les catéchistes, les prêtres indigènes. Le missionnaire imprime le premier mouvement, le dirige et le règle, encore doit-il s'effacer peu à peu, et céder le pas à l'indigène capable, le formant ainsi chaque jour à l'administration des affaires. — Mais revenons, il en est temps, à nos vicaires apostoliques.

Tels furent les éléments de la société qui porte le nom de Congrégation des Missions étrangères : trois prélats également illustres par leur piété, leur science et leur zèle apostolique. Tel fut aussi le but de leur institution, l'esprit dont ils étaient animés, et qui doit se perpétuer dans leurs successeurs : la création d'un clergé indigène. Il est impossible de ne pas le voir dans l'acte même qui les institue. C'est évidemment une milice nouvelle, appelée moins à combattre elle-même qu'à préparer des mains pour leur remettre les armes. En général, les associations deviennent plus nécessaires à mesure que le champ de leur travail s'étend et s'agrandit. Celle-ci au contraire travaille à se rendre inutile, son but est marqué. Quand elle aura pu l'atteindre, elle devra se dissoudre, puisqu'alors elle

n'aurait plus de raison d'exister. Aussi, nous n'en doutons pas, elle appelle avec ardeur le jour de la dissolution, ce jour où elle pourra dire aux aspirants qui se présenteront pour accomplir son œuvre : « Notre mission est finie, rentrez dans vos familles; maintenant tous les peuples, les nations les plus reculées et les plus barbares ont leurs prêtres et leur évêques. » Mais, on le comprend, ce terme, tout marqué qu'il puisse être, est bien loin d'approcher.

Le trois vicaires apostoliques s'étaient associé plusieurs prêtres animés du même esprit et du même zèle.

Plusieurs partirent avec eux tandis que les autres restèrent en France pour correspondre avec les missions, poursuivre l'œuvre à peine commencée et lui donner le développement dont elle était capable. Ils reçurent la recommandation expresse de fonder une maison où se perpétuât l'esprit caractéristique de l'œuvre. Dans ce but, les vicaires apostoliques leur laissèrent quelques fonds pour commencer. Louis XIV, à qui n'échappait aucune pensée noble et généreuse, voulut y concourir. Quelques âmes pieuses mirent aussi leur offrande, et l'on put acheter le vaste emplacement de la rue du Bac, à Paris. Mais cette acquisition ayant épuisé toutes les ressources, le roi voulut donner à la maison le revenu de deux prieurés. Par lettres patentes, du 23 juillet 1863, il assigna 15,000 livres de rente à perpétuité, sur le Trésor royal; la duchesse d'Aiguillon, Mme de Miramion et Mlle de Bouillon firent aussi des dons considérables, et la maison put ainsi

subvenir aux frais de l'éducation des jeunes missionnaires, et devenir la maison mère de la nouvelle Congrégation.

De leur côté, les évêques établis dans les missions accomplissaient les désirs du Saint-Siége si formellement exprimés. Après s'être préparés plusieurs semaines par le jeûne et la prière, ils rédigèrent dans un synode où furent appelés plusieurs des prêtres placés sous leurs ordres, un recueil admirable d'instructions apostoliques, où était traitée spécialement et fort au long la manière dont on doit instruire et préparer le jeune élève destiné au sacerdoce. L'évêque d'Héliopolis revint ensuite en Europe pour les intérêts des missions, et présenta lui-même ce travail au Souverain Pontife. Il fut magnifiquement accueilli, et l'œuvre du synode approuvée de tous points, sauf pourtant les vœux par lesquels les missionnaires proposaient de se lier. L'histoire de plusieurs siècles avait appris au monde combien peu était durable l'œuvre de l'apostolat qui ne repose pas sur le clergé indigène, combien éphémère avait été le bienfait de la lumière du saint Evangile pour ces nouveaux peuples de l'Orient convertis à la foi par les nombreux enfants de Saint-François, de Saint-Dominique, de Saint-Ignace, etc., parce que peu avaient songé à se recruter parmi ces nations infidèles, peu surtout avaient songé à former un clergé national *séculier*.

Le saint Pontife crut voir dans les vœux un obstacle à cette œuvre. Il voulut conserver aux nouveaux missionnaires leur caractère originel de sécu-

liers, comme plus conforme à celui des apôtres et des prédicateurs des temps apostoliques. Pour toutes ces raisons, qu'il ne rentre pas dans mon plan de développer, d'indiquer même, le vicaire de Jésus-Christ ne voulut point de vœux ; il rejeta absolument ceux par lesquels les premiers membres de la Congrégation des Missions étrangères désiraient se lier. C'en fut assez; le zèle pour la plus grande gloire de Dieu les leur avait fait proposer, l'obéissance, qui est la pierre de touche de la vraie vertu, les fit abandonner. On ne voit pas de quelle grande utilité eussent été pour cette congrégation des liens qui n'eussent pu que l'embarrasser dans sa course. La chasteté et la pauvreté ne sont-elles pas les compagnes de tous les missionnaires ? Les évêques ne font-ils pas pratiquer à leurs prêtres une obéissance d'autant plus efficace qu'elle est constamment volontaire ? Le régulier au contraire, en vertu de ses priviléges, peut se soustraire à la juridiction du vicaire apostolique. D'ailleurs quelle peut être l'autorité et l'influence d'un simple supérieur de la mission, avec ses pouvoirs limités, vis-à-vis de ceux des évêques, lorsqu'il se trouve à 6,000 lieues du général de l'Ordre?

On recueillit bientôt les fruits du nouveau système adopté dans ces missions. Dès l'année 1669, on avait pu conférer la prêtrise à douze ou quinze Tong-Kinois, à quelques Chinois les ordres mineurs, et la tonsure à trente ou quarante autres. Par les mêmes principes, Mgr de Béryte institua, dans ses voyages à la Chine et au Tong-King, les religieuses dites *Amantes de la*

Croix, dont nous avons déjà parlé dans la Vie (1). Ces divers essais réalisèrent les espérances dont on s'était flatté. L'œuvre de Dieu se fit plus vite, plus sûrement et avec plus de perfection.

Cette expérience répondit péremptoirement à toutes les difficultés, à toutes les défiances qu'avait rencon-

(1) Les *Amantes de la Croix* n'observent point de clôture, même en temps de paix. Les vœux par lesquels les unes se consacrent à Dieu, et les autres s'engagent à vivre désormais dans la continence, sont simples. Ces pieuses femmes, si précieuses surtout en temps de persécution, s'occupaient dans l'origine de l'instruction des jeunes filles ; aujourd'hui encore, elles se dévouent au soulagement des malades et à la conversion des femmes de mauvaise vie. Elles vivent du travail de leurs mains, ne font que deux modestes repas par jour; elles jeûnent les vendredis et samedis de chaque semaine. Chaque jour elles adressent à Dieu de longues et ferventes prières ; deux fois la semaine, et en carême tous les jours, une rude discipline couronne tant d'autres mortifications.

Il existe dans deux provinces de la Chine, au Sutchuen et au Yun-nan, d'autres religieuses différentes des Amantes de la croix, connues sous le nom de *Vierges chrétiennes*, au nombre de neuf cents. Elles se consacrent surtout à l'instruction des jeunes filles, elles vivent dans leurs familles et ne font point vœu de chasteté avant 25 ans ; encore ce vœu n'est point perpétuel, il n'est que pour trois ans ; ce terme expiré, libre à elles de le renouveler pour trois autres années. Cette Congrégation des Vierges chrétiennes doit sa naissance à un missionnaire de la Congrégation des Missions étrangères, M. Moye, fondateur du Couvent de Portieux (Vosges), sous le nom de *Filles de la Providence*. La Congrégation des Vierges chrétiennes a été approuvée par le Souverain Pontife et par la Sacrée Congrégation de la Propagande, en 1784.

M. Moye (Jean-Martin,) du diocèse de Metz, partit pour les Missions en 1771 ; il mourut à Trèves en 1793, en soignant les militaires atteints d'une maladie épidémique. 18.

trées l'œuvre naissante. Les vénérables prélats eurent la consolation de voir leurs efforts couronnés du plus heureux succès. S'il entrait dans le cadre de cet aperçu de retracer leurs travaux et leurs vertus, le lecteur serait autant surpris qu'édifié. Il suffira de dire que l'évêque d'Héliopolis traversa cinq fois les mers, entre la France et la Haute-Asie, dans l'intérêt de ses missions.

Dans un de ses voyages, il fut pris, contre le droit des gens, par un vaisseau espagnol ; et, après une année de détention à Manille, conduit à Madrid pour être jugé par le grand-conseil des Indes. Ce tribunal rendit un témoignage éclatant de l'innocence du prélat, qui ne pouvait être accusé des rivalités que l'ambition ou le commerce faisaient naître entre la France et l'Espagne. Cependant malgré cet arrêt de la justice, malgré les égards que le roi d'Espagne montrait envers le prélat français, il fallut beaucoup d'instances du Pape et de Louis XIV pour lui faire rendre cette liberté qu'on lui avait ravie injustement. Le premier usage qu'en fit Mgr Pallu fut d'aller à Rome, où l'appelaient la reconnaissance et des affaires importantes.

Il y reçut un accueil plus brillant encore que la première fois. Lorsqu'il eut terminé selon ses désirs tout ce qui regardait ses chères missions, il prit le chemin de Paris. La présence du missionnaire excita le plus vif enthousiasme. Fénelon n'était que l'écho de la voix publique lorsqu'il s'écriait quelques années après dans l'église des Missions étrangères : « Nous

« l'avons vu cet homme magnanime qui revenait
« tranquillement de faire le tour entier du globe ter-
« restre. Nous avons vu cette vieillesse prématurée et
« si touchante, ce corps vénérable courbé, non sous
« le poids des années, mais sous celui des travaux et
« des pénitences, et il semblait nous dire à nous tous
« qui ne pouvions nous rassasier de le voir : Main-
« tenant me voilà, je sais que vous ne verrez plus ma
« face..... « Allez donc, saint vieillard, traverser en-
« core une fois l'Océan étonné et soumis ; allez au
« nom de Dieu, vous verrez la terre promise, il vous
« sera donné d'y entrer, parce que vous avez espéré
« contre l'espérance même. La tempête qui devait
« causer le naufrage vous attirera sur le rivage désiré.
« Pendant huit mois votre voix mourante fera reten-
« tir les bords de la Chine du nom de Jésus-Christ. O
« mort précipitée ! ô vie précieuse qui devait durer
« plus longtemps ! ô douces espérances tristement en-
« levées ! Mais adorons Dieu, taisons-nous. »

Mgr d'Héliopolis partit de France, emmenant avec lui six ecclésiastiques de la Congrégation, laissant le séminaire bien établi avec des secours assurés pour fournir des ouvriers à toutes les missions. Il avait reçu du Saint-Père le titre d'administrateur général des Missions de la Haute-Asie : son départ date de mars 1681, et vers la fin de la même année il abordait à Siam. Ce fut là qu'il eut la douleur d'apprendre la mort de Mgr de Béryte, son noble collègue dans l'apostolat. Les affaires de cette mission le retinrent quelque temps, après quoi il s'embarqua pour la

Chine, spécialement confiée à son ministère. Il y arriva le 27 janvier 1684. Mais à peine avait-il mis le pied sur cette terre infidèle, qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Sa mort fut digne de sa vie, doublement adoucie par le bien qu'il avait fait et par la récompense qui apparaissait à ses yeux dans l'éternelle patrie. Ainsi termina sa sainte carrière ce grand et immortel prélat que la Congrégation des Missions étrangères regarde avec raison comme son vrai fondateur.

Les trois premiers vicaires apostoliques étaient donc morts dès 1684. Mais avec eux ne périt pas l'esprit qui les animait. L'œuvre qu'ils avaient si bien commencée chez les infidèles se continua, portant toujours des fruits de bénédiction. Leur esprit se perpétue dans la longue suite de leurs enfants.

On pense bien que la tourmente révolutionnaire n'épargna pas cette sainte institution plus que les autres. Comment ceux qui voulaient détruire le christianisme en France auraient-ils respecté une maison destinée à le propager sur toute la terre ? L'emplacement fut déclaré propriété nationale et vendu. Les directeurs échappèrent au fer des bourreaux et se dispersèrent. Trois d'entre eux allèrent à Londres, d'autres à Rome, d'où ils purent communiquer avec les missions, et malgré le malheur des temps, y envoyer encore quelques prêtres. Rentrés en France sous l'empire, ils purent s'occuper plus aisément des intérêts de leurs missions. Enfin, en 1815, ils se fixèrent définitivement dans leur ancienne maison, après l'avoir achetée deux

fois. Leur congrégation fut une des premières qui put se rétablir en France après l'orage. Pendant quelques années ils restèrent presque seuls, ne pouvant se recruter dans le clergé de France, dont il ne restait plus que quelques membres échappés au carnage et à la proscription, mais après cette nouvelle épreuve Dieu voulut bien leur donner des enfants. Et depuis cette époque leur nombre a toujours été croissant, malgré les horribles persécutions de Minh-Menh (Migne-Meigne) et autres tyrans de l'Asie.

Illustrée, comme on l'a dit, par l'honneur d'être placée aux postes les plus meurtriers de l'apostolat, elle a rivalisé de zèle et de vertus avec toutes les autres sociétés religieuses qui s'occupent des missions à l'étranger. 100 évêques, 680 prêtres, dont 17 martyrs, 16 confesseurs morts dans les prisons ou des suites des mauvais traitements qu'ils ont eus à subir : telle est la couronne de gloire qui brille au front d'une compagnie si chère à l'Église ; à côté de ces dignes missionnaires, a su aussi combattre et vaincre une légion bien plus considérable de prêtres indigènes, nobles émules de leurs pères dans le sacerdoce.

C'est ainsi qu'elle a répondu à la pensée de ses pieux fondateurs et à la générosité de l'association qui est venue à son secours (car c'est par son assistance qu'elle vit maintenant (1), ses ressources d'autrefois

(1) Les fonds alloués chaque année par la Propagation de la Foi à la Congregation des Missions étrangères sont exclusivement destinés à subvenir aux besoin des missionnaires et des Missions.

ayant péri en partie dans le gouffre des révolutions) ; nous voulons dire l'association pour la Propagation de la foi, œuvre si éminemment catholique qui doit en grande partie aux directeurs du séminaire des Missions étrangères, le principe de son existence.

Organisée depuis dans la seconde ville de France, dans Lyon, la cité depuis sanctifiée dans les anciens jours par le sang de ses premiers apôtres, elle s'est étendue dans tout l'univers chrétien. Elle embrasse les deux mondes, et le néophyte de l'Océanie ou de l'Amérique offre, s'il le peut, comme le chrétien des anciennes Églises, l'aumône qui deviendra le salut de ses frères. Admirable concert qui a donné un nouvel essor au ministère apostolique de notre siècle. On nous avait dit que le catholicisme était sur son lit de mort, et le voilà qui, pour signe de vie, ébranle nos cités par la voix de ses prédicateurs et rattache des peuples nouveaux à son antique domaine. Par ces ressources inespérées, le séminaire des Missions étrangères a pu, en particulier, recevoir et envoyer un nombre toujours croissant d'ouvriers évangéliques. En effet, depuis la fondation de la congrégation en 1660 jusqu'en 1842, époque de l'organisation régulière du séminaire, il n'était parti que 398 missionnaires, et depuis 1842 jusqu'à ce jour il en est parti 382. Le séminaire compte 80 aspirants, chiffre qu'il n'avait jamais atteint. Heureuse et consolante progression que la Providence a fait venir en son temps pour proportionner les secours aux besoins !

Nous parlons de besoins, ils sont immenses dans les missions. Ils le sont aussi parmi nous, dans certains diocèses spécialement. Mais que sont-ils à l'égal de ces vastes régions où gisent, comme des brebis sans pasteurs, tant d'âmes qui demandent le pain de la parole sans que nulle main soit là pour le rompre ? tant d'autres en plus grand nombre qui n'ont point appris qu'il existe, mais n'en ont pas moins besoin ?

Ne pourrait-on pas appliquer ici le raisonnement de Bourdaloue sur l'aumône ? Les temps sont mauvais, tout le monde souffre. Mais si les plus riches même souffrent, quelles doivent être les souffrances des pauvres? Or celui qui souffre le moins n'est-il pas obligé d'aider celui qui souffre le plus ? Et si cela est vrai pour les biens de la terre, que Dieu abandonne si souvent aux méchants et à ses ennemis, n'est-ce pas encore plus vrai des biens spirituels, qui sont le partage des élus ?

Toutes les âmes sont à Dieu, toutes [illegible] rachetées du même prix. A lui d'assigner à chacun la part qu'il doit obtenir dans l'œuvre du salut de ses frères. Là où des pasteurs sont établis environnés de coopérateurs, la voie est bien simple, l'obéissance. Mais pour les régions moins heureuses, c'est au Seigneur à parler au fond des consciences, puisqu'il n'y a pas de moyen extérieur visible. Or, il est vraisemblable de croire que sa voix parle à plusieurs. Les jours de la miséricorde paraissent enfin s'être levés pour ces terres lointaines. Le sang des martyrs a porté

ses fruits ; il ne faut plus que des ouvriers évangéliques pour les faire croître et mûrir.

O vous donc qui entendez cette voix, ne craignez point d'être ingrat envers votre patrie. La patrie du chrétien qui s'est voué à l'Église est partout, parce que toute la terre est à l'Église. Citoyens, vous servez votre patrie sur quelque partie du sol français que vous soyez; prêtres de l'Église, vous la servirez partout où Dieu vous enverra. Telle est la grande et magnifique fraternité que nous devons au Seigneur : aux yeux de l'Église il n'y a pas d'étranger.

Le grand Apôtre des Indes a toujours le droit de gémir sur le petit nombre des ouvriers. « Il me vient « souvent en pensée de parcourir les Académies de « Paris, et de crier de toutes mes forces à ceux qui « ont plus de savoir que de charité : Oh ! combien d'â- « mes perdent le ciel, et tombent dans les enfers par « votre faute !... Je prends Dieu à témoin que, ne « pouvant revenir en Europe, j'ai résolu d'écrire à « l'Université de Paris pour lui déclarer que des « milliers d'idolâtres se convertiraient sans peine, s'il « se trouvait plus de gens qui cherchassent les in- « térêts de Jésus-Christ et non pas les leurs. »

Il importe fortement que l'attention des prêtres se tourne vers ces contrées immenses, qu'une paix tous les jours plus complète et plus sûre ouvre aux pas des hommes apostoliques. Qu'on ne s'imagine pas que l'apostolat en Asie soit la course vagabonde d'un prêtre qui, la croix à la main, les vêtements en lambeaux et les pieds nus et déchirés, s'en va par monts et par

vaux chercher les brebis égarées. On n'est plus au temps de saint François Xavier : sa vocation à lui était particulière, extraordinaire ; il a traversé l'Asie comme un météore, il voulait parcourir le monde ; mais il savait bien avant de monter aux cieux, avec les milliers d'âmes qu'il a sauvées, que rien de solide n'était laissé par lui pour l'avenir. « J'ai peine à « croire, dit-il à saint Ignace, que la religion survive « ici à nous autres étrangers. » L'œuvre de la propagation de la Foi se fait maintenant avec ordre et organisation, par des hommes que rien ne distingue du commun des prêtres, et dans un sens qui permet à chacun de dire : « Sans doute je n'ai remué ni le monde ni un royaume, mais j'ai semé des grains de science qui deviendront un jour de grands arbres ; j'ai formé quelques prêtres indigènes qui seront le soutien et l'avenir de la foi dans leur patrie. » C'est donc une vie calme et patiente que la vie du missionnaire, et il est vrai de dire que souvent la seule différence qui existe entre les prêtres employés aux séminaires de Pondichéry, de Pinang, de Bankok, etc., et les professeurs de nos petits séminaires de France, est quelquefois dans le teint plus ou moins foncé de leurs élèves, dans le support d'un soleil plus ou moins chaud et dans la couche d'un lit plus ou moins dure. Heureux donc mille fois, ô vous saints prêtres qui vous dirigez là où manquent les combattants, et qui avez soif des conquêtes des âmes ! Allez creuser des fondements solides et profonds sur ces terres du paganisme, afin que les siècles à venir y voient de

brillantes Églises, illustrées par leurs pasteurs, leurs martyrs, leurs docteurs et leurs grands évêques. Telle est l'œuvre grandiose à laquelle Jésus-Christ, par la voix du successeur de Pierre, convie les ministres de ce même Jésus mort pour tous.

Aussi voyons-nous les Pontifes romains recueillir dans le collége de la Propagande des jeunes hommes de toutes les nations pour les disperser sur la face du globe, et les Pontifes des Églises particulières accueillir avec bonheur la généreuse pensée de celui d'entre leurs enfants que Dieu marque du sceau de l'apostolat. Ils renoncent généreusement aux utiles services d'un digne prêtre, pour aider ceux des enfants de l'Église qui ont tant de besoins et si peu de secours. Écoutons les paroles qu'un vénérable prélat de France écrivait à l'un de ses clercs qui sollicitait son agrément pour se dévouer aux missions : « ... Dieu vous « fait une bien belle vocation, mon très-cher enfant ; je « vous regrette, et pourtant je vous excite à marcher « sur les traces de... Un diocèse s'enrichit en four- « nissant des apôtres et des martyrs à la divine « cause de l'Église, au milieu des infidèles... Dites « à vos chers condisciples sortis comme vous de mon « diocèse, que je vous bénis tous d'une bénédiction « de choix. Ne nous oubliez pas, mes très-chers en- « fants, dans les tribulations qui vous attendent ; je « ne vous oublierai jamais ! »

Quand de telles pensées animent le cœur de nos Pontifes, on comprend pourquoi s'est accru dans une si consolante proportion le nombre des élèves as-

pirant à l'honneur d'être membres de la congrégation des Missions-Étrangères.

Afin de recueillir jusqu'au plus léger souffle de l'esprit de Dieu, les sages directeurs de cette sainte maison y ont élargi le cercle des études théologiques. Ne recevant jadis que des ecclésiastiques engagés dans les ordres et qui avaient fini leurs cours, tout se bornait à la spécialité des missions chez les infidèles. Pensant avec raison que des vocations qui avorteraient ailleurs se développeraient avantageusement sous leurs yeux, ces hommes de savoir et de longue expérience ont voulu y mettre les études sur le même pied que dans les plus beaux séminaires de France.

Là, comme dans ces sanctuaires de la piété, se trouvent d'habiles professeurs de dogme et de morale pour diriger et former les jeunes apôtres. Là, mieux que partout ailleurs, les moindres indices de vocation se montrent à ceux qui ont grâce d'état pour les reconnaître et le plus grand intérêt à n'envoyer en mission que des sujets dignes et capables. Outre ces deux cours de scolastique, un directeur fait un grand cours de théologie dogmatique et morale pour ceux qui, ayant déjà terminé ailleurs leurs études ecclésiastiques, se préparent par quelques mois de retraite à aller annoncer la parole de Dieu aux peuples infidèles; il développe les questions les plus difficiles, les plus actuelles et les plus utiles surtout pour les missions; de plus, ils étudient une collection de décrets émanés du saint-siége et de la sacrée congrégation de la Propa-

gande, sur les pouvoirs des vicaires apostoliques et des missionnaires, avec la solution des principales difficultés qui se rencontrent dans les pays infidèles. Des conférences savantes sur le droit canon, sur l'Écriture sainte et sur la théologie mystique sont faites chaque semaine pour tous les aspirants, distincts seulement dans les cours de théologie. Les directeurs s'efforcent à inspirer à leurs élèves un amour sincère et un attachement inviolable au saint-siége, un respect profond pour toutes les décisions des sacrées congrégations, afin que ceux-ci une fois en mission, rattachent par les liens les plus forts les Églises naissantes et lointaines de l'extrême Orient, à la chaire de Saint-Pierre et à l'obéissance au vicaire de Jésus-Christ. La plus fraternelle, la plus intime, la plus cordiale union règne parmi les aspirants. C'est un vrai paradis terrestre, nous disent ceux qui ont eu le bonheur d'être enrôlés dans cette milice sainte ; aussi, ce qu'ils regrettent le plus, en quittant la France, est le séjour du séminaire de Paris. Nous les avons vus, ces jeunes hommes, nous les avons vus : le calme et la paix étaient peints sur leurs fronts ; sur leurs visages resplendissaient le contentement, cette gaieté, ce bonheur que donne la vertu ; nous les avons vus, ces généreux apôtres, nous les avons entendus parler de leur voyage d'outre-mer comme nous d'une partie de plaisir ! Tous ces avantages réunis, qu'inutilement l'on chercherait ailleurs, font que les sages directeurs de cette maison désirent posséder le plus tôt possible dans leur séminaire les sujets qui se destinent à l'a-

postolat (1), et on le comprend facilement par tout ce que nous avons dit. Il n'importe pas peu, en effet, que les membres d'une telle congrégation aient le même esprit, la même manière de penser, de voir et d'agir.

Ces ressources précieuses pour la science ecclésiastique et le bien immense que fait à l'Eglise cette congrégation justifient assez la haute estime et la considération distinguée dont elle jouit auprès du saint-siége.

Nous ne pouvons résister au désir de traduire ici l'admirable lettre que l'immortel Pie IX a adressée aux élèves des Missions-Étrangères. Elle exprime les sentiments du plus tendre des pères pour des enfants tout dévoués, en même temps qu'elle leur propose les motifs les plus puissants de se rendre dignes d'une si sublime vocation par l'exemple de leurs prédécesseurs.

A nos très-chers fils les élèves du séminaire des Missions-Étrangères, à Paris.

« Très-chers fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons été rempli de consolation en lisant vos lettres si pleines de piété, d'obéissance et de filial dévouement. Nous y trouvons l'assurance que, pleins de courage, vous êtes toujours prêts à supporter tous les travaux pour le salut éternel des âmes, et que vous

(1) On n'admet point au séminaire des Missions-Étrangères les aspirants qui n'auraient point suivi le cours de philosophie.

ne redoutez pas même la mort pour étendre les limites du royaume de Jésus-Christ. Nous pensons, très-chers fils, que l'ardeur de notre attachement et de notre charité pour vous, vous est assez connue: Nous l'avons exprimée plusieurs fois devant le supérieur de votre séminaire. Mais aujourd'hui nous voulons vous confirmer et vous attester encore par ces lettres l'amour dont nous brûlons pour vous, afin d'affermir votre courage pour terminer parfaitement la course que vous avez entreprise. Une grande piété et une obéissance parfaite envers nous et la chaire de Saint-Pierre sont profondément établies dans vos cœurs: appliquez-vous, très-chers fils, à les conserver, à les augmenter de jour en jour, et formés à l'école des ouvriers sacrés, efforcez-vous d'acquérir toutes les vertus dont les prédicateurs de l'Evangile doivent être remplis.

« Que l'exemple illustre de vos frères qui vous ont précédés excite en vous une sainte émulation. Pensez souvent que le ministère de l'ouvrier envoyé aux nations barbares pour les éclairer par la lumière de l'Evangile, et aux hommes convertis pour les soutenir dans leurs devoirs et dans la foi, est un ministère saint mais difficile. C'est pourquoi nous adressons sans cesse pour vous nos vœux et nos ardentes prières au Seigneur très-clément, afin qu'il daigne vous conserver cette vocation par laquelle vous pourrez vous montrer toujours des ouvriers qui n'aient point à rougir de leurs travaux, mais qui brillent par l'éclat constant de leurs bonnes œuvres.

« Comme présage d'un si grand bien, nous vous accordons, avec une affection particulière, très-chers Fils, du plus profond de notre cœur, notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 17e de juillet de l'année 1858, de notre Pontificat la XIIIe.

« Pius P. P. IX. »

Cette haute estime et cette considération distinguée est partagée par tous les cœurs catholiques, en France surtout, parce qu'en cette congrégation se résume la plus belle œuvre des temps modernes, nous avons presque dit la plus belle de tous les temps, hormis celle des âges apostoliques, qui ne peut avoir d'égale. Elle recueille des sommes abondantes de la charité des fidèles, et avec ces aumônes elle donne, aux apôtres qu'elle envoie, des moyens d'amener et de consacrer à la foi des provinces et des royaumes. Les sociétés protestantes, il le faut bien avouer, ont des ressources plus considérables, puisqu'il est avéré qu'elles fournissent au moins 50 millions ; ajoutons aussi que leurs gouvernements ne se renferment pas dans cette neutralité si voisine de l'indifférence. Eh bien, avec ces immenses ressources, avec l'appui du pouvoir, que font-elles ? Là où n'ont pu pénétrer encore les missionnaires catholiques, un certain nombre de païens suivent, il est vrai, leurs enseignements; mais là où les deux religions se trouvent en présence, le bon sens des idolâtres a bientôt distingué la vérité de l'er-

reur : et, s'il est vrai qu'à l'œuvre on reconnaît l'ouvrier, l'inépuisable fécondité du ministère catholique prouve qu'il vient de Dieu, comme la désolante et incurable stérilité de son antagoniste démontre assez la main faible et impuissante de l'homme. De sorte que pour tout esprit impartial et droit, il est facile de voir à qui se doivent appliquer ces paroles de l'Esprit-Saint : « Voilà ceux qui sont la race bénie de Dieu; *Isti sunt semen cui benedixit Dominus.* »

Maintenant notre tâche est finie, nous avons raconté la vie, les combats, les triomphes d'un héros de la foi; nous vous avons dit, cher lecteur, l'idée que nous nous sommes faite de l'apostolat, à l'aide de précieux renseignements puisés dans les anciennes relations des premiers vicaires apostoliques, dans l'*Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes orientales*, par les évêques français, dans les lettres de M. Luquet à Mgr de Langres, sur la congrégation des Missions-Étrangères.

Daigne maintenant l'auteur de tout bien en tirer sa plus grande gloire! daigne le Sauveur Jésus préparer de dignes successeurs à ceux qui sont tombés, pour continuer l'œuvre commencée! Écoutons une voix vénérable qui vient de bien loin demander l'aumône d'un peu de zèle et de dévouement ; celui qui la fait entendre est un saint Pontife, mort glorieusement à l'œuvre lui-même. Ce saint évêque est Mgr d'Acanthe, M. Retord, successeur de notre vénérable serviteur de Dieu, Mgr Borie.

« Voilà comme les missionnaires passent vite. Ils

« passent comme le messager qui porte à pas rapides
« des nouvelles pressantes, comme la flèche qui fend
« l'air et tend à son but ; mais ce but, c'est l'éternité!...
« Quels sont les hommes hardis qui viendront mainte-
« nant pour les remplacer, pour remplir, comme dans
« un jour de bataille, les vides de ceux qui tombent,
« et pour combattre avec ceux qui restent ? Oh ! qu'il
« nous vienne donc de France des athlètes robustes,
« fervents et courageux : ils trouveront du travail ici
« et un terrain immense à défricher : ici des travaux,
« des fatigues, des croix, des périls et aussi la mort.
« Mais qu'est-ce que tout cela quand il s'agit de sau-
« ver des âmes ? Oh ! oui, qu'ils viennent : les fils de
« lumière seraient-ils moins braves que les enfants de
« ténèbres ?... Voyez, voyez les amants de la fortune,
« qui, pour acquérir un peu d'or, sillonnent en tous
« sens la surface des mers : craignent-ils la mort ?
« Voyez les candidats des sciences, qui, pour l'ambi-
« tion d'un vain nom, se livrent à d'immenses travaux :
« redoutent-ils la fatigue ? Prêtres de Jésus-Christ,
« que craignez-vous encore ? De vous arracher aux
« embrassements de vos amis et de vos parents ?... Ah !
« cette considération charnelle n'arrêta point jadis
« Maupertuis et Clairault, quand ils résolurent d'aller
« sur les glaces du pôle mesurer un degré terrestre ;
« ni la Condamine, ni Bouguer, quand ils allèrent
« sous le ciel brûlant de la ligne constater l'élévation
« de l'équateur ; ni Richer, ni le Gentil, qui partirent,
« le premier pour Cayenne, afin d'étudier les constel-
« lations australes, et le second pour l'Inde, où il at-

« tendit neuf ans le passage de Vénus sous le soleil, « sans pouvoir cependant jouir de ce phénomène dont « la vue lui fut dérobée par les nuages. Non, le prêtre « ne doit rien craindre de toutes les misères de la « terre, de toutes les privations de la vie ; lumière du « monde, il faut qu'il l'éclaire à tout prix. Et quelles « immenses plages de ce monde sont encore plongées « dans les ténèbres ! Qu'elle est grande, l'Océanie « avec toutes ses îles, la Chine et tous ses royaumes « tributaires, le Thibet et ses hautes montagnes, l'Inde « et ses trente-trois provinces, l'Afrique avec ses dé- « serts, l'Amérique avec ses forêts ! Qu'il est grand « encore le monde païen, l'empire du prince de la « nuit !.. On sent ses reins frémir en songeant à tant « d'âmes qui tombent à chaque instant dans les en- « fers !... Prêtres de Jésus-Christ, les méchants nous « ont dit en face que nous avions dégénéré de la vertu « de ceux qui nous précédèrent, eh bien, prouvons à « tout l'univers par nos actions qu'ils en ont basse- « ment menti. »

Et nous-même nous pouvons nous écrier après ce grand évêque : « Prêtres du Dieu vivant au nom du Sauveur Jésus, ayez pitié de ces âmes abandonnées ; voyez-les se tourner vers vous ; entendez le cris de plus de 400 millions d'idolâtres qui attendent que vous les enfantiez à Jésus-Christ notre Dieu. La France a plus de 40,000 prêtres pour 34 millions d'habitants ; la congrégation des Missions-Étrangères, pour 250 millions de chrétiens ou d'infidèles, n'a, ô douleur ! que 500 prêtres (y compris les indigènes). Allons, pour-

quoi, encore une fois, craindriez-vous, vous que le Seigneur appelle à cette œuvre sublime, de vous arracher à la tendresse d'une mère. Elle pleure, dites-vous? oui, elle pleure, mais ne voyez-vous point les larmes amères, les larmes de sang que verseront par votre lâcheté une infinité d'âmes pendant toute l'éternité? Votre mère se désole; eh! n'entendez-vous point, dans l'enfer, les cris lamentables, le désespoir de ces pauvres âmes à jamais séparées de Dieu? Vous ne pouvez soutenir les regards, les reproches de votre mère : soutiendrez-vous mieux, au jour des punitions et des récompenses éternelles, les reproches de ces âmes damnées? soutiendrez-vous les regards de Jésus, assis sur son trône de souverain juge, vous demandant compte de ces âmes qu'il vous avait inspiré de sauver? Pourquoi redouteriez-vous les périls et les fatigues? Que sont en effet les sacrifices, les privations, les tourments et la mort même pour des cœurs qui connaissent le prix d'une âme teinte du sang de Jésus? Pour quelques-uns, il est vrai, heureux favoris de Dieu, le rotin, la cangue, la corde, l'épée, ou la hache du bourreau, les tenailles froides, les tenailles rougies au feu seront le glorieux partage. Pour les autres, moins privilégiés, les tribulations et les privations de tout genre ne leur manqueront pas. La vie de l'apôtre n'est-elle pas un martyre continuel et ne peut-on pas lui appliquer les paroles que l'Église a consacrées au triomphe de saint Martin : *Etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit?* Mais, encore une fois, que sont, ô mon adorable Maître, ces

privations, ces chaînes, ces prisons, ces fatigues de l'apostolat pour des cœurs qui vous aiment? L'amour n'est-il pas plus fort que la mort? N'avez-vous point dit par la bouche de votre apôtre, que nul ne sera tenté au-dessus de ses forces? Âmes ardentes, cœurs généreux, que différez-vous? Ne faut-il pas, comme l'a annoncé Isaïe, qu'aux pieds du Christ toutes les nations viennent lui offrir leurs prières (Is. II, 10)? Ne faut-il pas, d'après Malachie, que du levant au couchant s'élèvent des autels pour offrir des sacrifices au vrai Dieu (MALAC., I, 12)? Isaïe ne vous dit-il point encore : « Les îles vous attendent, il y a déjà longtemps que les vaisseaux sont prêts sur la mer pour vous porter au loin? » (Is. LX, 9.)

Vous encore, qui entendez au fond de vos cœurs la voix de Dieu, qui aimez une vie plus calme, moins aventureuse, vous qui avez le goût de l'apostolat avec celui de l'enseignement, levez les yeux et voyez cette jeunesse indienne, chinoise, annamite, qui tourne ses regards vers l'Europe, appelant avec ardeur des maîtres vertueux, des maîtres habiles qui fassent briller à leurs yeux quelques rayons de cette science que vous possédez et qui lui manque, science sacrée qui deviendra pour elle un rempart assuré pour la foi. Levez les yeux, voyez des colléges, des séminaires s'ouvrir à Pondichéry, à Pinang, à Bankok, au Tong-King, malgré la persécution, au Thibet, à la Chine et partout, prêts à répandre sur ces peuples le bienfait des connaissances humaines, prêts surtout à enfanter ces prêtres, ces évêques indigènes, espérances chéries de nos Églises.

Voilà, n'en doutez pas un seul instant, l'œuvre solide, l'œuvre fondamentale, l'œuvre chère à l'Eglise, l'œuvre par excellence, à laquelle, comme nous l'avons vu, les décrets des souverains pontifes convient les enfants de l'Eglise qui, éclairés et mûris par la foi, sentent le néant de la vie, la vanité du monde et les prix des âmes pour lesquelles on a vu un Dieu souffrir pendant trente-trois ans et mourir sur la croix.

FIN DE L'APPENDICE.

NOTICE SUR M. VACHAL

Tous les martyrs ne succombent pas par le même genre de supplice. Les uns meurent dans le prétoire sous les coups des bourreaux ; les autres sont étranglés ou décapités à la vue de tout le peuple ; d'autres jetés dans les prisons sont condamnés à y mourir de faim. Ce martyre moins éclatant mais non moins douloureux a été le partage de M. Vachal. Cette notice n'est qu'un extrait des lettres de Mgr Chauveau, coadjuteur du vicaire apostolique du Yun-nân, et de M. Huet, pro-vicaire apostolique de la même mission.

« Les jours de paix ne sont point encore venus pour les chrétientés de la Chine. Cette année même, nous avons été témoins de nouveaux combats et de nouvelles victoires : un de nos confrères vient de glorifier

notre foi dans cette province. C'est M. Vachal (Jean-Baptiste), né au diocèse de Tulle en 1812. Après avoir achevé ses études dans le même diocèse, il fut ordonné prêtre le 24 juin 1838, passa quatre ans dans le saint ministère et partit pour les missions en 1842. Arrivé à Siam, lieu de sa destination, il fit bientôt après, dans les forêts de Laos, un voyage pénible et dangereux, pendant lequel il contracta une maladie connue sous le nom de *fièvre des bois*. Les médecins déclarèrent qu'un changement de climat était nécessaire pour sa guérison, et, en conséquence, M. Vachal se rendit au Yun-nân, où il arriva en 1846, avec une santé qui exigeait de grands ménagements. Pendant trois ans il visita les chrétientés du nord-est, et fut envoyé en 1849 dans les environs de la capitale de la province.

« Depuis longtemps ce zélé confrère désirait entreprendre un voyage dans le midi du Yun-nân, dans ces vastes contrées qui s'étendent sur les confins du Tong-King, du Laos indépendant et du Pégou. Ayant obtenu de Mgr de Philomélie l'autorisation de tenter cette expédition, il partit le 19 septembre. A Mougtse-hién, il découvrit quelques anciens néophytes qui avaient presque perdu toute idée de leur religion. Nous le retrouvons ensuite dans les montagnes limitrophes du Tong-King. Parvenu à une ville de première classe nommée Kai-houa-foû, M. Vachal, ne voulant pas loger à l'auberge, s'abrita pendant quinze jours dans une pagode. Un peintre de Hou-kouang, qui barbouillait quelques divinités, lia connaissance avec notre con-

frère et avec un catéchiste très-capable, qui l'accompagnait, et dont le nom est Sen-sau-te. Convaincu par eux de la vanité de ses idoles, il jeta ses couleurs et son pinceau, et conduisit M. Vachal et ses gens au village de Ché-nghâi-hio, où lui-même habitait. L'arrivée des voyageurs fit bruit dans la contrée. De toutes parts on venait apprendre la nouvelle doctrine ; le catéchiste prêchait du matin au soir à une foule avide de l'entendre, et il est étonnant avec quelle facilité ces bons païens adoptaient nos vérités saintes. M. Vachal, ravi de tant de docilité, prit aussitôt la résolution de se bâtir une petite maison, qui pût à la fois lui offrir un asile et servir d'église aux nouveaux chrétiens, qui étaient déjà près d'une centaine. Mais le démon tient trop bien l'innombrable peuple chinois pour se le laisser arracher des mains sans une lutte sanglante. Depuis plus d'une année, M. Vachal était particulièrement l'objet de ses poursuites. Déjà sa foi avait été mise à l'épreuve en plus d'une manière et surtout dans une circonstance que je vais rapporter, telle que ce cher ami et les chrétiens présents me l'ont racontée quelques jours après.

« L'année dernière, à peu près à cette époque, se trouvant dans une chrétienté près de la capitale, il y baptisa plus de vingt adultes à la fois. Il n'en fallait pas tant pour mettre l'ennemi en grande colère. La sécheresse alors était telle que beaucoup de villages manquaient de l'eau nécessaire pour boire. La révolte surtout courait grand danger d'être complétement anéantie dans une plaine immense qui produit plus

de la moitié du riz consommé à la capitale. Les païens demandaient la pluie à leurs idoles depuis cinquante jours, faisant des processions, offrant des sacrifices auxquels tous, grands et petits, pauvres et riches, depuis le dernier mendiant jusqu'au premier mandarin, prenaient part. De tous côtés on se prosternait, on criait comme autrefois : *Baal, exaudi nos*. Mais, ici non plus qu'ailleurs, Baal n'a que des oreilles de terre, qui ne sont pas faites pour entendre.

« Les chrétiens seuls ne prenaient aucune part à ces manifestations extérieures. A la fin les païens, fatigués de l'inutilité de leurs peines, consultent pour savoir quelle est la cause d'une pareille calamité. Ils croient entendre que la réponse de l'oracle leur indique les chrétiens et que, pour la faire cesser, il faut qu'eux aussi prennent part aux superstitions et tâchent de fléchir le génie de la pluie. Aussitôt cette rumeur passe de bouche en bouche avec la rapidité de l'éclair. On court vers le marché voisin, on s'y assemble par milliers. Là les avis sont bien vite pris : il faut que les chrétiens se joignent aux autres pour demander la pluie, ou bien ils seront brûlés vifs avec leur maître de religion (M. Vachal) sans autre forme de procès. « Evidemment, dit-on, ce sont ceux qui sont cause de la sécheresse. » Avant ces dernières années, cette religion du Seigneur du ciel était inconnue dans toute la plaine, aussi n'avait-on jamais ressenti de pareils effets de la colère des génies.— Voilà où en était l'opinion populaire lorsqu'un respectable vieillard, octogénaire, fervent chrétien et surtout plein de cet esprit de foi qui

peut tout obtenir, se présente tranquillement à la foule, et s'adressant aux principaux, leur dit : « Soyez « donc sans crainte. Oui, c'est le Seigneur du ciel, et « lui seul, qui peut vous donner cette pluie si désirée. « Je vous demande seulement trois jours pour que « nous, chrétiens, puissions la demander et l'obtenir « par de ferventes prières. Vous, de votre côté, vous « y contribuerez en nous donnant le nécessaire pendant « ce temps. Préparez-nous en outre un lieu conve- « nable pour nous rassembler ; il faut que chacun de « vous puisse nous rendre le témoignage qu'il n'y a « rien que d'honnête dans notre culte.— Nos pagodes « peuvent-elles vous convenir? répondent aussitôt les « païens. — Oui ; mais à condition que les idoles « feront place à la croix. » La proposition fut vite acceptée. En un instant tout est prêt. On court à la pagode la plus voisine ; et les pauvres dieux qui pouvaint s'y trouver passent par la porte et par les fenêtres sans grandes précautions de la part des porteurs. Ce n'était point un jour de fête pour eux. Ils sont aussitôt remplacés par les emblèmes des chrétiens. C'est demain que les prières commencent.

« L'affaire étant ainsi conclue, on vint alors en parler à M. Vachal. Il était nuit. « J'avoue, me disait plus « tard ce cher confrère, qu'après avoir bien interrogé « et compris, je fus fort inquiet. J'étais moi-même « engagé avec les autres. Personne n'ignorait plus « ma présence. Cependant pas un indice, pas un pe- « tit nuage à l'horizon qui pût faire compter sur « cette pluie si solennellement promise, et toutefois

« après m'être jeté entre les bras de Dieu et de la « bonne Mère, je demeurai tranquille. » Le lendemain jeûne général. Après la sainte messe célébrée dans l'oratoire des chrétiens, on sort en procession en chantant les litanies des saints. La croix précède, portée avec un profond respect par un néophyte en habit de fête et avec le globule de bachelier. Tous les chrétiens le suivent, et M. Vachal ferme la marche, revêtu du rochet et de l'étole. Les païens sont tout autour en silence. Arrivé au lieu dont j'ai parlé plus haut, on récite solennellement les prières ordinaires pour demander la pluie. Ensuite chacun suit sa dévotion jusqu'au moment du repas. Alors vient le tour des païens. Ils servent eux-mêmes les chrétiens, qui mangent tous en commun, excepté M. Vachal, auquel on a préparé une table particulière. Ils ne se retirent que lorsque tout est terminé. Cependant le ciel n'a pas changé.

« Le deuxième et le troisième jour, mêmes exercices et même concours de païens, mais aussi même sécheresse. Les plus pressés commencent déjà à murmurer. Quelques fidèles conseillent à M. Vachal de se retirer ailleurs. C'eût été exposer ses chers néophytes au grand danger de courir sur-le-champ aux superstitions, ou de se voir victime d'une populace qui les eût peut-être massacrés, en proférant toutes sortes de blasphèmes contre l'Évangile. « Notre Dieu n'a jamais « abandonné ceux qui espèrent en lui ; je suis entre ses « mains, » fut toute sa réponse. Un instant après, le moment de l'épreuve était passé. L'atmosphère com-

mence à se charger de vapeurs ; un violent orage éclate ; la pluie tombe par torrents, et le lendemain tous les païens de la plaine peuvent planter leurs rizières, bénissent le nom chrétien et rendent gloire au Dieu qui règne dans les cieux.

« Cependant les jours d'épreuves étaient venus. Deux notables du village de Ché-nghâi-hio menacent les néophytes ; ceux-ci conseillent au missionnaire de s'éloigner pour quelque temps : il refuse. Instruits de sa résolution, les deux ennemis se rendent à la ville et présentent au mandarin du Hien une requête en forme de consultation. « Un homme extraordinaire, di-
« saient-ils, s'est introduit chez nous; il se dit venu de
« contrées lointaines et prêche une doctrine incon-
« nue : il est doué de facultés si merveilleuses qu'il
« disparaît sous terre à volonté. Nous sommes venus
« exposer les faits au mandarin, afin que si plus tard
« le pays est troublé, nous ne portions pas la respon-
« sabilité du désordre. »

« Le mandarin se mit aussitôt en route pour le village de Ché-nghâi-hio. Plusieurs de ses gens le précédèrent, et, sur leurs pressantes sollicitations, M. Vachal, son catéchiste et quatre nouveaux chrétiens vinrent à sa rencontre. Le mandarin invite le missionnaire à le suivre à la ville de Kay-houa-foû. Il eut d'abord quelques égards pour son prisonnier ; mais bientôt il dépouilla ce respect hypocrite. Arrivé au tribunal, il tint séance immédiatement et ordonna à M. Vachal de se mettre à genoux. Celui-ci refuse, alléguant les usages contraires de son pays. Pour l'en punir le juge lui

fait appliquer huit soufflets et quarante coups de rotin.

« Vint le tour du catéchiste. « Comment ! lui dit le tyran, toi qui es Chinois, te mets-tu de la sorte à la suite d'un Européen?—Et comment, répond Sen-sau-te avec plus de hardiesse que de prudence, comment toi qui es Chinois aussi, fais-tu le mandarin à la suite d'un empereur tartare ? » La réplique avait trop de précision pour qu'on pût y répondre. Aussi le catéchiste fut-il cruellement frappé. Les prisonniers dès lors n'ont plus comparu devant le tribunal. Depuis cet interrogatoire, qui eut lieu le 17 janvier 1851, M. Vachal fut placé dans un appartement séparé. Le 8 février, le mandarin fit afficher aux quatre portes de la ville un édit dont nous résumons ici la teneur : « Un « homme qui se dit faussement Européen est venu « dans ce pays pour prêcher la mauvaise religion du « Maître du ciel. Moi, votre propre mandarin, qui suis « un homme de Canton, je connais très-bien ce culte « étranger. C'est une doctrine perverse ; ses sectateurs « ne croient à aucun esprit, arrachent les yeux des « mourants, et commettent beaucoup d'autres crimes. « En conséquence, je défends très-sévèrement cette « religion. Je punirai avec rigueur quiconque sera « surpris à la pratiquer ; j'enverrai partout mes sa- « tellites pour rechercher les coupables, et tout in- « dividu qui suivra la religion du Maître du ciel sera « puni sans nulle miséricorde. » Un de nos chrétiens ayant détaché l'exemplaire de cet édit affiché à la porte du couchant, nous avons vu nous-même cette pièce infâme et nous nous sommes assuré

qu'elle réunissait tous les caractères d'authenticité.

« Le 4 février, le mandarin partit pour la capitale de la province. Durant son absence M. Vachal n'eut pas beaucoup à souffrir de la part des Chinois. Malheureusement son ancienne maladie, contractée dans les brûlantes forêts de Laos, était revenue. Le chrétien qui avait osé détacher l'édit, s'étant déguisé en marchand de petits pains, put parvenir deux fois jusqu'au missionnaire ; il le trouva d'une faiblesse extrême ; à peine M. Vachal put-il adresser quelques paroles à son visiteur. La seconde fois il se contenta de lui dire en lui remettant quelques clefs, de les porter à Mgr de Philomélie, qui devait se rendre bientôt à la capitale. Le confesseur de la foi était alors très-affaissé, sa barbe était démesurément longue, et ses vêtements en lambeaux, parce que le mandarin, pour s'assurer que le captif n'avait point d'armes cachées, les avait fait fendre dans tous les sens. Depuis cette époque, c'est-à-dire du 16 au 18 mars, aucun chrétien n'a pu pénétrer jusqu'à notre cher prisonnier.

« Le mandarin revenu de la capitale, après y avoir passé environ vingt jours, ordonna aussitôt qu'on mît le confesseur aux fers et qu'on lui retranchât toute espèce d'aliments. Il parait certain que M. Vachal resta cette fois trois jours sans prendre aucune espèce de nourriture : au bout de ce temps, un employé du tribunal touché de compassion procura au pauvre captif ce qui était nécessaire pour trois repas seulement. Cet homme restera probablement inconnu, mais Dieu saura le récompenser. Le mandarin, instruit

de ce qui s'était passé, réitéra ses ordres et prit de telles mesures, qu'il est moralement certain qu'aucun genre de comestible n'a pu dès lors être présenté à M. Vachal. Nous ignorons le jour où cette privation d'aliments est devenue totale et complète; mais nous savons que notre cher confrère a rendu son âme à Dieu le 10 de la troisième heure dans la nuit, c'est-à-dire le vendredi 11 avril, fête de la Compassion de la très-sainte Vierge. Le catéchiste Sensau-te a succombé le lendemain pareillement dans la nuit. Quant à ce dernier, nous sommes assuré que sa mort a été violente : on l'a forcé de prendre une certaine quantité d'opium, sans doute parce qu'il vivait trop longtemps au gré de ses bourreaux.

« La mort de M. Vachal a-t-elle été causée par le défaut de nourriture ? C'est le bruit public. Cependant d'autres personnes prétendent que notre martyr a été étouffé de la manière suivante, qui est fort en usage dans les tribunaux chinois. On laisse l'infortuné qui doit mourir sans nourriture aucune durant quelques jours, puis on lui donne un ou deux petits verres de très-bon vin chinois. A peine l'a-t-il bu qu'on le couche sur le dos de gré ou de force, et on lui applique sur la bouche ou sur le nez un morceau de papier trempé dans la même espèce de vin ; il paraît qu'alors la mort est instantanée. On dit qu'à ses derniers instants, M. Vachal était assis par terre appuyé contre le mur de la prison les mains jointes, et levant fréquemment les yeux au ciel. On remarquait le mouvement de ses lèvres; mais comme ses forces étaient

épuisées, il n'y avait pas d'émission de voix. Le bruit de la mort des nobles athlètes de Jésus-Christ se répandit dans la soirée du 12 avril, bien qu'à ce moment le catéchiste n'eût pas encore rendu le dernier soupir. Un seul chrétien était libre alors à Kay-houa-foû. Le lendemain de grand matin, il se rendit à la porte du tribunal pour examiner si on enlèverait les cadavres. Vers neuf heures il vit en effet sortir deux cercueils d'une longueur très-disproportionnée. Le premier, qui contenait le corps de M. Vachal, était beaucoup plus long, parce qu'en effet ce cher confrère était d'une très-haute taille. Le second cercueil, où était déposé le cadavre du catéchiste, n'était pas entièrement couvert : la planche était brisée du côté de la tête, et le chrétien reconnut très-clairement Sen-sau-te, qui paraissait d'une maigreur extrême. Le mandarin, pour anéantir tous les vestiges de son crime, fit brûler sur le lieu même de l'inhumation tous les effets de M. Vachal, à l'exception de son calice et du peu d'argent qu'il avait. Le chrétien de qui nous tenons tous ces détails, avoue n'avoir pas osé suivre le convoi jusqu'au lieu de la sépulture, parce qu'il craignait d'être reconnu. On nous a dit depuis que le corps même de M. Vachal avait disparu, sans doute par l'ordre du mandarin. » (*Annales de la Propagation de la Foi*, tome XXIV, p. 256-266.)

LISTE DES MISSIONNAIRES

FOURNIS PAR LE DIOCÈSE DE TULLE

A LA CONGRÉGATION DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES

MM. *Barbe* (Jean-Pierre), missionnaire apostolique à Siam, parti en 1826, mort en 1861.

Dumoulin Borie (Pierre-Rose-Ursule), évêque élu d'Acanthe, vicaire apostolique du Tong-King occidental, parti en 1830, mis à mort pour la foi en 1838.

Vachal (Jean-Baptiste), missionnaire apostolique à Yun-nan, parti en 1842, mis à mort pour la foi en 1851.

Gouyon (Pierre), missionnaire apostolique à Pondichéry, parti en 1844.

Montcourrier (Antoine), missionnaire apostolique à Pondichéry, parti en 1845.

Dumoulin Borie (Pierre-Henri), missionnaire apostolique en Malaisie, parti en 1846.

Négrerie (Pierre), missionnaire apostolique en Mandchourie, parti en 1846, mort en 1852.

Forge (Jean-Charles), missionnaire apostolique au Thibet, parti en 1847.

Ausoleil (Louis), missionnaire apostolique au Camboge, parti en 1848.

Taquet (Paulin), missionnaire apostolique en Birmanie, parti en 1857.

Larcher (Frédéric), missionnaire apostolique au Su-tchuen oriental, parti en 1858.

Gorse (Victor), missionnaire apostolique au Sutchuen oriental, parti en 1863.

Bringaud (Pierre), missionnaire apostolique en Birmanie, parti en 1863.

Dubernard (Joseph), missionnaire apostolique au Thibet, parti en 1864.

Lebrun (Joseph), missionnaire apostolique au Koui-tchéou, parti en 1864.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Clichy. — Imp. MAURICE LOIGNON et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.

